

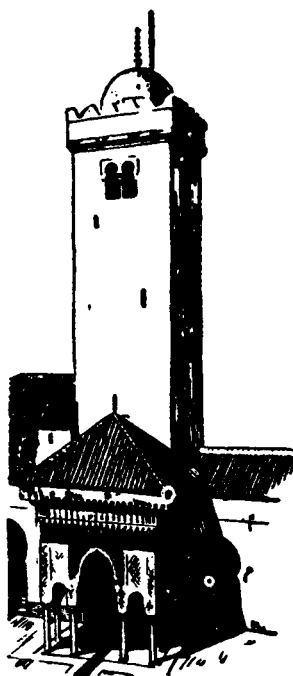
Université Mohammed V

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES

RABAT

JM

HESPÉRIS TAMUDA



VOL. XXXII - Fascicule unique

1994

HESPERIS TAMUDA

Sous le patronage
du Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Abdelwahed BENDAOU

* * *

Comité de Rédaction

Brahim BOUTALEB

Abdellatif BENCHERIFA
Rahma BOURQIA
Abderrahmane EL MOUDDEN
Mohammed KENBIB
Abdelahad SEBTI

La revue *Hesperis - Tamuda* est consacrée à l'étude du Maroc, de sa société, de son histoire, de sa culture et d'une manière générale aux sciences sociales de l'Occident musulman. Elle paraît annuellement en un ou plusieurs fascicules. Chaque livraison comprend des articles originaux, des communications, des études bibliographiques et des comptes-rendus en arabe, français, anglais, espagnol et éventuellement en d'autres langues.

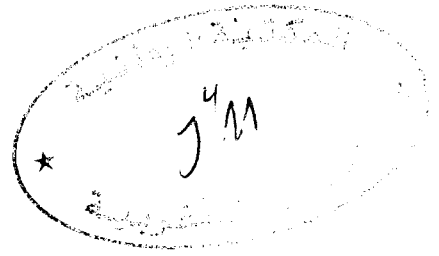
Les textes, dûment corrigés, doivent être remis en trois exemplaires dactylographiés, en double interligne et au recto seulement. Les articles seront suivis de résumés dans une langue différente de celle dans laquelle ils sont publiés. Les textes non retenus ne sont pas retournés à leurs auteurs. Ceux-ci en seront avisés. Les auteurs reçoivent un exemplaire du volume auquel ils auront contribué et cinquante tirés à part de leur contribution. Les idées et opinions exprimées sont celles de leurs auteurs et n'engagent en rien *Hesperis-Tamuda*.

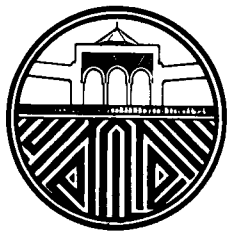
Le système de translittération des mots arabes utilisés dans cette revue est le suivant:

ء ,	ر r	غ gh
ب b	ز z	ف f
ت t	س s	ق q
ث th	ش sh	ك k
ج j	ص ş	ل l
ح h	ض đ	م m
خ kh	ط ṭ	ن n
د d	ظ ẓ	ه h
ذ dh	ع ,	و w
		ي y

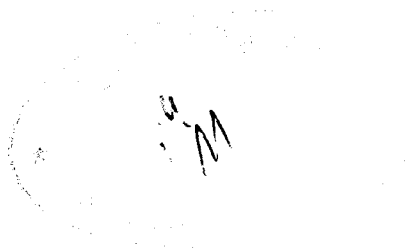
Voyelles brèves	Voyelles longues	Diphthongues
ا a	آ ā	أَو —aw
و u	و ū	أَي — ay
ي i	ي ī	

Pour toute demande d'abonnement ou d'achat, s'adresser au Service des Publications, des Echanges et de la Diffusion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, BP. 1040, Rabat.





Université Mohammed V
FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
RABAT



HESPÉRIS TAMUDA

VOL. XXXII - Fascicule unique

1994

Tous Droits réservés à la Faculté des
Lettres et des Sciences Humaines
de Rabat (Dahir du 29/07/1970)

Dépôt légal N° 31/1960
ISSN 0018-1005

Composition : Nouzha BOUSFIHA
Tirage : Imprimerie NAJAH EL JADIDA

HESPERIS TAMUDA

Vol. XXXII, Fasc. unique

1994

SOMMAIRE - SUMARIO

ARTICLES - ARTICULOS

- Halima GHAZI BENMAISSA.** - Muttinès, le libyphénicien (212 - 190 avt J.C.)
..... 7
- EL Moussaoui EL AJLAOUI.** - La mine d'argent d'Imidar et la question
de Todgha (VIIIe - Xe siècle) : vers une hypothèse..... 11
- Julia Maria CARABAZA BRAVO.** - Le savoir et la pratique
agronomiques à Séville au XIe siècle..... 35
- Halima FERHAT.** - Le livre, instrument de savoir et objet de commerce
dans le Maghreb médiéval..... 53
- Nadia ERZINI.** - "El Serallo" : A palace and mosque built by the Basha
Ahmed b. 'Ali ar-Rifi outside Ceuta..... 63
- Mohamed El Aziz BENACHOUR.** - La politique réformiste à l'épreuve de
la société : L'exemple de l'expérience de Khayr Ad-Din en Tunisie..... 81
- Abdelouahed AKMIR.** - La présence économique marocaine au
Sénégal..... 91

NOTES ET DOCUMENTS - NOTAS Y DOCUMENTOS

- Michel LAFON.** - Le père Peyriguère et l'indépendance du Maroc..... 119
- Khalid BEN SRHIR.** - Le rapport du Capitaine Inglefield sur le Makhzen et
la tribu des Zemmours (1891)..... 141

Abderrahim BENHADDA et Mohamed LMOUBARIKI. - Vingt ans de recherches historiques et archéologiques sur le Maroc dans l'université française (1972 - 1992)..... 163

COMPTES - RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES - RESEÑAS BIBLIOGRAFICAS

Ibn Khaldūn : La voie et la loi, ou le Maître et le juriste, traduit de l'arabe, présenté et annoté par René Pérez (Amina AOUCHAR)..... 189

Ruqīya BELMUQADDAM : *Awqāf Maknās fī 'ahdi Mawlāy Ismā'īl (1672 /1082 -1727/1139)* (Noufissa DHAHBI)..... 193

Assia BEN'ADADA : *Zahr al Ākām de 'Abdelkrīm Ibn Mūsa ar-Rifī* (Brahim BOUTALEB)..... 195

Aomar AFA : *An-nuqūd al-maghribiya fī al-qarn at-tāmin 'ashar* (Brahim BOUTALEB)..... 197

Daniel SCHROETER : *Merchants of Essaouira : Urban Society and Imperialism in Southwestern Morocco, 1844-1886* (Mohamed EL MANSOUR)..... 199

Juan Bta VILAR : *Mapas, planos y fortificaciones hispanicos de Marruecos* (S. XVI - XX) (Ramon Lourido DIAZ)..... 203

EN LANGUE ARABE

MUHAMMED BUSELLAM : *Musāhamat al-wathā'iq al 'adliya fī kitābati ba'dī al-jawānib min tārikh al-bādiya : namūdhaj Tadla fī al qarn at-tāsi' 'ashar*7

MUTTINES, LE LIBYPHENICIEN
(212 - 190 avt J.-C.)

Halima GHAZI-BENMAISSA

Muttinès en latin¹, Muttinès², Muttonos³, Muttonès⁴ en grec, était un chef, africain (Libus) selon Polybe⁵, un libyphénicien, selon Tite-Live⁶, originaire d'Hippou Acra⁷ (Bizerte) en Afrique.

- Un libyphénicien (?):

Que signifie ce terme de "libyphénicien" utilisé, à propos de Muttinès, par Tite-Live ? Aurait-il ce sens juridique désignant les Phéniciens de plein droit se trouvant en dehors de Carthage, dispersés en Afrique, que lui trouve S.F. BONDI ?⁸ Dans ce cas, Muttinès serait un phénicien, fils d'un couple purement phénicien et donc sa qualification de "Libus" par POLYBE serait une erreur ? Ou bien ce vocable englobait-il les "Africains punicisés mais non citoyens de Carthage" comme le suppose G.CAMPS ?⁹ Muttinès serait alors un amazigh de père et de mère amazigh. Ou bien ce terme a-t-il une toute autre signification que celles avancées par ces deux savants¹⁰, signification que nous allons tenter de préciser ?

(1) Tite-Live, XXV, 40, 5-13 ; XXV, 21,5 ; XXVI, 40 ; XXVII, 5, 6 et 7 ; XXVII, 8, 18 ; XXVIII, 41, 11-14.

(2) Zonaras, IX,7.

(3) Polybe, IX,22,4.

(4) CH. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, Bruxelles, 1900, n°655.

(5) Polybe, Ibid.

(6) Tite-Live, XXV, 40,5.

(7) Idem .

(8) S.F. Bondi, "I Libifenici nell'ordinamenti carthaginense", dans *Atti della Accademia nazionale-dei Lincei*, t. CCCLXVIII, 1971, p.353-361.

(9) G. Camps, "Les Numides et la civilisation punique", dans *Ant. Afr.*, 14, 1979, p.48, n.2.

(10) Il est à noter que St. GSELL avait, à ce propos, déjà écrit : "Il est, au contraire, très probable que le terme libyphénicien désignait, avant l'époque romaine, les Phéniciens de la Libye, c'est-à-dire les gens d'origine phénicienne qui vivaient dans les colonies fondées sur le littoral africain soit par les Phéniciens de Syrie, soit par les Carthaginois. Plus tard seulement,

En effet, selon Diodore de Sicile, "Les libophéniciens (étaient) attachés aux Carthaginois par les liens du sang, ce qui leur a valu, nous précise l'auteur, le nom qu'ils portent"¹¹. Par extrapolation donc, on peut dire aussi, vu la structure du terme (libo+phénicien) et la signification que lui donnaient les Anciens, que ces mêmes gens étaient attachés, aussi, aux Libyens par le même lien qui les unissait aux Carthaginois, à savoir le sang. D'ailleurs, cette hypothèse est confirmée, d'une manière on ne peut plus explicite, par Tite-Live. L'auteur romain dit des *Libyphoenices mixtum Punicum Afris genus*¹². Les Libyphéniciens sont donc aux yeux de Tite-Live, et sans ambiguïté aucune, des gens de sang mêlé : Carthaginois et Libyens.

Cependant, le terme de Libyphénicien englobait-il tous les métis de la société punique, autrement dit, même ceux nés de père Carthaginois ? Ou bien désignait-il seulement les descendants de couples libo-carthaginois de père Libyen ?

Pour se concilier des tribus espagnoles, les généraux carthaginois, Hasdrubal et Hannibal, avaient épousé deux de leurs filles¹³. Le comportement des hommes influents carthaginois devait demeurer, durant toute l'histoire de leur cité, le même vis-à-vis de leurs voisins, toujours turbulents, les Imazighn. Des fils métis (carthagino-imazighn) de généraux et d'hommes puissants puniques, il devait en exister. Le général carthaginois, Asdrubal, petit-fils de Massinissa par sa fille en est un exemple. Seulement, à aucun moment, et ceci est valable pour le petit-fils du Numide¹⁴, on ne nous a désigné un fils de Carthaginois sous le vocable de Libyphénicien. Sans doute, dans une société patriarcale, la "qualité de carthaginois" se transmettait-elle par le père. Le fils d'un Carthaginois demeurait donc Carthaginois quelle que fût l'origine de sa mère. Ce qui revient à dire que le terme libyphénicien ne doit désigner que les métis de la deuxième catégorie : ceux nés de père amazigh et de mère carthaginoise. D'ailleurs, la manière même dont est forgé le terme Libyphénicien où l'élément libyen est mis en tête, ne peut qu'encourager dans le sens de cette hypothèse. Si l'on ajoute à cela l'utilisation par Tite-Live de l'expression "*degenerem Afrum*"¹⁵ (Africain abâtardi) et non de celle de *degenerem Poenum*, on peut conclure que des deux sangs qui coulaient dans les veines des libophéniciens, en général, et de Muttinès, en particulier, l'oblique était le carthaginois. Ce qui explique, en quelque sorte, l'utilisation, par Polybe, du terme de Libus pour désigner ce chef¹⁶.

on l'applique à des habitants de l'intérieur du pays, à ceux qui, sous la domination de Carthage, avaient adopté les mœurs puniques et pouvaient être regardés comme des Libyens devenus phéniciens". ST. GSELL, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, éd. Hachette, T1, Paris, 1913, p.342 et notes 2 et 3 ; Cf: aussi *H Ibid.*, p.477 et notes 3 et 4.

(11) Diodore de Sicile, XX,55,4.

(12) Tite-Live, XXI, 22, 3.

(13) Cf: Diodore de Sicile, XXV,12 ; *Tite-Live*, XXIV, 6, 7 Silius Italicus, II, 98 et suiv.

(14) Cf: Appien, *Les guerres puniques*, 93 et 111 ; Zonaras, IX, 26 ; Tite-Live, Abrégé L., 10 ; Oxy., 50, l.122 ; Orose, IV, 22, 3, 4 et 28.

(15) Tite-Live, XXV, 40, 12.

(16) Cf: *supra*.

Si S.F. Bondi constate, avec raison, que les Libyphéniciens se trouvaient hors de Carthage et étaient dispersés un peu partout en Afrique, c'est précisément parce qu'ils sont nés dans des foyers imazighn où furent amenés leurs mères carthagoises¹⁷. Et s'il remarque que cette catégorie de gens participaient activement à la prospérité de Carthage, c'est justement parce qu'issus des deux cultures¹⁸, ils pouvaient communiquer avec les deux sociétés et devaient être aptes à jouer le rôle d'intermédiaires dans tous les domaines, surtout dans le domaine commercial. Peut-être même que c'est le négoce qui a amené leurs pères imazighn à connaître des familles carthagoises et à épouser leurs filles. Et si, enfin, l'hypothèse avancée par l'auteur italien, selon laquelle les libyphéniciens bénéficiaient du plein droit punique s'avère juste, il n'en demeure pas moins qu'ils furent l'objet du dédain de ceux qui se considéraient comme purement carthagois¹⁹.

C'est probablement ce dédain et, sans doute aussi, les portes fermées à son ambition, qui ont poussé Muttinès à abandonner les Puniques. Ce chef amazigh qui était, au temps de la guerre d'Hannibal, au service des Carthagois en Sicile a, en effet, rejoint le camp des Romains.

- Muttinès au service de Carthage :

Chef d'une compagnie de cavalerie numide en Sicile, la victoire était toujours là où il se trouvait²⁰. "Forgé à toutes les péripéties de la guerre"²¹ à Carthage, nous dit Tite-Live, cet "homme actif"²² d'une bravoure exceptionnelle a fini par s'attirer la jalousie de ses généraux affectés en Sicile : Epicydès²³ et Hannon²⁴. Ce dernier, indisposé par les exploits et la réputation grandissante de l'Africain, le destitua²⁵. Muttinès, rapporte Tite-Live "ne supportant pas (cette) décision imméritée et injuste"²⁶, proposa ses services aux Romains. Il leur livra Agrigente²⁷ en 210 et les aida à réduire le reste des villes en Sicile²⁸.

(17) Muttinès était à la tête d'un contingent numide qui lui était particulièrement attaché malgré les intrigues carthagoises (Cf: Tite-Live, XXVI, 40, 6). Si ce chef était affecté à la tête de ce corps d'hommes imazighn et s'il est arrivé à s'accorder avec eux et à demeurer à leur tête malgré sa rupture définitive avec les Carthagois, c'est sans doute parce qu'il était un peu des leurs et qu'il parlait leur langue.

(18) Il allait de soi qu'ils fussent punicisés; Cf: ce qu'avance G. Camps, cité *supra*.

(19) Cf: Tite-Live, XXV, 40, 12.

(20) Cf: Ibid., XXV, 40, 5-13 ; XXV, 41, 1-5 ; XXVI, 40, 1-13.

(21) Ibid XXV, 40, 5.

(22) Idem.

(23) Ibid. XXV, 40, 6-13.

(24) Idem.

(25) Ibid., XXVI, 40, 6.

(26) Ibid., XXVI, 40, 7.

(27) Ibid., XXVI, 40, 8-13.

(28) Ibid., XXVI, 40, 14 et XXVII, 8, 18.

- Muttinès au service de Rome :

Les Romains surent flatter l'orgueil de l'Africain et continuèrent à en tirer parti. Ils lui rendirent honneur et le nommèrent "citoyen romain à la suite d'une proposition présentée à la plèbe par les tribuns, sur l'initiative du Sénat", nous dit Tite-Live²⁹. Muttinès, devenu Marcus Valerius Muttinès, resta fidèle aux Romains. On le trouva, vingt ans plus tard avec son fils, non moins vaillant que lui³⁰, à la tête de cavaliers numides partis pour combattre, en Asie, le Roi Antiochus. Dans le monde grec et grâce à ses mérites personnels, Marcos Oalérios O Mottonès reçoit des honneurs officiels et la proxénie à Delphes³¹. Ce fut pendant l'été de l'année 190 avt. J.-C.

H. GHAZI-BEN MAISSA
Faculté des Lettres
RABAT

ملخص

موتيناس شخصية عسكرية أمازيغية برزت بين سنتي 212 و 190 قبل الميلاد. فهو ليبي، حسب بوليبيوس (IX,220)، فينيقي، حسب تيتوس ليفيوس (XXV,40,5). فماذا يعني لفظ «ليبي - فينيقي»؟ يستنتج مما ورد عند ديودورس الصقلي (XX,55,4)، كما يظهر مما كتبه تيتوس ليفيوس (XXI,22,3)، أن الليبيفينيين ثمرة زواج مختلط (ليبي - فينيقي).

واعتمادا على ما ورد عند هذا الأخير (XXV,40,12)، واعتبارا لبنية اللفظ المركب نفسه (حيث كلمة «ليبي» تسبق كلمة «فينيقي»)، ونظرا لكون المجتمعين القرطاجي والأمازيغي أبوسيين، يظهر أن هذه التسمية كانت تطلق على الأبناء المنحدرين من أم قرطاجية وأب أمازيغي وليس العكس. وهذا ما قد يفسر نعت موتيناس بـ«الليبي» من طرف بوليبيوس.

(29) Ibid., XXVII, 5, 6-7.

(30) Ibid., XXXVIII, 41, 12-14.

(31) CH. Michel, *Recueil d'inscriptions grecques*, n°655.

LA MINE D'ARGENT D'IMIDAR ET LA QUESTION DE TODGHA
(VIIIème - Xème SIECLE) : VERS UNE HYPOTHÈSE

El Moussaoui EL AJLAOUI

L'histoire minière et métallurgique du Maroc est un domaine encore en friche. Paradoxalement, la documentation archéologique est riche mais souvent d'accès et d'interprétation difficiles; d'où les problèmes qui font obstacle à toutes recherches dans ce domaine. L'histoire minière et métallurgique est une donnée indispensable pour l'histoire du Maroc. Son étude mène à compiler des documents divers, textes, rapports archéologiques et bilans de laboratoire.

L'histoire minière du Maroc repose - pour l'instant - surtout sur les vestiges archéologiques. Les textes ne peuvent fournir toutes les données concernant l'exploitation minière; le texte d'Al Qazwīnī (XIIIe siècle) par exemple décrit les méthodes d'exploitation à Zgundar (mine d'argent)¹. Mais seuls les rapports inédits et les vestiges archéologiques ont donné des renseignements précieux sur les méthodes d'exploitation dans une mine d'argent.

Mais si les sources écrites fournissent des informations assez vagues sur l'histoire des mines, elles n'en sont pas moins utiles pour reconstituer le cadre historique de l'activité minière et métallurgique au Maroc.

Todgha était célèbre grâce à sa mine d'argent, la ville se trouvait dans la province de Sijilmasa qui était, du VIIIe au XVe siècle, la plaque tournante de l'histoire maghrébine, notamment dans les échanges entre le Maghreb et l'Afrique soudanaise.

Peu de textes évoquent l'histoire de la ville de Todgha. Ibn Khurdābah (IXe siècle) écrit : "Sous la domination du Kharigite sufrite se trouve Todgha (Dar'a) qui est une grande ville peuplée où se trouve une mine d'argent"².

(1) La mine de Zgundar se trouve dans le Siroua; elle était très active à l'époque almohade.

(2) Ibn Khurdābah, *Al-masālik wa-l-mamālik*, Ed. Leiden, 1889, p.88.

Al-Mas'ūdī (Xe siècle) écrit : "Dans cette partie du Maghreb vivent beaucoup de Sufrites hérétiques, qui y possèdent des villes très peuplées, comme celle de Torghiya (Todgha) où il y a une riche mine d'argent. Cette ville est située vers le midi..."³.

Al-Bakrī (XIe siècle) ne parle guère de Todgha et de sa mine. Cependant, il affirme qu'avec la prospérité de la ville de Sijilmassa (وبعمارتها), les villes de Targha (Todgha ?) et de Ziz ont disparu⁴.

Az-Zuhri (XIIe siècle) évoque également la ville de Todgha comme une ville du Maghreb⁵.

Al Baydaq (XIIIe siècle), cite un lieu appelé Todgha dans un passage consacré à l'expédition des Almohades dans la région de Todgha en 1141⁶.

Selon ces données textuelles, la ville de Todgha était célèbre durant le VIIIe et le IXe siècles, grâce à sa production d'argent. Il est certain que la mine de Todgha occupait une place importante dans la région de Sijilmassa. Reste à chercher les vestiges archéologiques de cette grande mine d'argent; de nos jours, seule la mine d'Imidar abrite d'importants vestiges qui reflètent une activité minière et métallurgique intense. Des analyses en laboratoire confirment le rôle joué par Imidar dans l'histoire minière du Maroc.

I - LA MINE D'IMIDAR

I - 1. DONNEES GEOGRAPHIQUES ET GEOLOGIQUES

Le site minier d'Imidar se trouve à 6 km au Sud-Est du village d'Imidar, dans une dépression relativement plate du flanc Nord du Jbel Saghro. La dépression du terrain montagneux est allongée d'Est en Ouest. L'altitude est de 1500 m à 1600 m⁷.

Le réseau hydrographique est important; notons par exemple l'Assif Ouanounizam, Akka n'Tashrakasht, Akka n'Maden⁸ et l'Oued Imidar. Si les précipitations sont faibles,

(3) Al Mas'ūdī, *Les prairies d'or*, T I. p.370, traduction C. Barbier De Meynard et J. Pawet, Paris, 1861-1877. Il faut souligner que le mot Todgha était écrit sous plusieurs formes : Targha, Targhiya, Dar'a,...

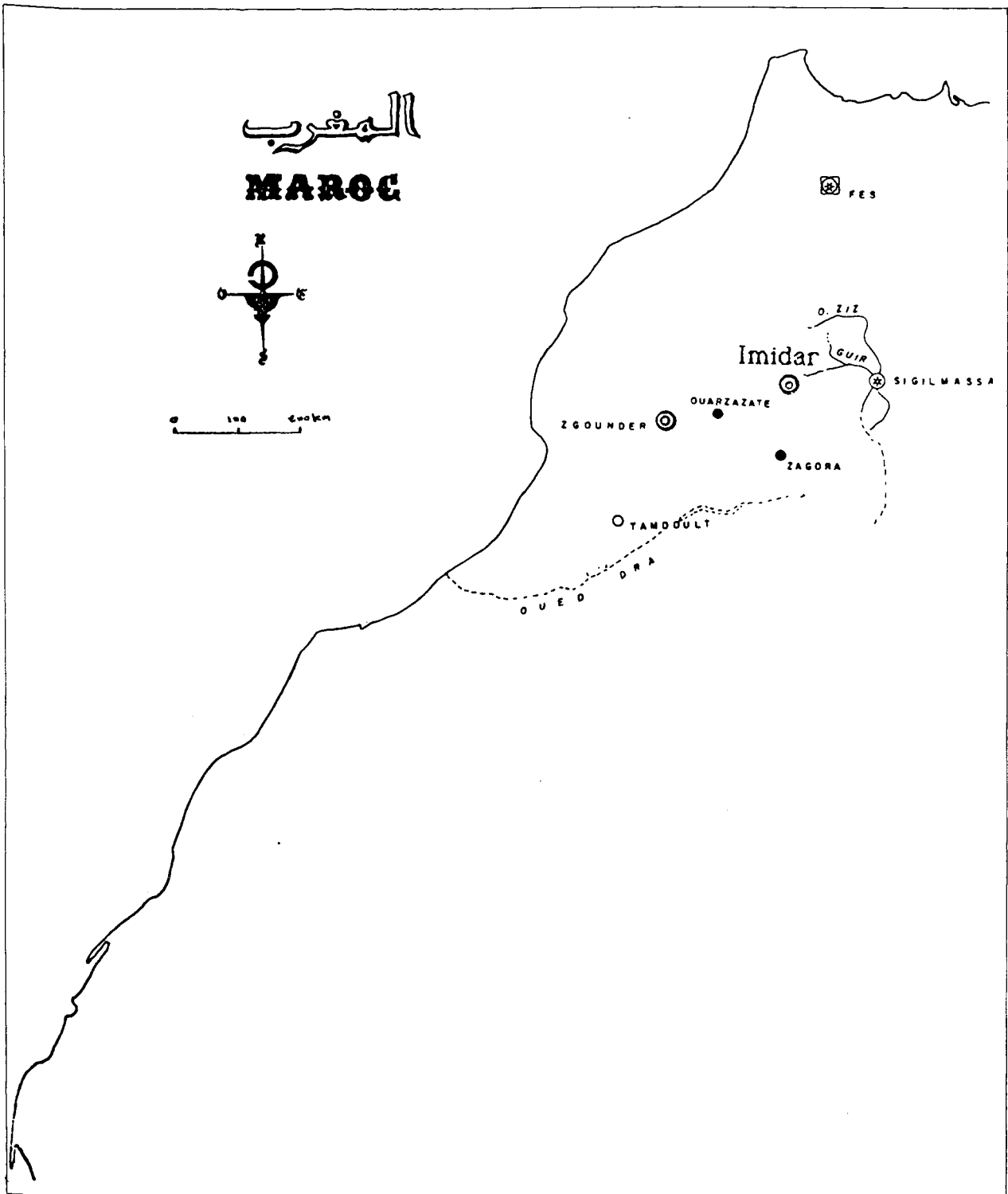
(4) Al Bakrī, *Description de l'Afrique septentrionale* (texte en arabe), Edition 1965,- Paris, p.148.

(5) Az-Zuhri, *Kitāb al jughrāfiya*, texte arabe, Ed. par Hadj Sadok, in. *Bulletin d'études orientales* XXI. 1968. p194.

(6) Al Baydaq, *Akhbār Al Mahdī* (texte en arabe), Ed.1971, Rabat, p.51

(7) Voir feuille topographique Boumaln 1/100.000 X 469 Y 84. La mine a été redécouverte, après une prospection aérienne en 1950. L'accès se fait par une piste de 8 km débouchant sur la route qui relie Boumaln à Errachidia.

(8) Cet oued traverse le site minier, le nom de l'oued signifie rivière de la mine. La totalité de ses affluents débouchent dans l'oued Imidar qui se jette dans l'oued de Todgha à 30 km à l'Est. Il est fort probable que l'oued Imidar a porté le nom de Todgha à l'époque où la mine était active.



Carte n°1

ces oueds assurent malgré tout l'alimentation de la région en eau⁹.

On relève l'absence totale de végétation, mais la région était sans doute couverte de forêts et de vergers ; la tradition orale rapporte que la mine était entourée par des forêts de thuya¹⁰. Le boisage des galeries souterraines nous livre de temps en temps des morceaux de bois. La métallurgie constitue sans doute un des facteurs de cette désertification de la région.

Les premières études géologiques ont permis de définir le contexte géologique de la mine d'Imidar¹¹. Le gisement est localisé dans la partie Nord du massif précambrien du J.Saghro, formé par des sédiments et des roches éruptives des précambriens II et III. La minéralisation argentifère est encaissée dans les fractures des schistes et grès dont la majorité est orientée S.W.- N.E.; "les formations minéralisées apparaissent en plusieurs alignements à l'intérieur d'un périmètre couvrant plusieurs kilomètres carrés"¹².

Les travaux géologiques¹³ sur le site ont montré que l'argent est présent sous forme de sulfures d'argent en inclusion très fine dans la galène et que jusqu'à la nappe d'eau, il y avait probablement de l'argent pur (pour la plupart épuisé). Les teneurs en argent varient de quelques dizaines de grammes par tonne jusqu'à 5.500 g/t; la moyenne est d'environ 500 g/t.

L'étude du géologue Jacques Grappe a pu mettre en valeur l'ensemble des questions posées par l'exploitation du gisement du site minier¹⁴.

Dans le site d'Imidar, deux systèmes de formations conditionnent les minéralisations

- * un système de direction Est-Ouest ;
- * un système de direction Nord-Sud.

Les anciens travaux sont conditionnés par ces deux directions. Le réseau de fractures Est-Ouest, recoupé par des intersections de fractures Nord-Sud, constitue une condition favorable à l'enrichissement du gisement. D'après les remarques de J. Grappe, les gisements exploités par les anciens étaient couverts par un "chapeau de fer" associé fort probablement à des plaques d'argent natifs.

La mine d'Imidar est composée de trois zones principales : la carrière A , la borne 3 et la borne 8. La minéralisation de la carrière A se distingue par la présence de mercure. Les

(9) Il existe une nappe subaffleurante captive à l'aplomb des anciens travaux dans la carrière A. Cette nappe a été exploitée par les anciens.

(10) Le déboisement est un phénomène qu'on a relevé autour des centres miniers et métallurgiques du Maroc. Le bois a été utilisé massivement dans le soutènement des galeries souterraines, et comme combustible.

(11) M. Kryspin, Mravec et Prudil (1962) "Expertise du gisement argentifère d'Imitère". Tchécoslovaquie, Rapport B.R.P.M.

(12) S.Smeykal , Octobre 1977, Rapport B.R.P.M.

(13) Kryspin et autres , 1962, Rapport B.R.P.M.

(14) Jacques Grappe, L'ancien gisement d'argent d'Imitère , Lyon, 1976. La thèse de J. Grappe constitue pour nous une source capitale dans la reconstitution de l'activité minière et métallurgique d'Imidar.

anciens mineurs ont exploité une minéralisation à la fois marquée par le phénomène d'oxydation et de cémentation¹⁵ des zones riches en argent .

Les analyses avancées par J. Grappe nous fournissent des données de la composition minérale à l'échelle du corps minéralisé, dans chaque zone exploitée par les anciens¹⁶.

I - 2. VESTIGES ARCHEOLOGIQUES

Les anciens travaux s'étendent sur plusieurs kilomètres. Les photos aériennes (1985) ont révélé des vestiges sur un rayon de plusieurs kilomètres. La réalisation photographique a couvert 4740 hectares.

Le site actuel d'Imidar abrite des excavations, puits, galeries et chambres, notamment dans la carrière A, et constitue un véritable musée de l'exploitation minière d'autrefois (voir photo n°1).

Les haldes couvrent l'ensemble du site minier, et elles s'allongent vers l'Est, sur 30 km comme le montrent les photos aériennes. Le site est riche en matériel archéologique, il renferme des centaines de creusets, de meules, de scories, des verres et autre matériel. L'oued Akka n'Tashrakasht abrite une laverie d'une centaine de cuvettes qui servait dans les opérations de préparation du minerai destiné à la fusion.

Cette richesse en vestiges et l'analyse en laboratoire vont nous aider à comprendre plusieurs questions concernant cette région limitrophe de la province de Sijilmassa. Parallèlement, le matériel archéologique fournit des informations sur l'exploitation minière et métallurgique.

Les vestiges archéologiques d'Imidar reflètent une vie qui dépasse celle d'une mine comme on a l'habitude d'en voir : des ruines d'habitat, des fortifications sont visibles en plusieurs endroits, couvertes de céramique glaçurée, traduisant ainsi une vie aisée de la population. On y trouve également des centaines de creusets qui servaient à fabriquer de petites boulettes à titre élevé en argent destinées à l'atelier de frappe de monnaie. Enfin le site est couvert par des fragments de verre, ce qui prouve une ancienne activité dans la fabrication du verre. Le site reflète un effort considérable fourni par les populations d'autrefois, afin de produire l'argent destiné surtout à la frappe de la monnaie.

(15) Ce phénomène d'oxydation désigne l'opération de transformation des sulfures d'argent se trouvant dans la zone d'oxydation proche de la surface, en sulfate soluble. Cette transformation est due aux eaux météoriques riches en oxygène qui ont attaqué la zone de surface. La cémentation désigne la minéralisation se trouvant au-dessous de la surface hydrostatique.

(16) La connaissance de la composition des filons exploités par les anciens est fort utile dans la reconstitution du passé de l'activité minière et métallurgique et notamment dans les études numismatiques; en effet, le métal peut garder la mémoire de son minerai grâce aux éléments-traces.

Les premières remarques sur l'état des vestiges furent notées dans un rapport anonyme, rédigé en 1957, et qui nous a permis de reconstituer au moins la dernière étape de l'âge de l'activité d'Imidar¹⁷. Ce rapport fait état d'"une série d'excavations plus ou moins comblées, bordées par des amoncellements de déblais impressionnants (...) représentant plusieurs kilomètres de filons dépilés. La plus grande densité des travaux se situe dans la partie centre-Nord du champ filonien, là même où ce dernier atteint son maximum de largeur (1 km environ)"¹⁸.

a - Les haldes

Les haldes¹⁹ couvrent l'ensemble du site minier et elles s'étendent même à l'Est sur plusieurs kilomètres. Les anciens ont dépilé toutes les minéralisations liées à l'accident majeur qui se poursuit vers l'Est.

Dans la vallée de l'Akka El Ma'den, on distingue d'importantes haldes, à granulométrie très fine, constituant ainsi des haldes après lavage. L'analyse d'un échantillon a donné 580 g/t d'argent. Il semble d'après les premières informations fournies par les géologues que les anciens aient exploité une zone riche, couverte par un chapeau de fer. Ces haldes reflètent une longue activité minière et métallurgique.

Le site minier d'Imidar abrite plus d'un million de tonnes de haldes²⁰. Celles de la carrière A atteignent 408.000 tonnes. Dans cette partie, les anciens mineurs ont exploité les zones très riches en argent dont la teneur atteint 5 kg/t d'argent; la totalité de la minéralisation a été dépilée.

Afin de s'assurer d'une évaluation certaine, nous allons prendre dans nos calculs uniquement les chiffres les plus bas. Nous avançons alors la teneur de 500 g/t tout en sachant qu'elle ne correspond guère aux données de la minéralisation de la carrière A. En outre, si l'on ne tient pas compte des plaques d'argent natif qui caractérisaient la minéralisation d'Imidar, on aura le chiffre de 204 tonnes d'argent-métal extrait dans la seule carrière A. Mais la production réelle dépasse de loin le chiffre de 204 tonnes.

Les haldes de la borne 8 dépassent 40.000 tonnes, ce qui donne 20 tonnes environ d'argent-métal comme production. Pour la borne 3, le cubage des haldes est difficile : les haldes réparties sur les flancs d'une colline ont été attaquées par l'érosion.

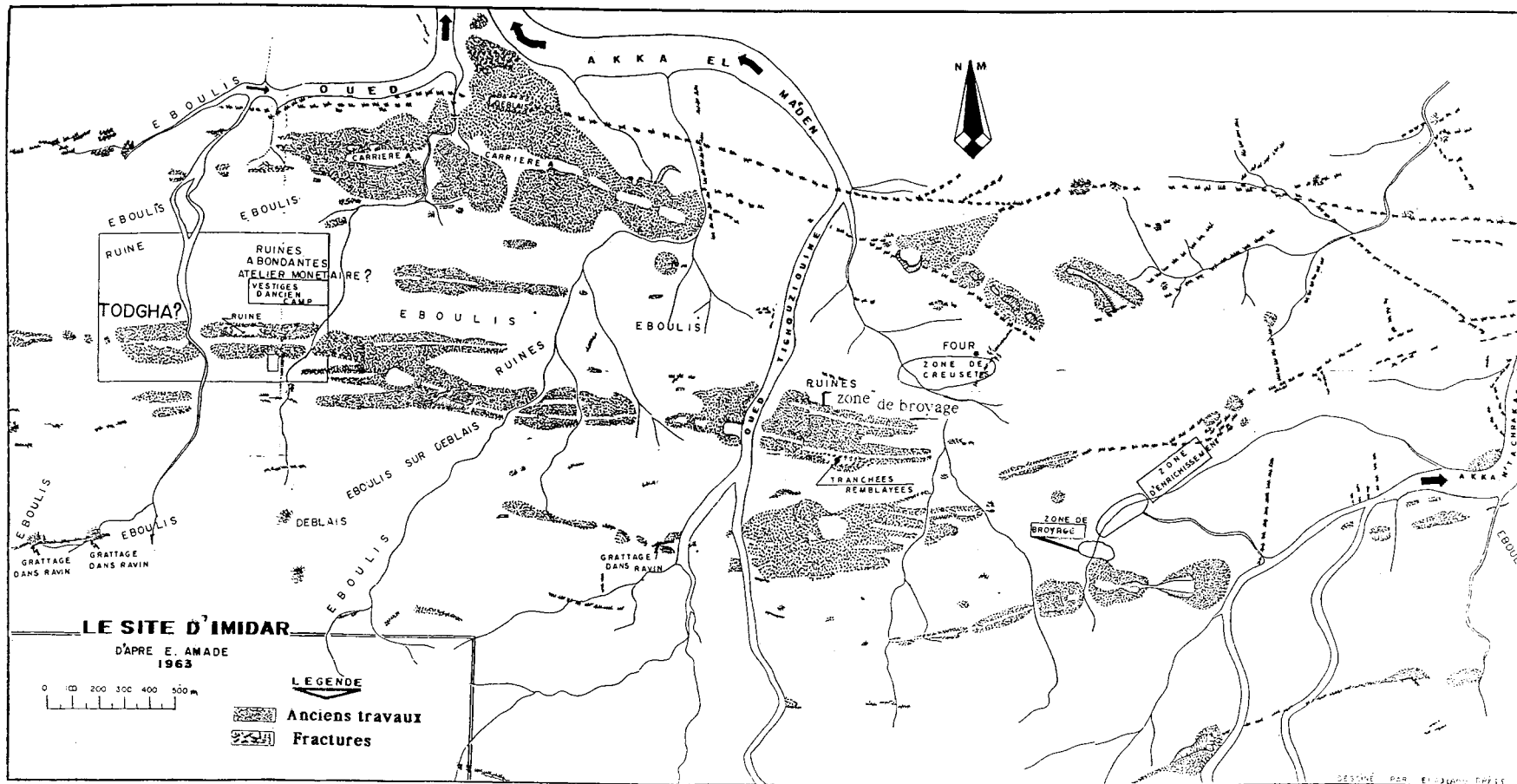
Pour un million de tonnes de haldes du site principal de la mine d'Imidar, et avec une teneur moyenne de 500 g/t d'argent, on aura une production de 500 tonnes d'argent-métal. La production principale en argent métal dans le site minier d'Imidar devait être comprise entre 500 tonnes et 1000 tonnes.

(17) Anonyme, sans date, *Rapport B.R.P.M.* On trouve les mêmes remarques dans un rapport de E. Amade (1963), *Rapport B.R.P.M.*

(18) Idem.

(19) Les haldes désignent les déblais considérés par les anciens mineurs comme stériles.

(20) Le chiffre de 1.000.000 de tonnes dénombre les seules haldes cubées dans le corps principal de la mine.



Carte n°2

b - Les excavations

Les excavations allongent les haldes dans une direction Est-Ouest, ces tranchées "s'étendent par individualités de 100 à 500 m; mais mises bout à bout, elles représentent plusieurs kilomètres de filons dépilés. La plus grande densité des travaux se situe dans la partie centre-Nord du champ filonien, là même où ce dernier atteint sa plus grande largeur²¹.

Ces travaux sont présentés sous plusieurs formes; pour la carrière A (voir le plan d'Imidar), les tranchées ont suivi les fractures ; les vallées des oueds de la mine n'ont pas échappé aux travaux des anciens. A 2 km au Sud-Ouest de la carrière A, on a relevé plusieurs grattages dans les ravins de l'oued, accompagnés par de nombreux éboulis; d'autres grattages ont été relevés au Sud de l'oued Tighouziouine (voir plan). Grappe dit que l'importance moyenne de ces ouvrages avoisine 20.000 m³. Les formes des tranchées varient selon la nature des terrains rencontrés. Elles se présentent allongées ou circulaires. Les excavations jalonnent le tracé des structures et reflètent les mêmes méthodes employées à 'Addana et Zgundar.

Pour la borne 8, les tranchées situées en bordure de l'oued N'Tashrakasht ont une orientation Est-Ouest. Elle se prolongent sur une longueur de 450 m. Les tranchées ont les mêmes tendances de filons, et on a pu distinguer six groupes d'Ouest en Est. Dans l'ensemble, les tranchées portent des ouvertures qui vont de quelques mètres à plus de 50 mètres de diamètre.

Les excavations de la borne 3 se situent dans la zone Nord-Est de la mine. Les anciens mineurs ont exploité un alignement filonien nettement affleurant. Les excavations ont suivi les fractures d'Ouest en Est.

Les vestiges de cette zone sont cernés au Sud-Est par les travaux de l'oued N'Tashrakasht et de la rive droite de l'oued Tighouziouine. Ils couvrent une superficie de 375 ha. Ils constituent, avec les travaux de l'oued N'Tashrakasht, la zone orientale de la mine d'Imidar.

Les excavations de la borne 3, comme celles de la borne 8, constituent un prolongement des travaux de la carrière A vers l'Est, en suivant l'accident majeur. Les tranchées intercalaires Nord-Sud ont joué le rôle de guidage dans l'extension des travaux vers le sud. Dans l'ensemble, les travaux anciens coïncident parfaitement avec la direction des fractures.

Les tranchées de la carrière A se trouvent au Sud-Ouest de l'oued Akka El Ma'den. Lors de la redécouverte de la mine, ces tranchées ont été entièrement remblayées, avec des tas de haldes qui enveloppent la carrière. Et comme nous le constatons sur le plan de 1957, seule la partie Ouest possédait de petites tranchées. L'importance des haldes indique la qualité des travaux souterrains.

(21) J. Grappe, *op. cit.* p.37

La carrière A se trouve au Nord du site minier, au coeur de l'accident majeur Est-Ouest. Les tranchées ont la même direction; elles se prolongent sur 660 m avec 40 m maximum de largeur. Lors du défilage des haldes, les géologues ont observé plusieurs seuils qui séparent les zones d'exploitations profondes; l'exploitation des haldes a permis de dégager ces tranchées jusqu'à 33 m de profondeur. Les sondages effectués dans la carrière révèlent une profondeur intéressante des vieux travaux de la carrière A (environ 70 m). Elle est parsemée de puits et de chambres; ce qui dénote l'importance exceptionnelle des travaux.

Cette zone représente la partie la plus riche en minerai d'argent. Elle rassemble toutes les conditions de formation des plaques d'argent natif; c'est sans doute pour cette raison que les anciens ont préféré creuser une carrière afin d'exploiter toute la minéralisation argentifère. La découverte des blocs stériles (les cloisonnements séparant les cheminées) dans les haldes montre une propension à travailler à ciel ouvert. Toutefois, la carrière A montre, avec ses vestiges archéologiques, ce qu'étaient les techniques de creusement des anciens mineurs.

Les zones hydrostatiques abritaient des minéralisations d'argent natif (minéralisation de cémentation). Le creusement de *Khattara* a pu dégager les zones en question; ce qui explique une exploitation profonde. L'existence des stots en schiste constituait un danger permanent d'effondrement; en parant à ce danger, les mineurs ont prouvé leurs connaissances techniques.

A Sud de la carrière A, d'autres travaux anciens se prolongent toujours dans la même direction Est-Ouest. Ils couvrent une superficie importante et constituent avec ceux de la carrière A, le corps principal de l'ancienne mine. Les excavations Sud se prolongent sur plus de 800 m de longueur et 200 m environ de largeur. Elles constituent de petits ensembles de tranchées liées à des filons de quartz et d'ankérite. Il semble que les anciens mineurs aient préféré accéder aux filons à partir des puits plutôt que des tranchées comme c'est le cas pour la carrière A.

c - Les puits

Il existe des puits dans l'ensemble du site minier. Ils sont bien illustrés dans la zone ouest de la mine, notamment dans le corps central (carrière A et la zone Sud). Ils se présentent en deux groupes :

* Les puits individuels, rattachés à des exploitations profondes, menaient vers des profondeurs importantes, comme le montre le puits de la borne 3 qui mesure 12 m, reliant la surface avec les galeries souterraines. Ces puits ont été creusés séparément afin d'éviter tout risque d'effondrement.

Le type le plus remarquable de ce genre de puits se trouve dans la zone Sud avec 7 puits individuels creusés dans une "shear zone". Cinq puits s'alignent sur une longueur de 27 m. L'intervalle entre un puits et un autre est de l'ordre de 2 m environ. Il faut savoir que le creusement de ces puits avait respecté l'orientation de la faille Est-Ouest.

Dans la borne 3, d'autres puits individuels sont liés à l'accident majeur E.W. Ils ont été creusés dans le conglomérat, à partir des fractures secondaires.

* Les puits regroupés sont plus répandus que le premier type en raison des fractures de la minéralisation. Ces puits couvrent l'ensemble du site minier, et sont souvent regroupés par trois afin d'exploiter un filon minéralisé. La puissance de la minéralisation et l'exploitation extensive justifiaient cette pratique.

La carrière A nous en livre de belles illustrations. Souvent, ces puits présentent des sections carrées avec des ouvertures qui vont jusqu'à 2 m. Contrairement au premier type, les puits groupés étaient creusés pour exploiter une minéralisation de surface.

d - Les ruines

Les ruines sont présentes dans l'ensemble du site minier. C'étaient probablement des habitations liées à l'activité minière. La concentration des ruines est remarquable dans la zone ouest d'Imidar où elles couvrent une superficie de 60 Ha. Il est fort probable que dans cette zone se trouvait la ville de Todgha. On peut distinguer plusieurs ensembles de ruines:

* l'ensemble principal, qui se trouve au Sud-Ouest de la carrière A, s'étend sur 60 ha. Il abritait probablement des maisons importantes. Cet ensemble est fortifié. Cinq groupes de ruines peuvent y être distingués :

- Deux groupes constituaient la zone la plus importante. Ils avaient un rôle dans la vie quotidienne de la ville. Les ruines sont orientées, vers le Nord-Est, c'est-à-dire vers la carrière A.

- Les ruines de la carrière A constituaient vraisemblablement un habitat pour les anciens mineurs. Elles se trouvent sur une colline qui donne sur la carrière A. Ce type de construction a été relevé dans l'ensemble de l'exploitation, occupant des sites stratégiques (les points les plus hauts de la zone).

- Les ruines du Sud-Ouest peuvent être considérées comme un prolongement du grand ensemble. Elles se situent sur la rive droite de l'oued et sont alignées du Sud vers le Nord sur 60 m de longueur. Les ruines les plus proches de l'ensemble principal ont une forme circulaire de 10 m de diamètre. Elles constituaient un habitat fortifié.

- Les ruines du Centre-Sud, ont les mêmes caractères que celles de la carrière A, et se localisent en marge des anciens travaux.

Dans l'ensemble de la rive gauche de l'oued Tighouziouine, les ruines se trouvent à 90 m environ de l'oued, au Nord-Ouest d'un ensemble d'exploitation très important. Elles sont liées aux travaux de la borne 8.

* L'ensemble de l'Est est localisé sur la rive droite de l'oued Tighouziouine à 90 m environ. Il constitue des ruines importantes, comme il a été mentionné sur le plan d'Imidar de 1957. Cet ensemble est lié d'une part aux exploitations minières qui se trouvent au Sud, couvrant 2,6 Hectares, et d'autre part, à la zone des meules.

e - Les scories

Les scories se trouvent dans l'ensemble principal d'habitat, c'est-à-dire là où l'activité métallurgique se pratiquait, à l'Ouest de la mine et notamment à l'intérieur de ce qui pouvait être la ville de Todgha. On peut distinguer quatre zones de scories :

1°) L'amas principal, au Sud-Ouest du bloc d'ensemble; c'est dans cette zone qu'on fondait le minerai. Le site se trouve sur le versant d'une colline exposée aux vents très forts qui balaient la dépression du flanc Nord du J. Saghro.

2°) Des scories ont été relevées, mais cette fois à l'intérieur de l'habitat, dans l'ensemble principal; cependant elles ne présentent point l'importance du premier amas.

3°) Des scories ont été localisées au Sud des vestiges d'importance. Mais ces amas de scories de l'ensemble principal sont fort probablement liés aux activités artisanales de l'ancienne ville. Peut-être, s'agissait-il du travail des bijoux en argent.

La pratique de la métallurgie à l'intérieur de l'habitat révèle l'importance des opérations métallurgiques comme la fabrication des bijoux et la frappe monétaire²².

Cette hypothèse trouve sa place dans le contexte général de l'activité de la mine d'Imidar et de la distribution des rôles *in situ* comme le reflètent les vestiges archéologiques.

4°) Le dernier amas se trouve au Sud d'une série de vestiges de construction liés à l'exploitation du Sud-Ouest de la mine. Il constitue le prolongement de la pratique de la métallurgie vers le Sud et représente peut-être une période d'expansion de la production d'argent.

Le plan de la mine de 1957 nous livre avant tout la carte des rôles joués par différentes zones de la mine. Et si l'extraction du minerai a été localisée là où il y avait une minéralisation, les vestiges archéologiques retrouvés révèlent une complémentarité des rôles de l'ancien site minier.

f - Les zones de broyage

Le site minier est couvert de meules en granit. Certaines à peine ébauchées n'ont jamais été utilisées (voir photos n°2 et 3).

(22) Cette hypothèse est tout à fait plausible : l'analyse d'une scorie a révélé 17,5 % de plomb et 198 g/t d'argent. Ce résidu est le produit d'un alliage entre l'argent et le plomb. Un tel pourcentage de plomb ne pouvait être le produit du minerai d'Imidar, puisque tout simplement la mine est argentifère. Pour rendre l'argent-métal plus maniable, les anciens métallurgistes procédaient à un alliage argent / plomb.

Une meule de 100 kg et 50 cm de diamètre porte un seul trou de 8 cm de diamètre, effectué à l'axe de la meule. Une autre meule est percée d'un trou central, à encoches cruciformes permettant de la mettre en rotation à l'aide d'un bras de levier. Ce type de meule fournit des informations sur la manière dont les anciens broyaient le minerai. La meule en question pèse également plus de 100 kg. Elle ne porte pas de traces de travaux. Sans doute les deux meules ont-elles été stockées en vue d'une utilisation ultérieure.

Le site d'Imidar est couvert de centaines de ces meules. Les premiers rapports des géologues évoquent de grosses meules "d'un diamètre dépassant 1 m et pouvant peser une demi-tonne destinée au broyage du minerai"²³. La mine abrite des meules de toutes dimensions. La taille de chacune reflète avant tout, l'objectif de l'opération et l'effort humain fourni pour les tourner; le type des meules de Zgundar de 2 m de diamètre est inexistant à Imidar. On y trouve par contre plusieurs fragments de meules qui témoignent d'un long usage. Ils sont totalement polis.

La mine renferme une zone de broyage près des ruines importantes situées à 90 m à l'Est de l'Oued Tighouziouine. C'était la zone d'où l'on ramenait tout le minerai extrait pour procéder au broyage. La zone est couverte par des débris de meules et des meules entières dont le diamètre est de 0,50 m à 1m; certaines sont usées par le frottement. La partie basse de la meule a souvent une face qui retient le minerai au moment de la rotation grâce à des entailles creusées sur cette surface.

La zone de broyage abrite aussi des mortiers en pierre dure présentant des entailles pour les doigts (voir photo n° 4). Ces outils ont été utilisés dans une opération liée à la zone des creusets à 140 m environ au Nord-Est de la zone de broyage.

Une autre zone de broyage se trouve au Sud-Ouest de la zone d'enrichissement près de l'oued n'Tashrakasht. Elle couvre une superficie de 200 m². Cela confirme notre idée sur l'existence de plusieurs zones de broyage dont la première est située dans le corps principal de la mine. Puis au fur et à mesure que l'exploitation s'étendait à l'Est, d'autres zones de broyage étaient aménagées.

g - La zone des creusets

La zone des creusets se trouve sur une butte entre la borne 3 et la borne 8 et à 140 m au Nord-Est de la zone de broyage. C'était en fait une zone où l'on fabriquait de petites boulettes en argent destinées à la frappe de monnaie. La zone est couverte de débris de creusets. Et si le site minier en est couvert jusqu'à nos jours, la zone en question est marquée par ses caractères métallurgiques (four, débris, os brûlé). C'était le lieu où l'on fabriquait les creusets pour l'affinage de l'argent afin d'obtenir un métal à titre élevé. La poudre d'argent est placée dans l'étalon et à une température de cuisson élevée, le plomb se sépare de l'argent.

(23) E. Amade, *Rapport B.R.P.M.* (Mars 1963)

La forme des creusets (voir photo n° 5) se présente comme des plaques de 25 x 25 cm, d'une épaisseur de 1 cm entourées par une rigole. Les trous de chaque creuset étaient effectués grâce à un outil identique. On obtenait donc des boulettes d'un diamètre d'un centimètre d'épaisseur respectivement.

La même zone abrite des fours destinés à recevoir les creusets. Parallèlement, ces fours ont été utilisés dans des opérations pour obtenir la poudre d'os, nécessaire à la fabrication des creusets. Cette zone est couverte par des traces d'os brûlé.

Le creuset est un mélange argilo-organique composé en partie de phosphate de calcium sous forme de cendre d'os. Cette coupelle est destinée à fondre du minerai argentifère. Le plomb se liquéfie et s'oxyde peu à peu pour abandonner l'argent. Le creuset peut absorber le litharge fondant vers 880°C. La teinte noire du creuset indique la diffusion de gaz carbonné dans la masse; ce qui indique la porosité de la pâte remplie par des matières organiques au moment de la coulée²⁴.

Ces informations de laboratoire confirment les informations des textes sur les méthodes d'affinage d'argent. Dans son traité monétaire, Al Hakīm Abū al-Ḥasan (XIV Siècle) donne la composition des creusets appelés par l'auteur *Kawjal*. Le creuset se compose selon lui, d'un tiers de matière organique. Le traité parle de poudre d'os brûlé²⁵, description confirmée par les trouvailles d'Imidar. L'argile forme les deux tiers restants des matériaux. Al-Ḥakīm Abū al-Ḥasan affirme que le creuset *Kawjal* sert à séparer les impuretés du plomb de l'argent.

h - La zone d'enrichissement

Elle se trouve dans la vallée de l'Akka n'Tashrakasht. E. Amade²⁶ évoque dans son rapport le vestige d'une ancienne "séguia" jalonnée par un stock de haldes entraînées par l'oued et alluvionnées au fond de la vallée. "Après le passage du trax, on remarquait des zones circulaires sombres, de couleur plus grise que celles du sol alentour. Le déblaiement à la pelle d'un de ces points permet de mettre au jour une cuvette taillée dans le sol et maçonnée, dont le contenu excessivement fin, atteignait une teneur en argent supérieure à 1 kilogramme/tonne"²⁷.

La zone d'enrichissement d'Imidar est composée de cent cuvettes d'un diamètre de 1 à 2 m et d'une profondeur de 0,5 à 1 m. Cette laverie se situe dans une vallée. L'aire des

(24) Des analyses ont été effectuées sur des creusets d'Imidar au Centre de recherche interdisciplinaire d'archéologie analytique-Université de Bordeaux III, 1985.

(25) Al-Ḥakīm Abū al-Ḥasan "*Ad-dawḥa al-mushtabika fi-ḥawabū dār as-sikka*" Ed.1986 par H.Mu'nis, voir page 50. Hamdūn Al-Juznā'i dans son traité sur l'atelier monétaire de Marrakech à la fin du XVI siècle précise qu'il est préférable de choisir l'os du mouton dans la fabrication des creusets destinés à affiner l'argent. Voir Al Juznā'i, *Al-Asḍāf al munfadda fī ilm'Ṣināat ad-dinār wal fiḍḍa*, Ghazwan, 1988, Ed . Ben Romdan et Algafsi.

(26) E. Amade, *Rapport B.R.P.M* (Mai 1961).

(27) J. Grappe, *op. cit.*, pp.51-52.

cuvettes est inclinée vers le Nord, Nord-Ouest. Une séguia alimentait la laverie. L'eau devait être assez forte pour entraîner le stérile léger. Ces cuvettes sont groupées par deux, pour permettre une récupération totale du minerai riche en argent. Le minerai était étalé en couches peu épaisses sur l'aire inclinée et soumis à l'action du courant d'eau; les cuvettes servaient de pièges pour le minerai. Le nombre de cuvettes et la superficie de la laverie montrent l'importance de la production d'argent. Il est fort probable que la mine abritait plusieurs zones d'enrichissement.

i - Les fours

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, la métallurgie était pratiquée dans la partie Ouest du site minier. Le minerai broyé était transporté de la zone Est à la zone Ouest pour le lavage et le trait. Mais avec l'extension de l'exploitation, la zone des fours se décala vers l'Est. En effet, non loin de la zone d'enrichissement, se trouvent des scories et du charbon de bois, mais aucune trace de four.

Une deuxième zone qui se trouve sur la rive gauche de l'oued Akka El Ma'den peut abriter des fours, puisque l'amas des scories et les traces de charbon confirment l'existence des fonderies dans ce lieu. Les déblais qui couvrent les lieux en cachent certainement quelques autres.

Mais on a pu découvrir (mission 1985) les traces d'un four près de la zone des creusets. C'est un four rectangulaire d'un mètre environ de diamètre formé par des pierres sous forme de plaquettes de 20 cm, d'où l'on a pu dégager environ 50 cm de paroi. Le lieu est couvert d'os brûlé, et de terre noire, traces des matières organiques (charbon, os...). Il s'agissait peut-être d'un lieu où on fondait de l'argent dans des creusets afin d'obtenir les boulettes d'argent pur.

I - 2.2 LES TRAVAUX SOUTERRAINS.

Il s'agit des puits, galeries et chambres. Le site abrite plusieurs puits communiquant avec des galeries en profondeur. La carrière A livre une belle illustration des techniques de creusement des anciens.

a - Puits et descenderies

Les puits et les descenderies suivaient l'ensemble des fractures et des failles du site. La carrière A nous fournit un véritable musée de puits reflétant les méthodes employées dans les travaux de dépilage des zones riches en argent. Des puits sous forme de cheminées sont

souvent groupés. Dans la carrière A, ils sont plus nombreux sur la paroi Nord que sur celle du Sud. Toutefois, ces puits communiquent avec des galeries souterraines.

La technique de creusement des puits était conditionnée à la fois par les fractures et par la volonté des mineurs de rendre l'exploitation plus facile et de parfaite sécurité. Ce puits de 12m de la borne 3 Ouest mène à des galeries souterraines reliées entre elles par des descenderies irrégulières. Cela nous donne le schéma d'une exploitation à étage dont le puits assure la communication avec l'étage supérieur et la surface; la descenderie joue le rôle du puits à l'intérieur des étages miniers.

Les puits d'Imidar portent des entailles pratiquées dans les parements afin de faciliter la descente des mineurs au fond. Et si les anciens ont pratiqué le creusement dans la paroi Nord de la carrière, c'est parce que les roches sont solides et le risque d'effondrement peu probable.

Les anciens mineurs creusaient toujours leurs puits dans les zones stériles, formant ainsi des stots dont les teneurs en argent ne dépassent guère 30 g/t d'argent. Ainsi la minéralisation en filon se présente en colonnes séparées entre elles par des colonnes stériles.

b - Galeries et chambres

Dans la carrière A, les chambres sont bien visibles après le déblayage de la carrière. Elles sont encastrées dans les puits, formant plusieurs chambres en étages; ce qui nécessite l'utilisation de la technique des stots et des piliers pour le soutènement.

Les galeries de la carrière A sont formées à partir de 20 m environ de profondeur; elles sont séparées par des colonnes de stériles qui servaient en même temps de piliers. A l'intérieur de la galerie même, on a creusé des puits et des descenderies qui mènent vers d'autres galeries. Le creusement de ces vieux travaux n'a pas été le fruit du hasard. La coupe de la carrière A montre une belle illustration des méthodes de creusement.

Les galeries et chambres ont servi à Imidar à la fois à exploiter les filons minéralisés et à organiser les travaux souterrains. C'était un réseau de véritables avenues, dans la zone Est de la carrière. Les vestiges archéologiques livrent des restes de chambres et de galeries impressionnants. Les travaux ont été effectués comme suit : les puits-cheminées s'arrêtent à quelques mètres de la surface; pour déboucher sur deux galeries de direction E.W (même orientation que celle de l'accident majeur du site). Ces deux galeries mènent à leur tour vers d'autres puits et descenderies, notamment en direction Nord-Sud. Les chambres reliées par des galeries sont encore visibles dans cette carrière.

Dans la carrière A, des galeries communiquent entre elles sur la paroi Sud et débouchent sur un puits prolongé dans la stratification.

c - La Khattara

Les travaux souterrains d'Imidar ont atteint des profondeurs importantes. Cependant, le niveau hydrostatique est proche de la surface dans la zone des travaux de la carrière A. On imagine le problème posé par la nappe aux anciens mineurs. Mais le contexte historique et géographique de la région nous montre leur parfaite maîtrise dans l'utilisation des eaux souterraines. L'exemple des *Khattaras* de Skoura ne laisse aucun doute sur la pratique de cette technique de la part des populations du Maroc présaharien notamment dans les zones privées de réseaux hydrographiques. Le site d'Imidar possède lui aussi une *Khattara*, liée à la zone où la nappe phréatique est très élevée. Il s'agit d'une *Khattara* construite au Nord de la carrière A. Les anciens procédaient à la construction d'une *Khattara* pour évacuer les eaux souterraines vers l'oued Akka El Maaden afin de régler le problème d'exhaure. Cette *Khattara* est formée de plusieurs puits reliant ainsi la carrière A à l'oued qui se trouve à 100 m au nord. La galerie est inclinée vers l'oued, ce qui avait permis de résoudre le problème de la nappe dans la carrière A, et explique comment les anciens ont exploité toutes les portions riches de la zone de cimentation.

La galerie qui servait à l'évacuation des eaux de la carrière A est dallée; une couche argileuse fine recouvre la sole et témoigne d'un épuisement de la nappe qui serait descendue plus profondément.

L'utilisation de cette technique dans les mines a permis de descendre à des profondeurs de 70 m. Notons enfin que les méthodes d'évacuation des eaux souterraines sont différentes entre Imidar et Zgundar. Si les mineurs du premier site ont profité des avantages des *Khattaras* très répandues dans la région²⁸, les mineurs du second ont privilégié les norias²⁹; une *Khattara* dans ce site n'était pas réalisable.

I - 2.3 LES METHODES D'EXPLOITATION ET DE TRAITEMENT

Le style des travaux varie selon la nature des terrains rencontrés. Les travaux de la carrière A livrent des informations précises sur les connaissances des anciens.

La nature des terrains dans la carrière A les avait obligés à suivre une exploitation en pilier. Les bornes 3 et 8 présentent un autre style; il s'agit de méthodes de défilage à partir de tranchées franches, avec des ouvertures qui vont de 1 à 2 m de large, de 5 à 15 m de long et de 1 à 5 m de profondeur.

(28) Voir feuille topographique 1/250.000, Goulmima. Les toponymes montrent que la technique des *Khattaras* a été pratiquée sur une échelle très large, mais l'exemple le plus célèbre est celui de Skoura ou Sud-Ouest d'Imidar.

(29) Les norias ont été utilisées également dans la mine de Jbel Aouam (argent) où les mineurs ont dépassé 200 m de profondeur. Cf: B. Rosenberger, "Autour d'une grande mine d'argent du Moyen Age marocain, le Jbel Aouam", *Hesperis-Tamuda*, vol. 1966, pp.15-78.

Un autre style est livré par les travaux de la borne 3 où l'exploitation se faisait à partir de puits individualisés, avec des profondeurs de 12 m.

L'ensemble du site minier fournit des informations sur les méthodes et les techniques employées. Les mineurs suivaient le minerai sous forme de plaquettes d'argent natif visibles en surface dans le chapeau de fer. Cela correspond à la première étape de l'exploitation de la mine. Puis on suivait la minéralisation argentifère encaissée dans les fractures. L'utilisation d'une *Khattara*, de galeries, le travail en étage, le recoupement des travaux souterrains par un accès de la surface, montrent le niveau des connaissances techniques.

La minéralisation a été suivie en longeant les fractures; on descendait en creusant le puits en même temps que l'on extrayait les minerais piégés dans les fractures. Une fois que la fracture Est-Ouest était recoupée par d'autres Sud-Nord, on creusait à la base de chaque puits une grande chambre qui servait à plusieurs sortes de travaux souterrains. Parallèlement, les mineurs ont suivi la minéralisation à la surface. Ils n'ont pas hésité à procéder à une exploitation à ciel ouvert, soit en tranchée, soit en carrière. Une belle carrière a été localisée sur la rive gauche de l'oued Tighouziouine; elle est ouverte vers l'oued, et couvre une superficie de 800 m².

Les mineurs accédaient aux travaux souterrains grâce à des entailles effectuées dans les parements. Mais vu l'extension des travaux souterrains, le soutènement en bois était inévitable; cette technique a été fortement pratiquée dans les grandes mines du Maroc : Jbel Aouam, Zgundar Tazalaght... A Imidar on trouve des morceaux de bois très abîmés. Le bois de soutènement devait provenir de la forêt de thuya.

Après avoir dépilé les roches minéralisées, on stockait le minerai à la surface près des puits d'accès. La première opération de traitement consistait en tri de minerai. La découverte de deux tas de haldes près de la carrière A confirme l'existence de cette opération. Le minerai pauvre est composé de schistes verts, tandis que celui qui est riche consiste en schistes noirs. Le tas riche est stocké près de l'oued Akka El Ma'den, l'autre était jeté au Sud de la carrière.

La deuxième opération de traitement était celle du broyage, dont l'aire la plus importante se trouvait à l'Est de l'oued Tighouziouine. Les meules de 500 kg nécessitaient certainement une force supérieure à celle de l'homme; elles étaient mues par des mulets ou des ânes. Par contre on pense que les meules de 0,50 m de diamètre étaient actionnées en demi-rotation, grâce à un mouvement de va-et-vient effectué par deux personnes l'une opposée à l'autre.

Le minerai broyé était stocké, peut-être dans des constructions fortifiées comme le montrent les vestiges situés au Nord de la zone de broyage. Les zones de broyage et de stockage se trouvaient vraisemblablement près des oueds du site minier.

La troisième opération se déroulait dans la zone d'enrichissement avec les 100 cuvettes. Le dernier stockage "abandonné" par les anciens mineurs dans la zone des cuvettes a permis d'évaluer la récupération des minerais à l'époque au moins de la dernière étape de

l'âge d'Imidar. Le dosage du minerai en question a donné 1 kg/t d'argent. Les premières analyses des haldes ont permis de découvrir des paillettes et des filonnets d'argent natif. Le rapport anonyme affirme que F. Tortochaux a prélevé un échantillon à blende et "Fatimite", qui a donné 11 kg/t d'argent.

La quatrième opération était la plus importante. Le minerai broyé et lavé subissait un deuxième broyage grâce à de petites meules et à des mortiers en pierre dont nous avons parlé. La poudre d'argent obtenue était versée dans les creusets afin de récupérer le métal sous forme de boulettes ou de lingots. Rappelons que l'activité principale d'Imidar était la production de l'argent destinée à la frappe monétaire.

II - LA QUESTION DE TODGHA

Les vestiges archéologiques montrent que la mine d'Imidar a une grande importance historique. Les anciens mineurs ont exploité toute la zone minéralisée, ce dont témoignent les haldes. Le volume d'un million de tonnes laisse supposer que les mineurs sont descendus à des profondeurs considérables (70 m environ dans la carrière A). Les travaux importants se concentrent dans la zone de la carrière A, zone principale de l'exploitation. Les travaux dans cette carrière présentent les premiers gestes des anciens mineurs. Le site minier tel qu'il se présente sur le plan de 1957, reflète sans doute la mine dans sa dernière étape. Elle s'étend sur plusieurs kilomètres à l'Est comme au Sud. Le site minier reconnu en 1985 recouvre une superficie de 4 km² environ.

L'ancienne ville d'Imidar (Todgha ?) était liée avant tout aux travaux de la carrière A. Les ruines de l'habitat s'étendent sur 60 hectares. Le lien entre l'existence de l'ensemble principal de l'habitat et les travaux miniers est évident. Cette vieille ville abritait toutes sortes d'activités. Les vestiges archéologiques montrent la diversité des fonctions de l'ancienne cité. On pense même qu'au début de l'exploitation, la zone de broyage et d'enrichissement se trouvait dans cette partie avant d'être transférée dans la partie Est. La zone ouest avait gardé, malgré l'extension du site minier, son autorité sur l'ensemble de la mine par le nombre de ses habitats, les zones de métallurgie et peut-être son atelier de frappe de monnaie et son quartier artisanal.

L'ensemble principal qui nous supposons être l'ancienne ville de Todgha est couvert par la céramique glaçurée. Un tel matériel reflète une vie aisée; une fabrication locale de céramique glaçurée n'est pas exclue.

Un autre élément traduit bien la richesse de la cité; il s'agit de centaines de fragments de verre trouvés à l'intérieur de l'ensemble principal. S'agissait-il d'une fabrication locale?³⁰.

(30) Une étude au laboratoire du verre d'Imidar peut fournir des informations importantes sur sa fabrication au Maroc. Ce produit avait joué un rôle dans les échanges commerciaux entre le Maroc et d'autres pays, notamment avec l'Afrique soudanaise.

Ces données laissent penser que la métallurgie, la frappe de monnaie et l'activité artisanale étaient pratiquées essentiellement dans la partie ouest de la mine, là où les vestiges de construction sont concentrés, ce qui reflète l'importance de l'occupation de l'espace dans la mine d'Imidar: ainsi il s'agit non seulement d'une mine argentifère mais également d'une ville importante; ce qui incite à penser à l'ancienne ville de Todgha. Une telle production minière, métallurgique et artisanale ne peut être possible sans une population nombreuse et active réunie dans une grande agglomération. Toutes les données nous mènent vers la ville de Todgha qui a joué un rôle important dans l'histoire du Maroc. Selon Ibn Khurdadbah (IXe siècle) cette mine était sous domination Kharijite sofrite, c'est-à-dire celle des Midrassides de Sijilmassa. Cette information a été confirmée plus tard par Al-Bakrī (XI^e siècle) lorsqu'il a parlé d'al-Yasū' (790-823) qui percevait le quint sur les mines de Dra³¹. Mais les informations d'Al-Bakrī sur Targha ou Todgha doivent être vérifiées. L'auteur ne mentionne guère la mine. Cependant lorsqu'il évoque Sijilmassa, il note qu'avec sa prospérité, la ville de Targha (Todgha ?) disparut. Le contexte historique de la province de Sijilmassa et la frappe de monnaie à Todgha montrent que la ville n'a pas disparu; au contraire, elle était prospère à la fin du VIII^e et au IX^e siècles. Enfin Al-Bakrī précise que Targha se trouve à deux jours de Sijilmassa³². L'actuel "Todgha" est à plus de deux jours (à 140 kms à vol d'oiseau de Sijilmassa). La route décrite par Al-Bakrī entre Sijilmassa et Ouarzazate devait passer près d'Imidar, mais l'auteur ne cite pas de mine d'argent.

A partir du Xe siècle, la ville et sa mine perdent leur importance. Mais il est probable que la mine était encore en production à l'époque almoravide et almohade, sans plus atteindre son niveau des VIII^e-IX^e siècles.

Selon les textes et les vestiges archéologiques, on peut placer l'activité minière et métallurgique de l'actuel site d'Imidar entre le VIII^e et le Xe siècles. La découverte de trois pièces de monnaies - deux *dirhams* Idrissides et un *fals* en cuivre-confirme l'activité de la mine à la fin du VIII^e siècle. Plusieurs pièces de monnaies ont été frappées à Todgha; la première est abasside et porte la date de 164 H/781; le même atelier a fourni deux pièces idrissides, une de 172 H/788, la deuxième frappée en 174 H/790. Enfin trois pièces frappées à Todgha au nom de Khalaf Ibn Al Mada sont datées de 175, 176 et 177 H/ 791 792 793³³.

Ces pièces de monnaies sont significatives. De 172 à 174 / 788 à 790, Todgha devait être idrisside. Puis elle passa sous autorité kharijite à partir de 176 / 798. Al-Yasū' est devenu Emir de Sijilmassa à partir de 175/790 et commença à prélever le quint sur les mines de Dra, ce qui explique la frappe de monnaie à Todgha au nom des Kharijites à partir de 176/791 au nom de Khalaf Ibn Al-Madā.

(31) Al-Bakrī, *op. cit.*, p.150.

(32) Si la ville de Tagha ne se trouve pas dans la région d'Alnif située à peu près à deux jours de Sijilmassa, il faut la chercher près de Fezzou (2 jours de distance au Sud-Sud-Ouest de Sijilmassa) où une localité portant encore le nom de Tagha se trouve à trois Km environ au Sud-Ouest de la palmeraie de Fezzou sur la route Sijilmassa-Zagura.

(33) voir S. G Colin, " Monnaies de la période Idrisside", *Hesperis* 1936 vol. pp.113-125. H. La Voix, *Catalogue des monnaies musulmanes de la bibliothèque nationale* (1891),Paris.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la disparition de la ville de Todgha à partir du X^{ème} siècle.

a - Le Maroc est entré dans une nouvelle ère d'échanges commerciaux avec l'Afrique noire. L'abandon de la route Egypte-Ghana à la fin du IX^e siècle avait donné à la route Sijilmassa-Ghana par Aoudaghost, une nouvelle dimension. Plusieurs circuits économiques devaient changer ou devenir moins importants.

L'axe Sijilmassa-Aoudaghost avait activé toutes les transactions commerciales et artisanales des régions traversées. Parmi les points stratégiques de cette route se trouvait Tamdoult, et sa mine d'argent (Addana). L'apparition de cette ville à partir du IX^e siècle sous domination idrisside peut expliquer le déclin partiel de Todgha. Les textes évoquent davantage Tamdoult et sa mine d'argent. Ainsi Todgha n'est plus la seule mine d'argent de la région. De plus, les caravanes qui traversaient Tamdoult pouvaient s'approvisionner sur place.

b - A partir du X^e siècle, les travaux miniers s'avancèrent vers l'Est, comme le montrent les photos aériennes. La dispersion des travaux miniers et métallurgiques à l'intérieur du flanc nord du Jbel Saghro peut expliquer la baisse de la productivité de la mine d'Imidar. L'ancienne cité perdit petit à petit son importance.

c - La cause de la disparition de la ville de "Todgha" peut être l'arsenic. Les anciens habitants de la ville ont exploité la nappe phréatique affleurant dans la carrière A. L'utilisation d'une *Khattara* a abouti au drainage d'une eau à forte teneur en arsenic vers l'oued Akka El Ma'den qui traverse l'ensemble principal d'habitat de 60 hectares³⁴. L'utilisation de l'eau contenant de l'arsenic peut avoir provoqué la mort lente de l'ensemble de la cité.

Les vestiges archéologiques fournissent des informations précieuses sur l'histoire économique, minière et technique de cette région de l'ancienne province de Sijilmassa. Ils reflètent également l'histoire des Kharijites qui dominèrent la mine.

Le site d'Imidar peut fournir d'autres informations, grâce à des fouilles archéologiques systématiques et à des études en laboratoire par les méthodes de l'analyse physique et chimique.

El Moussaoui EL AJLAOUI
Faculté des Lettres de Aïn Choq
Université Hassan II
CASABLANCA

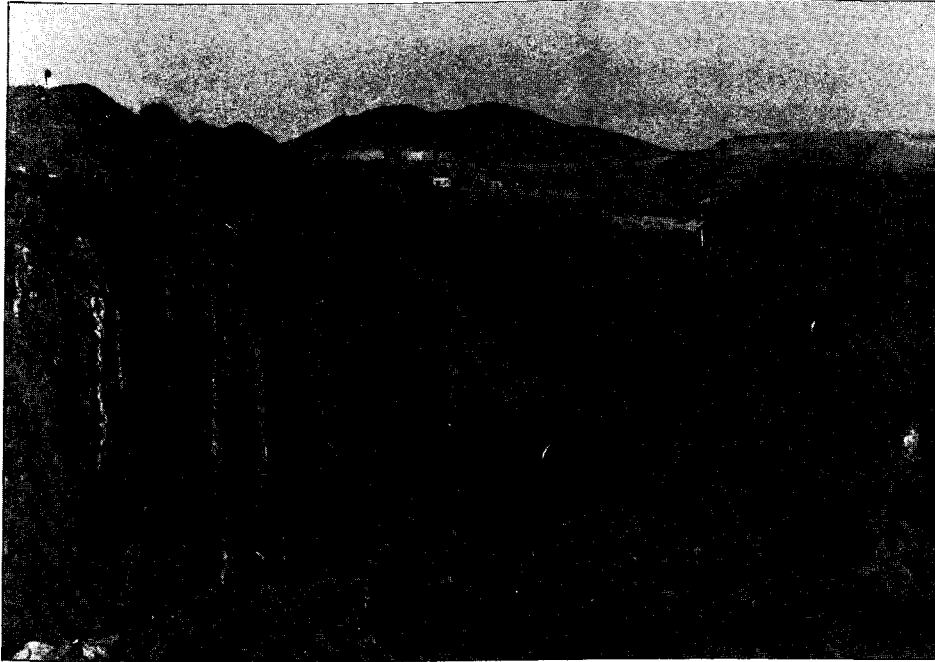
(34) Cette époque correspond à l'exploitation de la zone de la cémentation de la carrière A. De nos jours encore, l'eau de la nappe d'Imidar contient une forte teneur d'arsenic.

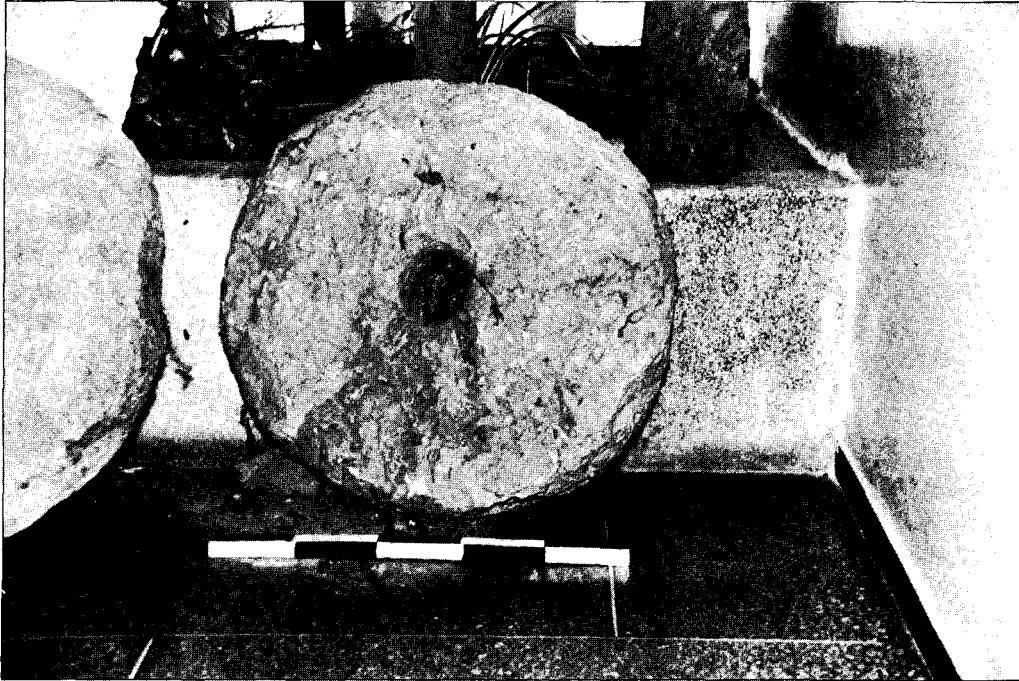
ملخص

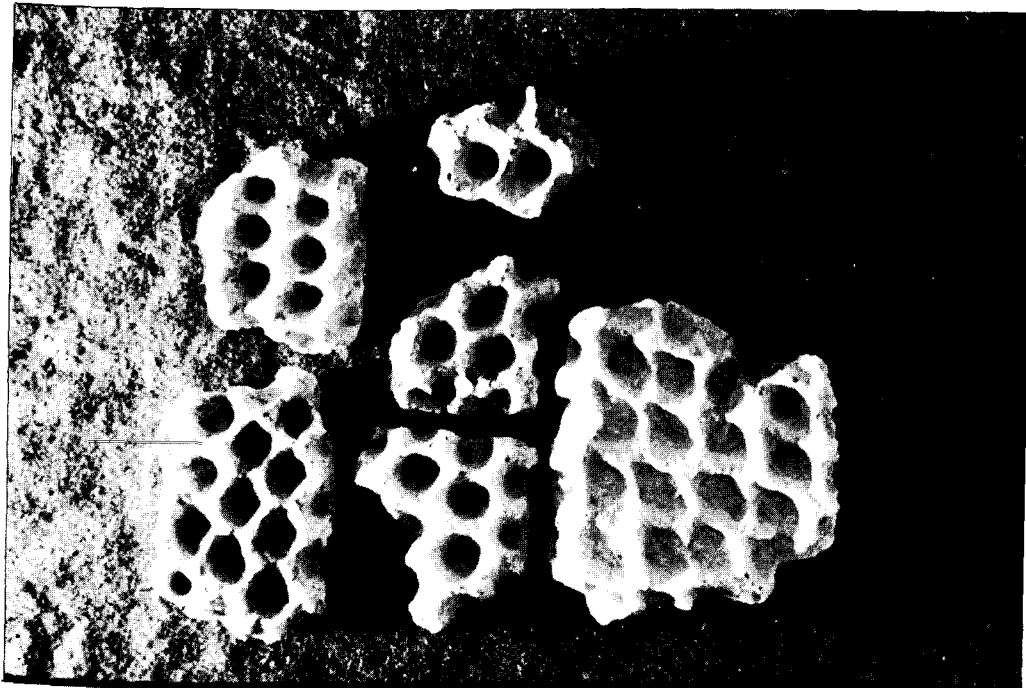
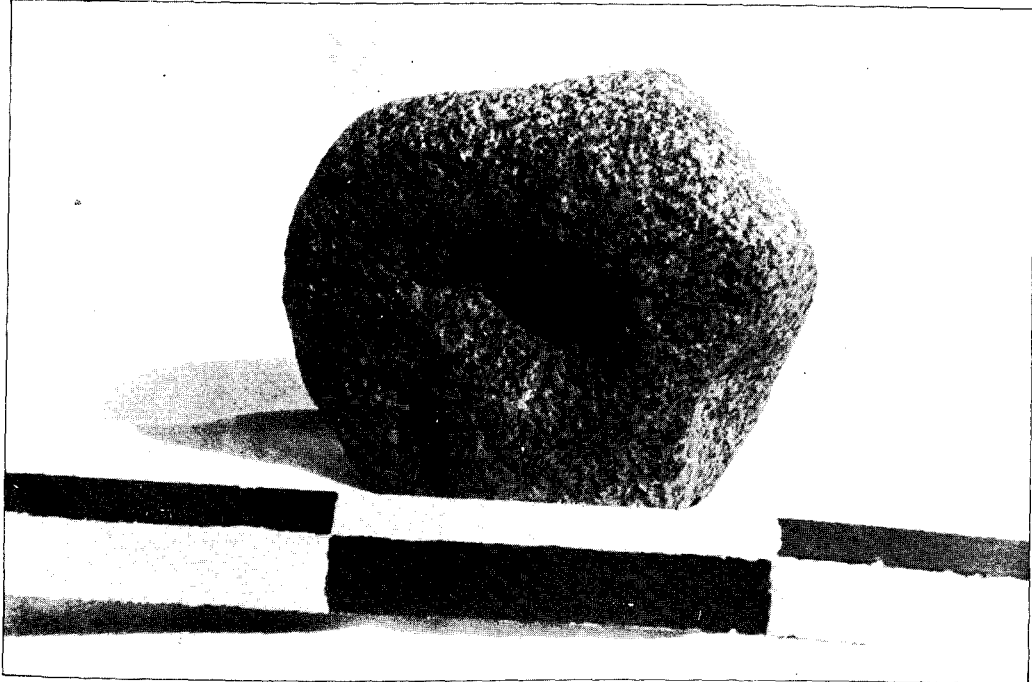
تحدثت النصوص العربية القديمة عن مدينة تدغة التي اقترنت شهرتها ما بين القرن الثاني والرابع الهجري بمنجمها لإنتاج الفضة وتبعتها لإمارة الخوارج الصفرية.

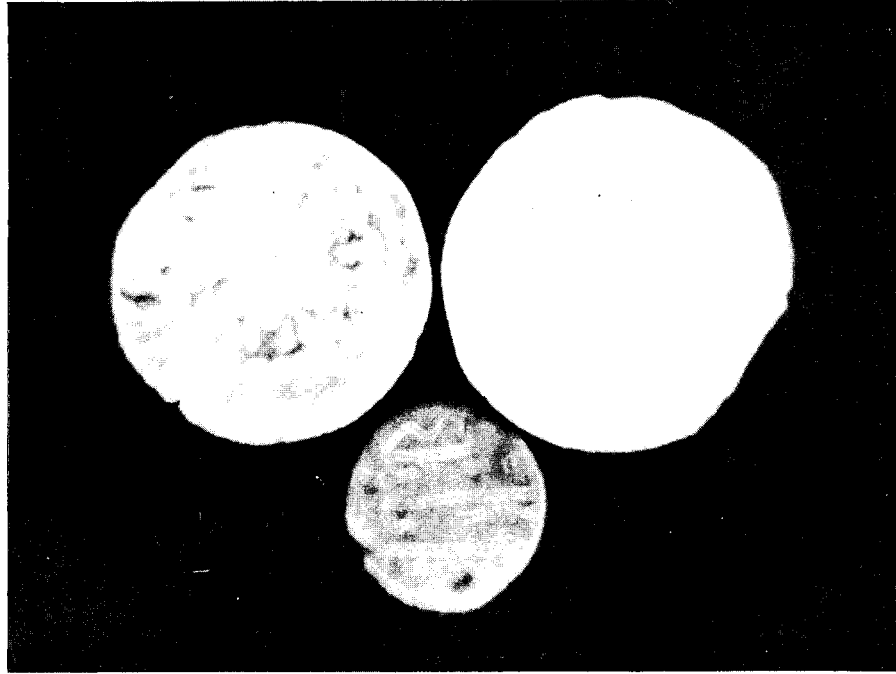
إن المخلفات الأثرية لمنجم ايمضر لإنتاج الفضة، تظهر أن هذا الموقع كانت له أهمية كبيرة في التاريخ المنجمي والتعديني والنقدي بالمغرب (آبار، غرفة باطنية، دهاليز، أشكورية، مغاسل للركازات المعدنية، أفران، كواجل، أترية معدنية...). وتوجد بمنجم ايمضر أيضا بقايا بنايات قديمة تغطي مساحة 60 هكتارا، كما عثر على ثلاث قطع نقدية تعود إلى العهد الإدريسي.

إن مطابقة المعلومات النصية حول تدغة مع المخلفات الأثرية لمنجم ايمضر، بالإضافة إلى المعلومات المستقاة من النقود المسكوكة بتدغة في القرن الثاني الهجري/الثامن الميلادي، والتحليلات المختبرية لبعض البقايا الفخارية، تسمح لنا بتقديم فرضية مفادها أن موقع ايمضر هو المنجم الذي تحدث عنه ابن خرداذبه والمسعودي وغيرهما من المؤرخين العرب، وأن نواة مدينة تدغة تطابق الموقع الحالي الذي يوجد إلى الجنوب من المركز الرئيسي للاستغلالية والذي يغطي مساحة 60 هكتارا.









LE SAVOIR ET LA PRATIQUE AGRONOMIQUES
A SEVILLE AU XI^e SIECLE¹

Julia Maria CARABAZA BRAVO

L'agriculture, dans des époques pas très lointaines, était l'axe sociologique, économique et politique de l'Etat. Comme exemple, rappelons la sentence de la littérature perse qui dit: "Il n'y a pas de royaume sans hommes, ni d'hommes sans richesse, ni de richesse sans labourage, ni de labourage sans justice"².

Conséquemment, les différentes civilisations dans le monde se sont efforcées de promouvoir de multiples études autour de l'agriculture, dans le but d'obtenir de bons rendements et, bien sûr, une meilleure richesse. Les fruits de telles études ont été les divers traités agronomiques écrits au long des siècles, parmi lesquels on peut remarquer (étant donné que nos recherches s'arrêtent à l'époque médiévale) les écrits en grec, en latin et en arabe. Des auteurs comme Démocrite, Anaxagore, Cassianus Bassus, Caton, Varron, Virgile, Columelle, Pline l'Ancien, Palladius, Ibn Wahshiyya, Ibn Wāfid, Ibn Ḥajjāj, Ibn Baṣṣāl, Abū l-Khayr, Ibn al-'Awwām, Ibn Luyūn et d'autres sont familiers à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont approché l'agriculture du monde ancien et médiéval.

Dans ce travail, nous nous sommes donné comme objet d'étude un des exemples les plus florissants de l'histoire de l'agriculture connu jusqu'à nos jours : il s'agit de l'école agronomique andalouse", et dans celle-ci du rôle joué par les agronomes sévillans du XI^e siècle. L'intérêt que ce siècle comporte est manifeste : c'est alors qu'on écrit la plus grande partie des ouvrages agricoles hispano-arabes conservés jusqu'à aujourd'hui. Ainsi, dans le siècle des Royaumes de Taïfas, les agronomes tolédans Ibn Wāfid et Ibn Baṣṣāl rédigent,

(1) Cet article est la version revue d'une communication présentée au cours de la 8^{ème} session de l'Université Euro-Arabe Itinérante (Ghardaïa, du 2 au 10 mai 1992).

(2) Cf: E. Garcia Gomez, "Traducciones alfonsies de agricultura arabe", *Boletín de la Real Academia de la Historia* CLXXXI, Cahier III (Sept. 1984), p. 388.

respectivement, le *Majmū' fi l-filāḥa*³ 'et le *Kitāb al-Qasd wa-l-bayān*⁴; les sévillans Ibn Ḥajjāj et Abū l-Khayr composent, aussi, respectivement, *al-Muqni' fi l-filāḥa*⁵ et le *Kitāb al-filāḥa*⁶ et, à la limite du XIIe siècle, le grenadin at-Tignarī écrit son *Kitāb zuhrat al-bustān wa-nuzhat al-adhhān*⁷. L'intérêt exprimé pour le XIe siècle réside aussi dans l'influence que les ouvrages agricoles mentionnés exercent jusqu'au XIVe siècle et, fondamentalement, dans la grande encyclopédie géoponique de l'agronome sévillan des XII-XIIIe siècles Ibn al-'Awwām.

Revenons au sujet précis de notre travail, c'est-à-dire, les agronomes sévillans Ibn Ḥajjāj et Abu l-Khayr, et passons à l'analyse des faibles données qui nous sont parvenues sur leurs vies, et sur ce qui se rapporte à leurs ouvrages. Commençons notre analyse avec le premier d'entre eux, étant donné son antériorité chronologique.

Ibn Ḥajjāj, dont on ignore la date de naissance comme celle de sa mort, était membre de l'une des familles aristocratiques les plus connues de Séville, les Banū Ḥajjāj, qui appartenaient au lignage arabe des Lakhm. En même temps, il était descendant éloigné de la royauté visigothe, grâce au mariage de l'un de ses ancêtres avec la fille de l'avant-dernier roi visigoth, Witiza⁸. Malgré son illustre rang social, seules deux sources biographiques arabes nous parlent de sa personne: Ibn Bassām⁹ et Ibn Sa'īd al-Maghribī¹⁰, qui mettent en relief ses grandes qualités comme poète et prosateur, en même temps Ibn Bassām l'appelle *wazīr* et *Khaṭīb*. Pour autant, aucune des sources ne fait allusion à ses préoccupations agronomiques. Mais celles-ci sont pleinement avérées, surtout grâce à Ibn al-'Awwām.

Si les données sur la vie d'Ibn Ḥajjāj nous sont pratiquement inconnues, ce n'est pas le cas pour le titre de son ouvrage agronomique et pour la date où il fut écrit, parce que son compatriote Ibn al-'Awwām donne des références explicites sur ces questions: dans son traité, il mentionne plusieurs fois le livre *al-Muqni'* du *shaykh, faqīh et imām* Ibn Ḥajjāj et rapporte que ce livre a été élaboré dans l'année 466/1073-4¹¹.

(3) J. M. Carabaza, *Aḥmad b. Muḥammad b. Ḥajjāj al-Ishbīlī : al-Muqni' fi l-filāḥa* *Introducción, estudio y traducción, con glosario*, Granada 1988, pp.179-282; Ibn Ḥajjāj, *Al-Muqni' fi l-filāḥa* (éd. S.Jirar et J. Abu Safiyya), Amman, 1982, pp. 6-84.

(4) Ibn Baṣṣal, *Libro de agricultura* (éd. et trad. J.M.Millas Vallicrosa et M. 'Aziman), Tetuan, 1955.

(5) Cf: J. M. Carabaza, *Aḥmad*, pp. 283-329; Ibn Ḥajjāj *Al-Muqni'*, pp.85-124.

(6) Abū l-Khayr, *Kitāb al-filāḥa Tratado de agricultura* (introd., éd., trad. et index par J. M. Carabaza), Madrid, 1991.

(7) Ce traité agricole est en train d'être édité et traduit par E. Garcia Sanchez, de l'Ecole des Etudes Arabes de Grenade (CSIC).

(8) On peut trouver plusieurs données sur la généalogie d'Ibn Ḥajjāj dans J.M. Carabaza, "La familia de los Banu Ḥajjāj (siglos II-VII/VIII-XIII)", *Estudios Onomástico-Biográficos de al-Andalus* V (1992), 39-55.

(9) Ibn Bassām, *Adh-Dhakhīra fi maḥāsin ahl al-jazīra* (éd. I. 'Abbas), Bayrut, 1979, I, p. 25 et III, p. 238, note 1.

(10) Ibn Sa'īd al-Maghribī, *Al-Mughrib fi ḥula l-Maghrib* (éd. S. Dayf), al-Qahira, 1978, 3ème éd., I, p. 256, numéro 179.

(11) Ibn Al-'Awwām, *Libro de agricultura* (éd. et trad. J.A. Banqueri; étude prélim. et notes de J. E. Hernandez et E. Garcia), Madrid, 1988 (éd. Fac-similé de 1802), I, p. 2, 8, 53, 175 et 406.

Cet ouvrage du XI^e siècle ne fut édité qu'en 1982, année où les professeurs de Jordanie Salah Jirar et Yasir Abu Safiyya l'ont publié sous le titre de *al-Muqni' fi l-filāha*¹². Selon ces éditeurs, le volume total de l'ouvrage publié (pages 5 à 124) appartenait à Ibn Ḥajjāj. Mais nous avons démontré quelques années plus tard¹³ que seules les pages 85 à 124 de cette édition appartiennent véritablement à cet agronome sévillan. Dans ces pages on prend les seuls *excerpta* dont on a connaissance à ce jour. Le contenu est le suivant :

- Sept chapitres consacrés à l'olivier (pp. 85-98), dans lesquels il est parlé des terres qui sont propices ou bien de celles qui sont mauvaises pour cet arbre, de l'air approprié, de l'engrais nécessaire, des méthodes de plantation, des soins qui conviennent aux plants, et du temps propice pour les planter.

- Onze chapitres relatifs à la vigne (pp. 98-109), dans lesquels il est parlé primordialement de la taille que doit subir cette culture, et aussi des branches qui doivent être sélectionnées pour être plantées, des soins des vignes dans leurs premières années d'existence, des déchaussemements convenables, de la pose des marcottes, des produits que l'on peut ou non planter dans les vignobles, de l'émondage précis et de l'engrais qui convient.

- Un chapitre concernant le figuier (p.110), dans lequel il est expliqué quand, où et comment on doit planter cet arbre.

- Dans les pages 110 à 112 de l'édition de 'Amman, on trouve un chapitre relatif aux arbres qui se greffent entre eux mais, comme nous l'avons indiqué dans un autre travail¹⁴, ce chapitre n'appartient pas à l'ouvrage d'Ibn Ḥajjāj ; il s'agit d'une interpolation du texte agronomique d'Abū l-Khayr.

- Vingt-deux chapitres consacrés aux plantes potagères (pp.112-120), dans lesquels sont mentionnés les lieux et les moments où on doit mettre l'engrais qui convient et faire les arrosages nécessaires. Ensuite on décrit l'ensemencement des choux, laitues, poireaux, radis, navets, bettes, chicorées, carottes, ails, oignons, arroches, épinards, pourpiers, blettes, citrouilles, aubergines, artichauts et cresson alénois. Parmi ces plantes s'intercalent quelque-unes qui ne sont pas considérées comme des plantes potagères : rues, coriandres, fenouil et canne à sucre.

- Trois chapitres relatifs aux plantes odorantes ou aromates (pp.120-22) comme le myrte, le rosier et le jasmin, auxquelles sont jointes celles qui possèdent un bulbe (iris, nénuphar, narcisse...) et d'autres qui possèdent une semence (giroflée, citronnelle, menthe, basilic...). De la majeure partie de ces plantes, il est expliqué quand il faut les semer, quand elles fleurissent, le mode de les disposer et la terre qui leur convient.

(12) La traduction espagnole de cette édition jordanienne de *al-Muqni'* confirme une partie de notre Thèse Doctorale. Voyez *supra*, note 2.

(13) J. M. Carabaza, *Aḥmad*, pp.114-175; ----, "La edición jordana de *al-Muqni'* de Ibn Ḥajjāj. Problemas en torno a su autoría", *Al-Qantara* XI, 1 (1990), 71-81.

(14) Abū l-Khayr, *Kitāb al-Filāha*, pp. 171-73 (édit.)/308-9 (trad.).

- En dernier lieu, les chercheurs jordaniens apportent des "appendices" (pp.122-24), sans grand ordre interne, dans lesquels ils notent les derniers mots de tous les manuscrits qu'ils utilisent dans leur édition. A travers ces mots, on peut connaître les dates des diverses copies et également la liste des auteurs qu'Ibn Ḥajjāj, mentionne dans son ouvrage "parmi les anciens, Yūniyūs, Bārūn, Qatīyūs, Dīquantūs, Sārabtiyūs, Bīrdūn, Ibn Ma'ālūs, Dīmūqraṭīs, Kasīnūs, Qarūratiqūs, Lārūz, Sūdiyūs, Qustūs, Sādihamūs, Tasmanūs, Sīdā'ūs, Anūliyūs, Sūlūn, Manhāris, Margūtīs Marsāl, Ānūn et Barūraqtūs". Au total, vingt-trois auteurs. A ceux-ci on ajoute plus tard ar-Rāzi, Ishāq ibn Sulaymān, Thābit ibn Qurra, Abū Ḥanīfa ad-Dinawāri et le nom de l'auteur lui-même c'est-à-dire, Aḥmad ibn Muḥammad ibn Ḥajjāj,"¹⁵.

Malgré la longue liste des agronomes que le géoponicien sévillan dit utiliser, on ne mentionne de manière explicite dans les *excerpta* conservés que les auteurs suivants Yūniyūs, Dīmūqraṭīs, Qustūs, Sūlūn, Qarūratiqūs, Kasīnūs, Margūtīs (appelé aussi Mar'ūtīs), Nasmānūs (dans la liste finale : Tasmānūs), Abū l-Qāsim ibn Ḥamdīn (non cité dans cette liste finale d'auteurs, et peut-être une addition postérieure), Abū Muḥammad ibn Muslim ibn Qutayba¹⁶, et Sīdāgūs (dans la liste finale : Sīdā'ūs). Avec eux apparaissent d'autres sources qu'Ibn Ḥajjāj, laisse dans l'anonymat ("quelques-uns", "d'autres", "les tolédans" dit-il) et Kitāb Kalīla wa-Dimna.

Il n'y a pas de doute que la source principale d'Ibn Ḥajjāj, est Yūniyūs, auteur que le géoponicien sévillan mentionne plus de cinquante fois. Pour autant, Ibn Ḥajjāj suit fondamentalement la tradition agronomique gréco-byzantine car, comme il a déjà été démontré et confirmé¹⁷, Yūniyūs est une déformation du nom Vindanio (ou Vindanionio), correspondant à l'agronome des IV-Ve siècles Vindanius Anatolius de Bérytos ou Beyrouth. La *Synagoge georgikon epitedeumatōn* de cet auteur, avec les *Georgica* de son contemporain Didymos d'Alexandrie, constitue la base d'un autre ouvrage postérieur : *Peri georgias eklogai* de l'agronome du VIe siècle Cassianus Bassus le Scolastique (Kasīnūs, dans les agronomes andalous). En même temps, ce dernier traité est devenu la source primordiale d'une compilation byzantine du Xe siècle, les *Geoponica*, élaborée par ordre de l'empereur byzantin Constantin VII Porphyrogénète¹⁸.

(15) Comparer cette liste avec celle qu'Ibn al-'Awwām rapporte selon le livre d'Ibn Ḥajjāj, A part les différentes graphies mentionnées par celui-là, le nom de l'auteur sévillan du XIe siècle ne figure pas dans la liste, ce qu'indique nettement son addition postérieure. Ibn al-'Awwām, *Libro de agricultura*, I, p. 8.

(16) Comme l'affirme B. Attié, la *nisba* ad-Dinawāri qui apparaît dans la liste finale d'auteurs déjà vue appartient, sans doute, à Ibn Qutayba, même si elle fut attribuée à Abū Ḥanīfa par le copiste de *al-Muqni'*. Voyez B. Attié, "Ibn Ḥajjāj, était-il polyglotte ?" *Al-Qantara* I (1980), p.250 ; Idem, "La bibliographie de al-Muqni' de Ibn Ḥajjāj," *Hesperis-Tamuda* XIX (1981), pp. 49-50.

(17) Cf : B. Attié, "L'origine d'Al-Falaha ar-rumiya et du Pseudo-Qustus", *Hesperis-Tamuda* XIII (1972), p. 155 note 29 et p. 177 ; Idem, "Ibn Ḥajjāj, était-il polyglotte ?", p. 248 ; Idem, "La bibliographie", p. 56 ; R. H. Rodgers, "Yuniyus o Columela en la Espana medieval ?", *Al-Andalus* XLIII (1978), 163-172 ; M. Ullmann, *Die Natur-und Geheimwissenschaften im Islam* dans *Handbuch der Orientalistik* Erg. VI, 2, Leiden, 1972, pp. 429-33.

(18) *Geoponica sive Cassiani Bassi Scholastici de re rustica eclogae* (éd. H. Beckh), Lipsiae, 1895.

Cependant si l'on confronte les passages qui commencent par le nom de Yūniyūs qu'apporte Ibn Ḥajjāj avec leurs correspondants en *Geoponica*¹⁹, on peut observer que notre agronome andalous a beaucoup utilisé l'ouvrage d'Anatolius en ce qui concerne l'olivier et la vigne (exception faite de la taille de celle-ci, thème dans lequel, comme il l'affirme, il suit les opinions des tolédans); mais il l'utilise semble-t-il, dans une moindre mesure en ce qui concerne les plantes potagères et aromates²⁰. Dans cette partie, les citations moins fréquentes de Yūniyūs trouvent un petit écho dans le *Geoponica* (c'est à peine si les phrases initiales de chaque chapitre apparaissent dans cet ouvrage du Xe siècle). Pour cela nous pouvons penser que, ou bien Ibn Ḥajjāj suit les conseils d'un autre ouvrage agronomique inconnu jusqu'à aujourd'hui²¹, ou bien qu'il se base sur un exemplaire du traité d'Anatolius plus ample que celui conservé dans les *Geoponica*.

Jusqu'à présent, nous préférons la seconde hypothèse parce que, d'après la confrontation que nous avons réalisée, on observe la très faible concordance littéraire entre les *Geoponica* et le traité d'Ibn Ḥajjāj, étant donné que celui-ci développe avec une plus grande amplitude toutes les questions énoncées. En outre, c'est le texte même des *Geoponica* qui assure que cet ouvrage consiste en extraits d'auteurs antérieurs²². Donc, il se pourrait que les citations complètes de Yūniyūs procèdent, dans cet exemplaire plus ample d'Anatolius, d'une traduction arabe antérieure à l'incorporation de la *Synagoge* au *Geoponica* du Xe siècle. De la même façon, il est probable (même si l'on n'en a aucune certitude et si les graphies altérées ne nous aident guère à une identification exacte) que les citations de Sūlūn, Qarūratīqūs, Margūtīs, Nasmānūs et Sidāgūs se trouvent dans l'exemplaire plus ample d'Anatolius, vu qu'on ne les trouve pas dans les *Geoponica*.

Comme nous l'avons vu, Ibn Ḥajjāj est dans une grande mesure débiteur de l'agronomie gréco-byzantine, et ce qui vient de corroborer cette affirmation, c'est le fait que, parmi les auteurs anciens cités, les figures de Qustūs et Dimūqrātīs sont les plus nommées après Yūniyūs; Qustūs est cité en six occasions et Dimūqrātīs en quatre.

(19) Nous tenons à remercier le prof. M. J. Meana qui nous a permis l'utilisation d'une première traduction espagnole des *Geoponica*.

(20) Cfr. *Geoponica*, IX,4, 8 et Ibn Ḥajjāj, *Al-Muqni'*, p.85 ; *Geop.*, IX, 4, 5-7 et *Muqni'*, pp. 85-6; *Geop.*, IX, 3, 2-3 et IX, 19, 10, 12 et *Muqni'*, p. 87 ; *Geop.*, IX, 3, 1 ; IX, 11, 3 ; IX, 5, 4-5 ; IX, 5, 8 et IX, 11 et *Muqni'*, pp. 88-9 ; *Geop.*, IX, 11, 1, 3 et 10 ; IX, 3 et IX, 6, 6 et *Muqni'*, p.90 ; *Geop.*, X, 86, 3 et *Muqni'*, p.91 ; *Geop.*, IX, 5, 1-2, 4-5, 7 et 9-11 ; IX, 11 10 et IX, 9, 12 et *Muqni'*, pp.92-3 ; *Geop.*, IX, 15, 1-2 ; IX, 9, 3-4 et 12 et *Muqni'*, p.94 ; *Geop.*, IX, 15, 1-2 et *Muqni'* p.95 ; *Geop.*, IX, 4, 1-2 ; IX, 5, 2 et IX, 6, 2 et *Muqni'*, p. 96 ; *Geop.*, IX, 11, 4-5 et IX, 7 et *Muqni'*, p. 97 ; *Geop.*, IX, 5, 7 ; IX, 11, 3 et V, 23, 1-4 et *Muqni'*, pp. 98-9 ; *Geop.*, V, 23, 5 et *Muqni'*, p.100 ; *Geop.*, V, 25 et IV, 3, 8-9 et *Muqni'*, p.107 ; *Geop.*, V, 11 ; XII, 17, 18-21 ; IV, 1, 1-2 et 15 ; V, 29 et V, 26, 1-6 et 9 et *Muqni'*, pp.108-9 ; *Geop.*, XII, 2,2 et XII, 4,1 et *Muqni'*, p.112 ; *Geop.*, XII, 7, 4 ; XII, 17, 1 et XII, 29, 1 et *Muqni'*, pp.113-4 ; *Geop.*, XII, 15, 1 et *Muqni'*, p.115 ; *Geop.*, XII, 25, 1 et XII, 30, 1 et *Muqni'*, p.116 ; *Geop.*, XII, 31, 3 et *Muqni'*, p.118 ; *Geop.*, XII, 39, 1 et 3 et *Muqni'*, p.120.

(21) Cet ouvrage serait le même que celui sur lequel se base l'auteur anonyme des X-XI^e siècles. Voyez *Kitāb fī Tartīb awqāt al-ghirāsa wa-l-maghrūsāt. Un tratado agrícola andalusi anonimo* (éd., trad. et étude avec un glossaire de A. C. Lopez y Lopez), Granada, 1990, pp. 37-39.

(22) *Geoponica*, IX, 11, 2.

Par rapport au premier d'entre eux, même s'il fut confondu par plusieurs investigateurs avec Cassianus Bassus²³, nous savons qu'il est l'auteur du *Kitāb al-Filāḥa ar-rūmiyya*. Cet ouvrage, élaboré au VIII^e siècle, et duquel est parue une édition au Caire le siècle passé sous le titre de *Kitāb al-Filāḥa al-yūnāniyya*²⁴, n'est autre (comme l'a bien montré B. Attié²⁵ qu'un calque du *Peri georgias eklogai* de Cassianus Bassus, calque basé sur une traduction arabe antérieure, plus une série de commentaires, gloses et critiques rédigés directement en arabe. B. Attié ajoute que le nom de Qustūs cache le véritable auteur du *K.al-Filāḥa ar-rūmiyya*, appelé 'Alī b. Muhammad b. Sa'd. Mais il n'offre aucune référence qui confirme cette affirmation. D'un autre côté, il n'y a aucun doute que les agronomes andalous font une nette différence entre Qustūs et Kasinūs (Cassianus), et la confrontation des textes certifie que ces agronomes hispano-arabes, quand ils citent Qustūs, utilisent directement le *K.al-Filāḥa ar-rūmiyya* ou, ce qui est la même chose, le *K.al-Filāḥa al-yūnāniyya*²⁶.

En ce qui concerne Dimūqraṭīs, l'opinion prévaut que ce nom correspond à l'agronome grec Bolos Démocrite de Mendes qui vécut vers 200 a.c., et non au célèbre philosophe Démocrite d'Abdère²⁷. Parmi ses ouvrages, figure un *Georgikon* dont l'original grec est perdu. Cependant, le texte de la traduction arabe se trouve dans les manuscrits 2802 et 2806 de la Bibliothèque Nationale de Paris; si bien qu'il existe, comme le note B. Attié²⁸, de grandes difficultés et des confusions dans les traductions et les citations postérieures de cet auteur grec²⁹.

(23) G. Sarton, *Introduction to the History of Science*, Baltimore, 1927, I, pp. 452-3 ; F. Sezgin, *Geschichte des Arabischen Schrifttums*, Leiden, 1971, IV, pp. 317-8 ; M. Ullmann, *Die Natur*, pp. 433-36.

(24) Qustūs B. Lūqā ar-Rūmī, *Kitāb al-Filāḥa al-yūnāniyya* (tarjamat Shirjis b. Hiliyā ar-Rūmī), al-Qāhira, 1293/1876.

(25) B. Attié, "L'origine", pp.141-2 et 165-81 ; ----, "La bibliographie", pp. 57-8.

(26) Voyez, par exemple, Qustūs, *Fil. yunāniyya*, chap. 2, p. 100 et *Muqni'*, p. 86 ; *Fil. yunāniyya*, chap. 7, p. 102 et *Muqni'*, p. 94, et *Fil. yunāniyya*, chap. 38, p. 84 et *Muqni'*, p. 110.

(27) T. Fahd, "Matériaux pour l'histoire de l'agriculture en Irak : Al-Filāḥa n-nabātiyya", *Handbuch der Orientalistik I Abt.*, VI Band, 6 Abschn., Tl. 1, Leiden/Köln, 1977, pp. 368-9 ; E. Meyer, *Geschichte der Botanik*, Königsberg, 1965 (réimp. 1854-7), III, p. 252 ; G. Sarton, *Introduction*, I, p. 89 ; F. Sezgin, *GAS*, IV, pp. 310-12 ; M. Ullmann, *Die Natur*, pp. 428-9.

(28) B. Attié, "Les manuscrits agricoles arabes de la Bibliothèque Nationale de Paris", *Hesperis-Tamuda X* (1969), pp. 244-47.

(29) A. M. Cabo est en train d'élaborer l'édition et la traduction de l'ouvrage de Démocrite. On pourra voir quelques données sur ce sujet dans A. M. Cabo, "Democrito, Compendio del Libro de Agricultura", *Boletín de la Asociación Española de Orientalistas XXIX* (1993), 131-140 et "La figura de Democrito en los tratados agrícolas hispanoárabes", *Ciencias de la Naturaleza en al-Andalus. Textos y Estudios III* (sous presse).

Ainsi Ibn Ḥajjāj se montre comme un érudit et un grand connaisseur des sources agronomiques classiques, et son apport personnel est digne d'être pris en considération. En plus de vingt occasions, cet auteur intervient dans son ouvrage, tantôt en résumant les enseignements d'agronomes anciens, tantôt en comparant ceux-ci avec ses propres opinions, ou en signalant ses expériences et leurs conséquences, en terres sévillanes de l'Aljarafe³⁰. Aussi, avons-nous en Ibn Ḥajjāj un bon exemple de théorie et de pratique agronomiques réunies, et parfaitement liées, dans un seul ouvrage d'agriculture.

Examinons à présent ce qui concerne le second agronome sévillan qui, de même que le précédent, écrivit son traité agricole au XIe siècle : Abū l-Khayr.

Si les sources biographiques arabes parlent à peine d'Ibn Ḥajjāj, aucune ne cite Abū l-Khayr. Pour surmonter cet obstacle, on doit recourir aux paroles qu'Ibn al-'Awwām consacre à cet auteur et à son ouvrage. Quant aux occasions où Ibn al-'Awwām se réfère à la personne d'Abū l-Khayr, nous voyons qu'il avait une grande admiration pour ses connaissances, vu qu'il le nomme plusieurs fois comme *shaykh* et *ḥakīm*³¹. De même, si on analyse les multiples citations qu'Ibn al-'Awwām fait de l'ouvrage d'Abū l-Khayr, on en déduit qu'il possédait d'amples connaissances de botanique, en plus de ses connaissances agricoles.

Ce dernier aspect se voit pleinement confirmé par le surnom *ash-Shajjari* ("le botaniste"), cité au commencement de son traité agricole³². Au même endroit, est confirmée la provenance d'Abū l-Khayr: "*Kitāb al-Filāḥa li-Abī l-Khayr ash-Shajjari-al-Ishbīlī*"³³ (c'est-à-dire, "Livre de l'agriculture du botaniste sévillan Abū l-Khayr"). L'appartenance de cet auteur à Séville est indiquée une fois de plus dans son propre traité agricole, quand il dit "*wa-hakadha yusna'u 'inda-na bi-ishbīliya*"³⁴ ("c'est comme cela qu'on fait chez nous à Séville").

Le plus probable est qu'Abū l-Khayr réalisa ses expériences agronomiques dans l'Aljarafe, mais il n'y a pas de preuve explicite dans son ouvrage qu'il en a été ainsi. Il est beaucoup plus probable qu'il travailla dans le jardin botanique construit sous l'ordre d'al-Mu'tamid (roi 'abbadi de Séville depuis 461/1069 jusqu'à 484/1091), étant donné que dans son *Kitāb al-Filāḥa* il assure avoir vu plusieurs espèces d'arbres très âgés "dans le jardin potager du roi de notre contrée" "*fī ḥā'it as-sultān bi-bilādina*"³⁵. Ainsi, nous pouvons situer cet agronome dans la seconde moitié du XIe siècle, même si nous ignorons s'il vécut assez pour connaître le siècle suivant.

(30) Ex: "L'auteur dit : ces mots sont réels parce que, chez nous, dans le mont de l'Aljarafe de Séville, malgré...", ou bien "Dit l'auteur, Dieu ait miséricorde de lui: celle-ci est une manière de plantation très fréquente chez nous dans l'Aljarafe, surtout...". Cf: J. M. Carabaza, *Aḥmad*, pp. 2890 ; Ibn Ḥajjāj, *Al-Muqni'*, pp. 91-2.

(31) Ibn al-'Awwām, *Libro de la agricultura*, I, p. 9, 86 et 122.

(32) Voyez le folio 64r du manuscrit 4764 de la Bibliothèque Nationale de Paris.

(33) Idem.

(34) Ibid. , fol. 104 v.

(35) Ibid. , fol. 70 v.

Le titre de l'ouvrage d'Abū l-Khayr n'est consigné que dans le manuscrit 4764 de la Bibliothèque Nationale de Paris (comme nous l'avons vu ci-dessus). Cependant dans d'autres fragments conservés de son traité agricole, il est écrit en tête "*wa-min kitāb Abī l-Khayr raḥmat Allah 'alay-hi*", c'est-à-dire, "Du *Livre* d'Abū l-Khayr, Dieu l'ait en sa miséricorde"³⁶.

Même si on a attribué en totalité ou en partie plusieurs textes à Abū l-Khayr, nous avons démontré, il y a peu de temps, que ne lui reviennent que les folios 64r à 151v du manuscrit 4764 de Paris, les folios 130v à 133v du manuscrit 1410 D de la Bibliothèque Générale de Rabat, les folios 23v à 48v d'un manuscrit mélangé de M. 'Azimān³⁷, et les pages 83-4 et 144-74 d'une édition marocaine faite par Sīdī Tuhāmī, et attribuée d'une manière erronée dans sa totalité à Abū l-Khayr³⁸.

Etant donné que de tous les textes revus, le plus étendu (même s'il ne comprend pas l'ouvrage complet, pas plus que ne le fait le reste) est le manuscrit 4764 de Paris, nous partirons en premier lieu de celui-ci, pour analyser le contenu du *Traité* d'Abū l-Khayr. On y trouve³⁹ :

- Un chapitre sur la saison de plantation des arbres (pp. 47-9/221-2).
- Un chapitre dédié aux divers remèdes contre la chute des fruits des arbres (pp. 50-1/222-3), tous du genre magico-superstitieux.
- Un chapitre relatif aux plaies du figuier sauvage (pp. 51-2/223-4).
- Un chapitre consacré aux types de figues (pp. 52-3/224).
- Un chapitre sur la fécondation des palmiers (pp. 53/224-5).
- Un chapitre concernant l'influence de la lune sur la plantation (pp. 54-5/225-6).
- Un chapitre relatif à la plantation (pp. 55-7/226-7), dans lequel on parle des différentes formes pour la réaliser par boutures, noyaux, semences... et plantes qui correspondent à chacune d'elles.

(36) Ce commencement se trouve dans les documents suivants : Abū l-Khayr al-Andalusi, *Kitāb fī l-Filāḥa* (éd. Sidi Tuhami), Fès, 1358 de l'Hégire, p.144 ; fol. 130 v du manuscrit 1410 D de la Bibliothèque Générale de Rabat, et fol. 23 v d'un manuscrit mélangé de M. 'Azimān. Pour ce dernier document, voyez J. M. Millas Vallicrosa, "Sobre bibliografía agronomica hispano-arabe", *Al-Andalus* XIX (1954), pp. 137-40.

(37) Nous n'avons pas pu obtenir ce manuscrit privé. Pour cela, nous suivons les indications de J. M. Millas Vallicrosa.

(38) Cf: Abū l-Khayr, *K.al-Filāḥa*, pp. 23-8 ; J. M. Carabaza, "Un agronomo del siglo XI : Abū l-Khayr", *Ciencias de la Naturaleza en al-Andalus. Textos y Estudios I*, Granada, 1990, pp. 225, 227-30 et 235.

(39) Les pages consignées après le chapitre ou les chapitres du manuscrit de Paris, et aussi de l'appendice postérieur, correspondent à l'édition arabe et, après, à la traduction que nous avons réalisée de l'ouvrage d'Abū l-Khayr. Voyez ci-dessus note 5.

- Un chapitre destiné à la saison de maturité des différents arbres, légumes et plantes potagères (pp. 57-8/227-8).

- Un chapitre relatif à l'âge des arbres (pp. 58-61/228-31), où l'on fait référence aussi au temps de vie des espèces herbacées.

- Une section (pp.62-6/231-4), dans laquelle on décrit les diverses plaies qui peuvent affecter les plantes et comment les soigner.

- Un chapitre concernant les méthodes pour prévenir les maux de la plantation (pp. 66-85/234-49), dans lequel se mélangent les procédures magico-superstitieuses avec d'autres plus réalistes (les moins nombreuses).

- Un chapitre relatif à la manière d'effectuer la plantation et l'amendement (pp. 85-7/249-50), dans lequel on explique où l'on doit planter les arbres selon leur nature, les espèces arborescentes qui acceptent ou non d'être amendées, et comment procéder à l'amendement.

- Quarante chapitres destinés à la plantation des divers arbres et arbustes (pp. 87-118/250-71). On commence avec l'olivier, on continue avec le chêne, le châtaignier, l'amandier, le pin, le noyer, et on finit avec l'oranger.

- Une section (pp.118-9/271-2), dans laquelle on parle de la transplantation des plantes sylvestres et cultivées, comment et quand les disposer et les arrosages nécessaires.

- Une section et six chapitres consacrés à la vigne (pp. 120-42/272-89), dans lesquels on explique la manière de la tailler, l'époque de la plantation, les terres propices, les méthodes de plantation, les procédures pour que la vigne soit très fructueuse, le nettoyage nécessaire, les marcottes qui se pratiquent, comment réussir des merveilles avec le vignoble (et d'autres plantes à part la vigne), la saison où il faut labourer les vignobles, et comment soigner une vigne forte.

Le thème de la vigne s'interrompt en deux occasions : dans la première on fait allusion à la manière d'écrire dans le pommier et comment l'écrit reste blanc (pp.137/285), et dans la deuxième, on inclut un chapitre destiné au gouvernement des journaliers (pp.139-42/286-8).

- Quatre chapitres sur le figuier (pp. 143-8/289-92), dans lesquels on développe plusieurs possibilités de plantation, comment cultiver ses bourgeons pour les transplanter ou les vendre, et comment semer ses graines.

- Un très court chapitre (de cinq mots) relatif à la plantation du sycomore et du figuier sauvage (pp. 148/292).

- Un chapitre dédié à la plantation par boutures (pp.148-9/293), où l'on donne des conseils généraux et d'autres relatifs à la vigne, aux figuiers et à d'autres arbres fruitiers.

- Un chapitre concernant les marcottes de plusieurs arbres (pp. 149/293).
- Un chapitre relatif à la taille des arbres (pp. 149-51/293-4), où l'on met en relief ses avantages, comment la bien faire et les arbres qui ne l'acceptent pas.
- Huit chapitres sur la greffe (pp. 151-73/294-309), dans lesquels on mentionne ceux qui doivent la réaliser, les différentes greffes qui existent, quand et comment les bien réaliser, les instruments précis, les espèces arborescentes qui admettent les diverses greffes, comment procéder aux greffes de plantes concrètes, et les arbres qui acceptent la greffe entre eux.
- Un chapitre relatif au ramassage des olives (pp. 173-4/309-10).
- Deux chapitres concernant la dépuración de l'huile (pp. 174-6/310-11).
- Quatre chapitres sur l'assaisonnement des olives (pp. 176-8/311-2).
- Quatre chapitres consacrés à la conservation et l'entrepôt de divers fruits et à l'élaboration des raisins secs (pp. 178-85/312-7).
- Une section et vingt-sept chapitres (pp. 185-215/317-36) sur l'ensemencement et la plantation d'espèces herbacées et d'arbustes de jardins ou de forêt. Après des considérations initiales de l'auteur sur le moment approprié pour semer les plantes des jardins ou de forêt, il est question (sans aucun classement par espèces différentes) de l'ensemencement et de la plantation du riz, du coton, du fenugrec, de l'ers, du lupin, de l'artichaut, de l'iris bleu, du safran, de l'ail, etc.
- Quatre chapitres destinés à la plantation du bananier, de la colocasia, de la serpentinaire et de la canne à sucre (pp. 215-8/336-8).
- Un chapitre final relatif à la plantation des arbres et herbes sylvestres (pp. 218+338-9), dans lequel est indiqué parfaitement quand on doit les transplanter et les poser.

Le manuscrit 1410 D Rabat et l'édition de Fès apportent, en plus de quelques chapitres déjà vus dans le manuscrit parisien, une série de passages que celui-ci n'inclut pas (et qui apparaissent dans un "appendice" dans notre édition et traduction du *K. al-Filāha* d'Abū l-Khayr). Son contenu est le suivant :

- Des paroles introductrices (pp. 343-6/365-7), dans lesquelles sont évoqués les conditions nécessaires au paysan, les types de climat, les maladies et les altérations subies par les plantes et les étapes de leur croissance.
- Deux sections (pp. 346-51/367-70) relatives à la croissance des plantes, les différents lieux où naissent les plantes, les arbres qui donnent des fruits et les espèces arborescentes qui ne le font pas, et les parties des fruits qui sont comestibles.

- Un chapitre (pp. 351-2/370-1) sur la plantation de noyaux, graines, semences, branches et boutures de différents arbres et arbustes.

- Un chapitre relatif à la plantation en général (pp. 352-4/371-2), dans lequel on parle du temps propice à la plantation, de la croissance des arbres dans les diverses saisons, et des similitudes entre les hommes et les plantes.

- Dix chapitres destinés à l'ensemencement et à la plantation des espèces herbacées (pp. 354-64/372-80) dans lesquels, sans les classer en espèces semblables, on évoque la culture du basilic, de la laitue, du rosier, du sésame, du melon, etc.

Peu nombreuses sont les sources agronomiques que nomme Abū l-Khayr, et toutes ont été citées avec mesure. Ainsi, il mentionne en une occasion seulement deux auteurs dont l'identité ne nous est pas connue : le premier est Fidās al-Fāsī, dont la graphie est défectueuse, parce que dans l'édition réalisée à Fès, il apparaît comme Tarmūtiyūs al-Fārisī et Tūmarniyūs⁴⁰, et le second Badī'ūras al-Yūnānī, appelé Barīqūras al-Yūnānī dans l'édition de Fès⁴¹.

Après ces agronomes non identifiés, nous trouvons deux citations d'Anaṭurliyūs⁴², nom sous lequel on a vu traditionnellement la figure de Vindanius Anatolius de Bérytos⁴³. Mais comme le note R. H. Rodgers⁴⁴, il doit être identifié avec Balinas al-Ḥakīm (le Pseudo-Apollonios de Tyane), dont le nom apparaît comme Balyas al-Ḥakīm dans le manuscrit Gayangos et comme Abturliyūs al-Ḥakīm dans le manuscrit de Sbath⁴⁵. Sans doute, les textes parallèles dans l'ouvrage de Balinas et dans celui d'Anatolius ont-ils créé cette confusion; mais la confrontation avec les *Geoponica* révèle que les deux ouvrages sont différents.

Démocrite également, (sous la graphie "Dīmadātis" dans le manuscrit 4764 et avec l'appellation de "byzantin" dans l'édition de Fès⁴⁶, est cité deux fois, dans l'une desquelles on note un problème de transmission de textes, car cette citation est attribuée dans les *Geoponica* à Dyophanes, et dans l'ouvrage d'Ibn al-'Awwām à Apollonios, ce qui apparaît aussi textuellement dans l'ouvrage édité par C. Vazquez⁴⁷. De la même façon, est cité en deux occasions l'auteur perse du IXe siècle Abū Hanīfa ad-Dīnawāri et, dans l'une d'elles, son ouvrage *Kitab an-Nabāt* ou *Livre des plantes* d'où Abū l-Khayr extrait ses renseignements⁴⁸.

(40) Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, p. 34, 47 (et note 1 de cette page), 48 et 221.

(41) Ibid., pp. 33-4, 47 (et note 1 de cette page) et 221.

(42) Ibid., p. 89/251 et 352/371.

(43) P. Sbath, "L'ouvrage géoponique d'Anatolius de Bérytos (IVe siècle)", *Bulletin de l'Institut d'Egypte* XIII (1930-31), 47-54 ; C. Vazquez de Benito, *El manuscrito n° XXX de la Coleccion Gayangos (fols. 1-98)*, Madrid, Barcelona, 1974.

(44) R. H. Rodgers, "Yuniyus o Columela ?", p. 170, note 20.

(45) Cf: P. Sbath, "L'ouvrage", p. 50 ; C. Vazquez, *El manuscrito n°XXX*, pp. 10/5 (édit.).

(46) Cf: Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, pp. 75/241 et 352/371.

(47) Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, pp. 75/241 ; *Geoponica*, X, 23, 6 ; Ibn al-'Awwām, *Libro de agricultura*, I, p. 557 ; C. Vazquez, *El manuscrito n°XXX*, pp. 49/35.

(48) Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, pp. 59/228 et 60/230.

Qustūs est nommé en trois occasions⁴⁹, dont deux sont de caractère général (se référant au temps de la plantation) et partagées avec d'autres auteurs, et une où il y a eu une altération du texte dans la transmission⁵⁰.

Finalement, l'auteur le plus cité est Aristote que Abū l-Khayr nomme en quatre occasions⁵¹. Cependant, l'Aristātālīs arabe ne correspond pas au savant grec mort en 322-21 a.C., mais à un Pseudo-Aristote penchant vers des méthodes magico-superstitieuses, comme l'ont déjà signalé plusieurs chercheurs⁵². De la même manière, il existe de probables interpolations dans la transmission du texte de ce Pseudo-Aristote, car quelques-unes de ses paroles apparaissent dans les *Geoponica* sous le nom de Démocrite et Apulée⁵³.

Une série de sources anonymes accompagnent les quelques citations d'auteurs concrets qui sont mentionnés sous les expressions "les anciens", "les Grecs", "quelques hommes d'expérience", "quelques philosophes", "les paysans expérimentés", "les agronomes", "on dit", "quelques savants", "d'autres", etc. Pourtant, il s'agit d'expressions qui dans un grand nombre de cas cachent les noms des géoponiciciens qu'a utilisés, directement ou indirectement, Abū l-Khayr, et qu'on peut identifier à travers d'autres ouvrages agricoles andalous comme ceux d'Ibn Wāfid et Ibn al-'Awwām, ou bien à travers les *Geoponica*.

Par rapport à ce dernier ouvrage, il faut remarquer qu'Abū l-Khayr contrairement à Ibn Ḥajjāj n'a presque pas fait appel aux traductions arabes d'Anatolius et Cassianus, car les fragments tirés des *Geoponica* sont relativement peu nombreux (et n'ont pas d'équivalence littérale, bien entendu) dans les pages du *kitāb al-Filāḥa* d'Abū l-Khayr. En plus, il arrive que presque tous les passages communs à ces deux ouvrages se rapportent à plusieurs remèdes de caractère magico-superstitieux, ou simplement curieux⁵⁴.

(49) Ibid., p. 47 note 1, 87/250 et 352/371.

(50) Cf: Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, pp. 87/250 et Qustūs, *Fil. al-yunāniyya*, chap. 3 p. 100.

(51) Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, p. 50/222, 72-3/239-40 et 80/245.

(52) Ibid., p. 35.

(53) Cf: Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, p. 72/239 et 80/245 avec *Geoponica*, V, 35 et XII, 8, 2.

(54) Cf: Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, pp. 48/221 et *Geoponica*, X, 2; *K. al-Filāḥa*, pp. 50/222 et *Geop.*, X, 87, 3; *K. al-Filāḥa*, pp. 51/223 et *Geop.*, X, 87, 4-5 et 7 et X, 90, 5; *K. al-Filāḥa*, pp. 52/224 et *Geop.*, XIII, 10, 1 et 13; *K. al-Filāḥa*, pp. 66-8/234-5 et *Geop.*, II, 19, 5; II, 18, 5 et 7-8; V, 31, 2 et 4; V, 32, 2; V, 33, 1-2; V, 37, 1; V, 48, 1 et I, 14, 1; *K. al-Filāḥa*, pp. 69-70/236-7 et *Geop.*, X, 80; XIII, 10, 1-2 et 13 et XIII, 1, 5; *K. al-Filāḥa*, pp. 72-3/239 et *Geop.*, V, 35; V, 36, 1-2 et V, 37, 1; *K. al-Filāḥa*, pp. 74/240 et *Geop.*, X, 83, 1-2; *K. al-Filāḥa*, pp. 75-8/241-3 et *Geop.*, X, 23, §; X, 59, 1 et 3; X, 61; X, 87, 4; IX, 10, 1; V, 41, 1-2 et IV, 2; *K. al-Filāḥa*, pp. 79-82/245-6 et *Geop.*, V, 30, 1-3; XII, 8, 2; X, 34 et X, 48, 2; *K. al-Filāḥa*, pp. 84-5/248 et *Geop.*, X, 84, 3 et 6; *K. al-Filāḥa*, pp. 88-90/251-3 et *Geop.*, IX, 8; X, 10, 1 et 4-6; X, 63 et X, 72; *K. al-Filāḥa*, pp. 92/254 et *Geop.*, X, 4, 1-2; *K. al-Filāḥa*, pp. 105-7/262-3 et *Geop.*, X, 64, 1-2; X, 66, 1-2 et X, 57, 7-8; *K. al-Filāḥa*, pp. 111/266-7 et *Geop.*, X, 22, 3; X, 1; X, 24; X, 29, 1 et 5; X, 30 et X, 31; *K. al-Filāḥa*, pp. 113 et 115-6/268-9 et *Geop.*, X, 34 et X, 7, 3-5; *K. al-Filāḥa*, pp. 121-2/273-4 et *Geop.*, V, 2, 1-7 et 14-17; V, 5, 1; V, 6, 1-2 et V, 19, 1; *K. al-Filāḥa*, pp. 123-4/275-6 et *Geop.*, V, 4; V, 8, 1-4 et 8; V, 15, 5-6; V, 16, 1-2 et V, 13;

Ainsi qu'il arrive chez Ibn Ḥajjāj, les passages dans lesquels Abū l-Khayr livre ses propres observations et expérimentations en terres sévillanes sont nombreux. Il est alors fréquent qu'il emploie la première personne du singulier, à laquelle s'ajoute les multiples citations dans lesquelles il utilise la première personne du pluriel. Sont particulièrement frappantes ses considérations sur la plantation et la transplantation des espèces cultivées et sylvestres (quand et comment les réaliser), et sa préoccupation de l'état des plantes à cause des quatre éléments qui influent sur elles : l'air, la terre, l'eau et l'engrais, ainsi que des différentes saisons climatiques et leur incidence dans le monde végétal. Dans toutes ces questions, on voit non seulement l'empreinte d'Abū l-Khayr agronome mais aussi celle d'Abū l-Khayr botaniste 55.

Nous pourrions ajouter à ces pages dans lesquelles Abū l-Khayr prend la parole, d'autres dans lesquelles, à cause de l'inexistence de sources explicites, on pourrait penser qu'elles ressortent de l'expérience agricole de cet auteur sévillan. Cependant, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, Abū l-Khayr, souvent, ne cite pas les ouvrages sur lesquels il se base, ce qu'on découvre grâce à d'autres traités agronomiques andalous. Et grâce à cela, de la même manière, nous pouvons suivre les autres sources possibles de l'agronome du XIe siècle. Nous voulons évoquer la probable utilisation de la part d'Abū l-Khayr des traités agricoles d'Ibn Wāfid et d'Ibn Baṣṣāl.

En ce qui concerne Ibn Wāfid, agronome tolédan mort en 467/1074-5, il n'est pas étonnant que son *Majmū' fi l-filāḥa* ait pu arriver aux mains d'Abū l-Khayr car, comme nous l'avons vu, celui-ci mourut à la fin du XIe siècle ou au début du XIIe. Il est donc postérieur au géoponicien de Tolède. Il faut ajouter que, sans doute, les agronomes andalous se copièrent entre eux en cachant en général le fait : les fragments dans lesquels les idées et leur développement sont parallèles dans ces deux ouvrages (fragments relatifs à la vigne, aux olives et à l'huile particulièrement) le démontrent clairement.

Pourtant il y a encore deux possibilités en dehors de l'emploi direct de l'ouvrage d'Ibn Wāfid par Abū l-Khayr. La première est que les deux auteurs utilisent une même source agronomique antérieure qui dans ce cas, serait le livre édité et traduit par C.Vazquez, c'est-à-dire l'ouvrage de Balinas al-Hakīm⁵⁶. La seconde possibilité est que l'on se trouve

K. al-Filāḥa, pp. 127-9/278-9 et *Geop.*, V, 9, 1-6; IV, 1, 11; V, 22, 1 et 4; V, 21, 1; V, 3, 4 et V, 23, 1 et 5; *K. al-Filāḥa*, pp. 134-6/282-4 et *Geop.*, IV, 4; IV, 7; IV, 8, 3; X, 9, 1-4 et XII, 19, 6-7; *K. al-Filāḥa*, pp. 141/287 et *Geop.*, II, 45; *K. al-Filāḥa*, pp. 148/292 et *Geop.*, X, 45, 5; *K. al-Filāḥa*, pp. 173-8/309-12 et *Geop.*, IX, 17; IX, 19, 1-6; IX, 23, 1-2; IX, 24, 1; IX, 22, 1-2; IX, 25, 1-2; IX, 28; IX, 29 et IX, 33, 1-4; *K. al-Filāḥa*, pp. 179-84/313-6 et *Geop.*, X, 21, 1; X, 28, 1, 3 et 6; X, 10; X, 58; IV, 11 et V, 52; *K. al-Filāḥa*, pp. 200/327 et *Geop.*, II, 39, 4 et 6; *K. al-Filāḥa*, pp. 212/334-5 et *Geop.*, XII, 30, 1, 6 et 9; *K. al-Filāḥa*, pp. 356-8/374-5 et *Geop.*, XII, 13, 8-11 et XI, 18, 1 et 5; *K. al-Filāḥa*, pp. 363-4/379-80 et *Geop.*, XII, 20, 3 et XII, 19, 1.

(55) Voyez spécialement Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, pp. 47-9/221-2, 54-8/225-8, 62-6/231-4, 85-7/249-50, 149-51/293-4, 185-8/317-9, 200-1/327-8, 218/338-9, 343-51/365-70 et 352-4/371-2.

(56) On peut voir les notes correspondantes de la traduction que nous avons réalisée du traité d'Abū l-Khayr.

devant une interpolation de textes, c'est-à-dire, que dans la transmission ultérieure des différents traités andalous une partie de l'ouvrage d'Ibn Wāfīd aurait été intercalée dans celle d'Abū l-Khayr, ce qui paraît très probable surtout en ce qui concerne la plantation de la vigne⁵⁷.

Moins douteux nous paraît le fait qu'Abū l-Khayr ait utilisé l'ouvrage du Tolédan Ibn Baṣṣāl. Il est évident que l'agronome sévillan connut son contemporain de Tolède, car dans son traité il mentionne plusieurs enseignements qu'il reçut de celui-ci⁵⁸. Ainsi ces deux agronomes entretenaient une étroite relation directe (sûrement dans le jardin botanique construit sous l'ordre d'al-Mu'tamid)⁵⁹, ce qui suggère que le traité de l'un influença largement celui de l'autre.

Etant donné qu'Ibn Baṣṣāl écrivit son ouvrage très probablement à Tolède (il l'a dédié au gouverneur de cette ville, al-Mā'mūn b. dhi n-Nūn)⁶⁰, il put le montrer à Abū l-Khayr à Séville, quand il y arriva fuyant les troupes chrétiennes⁶¹. Ainsi, Abū l-Khayr devint débiteur de cet agronome pour de nombreuses connaissances agricoles. C'est pourquoi on trouve une grande quantité de textes parallèles (qui n'ont presque jamais une pleine équivalence littérale entre eux) dans les ouvrages des deux auteurs, surtout en ce qui concerne la plantation des arbres, les greffes et la culture des différentes espèces de plantes herbacées⁶².

Malgré ce que nous venons de dire, il est possible aussi, comme dans le cas précédent, qu'il ait existé une interpolation de textes, et qu'on ait ajouté une partie de l'ouvrage d'Ibn Baṣṣāl à celle d'Abū l-Khayr. Une preuve de cela serait les occasions dans lesquelles Ibn al-'Awwām ne cite pas Abū l-Khayr dans des plantations concrètes et cela apparaît dans le *Kitāb al-Filāḥa* de l'agronome sévillan avec un développement égal à celui d'Ibn Baṣṣāl⁶³.

De tout cela, on peut déduire le grand rôle joué par les deux géoponiciens étudiés, car dans leurs traités agricoles respectifs se mêlent les connaissances théoriques et la praxis agronomique : les premiers procèdent, en grande partie, de la tradition géoponique gréco-byzantine, et la seconde émane des expérimentations que ces deux auteurs ont réalisées

(57) Malgré l'ample information qu'Abū l-Khayr offre sur ce sujet, Ibn al-'Awwām ne le mentionne pas dans les passages relatifs à la plantation de la vigne. Ibn al-'Awwām, *Libro de agricultura*, I, pp. 351-90.

(58) Nous connaissons ces citations grâce à d'autres ouvrages postérieurs à Abū l-Khayr, car dans le manuscrit 4764 parisien, dans le 1410 D de Rabat et dans l'édition de Fès n'apparaît pas le nom d'Ibn Baṣṣāl. B. Attié, "L'ordre chronologique probable des sources directes d'Ibn al-'Awwām, *Libro de agricultura*, I, p. 242 et 509.

(59) Ibn Baṣṣāl, *Libro de agricultura*, p. 14.

(60) Ibid., p. 17.

(61) Ainsi nous n'acceptons pas l'opinion du prof. B. Attié qui soutient l'antériorité chronologique d'Abū l-Khayr par rapport à Ibn Baṣṣāl. B. Attié, "L'ordre", pp. 323-5.

(62) Voyez les notes correspondantes dans notre traduction d'Abū l-Khayr.

(63) Idem.

dans leurs domaines sévillans. D'un côté, Ibn Ḥajjāj souligne le plan théorique car, dans presque tous les chapitres qui constituent les *excerpta* qui nous sont parvenus, les enseignements de Yūniyūs représentent le pilier fondamental sur lequel Ibn Ḥajjāj appuie son ouvrage. D'un autre côté, Abū l-Khayr montre un penchant majeur à nous faire participer à ses observations personnelles, peut-être à cause du proche et profus enseignement d'Ibn Baṣṣāl (même si on ne doit pas toujours écarter la possibilité de l'interpolation à laquelle nous avons fait allusion).

Nous croyons que ces deux faits peuvent répondre à la situation sociale ou professionnelle de chacun de ces agronomes : Ibn Ḥajjāj, comme l'indiquent les sources biographiques, était un expert en littérature et un aristocrate qui occupa des postes politico-religieux. Pour cela, son haut rang social lui permettait d'accéder "facilement" aux sources agronomiques anciennes dans leurs traductions arabes et de baser sur elles son ouvrage, plus que sur son expérience agricole qui, à cause de ses occupations diverses, n'aurait pas été très grande. De son côté, Abū l-Khayr est présenté par Ibn al-'Awwām comme *shaykh* et *hakīm*, en même temps que dans son traité il apparaît avec le surnom de *shajjār*. Ainsi, nous sommes devant une personne dont les recherches se trouvent directement en rapport avec le monde végétal, et qui se montre intéressée à partager ses connaissances avec ceux qui sont en relation avec les plantes. Aussi dans son *Kitāb al-Filāḥa*, a-t-il pu dire: "Quand j'ai observé tout cela et, à mon avis, il en est dérivé des normes basées dans l'expérience et l'analyse, j'ai jugé approprié de les mettre dans ce livre, pour que les sachent ceux qui s'intéressent à elles"⁶⁴.

La meilleure preuve de la reconnaissance et de l'influence qu'ont eues ces deux agronomes sévillans, dans le cadre de l'agronomie andalouse, est qu'ils sont des sources primordiales pour le *Kitāb al-Filāḥa* du sévillan Ibn al-'Awwām (XII-XIIIe siècles), ouvrage-clé de l'agriculture de notre Moyen Age, dans lequel ils sont plus souvent cités que d'autres auteurs hispano-arabes, exception faite d'Ibn Baṣṣāl⁶⁵.

En effet, c'est plus de cent fois qu'Ibn al-'Awwām cite Ibn Ḥajjāj, qui est l'auteur dont l'ouvrage apparaît à la première place : "Dans mon ouvrage j'adopte et suis tout ce qui est compris dans celui du savant docteur, guide et chef dans cette matière, Abū-Omar Ibn Ḥajjāj, (...) En plus de cet ouvrage, je suis aussi la doctrine..."⁶⁶.

Comme le dit J. M. Millas Vallicrosa⁶⁷, le traité d'Ibn al-'Awwām représente une grande source pour pouvoir reconstruire, faute de manuscrits, l'ouvrage perdu d'Ibn Ḥajjāj, vu que cet agronome cite celui-ci (suivant littéralement ses paroles) dans plusieurs cas abordés dans son traité : terres, engrais, disposition des jardins potagers, arrosage, plantation de divers arbres, greffes, tailles, culture de légumes, céréales, plantes potagères et

(64) Abū l-Khayr, *K. al-Filāḥa*, pp. 187-8/319.

(65) Ibn al-'Awwām, *Libro de agricultura*, pp. 38-9 de l'étude préliminaire.

(66) *Ibid.*, I, pp. 7-8.

(67) J. M. Millas Vallicrosa, "Un capitulo de la obra agronomica de Ibn Ḥajjāj", *Tamuda* VI, 1 (1958), p. 46.

aromates⁶⁸. Ainsi on n'écarte pas l'idée que, dans le futur, on pourrait éditer le texte complet ou presque complet de *al-Muqni'*, à partir des *excerpta* conservés et des nombreux passages que de l'ouvrage d'Ibn Ḥajjāj cite Ibn al-'Awwām.

A travers ce dernier ouvrage, nous pouvons aussi réitérer l'idée signalée ci-dessus : en Ibn Ḥajjāj prédomine l'aspect théorique, ce qui transparait chez Ibn al-'Awwām vu que, dans son traité, l'agronome sévillan du XIe siècle apparaît fondamentalement comme un chaînon indispensable pour connaître les ouvrages agronomiques classiques. De cette manière, par exemple, les paroles de Yūniyūs ("Junio" dans la traduction de J.A Banqueri) sont toujours cités à travers l'ouvrage d'Ibn Ḥajjāj.

En ce qui concerne Abū l-Khayr, les occasions dans lesquelles il est nommé par Ibn al-'Awwām dépassent en nombre celles d'Ibn Ḥajjāj, même s'il est cité en quatrième lieu, parmi les sources sur lesquelles se base dans son traité l'auteur des XII-XIIIe siècles⁶⁹. A l'instar de ce qu'il a fait avec son contemporain Ibn Ḥajjāj (et même dans une plus grande mesure), les conseils agronomiques que tire Ibn al-'Awwām du traité d'Abū l-Khayr se réfèrent à presque tous les thèmes que touche celui-ci dans son vaste ouvrage : terres, engrais, eaux, puits, disposition des jardins potagers, plantations des différentes espèces arborescentes, greffes, taille, arrosages, remèdes pour diverses plaies, conservation des fruits, culture des céréales, légumes, plantes potagères, aromates et quelques questions insérées dans le calendrier agricole⁷⁰.

Etant donné que le *Kitāb al-Filāḥa* d'Abū l-Khayr nous est arrivé incomplet, on pourrait rétablir quelques-uns de ses fragments grâce à l'ouvrage d'Ibn al-'Awwām. Mais ce n'est pas facile parce que, contrairement au cas d'Ibn Ḥajjāj, l'agronome sévillan des XII-XIIIe siècles ne suit pas fidèlement les enseignements d'Abū l-Khayr, mais il prend ses maximes en leur donnant une forme et un ordre différents de ceux que nous trouvons dans les manuscrits 4764 de Paris et 1410 D de Rabat et dans l'édition de Fès. Egalement, dans plusieurs occasions principalement dans le thème des greffes, il arrive que le nom d'Abū l-Khayr n'apparaisse pas seul mais accompagné de celui d'autres agronomes andalous et de quelques sources non spécifiées. C'est pour cela qu'il n'existe pas une délimitation nette pour les données tirées par Ibn al-'Awwām de son traité.

(68) Les citations d'Ibn Ḥajjāj qu'apporte Ibn al-'Awwām se trouvent dans les pages suivantes : I, pp. 2, 8, 37-8, 42-6, 48-53, 85, 98-100, 128, 152, 156, 159-63, 165-9, 175-6, 179-80, 196-200, 203-8, 225-38, 249, 254-5, 257, 260, 265, 269, 274, 279, 281, 284, 287, 289, 293, 298, 304, 310, 315, 327, 331, 336-7, 339, 342, 344-5, 348, 350, 352-66, 390-1, 406-11, 414-20, 432, 449, 453, 482, 500-4, 512-8, 534, 544-5, 569-70. II, pp.1-2, 12-16, 24-8, 30, 34-5, 49-50, 53, 55, 92-3, 106, 109-10, 136-7, 145-6, 151, 155, 157-8, 160, 162, 171, 177-8, 183, 186, 191, 200-1, 205-7, 235, 245, 258, 260, 263, 266, 270-1, 283, 302-3, 329-30, 333-4 et 691-2.

(69) Ibn al-'Awwām, *Libro de agricultura*, I, p.9.

(70) Les citations qu'apporte Ibn al-'Awwām d'Abū l-Khayr se trouvent dans les pages suivantes : I, pp.9, 85-91, 93, 97, 122-7, 129-30, 134-7, 142-3, 145-8, 153, 170-2, 175, 191, 210, 222-3, 240-2, 245-6, 248, 250, 254, 260, 263, 265, 303, 309, 312-4, 323-4, 326, 330, 336, 338, 342, 348-9, 392-5, 397-401, 404, 431, 438, 444-6, 450, 452-4, 456-68, 472, 476, 482, 484-6, 491-2, 500, 509, 519-25, 528-9, 544, 552, 555, 609-10, 626, 628, 630, 632, 641-2, 646-7, 670, 672, 674-8. II, pp.17-18, 55, 58, 63-4, 69-70, 76, 83, 91, 95, 98, 101, 103, 122, 125, 128, 131-2, 136, 142, 145, 151, 155-8, 160-1, 167, 171, 175, 177, 182-3, 1901, 200, 205, 209-10, 212-13, 221, 223, 230-2, 234, 245, 252, 254, 256, 258-60, 262,

En plus de cultures et procédures agricoles qu'Ibn al-'Awwām a pu obtenir du *Kitāb al-Filāḥa* d'Abū l-Khayr, il est évident (si on confronte les nombreuses citations) qu'il a utilisé un autre ouvrage de l'agronome du XIe siècle. Dans cet ouvrage, Abū l-Khayr fait ample étalage des connaissances botaniques auxquelles nous avons fait référence dans les pages antérieures, étant donné qu'Ibn al-'Awwām cite comme siennes toute une série de maximes concernant les différentes espèces de plantes arborescentes et herbacées, de jardin ou sylvestres. Ibn al-'Awwām, quand il part de ce deuxième ouvrage d'Abū l-Khayr, fait passer les paroles de celui-ci avant celles des autres auteurs, ce qui montre sa grande admiration pour l'Abū l-Khayr en tant que botaniste et non en tant que géoponicien.

Ce deuxième ouvrage est le *Kitāb an-Nabāt* ou *Livre des plantes* écrit aussi par Abū l-Khayr, selon quelques sources agricoles du XIVe siècle⁷¹, identifié il y a peu de temps par M. 'A. al-Khaṭṭābī avec le "*Umdat at-ṭabīb fi ma'rifat an-nabāt*", considérée jusqu'à présent comme ouvrage anonyme⁷².

Pour conclure, nous voulons ajouter seulement que la façon par laquelle l'ouvrage d'Ibn Ḥajjāj et celui d'Abū l-Khayr nous sont parvenus démontre, nettement, que tous les deux s'insèrent dans le "*corpus* d'agronomie sévillane" dont parle E. Garcia Gomez⁷³; *corpus* qui allait être connu dans les siècles postérieurs dans les terres andalouses et plus tard dans le nord de l'Afrique. Dans ce *corpus* se trouveraient, peut-être, uniquement les *excerpta* d'Ibn Ḥajjāj arrivés jusqu'à nos jours, et quelques fragments éparpillés du *Kitāb al-Filāḥa* d'Abū l-Khayr. Ce qui explique que l'ouvrage se soit conservé dans un ordre interne très altéré et, jusqu'à présent, dans de rares manuscrits.

Julia Maria CARABAZA BRAVO
Université de Séville
ESPAGNE

ملخص

كان القرن الحادي عشر الميلادي عصر ازدهار الكتابات العربية الأندلسية في الفلاحة. والقصد من هذا المقال هو إبراز مكانة عالِمين إشبيليين في هذا الميدان وفي ذلك العصر، وهما ابن حجّاج وأبو الخير اللذان لا يعرف عن حياتهما إلا القليل وإن كان كتابهما (المقنع في الفلاحة لابن حجّاج وكتاب الفلاحة لأبي الخير) يعتبران حلقتي وصل لا غنى عنهما بين الكتابات اليونانية السابقة في الفلاحة والكتاب الجامع في الفلاحة لابن العوام، العالم الإشبيلي الآخر الذي عاش في نهاية القرن الثاني عشر وبداية الثالث عشر الميلادي.

266, 283, 287, 289-94, 297-8, 301-2, 304, 306-8, 310, 312-13, 316, 322, 326, 336, 371, 381, 383, 286, 418-9, 428-30, 433 et 437.

(71) B. Attié, "L'ordre", pp. 323-4; *Miftāḥ ar-Rāḥa li-ahl al-Filāḥa* (éd. M.'I. Salihiyya et I. Sudqī al-'Amd), Kuwayt, 1984, p. 147, 240, 269 et 290.

(72) Abū l-Khayr al-Isbilī, '*Umdat at-ṭabīb fi ma'rifat an-nabāt*' (introd. et éd. par M.'A. al-Khaṭṭābī), 2 vols., Rabat, 1990.

(73) E. Garcia Gomez, "Traducciones alfonsies", pp. 394-5.

LE LIVRE INSTRUMENT DE SAVOIR ET OBJET DE COMMERCE
DANS LE MAGHREB MÉDIÉVAL*

Halima FERHAT

Je voudrais commencer par une anecdote chère aux lettrés du Maghreb médiéval : il s'agit de la joute amicale qui a opposé, à la cour almohade de Marrakech, le célèbre médecin Ibn Zuhr (Avenzoar des Latins), originaire de Séville, à son ami Ibn Rushd (Averroès), défendant les couleurs de sa ville, Cordoue. Dans cet éloge *pro domo*, le philosophe triomphe de son émule grâce à une boutade qui semble contenir une partie de la vérité : il affirme que, lorsqu'un savant meurt à Séville, ses livres trouvent acquéreur à Cordoue, mais quand un musicien meurt à Cordoue, ses instruments sont vendus à Séville. Cette petite histoire est significative à plus d'un titre. La scène se déroule à Marrakech, à la Cour des califes almohades, au milieu du XII^{ème} siècle, à l'apogée de la dynastie. Elle oppose deux grands savants andalous et souligne l'importance du livre dans leur culture et leur vie¹.

Mon intention n'est pas de recenser les bibliothèques de l'Occident musulman ; celles du Maroc viennent de faire l'objet d'études récemment publiées². Je me contenterais d'évoquer devant vous quelques données, mais aussi quelques problèmes, concernant la fabrication du livre et du papier, son importance dans la vie économique et la circulation des articles.

Les exemples sont, pour la majorité, puisés dans l'histoire de Sabta (Ceuta) qui, pendant tout le Moyen Age et jusqu'à sa prise par les Portugais en 1415, est resté le port le plus important du Maroc, largement ouvert au commerce méditerranéen et transaharien. La cité a aussi entretenu des relations séculaires avec la Sicile et la Cour de Palerme. C'est la patrie d'al-Idrisi, l'auteur du "livre de Roger", dont les ancêtres Banū Ḥammūd, descendants

(*) Communication faite dans le cadre du Séminaire International de Palerme (L'élaboration du savoir du IX^{ème} au XIV^{ème} siècle : expérience dans le monde arabe et italien). Déc.1991.

(1) *Nafḥ at-Ṭib*, Ed. l'Abbas, 8 V., Beyrouth, 1968, III, 102.

(2) L. Benjelloun, *Les bibliothèques au Maroc*, Paris, 1989. A. C. Binebine, *Histoire des bibliothèques au Maroc*, Rabat, 1992 ; M. Manouni, *Tārikh al-Wirāqa*, Rabat, 1992.

des Idrisides, ont régné sur Sabta, Tanger et une partie de l'Andalus. Un célèbre Sicilien, transfuge de la Cour normande, l'amiral Abū al'Abbās Siqilli, y a dirigé la plus importante flotte almohade, sous le règne d'al-Manṣūr. C'est aussi à Sabta que furent rédigées les fameuses "Lettres Siciliennes" envoyées à Frédéric II, oeuvre du philosophe Ibn Sab'īn. Dès la fin du XIII^{ème} siècle, les Shurafa "Siciliens" (Siqillyun), commencent à prendre un rôle prépondérant dans la vie politique de la cité. On pourrait multiplier les exemples d'échanges entre Palerme et Sabta.

L'importance de l'écrit dans la société musulmane a été soulignée à maintes reprises. Dès le départ, la culture islamique s'appuie sur le "Livre" et distingue les "Gens du Livre" du reste de l'humanité. L'écrit et la calligraphie connaissent un prodigieux essor avec le développement de la civilisation islamique. Pour nous limiter à l'Occident musulman (al Maghrib), l'écriture imprègne la vie quotidienne : correspondances, libelles, épîtres et billets sont fréquemment signalés à côté d'une quantité d'ouvrages, dont la plupart a malheureusement disparu. Les dictionnaires biographiques fourmillent de titres et les savants se sentent obligés, faute d'une oeuvre originale, de rédiger qui un manuel, qui une glose, qui un commentaire. Mystiques et fuqaha se déplacent souvent, presque toujours en transportant avec eux une partie de leurs livres. Le célèbre cadi de Sabta, 'Iyyād, échangeait des lettres avec les savants d'une bonne partie du monde musulman ; beaucoup d'épîtres de Maïmonide ont été envoyées de Fès³ et les documents de la Geniza mentionnent le commerce des livres entre l'Orient et l'Occident musulmans. Mais si la production proprement intellectuelle du monde musulman médiéval a attiré l'attention, les aspects techniques et commerciaux restent encore mal connus.

Souverains et princes ont contribué à cet essor intellectuel. Dans leur entourage évoluent les beaux esprits et les meilleurs écrivains. Le prestige du savoir est tel que les califes almohades n'hésitent pas à écrire eux-mêmes des ouvrages. Ya'qūb al Manṣūr est l'auteur d'un traité, de *fiqh zahirite* et son fils al-Mamūn est un grand styliste. Les fils d'al Murtaḍā, l'avant-dernier souverain, vivent du métier de copistes après la déposition et l'assassinat de leur père, et nous gardons encore des ouvrages de la main de ce calife qui était un remarquable calligraphe. Ce prestige de l'écrit se retrouve chez Ibn Khaldūn qui classe les métiers du livre parmi les métiers de base au même titre que la médecine.

La circulation du livre et son commerce posent plusieurs problèmes dont celui du papier, de sa fabrication, des prix, des quantités, des marchés, etc. Nous ne ferons qu'effleurer quelques-unes de ces questions qui se heurtent encore au manque de la documentation⁴.

La première difficulté réside dans le mot même qui désigne cette activité, la *wirāqa*. Le termewirāqa garde, durant tout le Moyen Age, un sens très large et change de signification

(3) *Colloque Maïmonide*, Casablanca, 1986.

(4) S. O. Goitein, *A Mediterranean Society*, 5 volumes, Berkeley Los Angeles, 1967. Les documents mentionnent le commerce du livre entre l'Égypte et l'Occident musulman.

selon les auteurs⁵. Au X^e siècle, al Muqaddasî définit la *wirāqa* comme "l'industrie du livre" et y inclut le travail du copiste, celui du libraire, ainsi que celui du papetier. Pour Ibn 'Abd-al-Malik al-Murrākushi, l'auteur de *Dhayl wa Takmila*, la *wirāqa* est à la fois la vente des livres et leur copie, soit la librairie au sens actuel; Ibn Khaldūn définit ceux qui s'occupent de *wirāqa* comme des "libraires, spécialistes de la copie, des corrections, de la reliure, et de tout ce qui concerne les livres et la littérature"⁶. Mieux au fait des métiers, Ibn al-Hājj distingue le fabricant du papier (*warrāq*), du copiste et du relieur⁷. Ce vaste champ sémantique ne permet pas toujours de distinguer la fabrication du papier de celle du livre proprement dit. La confusion fréquente entre *warrāq* (libraire) *raqqāq* (fabricant de parchemin) et *daqqāq* (orfèvre) dont les graphies sont très proches, doit être prise en considération. Les auteurs médiévaux ne font pas de distinction entre le stade de la fabrication et celui de la production du livre : copiste, libraire, fabricant de papier sont souvent désignés par les mêmes noms. A Marrakech, Ibn Wāsil mort en 647H⁸ et Ibn Qarqūl sont à la fois savants, copistes et relieurs. Ibn al-Hājj place ceux qui fabriquent les livres entre les savants et les artisans car, ajoute-t-il, ils doivent connaître et les techniques de fabrication et les subtilités de la langue pour ne pas donner un texte erroné⁹.

Calligraphie, transcription des textes, commerce du livre et rédaction d'ouvrages sont des activités vivantes à Sabta où le nombre de savants, de clercs et d'étudiants crée une véritable industrie de la culture. Une enquête fiscale sur le commerce, qui remonte au début du XIII^e siècle¹⁰, recense 400 ateliers de papier à Fès. Pour Sabta, une pareille documentation fait défaut et on peut se demander si cette cité a réellement été renommée pour la production de papier dit "*Sabti*". Nous n'avons trouvé aucune référence directe à une industrie de papier. L'adjectif *sabti* désigne une qualité de papier et plus souvent une qualité de cuir, et se réfère probablement au "*sibt*", (acacia arabica ou acacia d'Egypte), dont l'écorce est utilisée dans le tannage. Les "sandales *sabtis*", sont déjà citées à l'époque du Prophète et n'ont, naturellement, aucun rapport avec notre ville. La confusion entre *Sabti* (de Sabta) et *sibt* (tanné à l'acacia), fréquente, a poussé quelques auteurs à attribuer à Sabta, des articles que la cité n'a sûrement jamais fabriqués.

Le papier de Sabta n'est cité par aucune source consultée. Mais en rassemblant les indications éparses, on peut légitimement conclure à son existence. Toutes les conditions de cette industrie sont réunies. Sabta, foyer de savoir possède de nombreuses bibliothèques tant privées que publiques. Véritable emporium, la cité utilise quantité de contrats et d'actes écrits et fait une consommation importante de papier¹¹. Sabta produit la matière première indispensable. Le coton et le lin sont abondants ainsi que les peaux de chèvre que la ville

(5) M. al-Muqaddasî, *Description de l'Occident Musulman aux IX-X^e siècles*. Trad. Ch. Pellat, Alger, 1950, 48-49.

E. Levy-Provençal, *Trois traités de hisba*. Le Caire, 1955, 31; Ibn 'Abd al-Malik al-Murrākushi, *Dhayl wa Takmila*, Beyrouth, VI, 284.

(6) Ibn Khaldūn, *Discours sur l'Histoire Universelle*. Trad. V. Monteil, Paris, 1978, 858.

(7) Ibn al-Hājj al-Abdarī al-Fāsī, *al-Madkhal*, Le Caire, 1929, IV, 85, 89 et 93.

(8) Ibn Zubayr, *Sila*, Rabat, 1937, 54.

(9) *Madkhal*, IV, 93.

(10) Ibn Abī Zar', *al-Anīs al-Muṭrib*, Rabat, 1973, 43.

(11) al-Anṣārī. (Abū Md, Ibn al-Qāsim.), *Ikhtisār al-Akhbār 'amma kāna bi Sabta min Sanā al-Āthar*, Rabat, 1962.

exporte en quantité. Les techniques sont largement utilisées dans les centres avec lesquels Sabta est en relation permanente : Xativa, Fès, ou Almería sont réputés pour leur papier. La production maghrébine a atteint un tel degré de perfection qu'elle devient une référence. Ibn al-Ḥājj énumère les prix du papier d'après la qualité : plus ou moins blanc, plus ou moins brillant, léger ou lourd, etc. On trouve également mention du papier irisé, rosé, etc. Cité industrielle connue pour l'habileté de sa main-d'œuvre et l'éducation de sa population, Sabta produit certainement la matière nécessaire à la fabrication des livres.

Le livre circule beaucoup et plus facilement que les autres produits car il emprunte plusieurs voies, dont celle du pèlerinage est la mieux connue. C'est aussi un redoutable moyen de propagande politique. L'ouvrage de al-Ghazālī, *Ihyā' 'Ulūm ad-Dīn*, censuré et condamné à l'autodafé par les souverains almoravides, est copié et distribué gracieusement par les *fuqaha* et les mystiques qui se mobilisent contre la dynastie. L'introduction de *Risālat al Qushayrī* au Maghreb marque définitivement la mystique et la piété. On peut multiplier les exemples des ouvrages qui ont eu un impact religieux et politique.

La route du pèlerinage joue un rôle déterminant dans ces transmissions : à Alexandrie, les cours du maître Silāfi et de son rival andalou Tortōshī sont fréquentées par de nombreux Maghrébins. Plus tard le courant se renverse et les mystiques maghrébins influencent profondément l'Orient : les disciples d'Abū Madyan de Tlemcen, ceux d'Abū Muḥammad Ṣāliḥ de Safi ou de Shadili, orientent le soufisme égyptien et syrien.

Si la circulation des livres le long des voies du pèlerinage est importante, la circulation de l'intérieur du Maghreb, Andalus comprise, est fondamentale : savant de Sabta et grand voyageur, Ibn Dihya raconte comment il a fait connaître l'ouvrage de mystique de son ami Suhayli à Marrakech. Le calife almohade convoque l'auteur à la cour pour le récompenser mais Suhayli meurt peu après et devient l'un des Sept Patrons de la ville¹².

Le métier de copiste pose également une série de problèmes car on se heurte aux contradictions des sources : ce métier est tantôt célébré, tantôt méprisé. Ibn al-Ḥājj le considère comme une œuvre-pie et énumère les qualités et les vertus du copiste idéal : il doit être pieux, savant et calligraphe. Il en profite pour dénoncer les notaires qui ont adopté une écriture codée, incompréhensible aux simples croyants. Mais ce métier n'est guère lucratif. Evoquant un savant, mort en 517(H), Ibn Dihya lui attribue ce quatrain :

Nul métier n'est plus misérable que la wiraqa
 Ses fruits comme ses rameaux sont la privation
 Je ne peux comparer celui qui s'y adonne qu'à l'aiguille
 Qui habille celui qui est nu et reste dans le dénuement¹³.

Parmi ceux qui s'adonnent à cette tâche, on dénombre un nombre relativement élevé de femmes, élément qui pourrait confirmer que le métier était peu rentable. Pour cette même raison, ce métier est recherché par les mystiques. Cadi de Cordoue au milieu du

(12) H. De Castries, *Les Sept Patrons de Marrakech*, *Hespéris*, 1926.

(13) Ibn Dihya, *al-Mutrib fī Ash'ār Ahl al-Maghrib*. Le Caire, 1954, 78.

XIIème siècle, Ibn Masarra, recopie les ouvrages de sa riche bibliothèque, conserve les copies pour son usage personnel et vend les exemplaires originaux pour en distribuer le prix en aumônes. Au XIVème siècle, le célèbre saint de Salé, Ibn 'Āshir recopie des ouvrages de mystique, les relie et les vend au plus juste prix. Si cette activité est loin d'être enrichissante, elle est hautement estimée et considérée comme pieuse.

Beaucoup de savants se chargent eux-mêmes de copier les ouvrages dont ils ont besoin. Mais je voudrais citer, ici, le cas d'un bibliophile et copiste célèbre, Ibn Rās Ghanam. Aḥmad Ibn Aḥmad Ibn Rās Ghanam et son compagnon et ami Abū Bakr al-Kinānī¹⁴ partent pour l'Orient en 595(H) (1198 - 99). Ils en profitent pour suivre les cours des maîtres illustres et accomplir le pèlerinage. Installés au Caire, ils visitent les grandes bibliothèques, dont celle de la Medersa et recopient les ouvrages les plus importants. Leur méthode est à retenir car il font un travail d'équipe : chacun des deux savants recopie et collationne une partie des livres qu'il considère fondamentaux. Revenus en al-Andalus, ils échangent leurs copies et poursuivent le travail. Ils ont le mérite (ou le tort selon leurs adversaires) d'introduire beaucoup de livres, inconnus jusque-là, en al-Andalus. Parmi ces ouvrages, il faut citer les livres d'exégèse de Zamakhsharī, dont les *Maqāmāt* et *al-Kashshāf* qui provoquent un débat passionné dans les milieux savants. Ibn Rās Ghanam est même accusé de favoriser l'hérésie "jusque-là inconnue"; mais ces œuvres sont résumées, commentées et imitées, ce qui donne une impulsion à l'étude de l'exégèse coranique.

Ibn Rās Ghanam n'est pas un quelconque copiste : c'est un grand savant et un habile calligraphe. Bientôt, il est submergé de commandes émanant des princes, des cadis et d'autres notables qui lui confient aussi la collation et la correction des manuscrits.

Parmi les copistes érudits et célèbres, on compte Muhammad Ibn Alī Al-Anṣārī al-Awṣī¹⁵. Originaire de Cordoue, éduqué à Salé puis à Fès, il visite l'Orient. Il ne se contente pas du pèlerinage des lieux saints mais voyage en Iraq, en Syrie et en Egypte ; revenu au Maghreb en 622(H) (1225 - 26) il se déplace entre al-Andalus et le Maroc avant de repartir en Orient en 628(H).

Copiste, critique, éditeur, le *warrāq* est souvent aussi relieur et parfois miniaturiste. Complément indispensable du livre, la reliure¹⁶ est répandue à Sabta comme dans d'autres grandes cités. Ce métier (*saffār*, relieur), est devenu un patronyme fort répandu qu'on rencontre fréquemment dans les dictionnaires biographiques. C'est, une fois encore, Ibn al Ḥājj qui nous fournit les meilleures informations sur cette technique.

Les livres sont l'objet d'un commerce prospère qui ne se limite pas aux seuls savants. Beaucoup de textes littéraires rapportent l'aventure arrivée à un savant qui, lors d'une vente publique, trouve l'ouvrage qu'il recherche depuis des années, mais ne peut suivre

(14) *Dhayl I*, 28 et VI, 33.

(15) *Dhayl*, Rabat, 1984, VIII, 337.

(16) R. Ricard, "Reliures marocaines du XIIIème siècle", *Hespéris*, 1933, 109.

les enchères car un inconnu ne cesse de faire monter le prix du livre. Intrigué, il attend la conclusion du marché et va trouver l'acheteur qui lui avoue les raisons de son acharnement : il tenait à avoir ce livre car son format correspond exactement à l'emplacement vide de la bibliothèque installée dans la maison qu'il vient de terminer. Ce nouveau riche est loin d'appartenir au cercle des savants, naturellement, et les chroniques littéraires se gaussent de ses prétentions.

Véritables oeuvres d'art, les livres dits *khazāynī* atteignent des sommes fabuleuses. Destinés aux bibliothèques des princes, dorés, ornés parfois de pierres précieuses, ce sont de véritables objets de luxe ; ils ne semblent guère destinés à la lecture car ils sont peu pratiques par leurs dimensions, leur poids et leur décoration.

Il faudrait mettre à part le livre-monument : c'est l'un des exemplaires du Coran du calife 'Uthmān qui figure dans les processions royales des Almohades : transporté sur une mule spécialement harnachée, entouré d'autres livres, il est orné d'une grande quantité d'or, de pierreries et de bois précieux ; abrité sous un dais luxueux, il est entouré d'un cortège royal¹⁷.

A côté des livres destinés à la parade, il faut signaler les livres-talismans comme *Kitab ash-Shifā du cadī 'Iyyād* ou *Dalīl al-Khayrāt* de al-Jazuli à qui on attribue des vertus prophylactiques. Chacun se procure un exemplaire correspondant à ses moyens : étuis d'or, de soie, de cuir, etc.

A partir du XII^{ème} siècle un véritable engouement pour les livres s'empare des savants qui rivalisent dans leurs achats et tentent d'acquérir la réputation de bibliophiles avisés. Ibn Zaraqūn, disciple d'Ibn Rushd (Averroès) mort en 1190, laisse une bibliothèque impressionnante. Son fils en hérite mais, tombé en disgrâce, le pouvoir condamne cette bibliothèque à être brûlée; toutes les branches du savoir y figurent et les ouvrages sont reliés¹⁸.

La bibliothèque familiale des Banu 'Abd al-Muḥaymin est justement célèbre¹⁹. C'est une famille de secrétaires de chancellerie et de brillants stylistes de Sabta. Ibn 'Abd al-Muḥaymin, cadī et cousin des Banū al-'Azafī, princes de la cité, possède une collection de trois mille manuscrits, tous annotés de sa main²⁰. Les ouvrages de Ibn Sa'īd, en particulier *al-Qidh al-Mu'alla*, mentionne les multiples bibliothèques dont l'auteur a profité : celles des Banū Ghalīb et des Banū 'Askar al-Ghasāni de Malaga, celle des Banū al-Ḥājjaj de Séville, etc²¹.

(17) at-Tanasī, *Nadhḥ ad-Durar wal'iqyān*. Mansc. B.G. D453, folio 187; -*Azhār ar-Riaḍ*, I, 462 - 63, *Journal Asiatique*, 1938.

(18) *Ibn Dihya*. 222.

(19) *Ibar*, VII, 516 (IV/201), - Ibn Khaṭīb, *al-Iḥāta bi Akkbar Garnāta*, 4 V. Le Caire, 1973 - 1977, IV/1, - Ibn al-Qādi, *Jadhwat al-Iqtibās*, Rabat, 1973, II, 444.

(20) *Iḥāta* III, 2è.

(21) Ibn Sa'īd al Maghribī, *al-Mughrib fi ḥulā al-Maghrib*, Le Caire, 1964, - *Ikhtisār al-Qidh al-Mu'alla*, Beyrouth, 1980, 24 et 25.

Les Maqqarī, ancêtres du polygraphe, savants et grands commerçants, dont la fortune provient du commerce transaharien, laissent une bibliothèque, qui après plusieurs siècles et bien des revers, est encore importante au XVIème siècle.

Beaucoup de mosquées sont dotées de bibliothèques. Mais des soixante-deux bibliothèques (62), qui ont existé à Sabta au XIIIème siècle, seules dix-sept ont survécu aux tourmentes et existent encore au XIVème siècle. Mais les élites et leurs riches fonds de manuscrits ont disparu définitivement avec l'occupation portugaise.

Al-Ghāfiqi Sharī (originaire du village de Shara, proche de Murcie), issu d'une famille aussi savante que riche, réfugiée à Sabta en 1166, est né en ramadan 571(H) (mars 1176)²². Durant son séjour studieux à Fès, il se distingue dans deux disciplines, le *hadīth* et l'histoire et y compose des ouvrages. Passionné par la science et par les livres, Sharī acquiert une réputation de bibliophile qui dépasse le cadre de sa patrie. Riche de naissance, il dépense sans compter et voyage à la recherche de manuscrits rares ou précieux. Faute de pouvoir acheter un ouvrage, ce collectionneur l'emprunte et en fait exécuter une copie avant de le rendre. A son service, plusieurs copistes se consacrent à ce travail. La quête systématique et les moyens matériels dont il dispose, lui permettent de rassembler une précieuse collection et de constituer un fonds unique à Sabta et même au Maghreb.

Amateur de livres, Sharī est aussi un grand maître qui diffuse généreusement son savoir; ces deux centres d'intérêt sont à l'origine de l'institution dont il dote la cité, la plus ancienne *medersa* du Maghreb. Son nom est lié à cette *medersa* qu'il fonde en Rajab 635(H) (février 1238), presque un siècle avant celles des Mérinides. Cette date est indiscutable : un pamphlet contemporain dénonçant les bibliophiles qui thésaurisent égoïstement les manuscrits et célèbre l'action de Sharī, en fait foi : l'auteur a inclu la date de fondation dans son poème²³. Située près de Bāb al-Qasīr, non loin de la mosquée principale, la *medersa* est dotée d'une bibliothèque importante, de salles de cours et d'un oratoire. Le fondateur lègue à l'institution des biens fonciers, dont les revenus sont destinés à l'entretien des étudiants. L'enseignement est resté bénévole, ce qui distingue cette fondation de l'institution mérinide²⁴. Le succès de la *medersa* est tel qu'y enseigner procure un grand prestige et est considéré comme une indiscutable preuve de compétence.

En dépit de sa rigueur morale et de son désintéressement, Sharī est victime des luttes de factions et banni en 641(H) (1244)²⁵. Son disciple, Ibn Zubayr, affirme que la fondation de la *medersa* et de la bibliothèque a provoqué son exil. Réfugié chez le seigneur d'Almería, Sharī essaiera vainement, jusqu'à sa mort en 649(H) (1251) de regagner sa patrie.

(22) *Dhayl* VI, 492 - VIII2, 196, - *Ihāta*, V, 189, - Ibn Zubayr, *Šila*. 144.

(23) *Dhayl* VIII, 198.

(24) 'A. Bādīsī, *al-Maqṣad* (Vies des saints du Rif), Trad. et annot. par A.M. Colin, 1924, 110 - 111, - M. Kably, *Société, pouvoir et religion au Maroc à la fin du Moyen-Age*, Paris, 1986, 57, - *Nafh*, VIII, 195.

(25) *Ihāta* IV, 189.

Les exemples d'al-Maqqari et de Shari prouvent que le monde du commerce et celui du savoir sont étroitement liés. En effet, dès le XII^{ème} siècle, on trouve, dans les testaments de riches commerçants, des legs en faveur des étudiants.

Les bibliothèques royales ont été plus étudiées que celles des particuliers²⁶. Nous nous contenterons donc de rappeler que la calife almohade, Abū Ya'qūb Yūsuf avait une bibliothèque comparable à celle du calife omayyade al-Ḥakam.

Des livres enluminés, illustrés de miniatures, existent encore dans des fonds de bibliothèque mais n'ont guère été étudiés. Une école de miniatures s'est développée à Sabta et ses articles ont été largement diffusés. Quelques célèbres calligraphes ont été aussi miniaturistes : c'est le cas d'un ressortissant de Sabta mort à Qūs à la fin du XIII^{ème} siècle²⁷. Secrétaire de chancellerie des Banū al-Azafī et des Mérinides, Abū al'Abbās Ibn Darrāj²⁸ a fait ses études à Sabta où il a été le disciple et le protégé du prince de la cité Abū al-Qāsim al 'Azafī. Son ouvrage, *Kitāb al-imtā' wa al intifā'*, est rédigé pour défendre le *samā'*. Ibn Darrāj est aussi l'auteur d'ouvrages sur les animaux dont l'un est consacré aux chevaux et l'autre aux chamcaux ; apparemment, ces ouvrages comportent des illustrations²⁹.

Au XIV^{ème} siècle, on dénombre parmi les quarante-huit savants célèbres de la cité :

- dix calligraphes.
- quatre papetiers copistes.
- cinq notaires.

- quatre conservateurs de bibliothèques. Ces vingt-trois personnages ont tous une relation étroite avec le livre à un moment où la cité est déjà en décadence. Il semble difficile de conclure, en se basant sur le silence des textes, à l'inexistence d'une industrie de papier à Sabta.

Cette industrie traverse une crise à partir du XIV^{ème} siècle. Le papier semble brusquement se raréfier et les pays maghrébins se trouvent contraints d'utiliser le papier européen qui suscite encore une certaine méfiance. Un document³⁰ datant de Rabi'II 812 (H) (Août 1409) fait état de la situation au Maroc : c'est une *fatwa* d'Ibn Marzūq sur l'utilisation du papier européen par les savants musulmans. L'auteur explique, en trente pages, (ce qui est rare pour une *fatwa* dont le texte est généralement très court) que l'usage de ce papier est devenu une nécessité qu'on ne saurait éviter. Les seules villes qui produisent encore du papier au Maghreb à son époque, sont Fès et quelques rares cités andalouses; ce qui s'avère désormais insuffisant. Ni Tlemcen, ni Sabta ne figurent parmi les centres de production à cette date. Ibn Marzūq rappelle à ses pairs et adversaires que ce papier européen est utilisé déjà depuis longtemps et fait remarquer que son usage n'avait suscité aucune réticence chez les Anciens. Ce silence est d'autant plus valable comme preuve que les *ulama* en sont les principaux consommateurs, ajoute-t-il.

(26) Ibn 'Abd-al-Wāḥid al Murrākushī, *al-Mu'jib*, Casablanca, 1962, 347.

(27) M.Manūnī, "al Wirāqa" in *al-Baḥṭ al-'ilmi*, Vol XIV, 51.

(28) Ibn Darrāj, *Kitāb al-Imtā'*, Rabat 1983, - *Dhayl* VIII, 522.

(29) *Dhayl* VIII, 522.

(30) al-Wansharisī, *al Mi'yār*, Beyrouth, 1981, I, 75.

Le commerce du livre, rarement évoqué, est, à l'époque almohade, fructueux et permet même d'amasser des fortunes. La diffusion du savoir, autant que la mode, provoquent un accroissement de la demande de livres et les collectionneurs n'hésitent pas à investir de grosses sommes dans l'acquisition de manuscrits rares.

Sabta est l'une de ces villes privilégiées où le commerce des livres peut enrichir³¹. On peut également y vivre de sa plume. La composition d'un ouvrage en quatre volumes sur Sibawayh vaut à son auteur une récompense de quatre milles dirhams muminides³².

Les livres peuvent représenter un héritage enviable : à la mort de Aḥmad Ibn Yahya al'Abdarī, célèbre bibliophile, ses seuls cahiers (*dafātīr*), se sont vendus 6000 dinars ; la vente de cette bibliothèque a lieu pendant une grande disette, à un moment de récession et elle s'est donc vendue en deçà de sa valeur réelle. Les copies d'ouvrages de Ibn Masarra, écrits de la propre main de ce grand cadī, ont été littéralement arrachés par les notables qui les ont payés fort cher³³. Ibn Rūmiya, fameux botaniste et spécialiste du *Hadīth*, entreprend de rassembler les ouvrages de son maître à penser, Ibn Ḥazm et dépense une véritable fortune dans ce but³⁴.

Les livres figurent parmi les objets exportés du Maghreb en Afrique Noire³⁵. L'étude des fonds de manuscrits de Tombouctou, entre autres, pourrait nous éclairer sur ce commerce. Sabta si riche en livres et en savants, a certainement joué un rôle dans ce trafic. En attendant l'étude technique de ces ouvrages (papier, présence ou absence de filigranes, reliures, encres, etc), qui permettrait seule de localiser les ateliers d'origine, on en est réduit aux conjectures.

Pour finir je voudrais évoquer un cas de circulation du livre (ou d'échanges) un peu particulier, aux conséquences inattendues. Il s'agit de la bibliothèque du roi du Maroc Zaydān, au XVII^e siècle. Le navire français chargé de transporter la bibliothèque royale d'une ville atlantique à l'autre, prend la fuite avec la précieuse cargaison. Il est capturé par des corsaires espagnols qui vendent le butin récupéré. La majorité des ouvrages (4020 manuscrits) est rachetée par l'Escorial vers 1610 et forment le fonds de cette fameuse bibliothèque "orientaliste".

Halima FARHAT

I. U. R. S

RABAT

(31) *Ihāta* IV, 88.

(32) *Dhayl*, VI, 319.

(33) Tāhir Sadafī, *Kūtab as-Sir al-Maṣūn*, (Manuscrit de Berlin, sous presse), Biographie, N 5.

(34) *Dhayl*, I, 487.

(35) R. Mauny, *Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen-Age*, Amsterdam, 1967, 373.

ملخص

كان الكتاب أداة تواصل علمي في الغرب الإسلامي خلال القرون الوسطى، وكان - لذلك - بضاعة تصنع وتعرض على الأسواق. والأدلة متعددة على ما كان الناس يومئذ عليه من اقتناء الكتب، وإن لم يكونوا من العلماء، وعلى مكانة صناعة الورق وصناعة الخط والتسفير؛ مما كان يغذي تجارة نشطة تثير المنافسة والمزايدة. حتى إذا مال القرن الرابع عشر (م) نحو نهايته، أصيبت هذه التجارة هي كذلك بما أصيب به الغرب الإسلامي عامة من أسباب التآزم والركود.

EL SERRALLO' : A PALACE AND MOSQUE BUILT BY THE BASHA
AHMAD B.'ALI AR-RIFI OUTSIDE CEUTA

Nadia ERZINI

In the late 17th century, during the reign of Mawl y Isma' l, northern Morocco was dominated by the Awl d Hadd , who recaptured Tangier from the English in 1683, and Larache and Asila from the Portuguese in 1689 and 1690 respectively. Between 1694 and 1732, the Awl d Hadd  besieged Ceuta for Mawl y Isma' l and his successors. In Tangier and Tetuan, the Awl d Hadd  have left us important mosques and palaces built during their rule ; they also built a palace and mosque outside Ceuta, which were demolished in the late 19th century, and subsequently forgotten by historians. However, European sources of the 18th and 19th century provide a variety of written and graphic documents about this palace and mosque and permit us to reconstruct to a certain extent their original aspect.

First we must clarify the confusion between the various sieges of Ceuta by the Awl d Hadd , and the different camps they built there. There were at least three different Serrallos (seraglios or serails, the word used to refer to the Muslim camps)¹. All were rebuilt in the 19th century. One of the Serrallos is identified as the first camp of Mawl y Isma' l's siege, which as we shall see corresponds to the house of the Basha 'Al  b. 'Abdallah b. Hadd  ar-Rif . A second Serrallo was built by his son the B sha Ahmad b. 'Al , and a third Serrallo, known as the 'Serrallo moro' because of its location beyond the 19th century border with Morocco, is of uncertain date, possibly also of the 18th century².

(1) In english, 'seraglio', 'serail' or 'serai', from the Turkish and Persian, can mean lodging, residence, palace, and also "the part of Muslim dwelling-house (especially of the palace of the sovereign or great noble) in which women are secluded... a harem". Seraglio can also refer specifically to military barracks or to a branch of the Ottoman army (Oxford English Dictionary). The Spanish use of 'Serrallo' in the 18th and 19th century seems to imply both a palace and fortress, but does not denote a specific military institution.

(2) Ortega briefly described the three Serrallos and also mentioned more Islamic remains along the post 1859 border, of houses and a mosque. M. L. Ortega, ed. *Anuario-Guia oficial de Ceuta (Comercio y turismo)* Madrid 1923 p. 119-123. See also E. Romero de Torres (*Cat logo monumental de Espa a, Provincia de Cadiz* Madrid 1934 fig. 157, pp.298-99) who illustrated with an old photograph the 'Serrallo moro' before it was rebuilt, and described the remains of a pool and "Arab brickwork" in its courtyard.

The camp of 'Alī b. 'Abdallah for the siege of Ceuta (1694-1713)

Abū'l-Ḥassan 'Alī b. 'Abdallah b. Ḥaddū, governor of Tangier, and his first cousin Aḥmad b. Ḥaddū, governor of Larache and Qṣār al-Kabīr, were appointed to besiege Ceuta in 1694, with an army of 25,000 troops. They subjected Ceuta to a heavy bombardement with cannon and mortars, and built several fortresses there³.

In 1701 the camp is described as being reduced to an army of 8-9000 men, five cannon and four mortars. Nevertheless, 'Alī b. 'Abdallah and his generals had dug their heels in for a long siege. Aside from the above-mentioned fortresses, the Moroccans had established a settlement :

"Ils ont faits, à la portée de mousquet de leurs tranchées, de fort belles maisons et des jardins et en on faits comme un village ou ils sont très bien établis. Ceux qui habitent ces maisons sont les arcaids par qui ces troupes sont commandées"⁴.

In 1712, French Redemptionist fathers also noted that 'Alī b. 'Abdallah had constructed a comfortable house at the camp, and they explained his reasons for building it:

(3) For accounts of the siege, see A. Correa de Franco *Historia de la muy noble y fidelisima ciudad de Ceuta*, an unpublished 18th century manuscript in the Biblioteca Nacional, Madrid; M. Marquez del Prado *Recuerdos de Africa, Historia de la plaza de Ceuta, describiendo los sitios que ha sufrido en distintas épocas por las huestes del imperio de Marruecos*, Madrid, 1859 p.155, 162-3. Nasiri in the 19th century says the siege began in 1103/1691-92, a date which is often quoted but is perhaps incorrect, Aḥmad an-Nāṣirī as-Slāwī *Kitāb al-Istiḳṣā* trans. E. Fumey *Archives marocaines* 9 (1906) pp. 1-399 and 10 (1907) pp. 1-424, especially Arabic text vol. 4 p. 37, translation p. 104-5. Closer to the date is Qādiri, who says the siege was begun in 1106/1694-5. Muḥammad al-Qādiri *Nashr al-Mathāni*, trans. N. Cigar *Muḥammad al-Qadiri's Nashr al-Mathani : The Chronicles* Oxford, 1981, pp.152-3. See also Abū'l-Qāsim az-Zayyāni *At-turjmān al-mu'rib an duwal al-mashriq wa'l-maghrib* translator and editor O. Houdas, Leiden 1969 reprint, p.56, 86, 91. Even at the commencement of the siege, Mawlāy Isma'īl seems to have had his suspicions regarding the Awlād Ḥaddū's commitment. 'Alī b. 'Abdallah was suspected of collaborating with the Spanish, informing them before the arrival of reinforcements sent by the sultan. 'Alī b. 'Abdallah is also said to have employed the soldiers at his disposition to farm the plains outside Ceuta, for his own benefit. French Redemptionist fathers in 1712 noted : "Comme le terrain en est bon, l'alcaïd Ali Ben Abdalla, qui commandoit au siege, la faisoit cultiver par les soldats du camp qui ensuite faisoient la moisson et cueilloient le raisin, le tout au profit de l'alcaïd qui se contentoit de leur fournir le bled pour l'ensemencer, sans leur donner un felou pour leurs peines". *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, series II, Dynastie filalienne. Archives et Bibliothèques de France vol. 6 (1960) "Relation des voyages au Maroc des Rédempteurs de la Merci en 1704, 1708, et 1712" Extracts, pp. 613-812, p. 777.

(4) *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, series II, Dynastie Filalienne. Archives et Bibliothèques de France vol.6 (1960) "Mémoire de J.-B. Estelle" pp. 229-40, p. 235.

"L'alcaïd avoit fait bâtir dans le camp, hors de la portée du canon, une maison fort commode pour luy et pour sa nombreuse famille, et cela pour prouver aux Espagnols qu'ils ne décamperoit point qu'il n'eût pris la ville et aussi pour convaincre le Roy son maître de la resolution qu'il avoit prise de vaincre ou de mourir..."⁵.

By the chance preservation of her tombstone, we know that 'Alī b. 'Abdallah's granddaughter, Ḥawā b. Aḥmad, died and was buried outside Ceuta in 1110/1699⁶. We can deduce that at least during part of this siege, 'Alī b. 'Abdallah actually inhabited this house and was accompanied by his son and grandchildren.

As regards the emplacement of this first camp, Spanish diplomatic correspondence of 1766, and an accompanying map of the frontier of Ceuta, show the 'Casas del Alcayde Ali' or 'Casas de Jadu'⁷ was located to the south of the Qasbat al-Afrag, in the area still known today as 'Hadu'. The Qasbat al-Afrag was a large Marinid fortress dateable to 1328⁸, of

(5) *Sources inédites de l'histoire du Maroc*, 1960, pp. 777-8.

(6) E. Michaux-Bellaire, *Villes et tribus du Maroc* - vol. 7, *Tanger et sa zone* Paris 1921, Appendix 5 p.450-1, and plate facing p.450. Its present whereabouts are unknown. Carlos Posac Mon of Malaga kindly referred me to the notice in F.Sureda *Abyla Ilerculana* Madrid 1925 p. 47, to a prismatic tombstone (possibly Ḥawā bint Aḥmad's), which in 1925 was in the possession of the financier Sr.Escrina, but I have not been able to trace this collection.

(7) See M. Arribas Palau and R. Lourido Diaz "En torno al Ensanche de los limites de Ceuta, en 1782" *Hespéris-Tamuda* 20-21 (1982-3) pp.175-244, for references to the 'Casas de Jadu' (also the 'Casas del Alcayde Ali' and the 'Casas del Alcayde Amar') in 1766 (p.192, 202, and plan of 1766 in the Archivo Historico Nacional in Madrid, reproduced opposite p.197) and in 1781 (p.230 and note 137). "Jadu" is obviously derived from the name of the Awlad Ḥaddū, and 'Hadu' remains today the name of this quarter of modern Ceuta.

This first camp and houses of 'Alī b. 'Abdallah is also known as 'Chafaris', due to its proximity to the Qasbat al-Afrag, the Marinid fortress overlooking the isthmus of Ceuta, known in the 18th century Spanish sources as 'Chafaris' or 'Ceuta la Vieja'. A map of 1724 explains that "Derrière le Camp des Maures, il y a une rivière, l'Alcaïde Ali y a son Logement" and identifies the camp residence as "n° 2. Chafaris, c'est à dire forteresse imprenable". There is no title or source given for the plan of 1724, published with the "Relation de voyages au Maroc des Rédempteurs de la Merci en 1704, 1708 et 1712", facing p.774. See above, note 2. The contemporary account of Correa also refers to the 'Chafaris' and the 'Reducto del Alcaide' (p.269), and it is probable that 'Chafaris' was a mispronunciation of Qasbat al-Afrag. Nāṣirī (vol.4 pp.46-7/pp.134-5) and Qādirī (p.163) also refer to the Afrag at this period.

(8) About the Marinid Qasbat al-Afrag, see also Ch. de la Veronne *Sources Françaises de l'Histoire du Maroc au XVIIIè siècle* vol, 1 Runis 1981, p.24 n.8, which refers to *Sources inédites de l'histoire du Maroc* series II Dynastie filaliennne. Archives et Bibliothèques de la France vol.7 p.77 n.4 ; R. Ricard "Le Maroc septentrional au XVè siècle d'après les chroniques portugaises" *Hespéris* 23 (1936) pp.89-143; J.Vallvé Bermejo "Descripcion de Ceuta musulmana en el siglo XV" *Al-Andalus* 27 (1962) p.398-442, n.65,p.429; B.Pavon Maldonado "Arte Hispanomusulman en Ceuta y Tetuan" *Cuadernos de la Alhambra* 6 (1970) pp.69-103. For a late 19th century photograph of the Afrag, see F. Sanchez Montoya 'Apuntes para la ftohistoria de Ceuta' *Cuadernos del archivo municipal de Ceuta* II (1988), pp.113-118, p.116.

which all that remains today is a section of the northern walls and a gate ; the southern walls (and the site of the house of the Bāsha 'Alī) shown on the 18th century map have since disappeared. It is probable that the Cuartel de los Regulares was built over the 17th century camp⁹.

The camp of Ahmad b. 'Alī for the siege of Ceuta (1713-1727)

'Alī b. 'Abdallah died in 1713, and was succeeded by his son Abū'l-'Abbās Aḥmad b. 'Alī, as governor of Tangier, Tetuan, and most of northwestern Morocco. Aḥmad b. 'Alī continued the campaign against Ceuta after his father's death in 1713 until 1720, when the Spanish attacked the Moroccan camp, capturing the residence built by 'Alī b. 'Abdallah and pillaging it, and killing 1000 men. According to a Spanish source, the Moroccan camp at this time consisted of 25,000 men, and the camp was so extensive, it resembled in size the town of Ceuta itself¹⁰.

The contemporary account of Alejandro Correa da Franco, in his manuscript *Historia de Ceuta* in the Biblioteca Nacional in Madrid, relates how in 1722, the Basha Aḥmad repaired his father's camp and also built a new residence on a site further away from Ceuta,

"...proseguian los Moros en reparar con mas diligencia sus arruinadas Casas y Barracas y en fabricar un nuevo Serrallo mas apartado de nuestra Plaza que el antes serbia a las concubinas del Baxa, y en arrimar sus Trincheros..."¹¹.

The site of the new Serrallo is clearly marked on the above-mentioned map of 1766, and corresponds to the present-day Cuartel del Serrallo, headquarters of the Spanish Foreign Legion, which was rebuilt in 1896. The *qaṣba* of Aḥmad ar-Rifī was strategically positioned, at the top of a steep hill, dominating the isthmus of Ceuta, as well as the Straits of Gibraltar and the Mediterranean coast of Morocco. (Fig.1).

Correa described how in 1725, during Aḥmad ar-Rifī's absence, the Muslim army built new earthworks and white-washed the "Mezquitas, Serrallo y casa principal del ausente Baxa Ali", prior to the arrival of the Bāsha, his women and baggage in 1726¹². Correa frequently confused the Bāsha Aḥmad and his father, as did other authors.

(9) My thanks to E. Gomez Barcelo, municipal archivist and historian of Ceuta, for this and other suggestions.

(10) Historians are confused about the date of 'Alī ar-Rifī's death; Zayāni says 1103/1691-2), but contemporary European sources agree on 1713. Regarding the defeat of 1720, see Correa p. 254 and Marquez del Prado pp.188-90. Nāṣiri gives a rather garbled version of the defeat of 1720, referring to the capture of the tent of 'Alī b. 'Abdallah (actually his son Aḥmad, as 'Alī died in 1713) and a *qaṣba* which he confusingly names as the *Qaṣbat al-Afrag* (vol.4 p.46-7, p.134-5). Muḥammad Dawūd (*Tārīkh Titwān*) Tetuan 1959-79 vol.2 part 1 p.51-54) quotes Abū'l-'Abbās b'al-Ḥāj's unpublished manuscript *Ad-Durr al Muntakhab*, regarding the capture of 'Alī ar-Rifī's house in 1720.

(11) Correa, p. 254.

(12) Correa, p. 267.

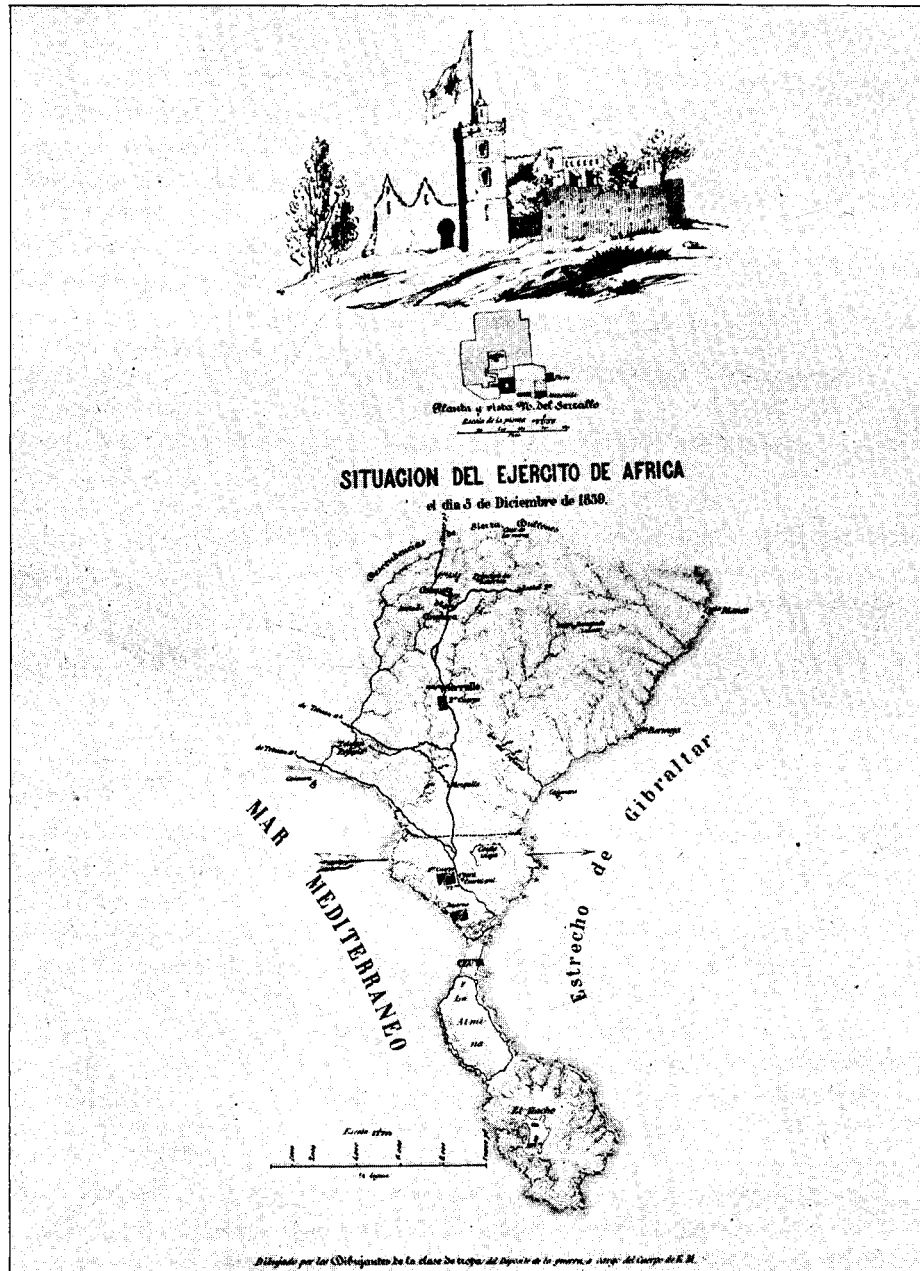


Fig.1: Map showing the site of the Serrallo, overlooking the isthmus of Ceuta, and above the map, a schematic plan and view of the Serrallo. From the *Atlas historico y topografico de la Guerra de Africa*, Madrid, 1859, Courtesy of the Biblioteca del Palacio Real, Madrid.

In 1727 John Braithwaite described the Ceuta garrison as still being 4-5000 troops strong.

"The Blockade of *Ceuta* consisted of between 4 and 5000 Men drawn from the neighbouring Country, and relieved every Month. This was a great Grievance to the People, because all that time they were obliged to find themselves as well in Ammunition as Provisions, and their Taxes were not in the least abated for this Service. Besides the Country People, the *Bashaw* had between 3 and 400 Blacks of the King's, whom he was obliged to maintain at his own Expense ; and these served as a Body Guard, and to keep the others in Subjection"¹³.

However, in 1727 the death of the sultan Mawlay Isma'ïl and the resulting battle for succession put an end to the siege of Ceuta, as Aḥmad b. 'Alī turned his attentions elsewhere, furthering his ambitions in northwestern Morocco. Aḥmad b. 'Alī "... raised the Blockade of *Ceuta* to make use of these Troops" and they were deployed in the fortress of nearby Martín, the port of Tetuan¹⁴. Correa recounts how in 1727 the Spanish troops entered the Moorish fortifications and the "Casa del Alcaide" and found it empty except for cats, dogs and a black slavewoman. The Spaniards retired, but not before setting fire to the houses, including the :

"...Serrallo que era un espacioso Palacio, o Poblacion con todos sus Menesteres, mui bien y pulidamente a toda costa fabricado"¹⁵.

Although the long siege was lifted in 1727, plans to attack Ceuta were made again in October 1732, possibly at the instigation of the Duke of Ripperda, then based in Tetuan. In August of 1732, Aḥmad ar-Rifī had repaired or rebuilt the Serrallo and the forts destroyed in 1727. According to Correa, the "Alcaide Agier", Aḥmad ar-Rifī's engineer, was responsible for the construction¹⁶. The Spanish effected another important victory, on the 17th October 1732, before the awaited reinforcements arrived to the Moroccan camp. According to a contemporary French source, the Spanish found a camp of only 5000 to 6000 men, and equipped with only two cannons, and after a long battle, the Moroccans lost the Serrallo. Correa noted, however, that the 'Casa del Serrallo' survived the fire intact¹⁷. Only a reduced Moroccan guard appears to have returned to the Serrallo in the later 18th and early 19th centuries.

(13) J. Braithwaite, *The History of the Revolutions in the Empire of Morocco, upon the Death of late Emperor Muley Ishmael* London 1729, p.10.

(14) *Idem*.

(15) *Correa*, p. 271.

(16) The 'Alcaide Agier' is possibly Muḥammad 'Ashīr, later governor of Tetuan, who in 1767 is said to be well acquainted with the border of Ceuta (see Dawūd vol.2 p. 262 sqq, and Arribas Palau and Lourido Diaz pp. 211-12, n. 82 and p. 215).

(17) *Correa*, p. 286, 289. The Muslim army retreated to the Serrallo, but was forced to abandon it, they : "...furent constraints d'abandonner leurs postes et de se retirer dans le Serrail où étoit le fort de leur camp. On les y poursuivit, l'infanterie fut mise en déroute et le bacha fuyant des premiers, abandonna son Serrail dont on se rendit maître".

In summary, 'Alī and Aḥmad ar-Rifī resided intermittently at the Ceuta camp for thirty-three years, between 1694 and 1727, and Aḥmad again in 1732. We know that 'Alī b. 'Abdallah and his men built houses there, and that Aḥmad b. 'Alī built a new palace in 1722, and a mosque existed by 1725. All the constructions seem to date to before the lifting of the siege of Ceuta in 1727, and the siege of 1732 was too shortlived for further construction. In the context of the many sieges of Ceuta since its occupation in 1415, (e.g. the sieges of 'Alī ben Rashīd, Abū al-Ḥassan al-Mandarī, and the sultans Sidi Muḥammad b. 'Abdallah and Mawlāy Yazīd¹⁸, the Awlād Ḥaddū's siege of Ceuta is remarkable not only for the long period of its duration but also for the extensive building that accompanied the siege.

The Serrallo in the 19th and early 20th centuries

On the 19th October 1859, troops of the Spanish army under General Rafael Echagüe celebrated the "battle of the Serrallo", one of the first victories of the "Guerra de Africa", a war which was to culminate in the Spanish occupation of Tetuan. The "battle of the Serrallo" took place below and around the Serrallo of Ahmad ar-Rifi, which was captured and used as a fort by the Spanish army during the 1859-60 war¹⁹.

The terms of the Moroccan capitulation of 1859 included the expansion of the Spanish territory of Ceuta beyond the Serrallo hill, and the Spanish army built a chain of

See above, note 7. *Sources françaises de l'histoire du Maroc au XVIIIè siècle* vol.1 pp.20-24 : Document n. 7 : Extract from "Journal de Verdun, ou Suite de la Clef ou Journal Historique sur les matières du tems, janvier 1733 pp. 30-5". The caption on the "Plan des fortifications de Ceuta et des ouvrages de Marocains en octobre 1732" (Bibliothèque Nationale, Paris, Service hydrographique de la Marine, portefeuille 108, div.3, pièce n. 11-102) reproduced on p. 23, is unfortunately illegible.

Another account of this defeat can be found in the *Relacion de los Gloriosos Progressos que las Tropas de la Guarnicion de Zeuta lograro el dia 17 de Octubre de este ano en la salida, que hicieron para atacar a los Moros, que formaba, el Exercito, con que havian puesto sitio a aquella Plaza Sevilla 1732*. There is a reference to the "Zerrallo", from where

"escapo desnudo, y en vergonzosa fuga el Baxa General, imitando sus derrotadas Huestes de Infanteria, que desunidas, y dispersas, unas tomaron el camino de Tetuan, el de Tanger otras, y no pocas, poseidas de el espanto, se dexaban sacrificar sin defensa, sin espiritu, y aun sin movimiento". (p. 5).

The Spanish troops took as booty four flags, including one of the Basha's decorated with inscriptions. Correa also referred to six flags of Aḥmad ar-Rifī's army, exquisitely decorated and inscribed, that were taken as booty to the Cathedral of Nuestra Señora de Africa in Ceuta (p. 290). I have not been able to locate these flags, if, indeed, they have been preserved.

(18) Nāṣirī (vol.4 p. 128/pp. 378-9) refers to seven forts built by Mawlāy-Yazīd during his seige in 1790.

(19) *Atlas historico y topografico de la guerra de Africa* Madrid, 1859 p.1. "Ocupacion del Serrallo" : "Antes de terminarla (la desembarcacion de tropas), avanzo el general Echagüe en dos collumnas, llevando delante una a vanguardia, sobre el Serrallo, gran edificio ruinoso, situado a 3 Kilometros de Ceuta, en la falda de una linea de alturas escarpadas y cubiertas de espesos bosques. Al aproximarse las tropas fué abandonado el Serrallo por los Moros, y se hizo un reconocimiento a vanguardia, mientras las companias de ingenieros aspillaban los muros del edificio ocupado, cerraban su recinto y desembarazan de arboles y malezas sus alrededores".

forts to guard the new frontier, with the Cuartel del Serrallo forming the headquarters of the border forts. The third Serrallo, the 'Serrallo moro', continued to be used as the headquarters of the Moroccan border guard until it was rebuilt²⁰.

The Spanish army repaired the Serrallo of Aḥmad ar-Rifi in 1859-60 and 1881, and at some time in the late 19th century demolished the minaret²¹. In 1894, the historian Nāṣirī wrote that :

"On peut encore voir, de nos jours, la mosquée que le qâid Aḥmed ben 'Alī fit construire près de Ceuta pendant le siège et sa maison"²².

However, the Serrallo was demolished shortly after, and in its place the Spanish army built the new fortress mentioned above, dated by an inscription over its gateway to 1896. The modern suburb of Ceuta below the fortress is still known as the Serrallo, after the 18th century palace.

The Cuartel del Serrallo later became the headquarters of the Legion Etrangera Española, which still occupies the fort. The Spanish Foreign Legion was founded specifically to spearhead the Moroccan campaign and the pacification of the Rif in 1920's²³, an ironic sequel to the siège of Ceuta by Aḥmad b. 'Alī and his Rifī *mujahidin*.

The Serrallo in 1859

There are descriptions, drawings and a photograph of the Serrallo in 1859. The photograph shows the main facade of the Serrallo, which faced the isthmus of Ceuta to the south, and the Spanish camp can be seen in front of the palace and mosque. (Fig.2) This must be one of the earliest photographs of Morocco, taken by E. Facio, one of the photographers accompanying the Spanish army²⁴. At the same time, a schematic plan, elevation and an external view of the Serrallo were drawn by the war artists and topographers, published in the *Atlas historico y topografico de la Guerra de Africa* of 1859²⁵. (Fig.3) An engraving drawn from the above-mentioned photograph illustrates the

(20) J. Boada y Romeu, *Allende el Estrecho*, Barcelona, 1895, p. 304.

(21) Ortega, 1923, pp. 120-1 refers to the 1881 repairs.

(22) Nāṣirī, vol. 4, p. 37/pp. 104-5.

(23) Boada y Romeu on the other hand published a photograph of the new Cuartel del Serrallo already built a year earlier, in 1895 (p. 303). My thanks to the Spanish Foreign Legion which allowed me to visit their headquarters, and for the comandante Pajuelo, director of the Museo de la Legion Etrangera, Ceuta, for his assistance.

(24) The photograph of the Serrallo by E.Facio is in the collection of the library of the Palacio Real in Madrid, and has been published by F. Sanchez Montoya *Real Album de Ceuta* Ceuta 1991, photograph n° 5.

(25) *Atlas historico*, *op.cit.*, p.1 and pl. XVIII "Reductos construidos en Sierra Bullones durante la guerra" the plan and elevation of the Serrallo are located at the bottom centre of this print; and pl. IV "Ceuta y Sierra Bullones".



Fig.2. The Serrallo occupied by the Spanish army in 1859. Photograph by E.Facio in the Biblioteca del Palacio Real, Madrid.

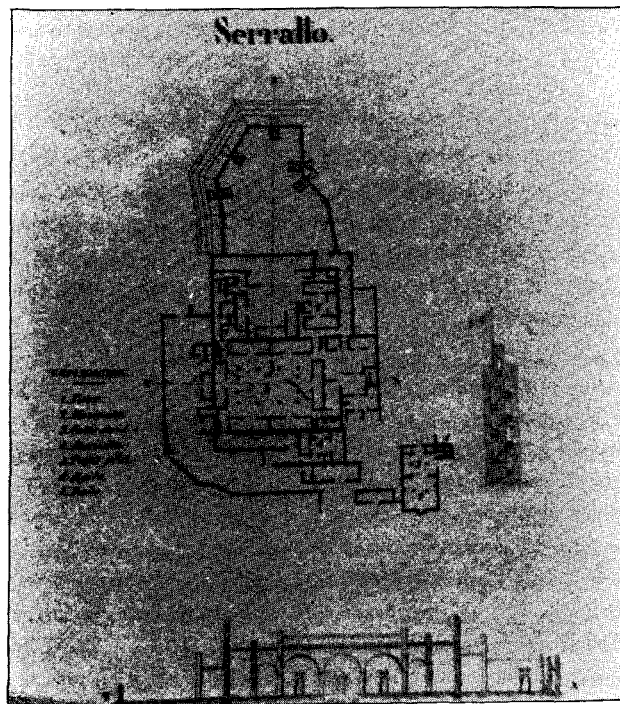


Fig.3. "Reductos construidos en Sierra Bullones durante la guerra" detail showing plan and elevation of the Serrallo *Atlas historico y topografico de la guerra de Africa* Madrid 1859 pl. XVIII. "Explicacion. 1. Torre, 2. Mezquita, 3. Patio de id., 4. Alcaldia, 5. Patio pral, 6. Algibe, 7. Bano".

first edition of the Pedro Antonio de Alarcon's *Diario de un testigo de la guerra de Africa*²⁶. Alarcon was witness to the capture of the Serrallo, in his capacity as official war historian, and he was impressed by the remains of the palace :

"El *Serrallo*, amigo mio, ha sido indudablemente un soberbio y vastisimo palacio, si no tan vistoso por fuera (lo que es propio de las construcciones arabes), ni tan solido ni amplio como los que habitan nuestros soberanos europeos, de una planta tan estensa por lo menos como la del Riofrio y muy mas bien acondicionado para llevar una vida paradisica. Hoy no quedan alli sino los cimientos de la mitad del alcazar, algunos patios interiores medio derruidos, en cuyos cenadores se echa de ver algun arabesco, algun calado primoroso, algun mosaico, algun revestimiento de preciosas molduras que indica de mucho en mucho trecho la pasada belleza del edificio.... No faltan alli todavia grandes patios con cisterna, agimeces de graciosas proporciones, ojivas, columnatas, babucheros y mil y mil indicios del destino de cada aposento, de lo que era herm (sic), de lo que fue palacio oficial, de la parte ocupaban las fortalezas, del lugar del estanque, del jardin, de la cuadra, del cenador y de la torre. Pero todo esto se encuentra destruido, cambiado, utilizado por *vivac* por el bedouino y para reducto por nuestras tropas ; empolvado, sucio, restaurado, vuelto a destruir y remendado groseramente. Sin embargo, con un poco de conocimiento de lo que son los palacios de los moros y con alguna paciencia y atencion, puede reconstruir la mente aquel fantastico alcazar, colocado en un paraje delicioso, desde donde se divisan verdes barrancos surcados por cristalino torrentes, el mar que se dilata en torno suyo, las costas de España que se presentan a lo lejos, como un sueño dorado o como una dulce memoria para los arabes, y el litoral africano que se pierde de vista con direccion a la tumba del profeta.

Por lo demas, el aspecto exterior (sic) del palacio, sobre todo por el lado que sigue en pié, que es el que mira a Ceuta, nada absolutamente ofrece de particular, como no sea la elegante torre morisca en que ondea la bandera española y un lienzo de pared donde se ve escrita a balazos la primera pagina de nuestra historia que podemos leer con tanto orgullo como alegria desde que termino la guerra de la Independencia"²⁷.

(26) P.A. de Alarcon *Diario de un testigo de la Guerra de Africa* Madrid (1st edition) 1859 print facing p. 28. Other prints celebrating the Battle of the Serrallo include a symbolic representation of the Serrallo minaret as the backdrop to a violent battle, e.g. Francisco van Halen's *Album Espanol* "Campana de Africa, accion del Serrallo. El Distinguido y Real Cuerpo de Artilleria del dia 25 de noviembre de 1859". A less accurate engraving of "Le camp de Serrallo" is used in C.Yriarte *Les Tableaux de la Guerre* Paris 1870 p. 1. Two other views of the Serrallo illustrate E.Ventosa *Espanoles y marroquies . Historia de la Guerra de Africa* Barcelona 1859(vol. 1, opposite p. 113 and p. 165). An unpublished drawing of the Serrallo by Mariano Fortuny, the official war artist in 1859, is in the Museo de Arte moderno, Barcelona (n. 46040).

(27) Alarcon, *Diario de un testigo*, pp. 16-18.

The only Spanish source to identify the builder and the date of the Serrallo is Lafuente y Alcantara, who in 1859 accompanied the army to document the monuments and archaeology of the region, as to collect Arabic manuscripts²⁸. He attributed the Serrallo to Mawlāy Isma'īl, and compared it unfavourably with Islamic monuments in Spain. Alarcon's only points of reference for the architectural tradition of the Serrallo were the Great Mosque of Cordoba, the Reales Alcazares of Seville, and the Alhambra of Granada.

The drawings and photograph of 1859 show a large fortified palace complex (about 30 x 50 meters), including a mosque, a palace, and fortifications to the north.

Around part of the building there are trenches and other fortifications, but it seems as if there was no surrounding wall. The exterior of the palace wall, topped by crenellations and only broken by the main entrance and small high windows, was the only defensive structure. Alarcon describes it as rising above the tents of the Spanish army "majestic and proud, like a powerful ship amid fragile skiffs".

The plan of the palace can be closely compared to those of contemporary urban palaces of nearby town²⁹. There are two long entrance halls with bent-entrance plans, both with arches intersecting the halls regularly and with recessed blind arches along their walls, known from contemporary palaces as the *mashwar*³⁰.

The main entrance hall on the south side of the Serralli, leads first to a small courtyard house, called "4. Alcaidia" on the plan, presumably referring to the house or office of the *alcaide* (from the Arabic *al-qā'id*, governor or military governor of a fortress). This courtyard probably corresponds to what was known later as a *bnīqa*³¹, or office, which served a public or administrative function, as opposed to the private space of the inner courtyard.

(28) E. Lafuente y Alcantara, *Catalogo de Codices arabes adquiridos en Tetuan*, Madrid, 1862 p. 78. Lafuente noted that the Moroccans called the Serrallo 'ad-Dar al-baida'. See also the novelist and playwright V. Balaguer's *Jornadas de Gloria o Españoles en Africa*, Madrid, 1860, pp. 20-1.

(29) These buildings have not been comprehensively studied. For the palaces at Tangier see G. Salmon "La qaçba de Tanger - Description et histoire" in *Archives marocaines* 1(1904) pp. 97-126; E. Michaux-Bellaire "Un coin de la qaçba de Tanger" *Revue du monde musulman* 35 (1917-18) p. 95-105; and G. S. Colin "Une nouvelle inscription arabe de Tanger" *Hespéris* 4 (1924), pp. 93-9. For the palace at Tetuan, see Dawud, vol. 2 part 2 (1963) p. 188; F. Valderama Martinez *Inscripciones arabes de Tetuan* Madrid 1975; and my doctoral thesis, 'The domestic architecture of Tetuan, 17th to 20th century', Oxford 1989, chapter three.

(30) This word has multiple meanings. R. Dozy in *Supplément aux dictionnaires arabes* (Paris and Leiden 1927) defines *mashwar* as the place where a monarch holds council, an audience room, the audience itself, a separate part of a palace, a palace, fortress or a citadel.

(31) This meaning of *bnīqa* does not appear in Dozy. See the usage of this word in E. Michaux-Bellaire "Un Rouage du Gouvernement Marocain : La beniqat ech-Chikaïat de Moulay Abd el-Hafid" *Revue du Monde Musulman* 5 (1908), pp. 242-274.

The plan of the main courtyard, with an arcaded gallery, long and shallow rooms on four sides, and some of the rooms subdivided by arches at either end, is familiar from the domestic architecture of the western Islamic world, from the early medieval period to the modern day. The room with arches at either end, creating a raised arched alcove known as a *haniy*³², is on the plan of the Serrallo only indicated in the room on the west side of the courtyard. The size of the main courtyard of the palace (about 10 x 15 meters), and the plan of the arcades (three arches on all sides, with a large central arch flanked by two smaller arches, on the short side of the courtyard) are paralleled in the palace of Ahmad b. 'Ali in Tetuan, and his father's palace in Tangier. (Fig.4).



Fig.4. Interior courtyard of the palace of the Basha Ahmad ar-Rifi in Tetuan. Photograph of 1885-1890 in the Library of the Palacio Real, Madrid.

Both these palaces were also equipped with a corner tower, an element which is also visible in the drawing and photograph of the exterior of the Serrallo. Contemporary descriptions of the tower of the palace in Tetuan refer to its use not only as a watch-tower, but also as a mirador (*minzah*) where women could work in the open air and enjoy the view without being seen³³. (Fig.5)

(32) Dozy refers to the medieval Spanish usage of the word *baniyya* meaning alcove or bed-chamber, but this word is also used in Morocco. See L. Torres Balbas "Algunos aspectos de la vivienda hispanomusulmana" *Mélanges d'histoire et d'archéologie de l'Occident musulman* Algiers, 1957, vol.2, pp. 169-75.

(33) It can be seen in the photographs of the palaces at Tetuan and Ceuta that the proportions and the crenellation of the *minzah's* are quite similar. Braithwaite wrote about the towers of the palace of Ahmad ar-Rifi in Tetuan :



Fig.5. Exterior of the palace of the Basha Ahmad ar-Rifi in Tetuan, showing the mirador, and to the left, the octagonal minaret of the Jāma' al-Basha. Photograph of 1885-1890 in the Library of the Palacio Real, Madrid. Detail.

According to the elevation of the Serrallo in the atlas of 1859, the main courtyard of this building had a gallery of semi-circular arches, and the doors of the rooms had pointed horseshoe arches as openings, with three lancet windows over the doors, framed by a rectangular moulding. The semicircular arches of the main courtyard at Ceuta find their parallel in the semicircular arches of 'Alī b. 'Abdallah's palace at Tangier, and semicircular and elliptical arches of late 17th and early 18th century domestic and religious architecture in nearby Tetuan, as in the Naqsīs palace complex and the Madrasat Luqāsh³⁴. The pointed horseshoe arches of the room doors are familiar from other domestic architecture, but the drawing of the windows over the doors (Alarcon's *ajimeces*, known locally as *ash-shmamish*) is too small to tell whether they are in the Marinid tradition of Fez and Meknes (three pierced stucco grills) or the Tetuani tradition (three or more lancet windows).

The plan of the baths in the Serrallo (number 7 on the drawing) is unclear, as are the remaining subsidiary areas, but Alarcon tells us that there were remains of stables and a garden with a pool.

"Over the Women's Apartment is a very fine Terrass, which overlooks the whole Town, Valley, River, Plain, and a great way into the Sea; and above them in each Turret is a Miranda, two stories high, with Lattices, where women used to work and see all around them without being seen". (p. 70).

(34) See my doctoral thesis, chapter two.

As in Tangier and Tetuan, the palace complex of Aḥmad ar-Rifi at Ceuta included a mosque adjacent to the palace. The mosque is not incorporated into the palace ; it is for public use and not a private oratory. This mosque consisted of two aisles with a *miḥrāb*, and a courtyard possibly with two arches on either side. The minaret of the Serrallo mosque is square in plan and undecorated except for blind arches around the windows ; the plan and simplicity of elevation of the Serrallo minaret resemble the minarets of slightly earlier mosques built by Morisco immigrants in Tetuan in the 17th century ³⁵. The minaret is disproportionately large compared to the size of the mosque and perhaps served as a watch tower, or (as it is placed on the southern façade overlooking Ceuta) it can be understood as an architectural challenge to the Spanish occupation, and a symbolic rallying point for the *jihād*.

Alarcon noted the arabesques and fretwork designs he saw in the remains of the decoration of the Serrallo, also mosaics (presumably ceramic mosaics or *zallij*) and mouldings (carved stucco) in the courtyard galleries, and the fragments of a stalactite dome in the bath-house, with an inscription painted in red and gold. He refers to two types of decoration, one more elaborate than the other, comparing them to the few Islamic buildings that he was acquainted with :

"El tipo dominante de orientalismo que se encuentra en sus galerias y miradores, es el mismo de la catedral de Cordoba, aunque en la parte mas derruida, que sin duda fue la mas suntuosa, se notan algunos vestigios de aquel otro gusto puro y elegante que domina en el Alcazar de Sevilla y en la Alhambra de Granada. En un habitacion llena de escombros y que debio de ser uno de los baños mas principales, he visto un fragmento de boveda estalactitica del mayor mérito, y un trozo de inscripcion, que a pesar de la lluvia y de viento aun conserva reflejos de oro y del carmin mas delicado"³⁶.

The painted and gilt wooden stalactite domes at the Ceuta palace can be imagined on the basis of the existing ceilings of the other palaces of Ahmad b. 'Alī. The complex *muqarnas* and *artesonado* ceilings of the palace at Tangier are well preserved, while those of his palace in Tetuan are known through descriptions and fragments preserved in the Ethnographic Museum of Bāb al-'Oqla³⁷.

The Awlād Ḥaddū were patrons of extensive building projects, including palaces, mosques, *madrasa's*, public fountains and fortifications, in Tangier, Tetuan, Chaouen, Qsar

(35) For the mosques in Tetuan, see S. Sebastian "La arquitectura religiosa tetuani" *Archivo español del arte* 30 (1957), pp. 55-69; and S. Sebastian "Los alminares de Tetuan" *Africa* 187 (1957) pp. 17-19. For the Bāsha Aḥmad's mosque in Tetuan, see S. Sebastian "Las mezquitas de al Bacha y al-Quebir (Tetuan)" *Arte Espagnol* 21 (1956-7) pp. 374-6; A. Sierra Ochoa "La mezquita del Baja en Tetuan" *Cuadernos de la Biblioteca Española de Tetuan* 16 (1977) pp. 47-58.

(36) Alarcon, 1859 pp. 16-18.

(37) For the palace in Tangier , see above, n. 29. The fragments in Tetuan have not been published .

al-Kabīr, Larache and Aşila. Aḥmad b. 'Alī in particular is known for his luxurious palaces and country houses at Tangier and Tetuan, which lead to a rebellion of the people of Tetuan against him, and the destruction and looting of his palace of the Mashwar of Tetuan, its mosque, and his house among orchards in the valley of Kitān, known as Saniyat as-Sultān, in 1727. Despite its military function, the palace and the mosque of Ceuta appear to be typical of the urban buildings of the period. We have seen how the contemporary Spanish sources noted that no expenses were spared in the building of the Ceuta palace. It is likely that Ahmad b. 'Alī employed local Tetuani artisans for his palace in Ceuta, as well as artisans from Fez and Meknes. The elaborate *artesonado* ceilings described by Alarcon suggest that the artisans for this work came from the 'Alawi capitals of Fez and Meknes³⁸. Like Mawḷāy Isma'īl, he must also have employed foreign artisans ; in Aḥmad b. 'Alī's palace in Tangier there is ottomanizing Algerian and Italianate influence, with marble columns and capitals in the Composite and Tuscan orders, and crescents and floral motifs superimposed on the capitals³⁹.

The sophistication of the artisans at Aḥmad b. 'Alī and his father's 'court' at Ceuta can also be glimpsed in his daughter's tombstone mentioned above. The tombstone's superior material (white marble), the long prismatic shape, and its relief inscription in cursive script, are alien to the local tradition of tombstones of nearby Tetuan and Tangier : usually consisting of vertical and uninscribed grave markers of local sandstone. The material, shape and inscription can be compared instead to royal Marinid, Saadian and early 'Alawi tombstones of Fez, Rabat, Meknes and Marrakesh, and indicate Aḥmad ar-Rifī's aspirations to emulate royal art and life. His intervention in Mawḷāy Isma'īl's succession, his attempts to capture Fez, and the inscriptions on his palaces in Tangier and Tetuan, all suggest that Aḥmad ar-Rifī had regal aspirations⁴⁰.

Mawḷāy Isma'īl is said to have had 76 *qaşba*'s built or restored through-out Morocco during his reign, and the Serrallo of 1722 can be included among these fortifications. The Serrallo as we have seen has many similarities with urban palaces of Tangier and Tetuan ; it has less in common with the other Isma'īli *qaşba*'s that have been published. Marianne Barrucand has suggested a typology of these *qaşba*'s based on their architectural morphology⁴¹. Standard features of Mawḷāy Isma'īl's *qaşba*'s include a square or rectangular outer wall, fortified with bastions, around the main residence, and an extensive area within the wall that is unbuilt and presumably served as a camping ground for the troops. These features are not shared by the Serrallo. Mawḷāy Isma'īl's *qaşba*'s are also larger than the Serrallo; the *qaşba* of Bula'wan, for example, measures 130 to 140 meters square, compared to the Serrallo's 30 x 50 m.

(38) M. Barrucand, "Structures et décors des charpentes alaouides à partir d'exemples de Meknès" *Bulletin d'archéologie marocaine* 11 (1978) pp. 115-156.

(39) M. Barrucand, *Etude de l'architecture de la Qasba de Moulay Ismail à Meknès*, vol. 6 of *Etudes et travaux d'archéologie marocaine*, Rabat, 1976, pl. 6 n. 17, pl. 35 n. 105, and pl. 37. See also Marais 1954 p. 35, 66, 413, Fig. 17 and 18.

(40) See above n. 29.

(41) M. Barrucand "Remarques sur l'architecture militaire alaouide au Maroc" *Revue des*

There is another fortified palace which can be compared to the Serrallo, although from a slightly later period, in northern Morocco. This is the 'Dār de Mawlāy al-Yazīd' at the shrine of Mawlāy 'Abd as-Salām b. Mashīsh, which is dateable to the end of the 18th century⁴². Like the Serrallo of Ceuta, it is a small palace with an oratory, bath and several courtyards ; the exterior is unfenestrated and like the Serrallo has neither bastions nor other fortifications, nor extensive unbuilt area for troops to camp inside the walls.

The difference between it and the Serrallo is that the latter was built for a siege and surrounded by trenches and other defensive earthworks.

The Serrallo and the 'Dār de Mawlāy al-Yazīd' constitute another group which can be added to Barrucand's typology of Isma'ili *qasba's* : the Serrallo of Aḥmad b. 'Alī and the 'Dār de Mawlāy al-Yazīd' are smaller, more private and less defensible buildings than the larger and more elaborate fortifications of the Atlas mountains and Atlantic coast.

There are few examples of 17th and 18th century Moroccan architecture that can be dated and attributed, and so it is of interest to be able to identify and reconstruct the *qasba* at Ceuta. The history of this building also sheds some light on the nature of the siege and the relationship of the local Rifi leaders with Mawlāy Isma'īl and his successors. The European records of the building afford some insight into the religious symbolism, the formal organization of private space and the luxury of decoration deemed appropriate for the leaders of the *jihād* against the Christian occupation of Ceuta.

Nadia ERZINI
Oxford University

Etudes Islamiques, 48, (1980), pp. 177-207, especially pp. 180-1; figs 1, 10. Of Barrucand's four types, the closest type to the Serrallo is her category n. 3 : those *qasba's* with a square or rectangular enceinte, containing not only a mosque but also storerooms and various differentiated residential areas. The plans of the *qasba's* she illustrated, "Būla'wan" (dated 1122/1710-11) and "Madyūna" in the south of Morocco, with their bastioned outer walls, are also more defensive than the Serrallo. See also P.Cressier "Structures fortifiées et défensives du Rif (I) : Les Qasbas Ismaïliennes" *Bulletin d'archéologie marocaine* 14 (1981-2) pp. 257-76 and his "Structures fortifiées et défensives du Rif (II) La Tour de vigie de Mastasa" *Bulletin d'archéologie marocaine* (1984-5) pp. 451-464. Cressier refers to Snāda, Djenāda, and Seluan which like the Serrallo were built to survey Spanish presidios, in this case, Melilla and Nador : Alhucemas and Peñon de Velez. Snāda was also a large settlement with residences and mosques.

(42) Nāsiri vol. 4 p. 118, trans, p. 353, and T.Garcia Figueras "Las ruinas del palacio del Sultan Mulay Liázid ben Mohamed ben Abdallah en Lahsen (Beni Aros)" *Mauritania* 12 (1939) pp. 270-1. For the plan and elevation of the ruins, see my forthcoming article.

ملخص

حاصر أحمد بن علي بن عبد الله الريفى وأبوه مدينة سبتة ما بين 1694 و1732، وشيدا قصبات ودورا خارج سبتة لأجل حصارها. وهذه البنايات التي عرفت لدى الإسبان تحت إسم «السرايو»، أي القصر، كانت قد خربت في نهاية ق. 19 م. ويعنى هذا المقال بمراحل حصار سبتة المختلفة، ويعين أماكن المعسكرات الثلاثة التي عرفت كقصور، ويجمع ما تناثر في المصادر العربية والأوربية خلال ق. 18 و19، من أوصاف ورسوم لقصر الباشا أحمد ومسجده. ويبدو أن تاريخ هذين المبنيين يعود إلى ما بين 1722 و1725.

وأخيرا يقوم المقال بمقارنة المعمارين مع قصور هذا الباشا نفسه في طنجة وتطوان، ومع قصبات إسماعيلية أخرى تعود إلى نفس الحقبة.

LA POLITIQUE REFORMISTE A L'EPREUVE DE LA SOCIETE
L'EXEMPLE DE L'EXPERIENCE DE KHAYR ADDIN EN TUNISIE

Mohamed El Aziz BEN ACHOUR

Le général Khayr Addin est sans conteste une des figures les plus prestigieuses de l'histoire politique tunisienne et un des pionniers de la pensée et de l'action réformistes dans le monde musulman. Son nom est attaché, au plan théorique, à un essai remarquable publié à Tunis en 1867 et intitulé *Aqwam al masālik fi ma'rifat aḥwāl al-mamālik*¹ et, au plan pratique, à une expérience pathétique de redressement de l'Etat tunisien lors de son ascension au poste de premier-ministre (al wazir al akbar) de 1873 à 1877, c'est-à-dire quelques années à peine avant l'occupation française survenue en 1881.

Né en 1822 au Caucase dans la tribu circassienne des Abazes, il est acheté et éduqué à Constantinople par un grand personnage. Acquis ensuite pour le compte du Bey, il arrive à Tunis en 1839 à l'âge de 17 ans et rejoint le groupe des mamelouks du palais du Bardo. De 1840 à 1853, il gravit les échelons de la hiérarchie militaire jusqu'au grade de général de division.

En 1857, il est ministre de la marine et en 1861 président du grand conseil. En 1862, il démissionne du ministère de la marine et du grand conseil.

(1) 1ere édition en langue arabe à Tunis, imprimerie de l'Etat, 1284H/1867 ; en langue française : *La plus sûre direction pour connaître l'état des nations*, Dupont, Paris, 1868.

2eme édition arabe critique par Moncef Chenoufi, MTE, Tunis, 1972. Edition française avec présentation critique par Magaly Morsy : *Essai sur les réformes nécessaires aux états musulmans*, Edisud, 1987.

Sur l'expérience de Khayr Addin : *Khéredine, homme d'Etat, Mémoires* par M. S. Mzali et Pignon 2ème édit., MTE, Tunis 1971, cf. J. Ganiage : *Les origines du Protectorat français en Tunisie*, Paris 1959 ; M. S. Mida *Khéredine, ministre réformateur*, MTE, Tunis, 1970.

A. Abdessalem, *Les historiens tunisiens des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles*, Paris, 1973 pp. 315. G. Van Krieken, *Khayr Addin et la Tunisie*, Leyden, 1976 ; Ali Chenoufi *Khayr Addin et ses contemporains* (en langue arabe), Fondation Bayt Al Hikma, Carthage 1991 Voir aussi les articles du R. P. Demeerseman parus dans *Ibla* XX, 1957 pp. 1-12 ; 179-215 et 317-350.

Depuis 1846 il a effectué de nombreux voyages et missions en Europe et en Turquie. En 1867, paraît son essai *Aqwam al masālik*. En 1869, il est nommé président de la Commission financière internationale chargée de gérer la Dette tunisienne et l'année suivante "ministre-dirigeant". De 1873 à 1877, il occupe les fonctions de premier ministre et met en oeuvre une tentative de réorganisation de l'administration, de la justice, de l'enseignement, des habous ainsi que de l'agriculture et des métiers urbains.

Obligé de démissionner, il quitte Tunis pour Istanbul où il exerce, pendant quelques mois en 1878-1879, les fonctions de grand vizir. Il meurt en 1890.

L'homme et son oeuvre qui ont suscité depuis longtemps l'intérêt des historiens n'ont cependant été abordés que du point de vue de l'histoire politique et de l'histoire des idées. Nous proposons aujourd'hui l'esquisse d'une étude de Khayr Addīn du point de vue de l'histoire sociale.

Les quelques réflexions et hypothèses qui vont suivre porteront sur les rapports du ministre réformateur avec la société, puis sur les contraintes sociales qui ont pesé sur Khayr Addīn, son projet et son action.

Homme de sérail, intelligent et doué, Khayr Addīn a bénéficié de la sollicitude de trois beys successifs : Aḥmad (1837-1855) Mḥammad (1855-1859), Muḥammad Aṣ-Ṣādiq (1859-1882) et de la protection du puissant ministre Muṣṭafa Khaznahdār qui en fit son gendre. Son ascension a été rapide. Ses brillantes qualités personnelles y furent certes pour quelque chose; mais son statut de mamelouk allié par ailleurs à l'homme fort du régime beylical joua en l'occurrence et comme pour d'autres mamelouks un rôle primordial. Rappelons à ce propos que le même système qui l'a propulsé rapidement dans les hautes sphères du pouvoir était beaucoup plus contraignant à l'égard des dignitaires autochtones même doués de grandes qualités. Nous pensons par exemple à un Aḥmad Ibn Abī Aḍ-Ḍiyāf². Ces privilèges accordés par le pouvoir beylical au groupe mamelouk n'étaient pas de nature à instaurer une grande cohésion au sein de la classe dirigeante et de l'appareil d'Etat.

Les moeurs politiques pâtissaient de traits peu reluisants : rancoeur rentrée et jalousie des autochtones à l'égard des mamelouks, attitude plutôt méprisante de ces derniers à l'égard de la population d'une manière générale, constitution de coterie de sérail : telle que la solidarité des mamelouks circassiens entre eux : (Khayr Addīn, Rustum, Ḥusayn...) et le recours aux intrigues dont Khayr Addīn lui-même ne se priva pas comme lorsqu'il fallut faire tomber Muṣṭafā Khaznahdār³.

Mamelouk bien en cour, Khayr Addīn fit rapidement fortune par les moyens traditionnels, c'est-à-dire grâce aux donations beylicales en biens immobiliers et en biens

(2) Illustre secrétaire autochtone de la chancellerie beylicale, partisan des réformes et auteur d'une excellente chronique tunisienne précédée d'une introduction dans laquelle il condamne l'absolutisme intitulée *Iṭḥāf ahl az-zamān bi akhbār Mulūk Tunis wa 'Ahd al Amān*, 8 volumes, Tunis 1963-1966.

(3) Cf : Ganiage, *op. cit.*, pp. 433-435.

meubles mais aussi grâce à ses responsabilités administratives et fiscales⁴. Sa fortune importante n'avait rien d'exceptionnel chez un personnage de son statut. Mais elle se constitua au moment même où la société locale dans son ensemble, jusques et y compris les dignitaires autochtones, entraînait dans une longue phase de paupérisation⁵. Elle contribua notamment à étouffer en lui ce sentiment aigu de précarité qui fut sans doute chez nombre de ses contemporains un frein puissant à l'épanouissement du sentiment réformiste.

La situation privilégiée de Khayr Addin au Bardo (il était apprécié de ses maîtres et pas jaloué par l'homme fort Muṣṭafa Khaznahdār, ce qui était exceptionnel) et son opulence constituaient des atouts de taille dans son itinéraire personnel et n'allaient pas manquer de rejaillir sur la physionomie du courant réformiste tunisien.

Son leadership, Khayr Addin l'a dû non à son rôle de précurseur puisqu'il y eut déjà un Maḥmud Qabadū, shaykh zaytunien réformiste, mais d'abord à sa situation de haut dignitaire mamelouk. C'est en cette qualité qu'il put signer de son nom et faire publier par les soins de l'imprimerie d'Etat un ouvrage révolutionnaire pour l'époque : *Aqwam al Masālik*, les autres réformistes, un Bayram V, un Salim Bu Ḥajib étant heureux de pouvoir y collaborer anonymement, sachant qu'ils auraient eu bien des difficultés à faire paraître leurs éventuels essais personnels sur les réformes.

Homme de sérail, Khayr Addin n'était cependant pas un pur produit de celui du Bardo. Elevé à Istanbul dans la famille d'un très haut personnage à la fois très ottoman et très musulman, le naqib Al Ashraf Taḥsīn Bey, il n'arrive à Tunis qu'à l'âge de dix sept ans environ. Cela le différencie des autres mamelouks élevés dans les traditions locales. Ce qui fut le cas notamment de trois grands mamelouks de la période husaynite : Yusuf Sāḥib Aṭ-Ṭābi', le bras droit de Ḥammūda Pacha (1782 - 1814), élevé dans les traditions tunisiennes au sein de la famille du caïd-gouverneur de Sfax Al Gallūli, Muṣṭafa Sāḥib Aṭ-Ṭābi' élevé dans la même famille⁶ et de Muṣṭafa Khaznahdar élevé au Bardo. Ceux-ci avaient d'ailleurs dans l'exercice de leurs fonctions manifesté un vif intérêt à l'égard de la culture locale. Cela se traduisait par des démonstrations de ferveur, de solidarité et de générosité à l'égard de l'Islam académique mais aussi de l'Islam confrérique, une vénération de saints personnages tout à fait conformes aux usages du temps.

On peut dire de ces hommes qu'ils se sont complètement "tunisifiés" voire qu'ils se sont "engoncés" dans la société locale et dans ce qu'elle a de plus conservateur. Khayr Addin, lui, garda davantage son caractère mamelouk et ottoman. Nous dirions qu'il a été moins "tunisien" que les autres dignitaires dans la mesure où il fut moins enraciné qu'eux dans la culture locale.

Sa carrière marquée par de nombreuses missions à Istanbul et en Europe renforça cette caractéristique liée à sa première jeunesse. Parce qu'il était plus en contact avec la

(4) M. A. Ben Achour, *Catégories de la société tunisoise dans la deuxième moitié du XIXème siècle*, INAA, Tunis, 1989, pp. 259-260.

(5) *Ibid.*, pp. 283-335.

(6) Ahmad Ibn Abi ad-Diaf : *Iṭḥaf* ..., op. cit., VII, p. 90 et VIII, p. 117.

Sublime Porte et le monde extérieur en général qu'avec la société locale, ses conceptions politiques n'ont pas été perturbées par sa culture sociale. Ce n'est donc qu'un paradoxe apparent de dire que c'est en restant plus mamelouk et plus ottoman qu'un Muṣṭafā Ṣāhib Aṭ-Ṭābi' ou un Muṣṭafā Khaznahdār que Khayr Addīn fut un réformiste. Ou pour parler plus exactement : c'est sa distance à l'égard de la société locale qui a entreteu sa foi dans le réformisme et un réformisme des plus énergiques.

Son ouverture sur le monde, appuyée sur une longue fréquentation d'Istanbul, allait jouer un rôle déterminant dans sa vision des relations internationales. Plus que chez tout autre haut dirigeant beylical husaynite, il avait conscience que face à la pression européenne, il n'y avait de salut que dans le renforcement des liens avec la Sublime Porte⁷.

Sa faible intégration dans la société locale (à propos de laquelle il faut aussi songer au caractère de Khayr Addīn qui semble avoir été assez distant même vis-à-vis de ses proches amis), sa grande expérience de l'Europe (c'est-à-dire de l'Europe des chancelleries brillantes et des capitales de la culture et de l'esprit et non celle des Européens des échelles du Levant en conflit d'intérêt avec les marchands et les institutions tunisiens), tout cela expliquerait à la fois son optimisme et sa détermination, sa foi dans le changement, à une époque où la plupart des élites politiques, religieuses, du commerce et de la production sombre dans une attitude millénariste alimentée par les démonstrations de force des Européens et l'effondrement de l'économie locale face à la concurrence des produits étrangers.

Dans certains écrits, il a été fait allusion au style de vie de Khayr Addīn et à son engouement pour les produits européens. Il faut souligner qu'il s'agissait là d'un phénomène de société qui toucha dès la première moitié du XIX^e siècle (et ne cessa dès lors de s'amplifier) le palais beylical, les mamelouks, les hauts dignitaires autochtones du Makhzen, voire à un moindre degré, certains dignitaires religieux. Ce phénomène que l'on qualifia à Tunis de *tamaddun*⁸ se traduisait par un engouement pour l'Europe au plan notamment de l'architecture, du mobilier, des loisirs, de l'habillement. Il fut très coûteux pour les fortunes locales et pour le pays puisqu'il consistait en importation de produits de luxe et contribua dans une large mesure à l'endettement des dignitaires tunisiens. Notons à ce sujet que ce phénomène n'est pas le résultat du seul contact de la classe dirigeante avec l'Europe mais aussi de son contact avec Istanbul. N'oublions pas que la création d'une armée régulière moderne par le Sultan Maḥmūd s'était traduite par la généralisation de l'habillement européen puis du costume de ville européen chez les dignitaires d'Istanbul et des provinces de l'Empire, sans parler de l'engouement de la cour ottomane pour le luxe à l'euro-péenne. Le *tamaddun* n'était donc pas chez Khayr Addīn en contradiction avec son ottomanisme. Il faut cependant dire que le *tamaddun* fut à Tunis l'apanage de l'élite dirigeante de la capitale (c'est-à-dire des hauts dignitaires politiques civils et militaires et

(7) On notera que ces caractères originaux expliquent que Khayr Addīn ait pu poursuivre une carrière à Istanbul. Sur l'ottomanisme de Khayr Addīn voir : V. Krieken, *op. cit.*, pp. 116 - 272.

(8) Cf: *Ithāf* ... III, p. 48 et IV, p. 167 et M.A. Benachour *Catégories ...*, *op. cit.*, pp. 299-300 et 324-325.

plus tard religieux)⁹. Il ne faisait qu'accentuer au plan de la culture sociale la distance entre le milieu du palais beylical et des dignitaires du Bardo et le reste de la société, y compris l'aristocratie urbaine (producteurs-marchands, lettrés, etc) de la Médina. Le phénomène social du *tamaddun* n'allait donc pas faciliter le contact au moment du débat et de la réalisation du programme de réforme.

Ce qui nous paraît surtout intéressant à mettre en lumière c'est que le *tamaddun*, s'il toucha tous les hauts dignitaires, se distingua chez Khayr Addin et ses amis par une grande perspicacité et une plus grande honnêteté intellectuelle. En effet, pendant que la quasi totalité des dignitaires se complaisaient dans la consommation stérile de produits européens en continuant à se comporter au plan politique de la manière la plus "orientale" possible, Khayr Addin eut le mérite de porter le goût pour les choses de l'Europe dans le domaine politique. Tout comme on éprouva le besoin de se vêtir à l'européenne, d'habiter et de se meubler à l'européenne, de manger à l'européenne, on ressentit naturellement le besoin de diriger et gouverner à l'européenne et donc d'abandonner les anciens usages politiques. Le réformisme peut donc, du point de vue de l'histoire sociale, être considéré comme un *tamaddun* conséquent et intelligent. Khayr Addin ne manqua pas d'ailleurs de relever l'inconséquence des conservateurs qui, fascinés par l'Europe, l'imitaient en tout sauf en politique¹⁰.

L'impact du statut social de mamelouk dirigeant de Khayr Addin sur sa réflexion politique était très important ainsi que l'a souligné Magali Morsy¹¹. Outre les réflexes d'autoritarisme, la pensée politique reflète la position sociale : comme le mamelouk se juxtapose à la société en servant le pouvoir beylical, l'idée réformiste se juxtapose à la société et se sert de l'Etat. N'oublions pas la critique formulée par Ibn Abi Ad-Di'af, haut fonctionnaire autochtone, dans son *Ithāf* à propos de la constitution des conseils issus du Pacte Fondamental et de la suprématie mamelouke au détriment des dignitaires originaires du pays¹².

Khayr Addin ne concevait pas de parler au nom d'une catégorie sociale. Il ne prétendait parler qu'au nom de la classe dirigeante et pour elle. Il ne sollicitait que la participation des hauts dignitaires politiques et religieux, c'est-à-dire ce que nous avons défini dans notre travail sur la société tunisoise comme étant le sommet de la hiérarchie sociale de Tunis-Capitale, hiérarchie différente de celle de Tunis-Médina dont le sommet était constitué par les producteurs-marchands (les enseignants, les "notaires"). Or Khayr Addin ne connaît vraiment que l'élite de Tunis-Capitale, disons le *Bardo* et la haute magistrature religieuse.

Comme les autres mamelouks, Khayr Addin, par l'absence de racines dans le pays, par le type d'alliances matrimoniales (mariages avec des princesses ou des filles de dignitaires mamelouks), ne participait qu'à la culture du Bardo et partiellement à la culture

(9) Sur les structures de la société tunisoise voir M. A. Ben Achour, *Catégories ...*, *op. cit.*, pp. 123-169.

(10) *Aqwam Al Masālik* (éd. Chenoufi), *op. cit.*, p. 93.

(11) Magaly Morsy, *op. cit.*, p. 32 et 33.

(12) *Ithāf*, V, p. 38.

de Tunis-Capitale alors que les dignitaires autochtones, politiques, militaires et religieux participaient aussi, de par leur environnement et leur éducation, à la culture de leur milieu d'origine citadin ou rural.

La distance de Khayr Addīn à l'égard de la société "civile", y compris celle de la médina, explique qu'il ne pouvait songer à associer à son projet les marchands-producteurs par exemple. Et même quand il en appelle aux *oulama*, aux gens de religion, aux lettrés, il ne pense guère aux enseignants, aux "notaires" ou aux animateurs de sanctuaires tapis dans la médina et ses faubourgs. Quand Khayr Addīn parle de *oulama*, il faut comprendre les hauts magistrats hanéfites et malékites de Tunis, lesquels précisément appartiennent de par leurs fonctions à la hiérarchie sociale de Tunis-Capitale, celle qui est en contact avec la Cour.

De cette situation sociale découle la conviction, nous dirions fondatrice, de la pensée de Khayr Addīn, que l'Etat et les hauts dignitaires politiques et religieux, c'est-à-dire la plus haute élite de la Capitale, sont seuls susceptibles d'améliorer les choses ou de les aggraver. A cette plus haute élite de saisir l'air du temps, de relever les défis et d'orienter la société réduite à un rôle passif. Cette dernière n'est pas considérée comme partenaire du projet mais comme "administrée". On voit ainsi que le réformisme de Khayr Addīn, loin d'échapper à la conception mamelouke des rapports pouvoir-société, en est au contraire un reflet : le réformisme, c'est encore le Pouvoir face à la société. C'est là une conception à tout le moins autoritaire de la réforme. Lorsque Khayr Addīn accéda aux responsabilités de ministre-dirigeant puis de premier-ministre cette conception prit l'allure d'un despotisme qui, quoiqu'éclairé et constructif, étonna cependant ses proches compagnons eux-mêmes¹³.

Cette conception, puis ce comportement, étaient une conséquence directe d'une culture sociale ou plus exactement politico-sociale des rapports entre la société et le pouvoir. On peut la qualifier de *conception mamelouke* en soulignant cependant que chez les dignitaires autochtones, on retrouvait la même vision des choses avec cette différence que, chez ces derniers, compte tenu de leur enracinement dans la société, la distance avec certaines catégories sociales et notamment les notables des villes et des tribus était moindre, de sorte que ces dignitaires autochtones étaient plus soucieux de faire appel à leurs compatriotes dans la gestion des affaires et dans la conduite de la politique réformatrice¹⁴. On peut ainsi dire que cette conception des dignitaires autochtones partisans des réformes était plus proche de la conception censitaire de la démocratie qui avait cours en Europe à cette époque¹⁵ puisqu'elle reconnaissait à une catégorie de sujets la capacité de donner leur opinion et d'aider à la direction des affaires ; catégorie que les magistrats du nouveau tribunal de Tunis avaient désignée en 1861, du nom de "gens d'opinion et de discernement"¹⁶. Par voie de

(13) A. Abdesselam : *Les historiens...*, op. cit., p. 324 et G. Van Krieken *Khayr Addīn et la Tunisie*, op. cit., pp. 260-261.

(14) Voir. allusion de l'Ithāf déjà mentionnée.

(15) M. Morsy : "Khérédine relu à la lumière de Guizot" conférence prononcée à l'IMA, Paris, avril 1991.

(16) *Ithāf*, V pp. 88-91 ; *Catégories ...*, p. 412. et A. Zghal in *Tunisie au Présent* (sous la direction de Michel Camau), CNRS, France 1988 p. 392 : "Les sujets n'ont pas le droit collectif pour infléchir l'action politique de l'Etat. Pour être plus précis, la concertation de deux sujets pour influencer l'action du gouvernement est le début d'un complot contre l'Etat. Tel est le modèle conceptuel-structural officiel de la vie politique après la promulgation du Pacte Fondamental".

conséquence, cette conception que l'on peut qualifier de makhzénienne de la réforme déniait à de larges couches de la société le droit à l'action politique : rappelons-nous la condamnation en des termes insultants par Bin Diāf des manifestants de 1861 qu'il qualifie de canaille ainsi que les délits formulés par le tribunal : "Ils ont osé critiquer la politique de l'Etat¹⁷".

Le réformisme, dans cette conception makhzénienne (et à plus forte raison dans sa conception mamelouke) aboutit donc à un conservatisme social puisqu'il perpétue la relation traditionnelle entre l'Etat et la société et qu'il reste fidèle au vieux clivage entre l'Elite (*Al-Khāssa*) et la masse (*Al 'āmma*).

La société tunisienne, quant à elle, se présentait décidément sous un mauvais jour en cette deuxième moitié du XIX^{ème} siècle pendant laquelle le projet réformiste apparut et les tenants des réformes, Khayr Addīn en tête, eurent la possibilité de les mettre en pratique entre 1873 et 1877.

Archaïque dans ses structures, elle était en outre affaiblie par la crise des campagnes, mais aussi des villes, et minée par les troubles, la répression, la paupérisation des milieux de producteurs et de marchands, la famine des populations rurales. La crise n'épargnait pas les dignitaires autochtones, politiques et religieux. La crise des finances beylicales rejaillissait sur les fonctionnaires de tout grade. Les traitements n'étaient plus payés régulièrement. La fragilité, la précarité des choses touchaient aussi les élites autochtones. Si un Khayr Addīn était capable de démissionner et d'entamer dans l'aisance une "traversée du désert", quel lettré tunisien, quel fonctionnaire, même haut placé, pouvait prendre le risque de rompre avec le Pouvoir, quel dignitaire, civil ou religieux, pouvait se permettre de mécontenter le Bey, de risquer le limogeage, donc le tarissement de la source principale de ses revenus ? En fait pour prendre le risque de l'anti-conformisme, il fallait être ou protégé par un puissant (Bu Hājib par Bayram IV, Qabadū par le même Bayram IV et par Muṣṭafā Khaznahdār lui-même) ou être un riche rentier (Bayram V ou 'Umar Bin Ash-Shaykh)¹⁸.

En 1873, au moment où Khayr Addīn, devenu Premier-Ministre, entreprend sa politique de redressement, la société appauvrie, touchée dans ses forces vives, terrorisée à la fois par le pouvoir central et par la nouveauté, est, dans sa grande majorité, réfractaire à un retour aux institutions et tribunaux issus de la période des réformes de 1857 et 1861 et suspendus au cours de la révolte de 1864. Ces institutions politiques, administratives, et judiciaires étaient assimilées (injustement, mais la chose était perçue ainsi) par la population, au traumatisme de 1864 et des années noires qui ont suivi.

A Tunis même, depuis 1857, les institutions nouvelles (le conseil municipal, le corps de police ...) qu'on avait superposées aux institutions urbaines traditionnelles, sans définir les attributions des unes et des autres, avaient entraîné un imbroglio administratif dont se plainquirent les autorités traditionnelles de la ville¹⁹. Agressée de toutes parts, la société autochtone avait tendance à se claquemurer dans la tradition.

(17) M. A. Benachour *Catégories ...*, p. 412.

(18) Cf: M. F. Benachour : *Tarāgīm al a'lām* , MTE ,Tunis, 1970 et M. A. Benachour, *Catégories ...*, *op. cit.*, pp. 283-335.

(19) *Catégories ...*, *op. cit.*, pp. 399-418.

Dans ces conditions, la politique réformatrice de Khayr Addīn fut d'autant plus autoritaire que, venant d'en haut, elle chercha à s'imposer à une société aux abois et privée de tout élément dynamique. Le ministre allait être d'autant plus tenté de ne compter que sur lui-même et sur une poignée de fidèles qu'il n'y avait pas à Tunis, contrairement à la Turquie²⁰, de secteurs professionnels susceptibles de porter la réforme dans les milieux sociaux : pas de marchands tunisiens en contact avec les pays européens, pas de métiers nouveaux : l'armée régulière, dont les cadres en Turquie ont été porteurs de la modernité, connu en Tunisie tous les déboires, et l'expérience de l'école du Bardo tourna court. Le collège Sadiki, fondé en 1875, ne pouvait pas donner ses fruits en un tour de main. Les professions libérales (médecins, ingénieurs...) qui en Turquie recrutèrent aussi dans la population musulmane étaient ici aux mains des seuls étrangers.

Dans ces conditions, l'expérience de Khayr Addīn n'a-t-elle été qu'un baroud d'honneur? Nous serions tenté de répondre par l'affirmative. L'état d'épuisement de la société a même réduit l'ambitieux projet que laissait présager *Aqwam Al Masālik* à une oeuvre d'assainissement de l'administration et Khayr Addīn à n'être qu'un bon vizir de l'Orient.

Il faut noter ici le rôle néfaste joué par les consuls européens dont l'action avait consisté à paralyser le programme des réformes parce qu'il risquait de gêner les intérêts de leurs administrés et de leurs gouvernements.

Celui qui aurait dû être un grand réformateur de l'Etat, un fondateur d'institutions politiques ne fut, en raison du poids des contraintes sociales et de la conjoncture internationale, qu'un anti-khaznahdar. Khayr Addīn fut l'archétype du vizir réformateur comme Muṣṭafā Khaznahdār fut l'archétype du vizir conservateur. Mais tous deux participaient du même système politique qui leur conférait le même statut de haut dignitaire mamelouk.

Il va de soi que nous ne disons pas cela pour minimiser l'apport de Khayr Addīn mais pour souligner le poids des contraintes sociales et politiques qui ne pouvaient qu'entraver toute politique de réforme appelée au demeurant à succomber devant l'offensive des chancelleries européennes.

S'il y a eu un échec de Khayr Addīn dans sa politique de réforme, il y a eu cependant un admirable essai de redressement du pays et des hommes, une tentative courageuse de greffer la modernité sur une société musulmane. Cent ans après la mort du grand ministre, sa vie contient, nous semble-t-il, un enseignement de taille : il n'est pas toujours bon d'être trop intégré à une société traditionnelle affaiblie et menacée quand il faut être l'homme d'une grande oeuvre ou, à tout le moins, d'un grand projet. Il est plus important d'être à

(20) R. Mantran et autres : *Histoire de l'empire ottoman*, Paris, 1989, pp. 478-483.

l'écoute du monde qu'attentif aux bougonnements locaux. C'est un des plus sûrs moyens d'échapper aux tentations démagogiques et obscurantistes. A l'écoute du monde et peu attentif aux mesquineries locales, Khayr Addin ne fut, dans la direction du pays, ni un démagogue ni un obscurantiste. Ne serait-ce que pour cela, il mérite notre intérêt et notre admiration.

Mohamed El Aziz BEN ACHOUR
Université de Tunis
TUNIS

ملخص

لا يعالج هذا البحث أدوار خير الدين في إصلاح شؤون الدولة التونسية في القرن الماضي بقدر ما يلحُّ على أسباب قيامه بذلك، وهو الغريب عن القطر، دون غيره من أبناء تونس، فإن إقدامه على تلك المهام لا يرتبط بما كان عليه من المواهب والتفتح والهداية وحسب، ولكن أيضاً، بكونه كان دخيلاً على المجتمع التونسي ومترفعاً عنه وأكثر تمكناً من التصرف بشؤونه من باقي رجالات الدولة الذين كانت عقولهم حبيسة التقاليد والأعراف.

LA PRESENCE ECONOMIQUE MAROCAINE AU SENEGAL

Abdelouahed AKMIR

I - ASPECTS HISTORIQUES DE L'ÉMIGRATION MAROCAINE VERS LE SÉNÉGAL

1 - Les conditions ayant engendré cette émigration

Bien que les sources historiques disponibles semblent indiquer que les premiers Marocains arrivèrent au Sénégal dès le XI^{ème} siècle, date de l'introduction de l'Islam dans ce pays par les Almoravides, on ne dispose d'aucun renseignement sur ces premiers émigrants et sur les lieux et les conditions de leur installation. Malgré cette lacune, il semble en tout cas évident que s'il y a eu des émigrants marocains au Sénégal durant la période allant du XI^{ème} siècle jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle, leur nombre devait se limiter à quelques commerçants ou hommes de religion effectuant de courts séjours. Il serait donc exagéré, s'agissant de cette période, de parler de l'existence d'une "communauté marocaine" au Sénégal. Il faudra attendre la moitié du XIX^{ème} pour assister à un mouvement d'émigration d'importance, qui amena sur le sol sénégalais des dizaines de Marocains, dont bon nombre décidèrent de s'y installer définitivement.

Il serait cependant illusoire de penser qu'il y a unanimité quant à la date exacte à laquelle ce mouvement a commencé. L. Panel rapporte que, lors de son séjour en 1850 à Saint-Louis, il fit la connaissance d'un dénommé Hadj Abdessalam, citoyen marocain originaire de la ville de Fès, qui disait être arrivé au Sénégal deux ou trois années auparavant¹. Abou-el-Moghdad, pour sa part, raconte² avoir rencontré, en 1861 à Goulimine, dix Marocains qui se rendaient à Ségou. Hadj Omar avait fait appel à eux pour

(1) L. Panel, *Relation d'un voyage du Sénégal à Souera (Mogador) en 1850*, éd. Le Livre Africain, Paris, 1968. Cf: Z. Tamouh, *Le Maroc et le Soudan au XIX^{ème} siècle (1830-1894)*, Université Paris I, inédit, p. 59.

(2) Bou -el-Moghdad. Voyage par terre entre le Maroc et le Sénégal, in *Revue Maritime et Coloniale*, 1861, p. 491; Cf: Z. Tamouh, *op. cit.*, p. 326.

qu'ils apprennent aux indigènes les techniques du labour et du ferrage des chevaux. Cette relation est conforme au rapport publié en 1881 par la Maison Maurel et Prom. Celle-ci, soucieuse de voir augmenter la production agricole de la Colonie, incitait les Sénégalais à tirer profit du savoir-faire agricole que possédaient les Marocains résidant au Sénégal³.

A. Boahen, dans son *Histoire Générale de l'Afrique...*, situe l'arrivée au Sénégal des premiers Marocains, qui étaient originaires de Fès, dans les années soixante-dix du XIX^e siècle⁴. Dr. D'Anfreville, qui s'appuya sur une étude de terrain pour rédiger son rapport sur la communauté marocaine de Saint-Louis en 1905, soutient que cette émigration n'a commencé qu'en 1880 et cite même le nom de Moulay Ali El-Kthiri, citoyen de Fès, comme étant le premier Marocain à avoir émigré au Sénégal. La prospérité rapide que son commerce a connue l'aurait poussé à inviter son ami Ahmed Berrada à le rejoindre⁵. Les informations contenues dans ce rapport sont corroborées par les témoignages d'anciens émigrants marocains⁶ à Saint-Louis, quoique ces derniers affirment que le premier émigrant marocain à Saint-Louis n'est pas Ali El-Kthiri mais Ahmed Essbaï, ce dernier ayant assisté à la plantation du premier manguier, arbre qui fut importé de la Martinique au milieu du siècle dernier.

En dépit de cette difficulté à dater de manière précise l'arrivée des premiers Marocains au Sénégal, on peut affirmer que l'émigration marocaine ne prit réellement de l'ampleur qu'à partir des années quatre-vingts du XIX^e siècle. Cette affirmation est confortée par le fait que, bien que la majorité de ces émigrants se recrutât parmi les commerçants⁷, on ne voit

(3) Laurence Marfaing, *L'évolution du commerce au Sénégal, 1820-1930*, éd. l'Harmattan, Paris 1991, pp. 76-77. Lettre de Maurel et Prom, Bordeaux à M. Beynis, 4 Juillet 1881. Archives privées Maurel et Prom, Bordeaux : "Vous me dites qu'il serait heureux que les Noirs fussent stimulés par l'exemple des Marocains. Je n'y compte pas, mais il pourrait faire du bien. Car ils sont agriculteurs et beaucoup d'entre eux doivent savoir labourer. S'ils pouvaient l'apprendre aux Noirs, ce serait la révolution la plus heureuse et la plus importante qui puisse se produire dans notre pays, l'emploi de ce moyen mécanique doublerait la production de chaque individu et mettrait un terme à la dégénérescence des arachides et à l'appauvrissement des sols à qui l'on demande toujours le même produit sans le labourer assez profondément pour renouveler les éléments de fertilité".

(4) A. Abu Boahen, *Histoire Générale de l'Afrique de 1800 à nos jours*. éd. Presses Universitaires. Paris, 1971. p 77.

(5) L. D'Anfreville, *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*, vol. 15, 1905. Correspondance adressée au Secrétaire Général, S. Louis, 12 février 1905.

(6) Parmi les émigrants qui nous ont confirmé cela, citons Othmane Hammoudi et Abdelaziz Benchekroun, tous deux résidant actuellement à Saint-Louis. A. Benchekroun nous a déclaré que son père a connu personnellement des Marocains arrivés à Saint-Louis lors de la seconde moitié du XIX^e siècle. Il dit aussi avoir appris de son père que Ahmed Es-sbaï était le premier Marocain à s'installer à Saint-Louis.

(7) Les documents que nous avons consultés aux Archives Nationales à Dakar (notamment des dossiers de demande de la nationalité française, des cartes d'identité et des statistiques concernant la population) attestent que les premiers Marocains du Sénégal ont travaillé dans le commerce. Ceci a été également confirmé par les émigrants marocains que nous avons interviewés. Driss Guennoun est le seul Marocain, émigré au siècle dernier, à avoir d'abord travaillé comme agent des douanes au port de Dakar, mais il n'a pas tardé à se convertir au commerce.

apparaître le nom d'un Marocain que dans l'édition 1886 de l'Annuaire du Sénégal, qui avait pourtant commencé, dès 1858, à publier les noms des commerçants étranger résidant dans la Colonie⁸.

De même, il est permis de penser que l'augmentation du nombre d'émigrants marocains durant les deux dernières décennies du XIX^{ème} siècle doit s'expliquer, non seulement par l'appât du gain suscité chez des dizaines d'autres Marocains par la réussite éclatante de leur compatriote Moulay Ali El-Kthiri, mais aussi par des facteurs plus objectifs dont nous citons ci-dessous les plus marquants.

A - L'extension de la domination française à l'ensemble du Sénégal

Plusieurs événements contribuèrent à consacrer de manière définitive la domination française sur le territoire sénégalais:

- l'achèvement de la mainmise coloniale sur le Sénégal grâce à la liquidation des leaders de la résistance anti-coloniale. En 1864, Hadj Omar, fondateur d'un empire qui s'étendait de Tombouctou à Fouta Djallou, fut éliminé. Sa politique, toute orientée vers le djihad contre les "mécréants", constituait en effet l'un des principaux obstacles à l'occupation par la France de toutes les régions du Sénégal.

En 1886, la région de Cayor fut domptée à son tour, après l'assassinat de son leader Lat Dior.

- la déclaration, en 1882, de l'application officielle du régime de l'Administration Directe au Sénégal.

La période qui suivit ces événements devait connaître une nette diminution des affrontements avec les autochtones, ce qui permit l'instauration d'un climat de paix propice à la prospérité de l'activité commerciale.

B - Mise en place d'un réseau ferroviaire

Deux lignes de chemin de fer virent le jour : la ligne Saint-Louis-Dakar, en 1885, et la ligne Dakar-Bamako en 1887. Sur chacune de ces deux lignes furent rapidement installées des stations où les produits agricoles, comme l'arachide et la gomme, étaient stockés avant d'être convoyés vers les ports d'où ils étaient exportés vers l'Europe.

C - Mise en place de lignes de navigation maritime

Dès les années soixante-dix, la navigation entre les Colonies et la Métropole⁹ a connu un développement rapide dû principalement à l'invention des bateaux à vapeur et à la

(8) "Annuaire du Sénégal et Dépendance, pour l'Année 1886". Imprimerie du gouvernement, Saint-Louis, 1886.

(9) Marfaing. *Op. cit.*, p. 199.

création de compagnies de navigation¹⁰. Ces dernières jouèrent un rôle primordial dans l'accroissement des activités d'import-export et dans la venue massive d'émigrants étrangers.

D - Fondation de Maisons de Commerce françaises

Les maisons commerciales françaises (dont l'une des premières fut créée dès les années quarante par des citoyens de Marseille et Bordeaux) avaient une activité qui se limitait au début à la collecte et à l'exportation des produits agricoles locaux. Mais dès les années quatre-vingts, ces maisons prirent une importance telle qu'elles devinrent la plaque tournante de l'ensemble du trafic commercial entre la Métropole et la Colonie. Elles virent leur champ d'activité s'élargir pour englober l'importation des biens produits en Europe et leur commercialisation au Sénégal.

E - Création d'établissements bancaires

La prospérité économique résultant du développement de ces échanges rendit nécessaire la mise en place d'institutions bancaires pour gérer les sommes colossales qui étaient en jeu. L'une de ces premières institutions, la Banque du Sénégal, fut créée en 1869 par le Gouverneur français Faidherbe (qui, à la même époque, fonda les Chambres Commerciales de Saint-Louis et de Gorée).

Les facteurs que l'on vient d'énumérer illustrent l'ampleur des mutations économiques que connut le Sénégal durant cette période. Loin de servir les intérêts des autochtones, ces transformations devaient faciliter la mainmise de la France sur les richesses du Sénégal et l'écoulement des produits européens. Il n'en reste pas moins que cette situation globale fit du Sénégal un pôle d'attraction¹¹ vers lequel affluèrent, à la recherche de la fortune, des émigrés venant de pays comme la France, la Syrie, le Liban et le Maroc.

(10) Seck. Assane, *Dakar Métropole Ouest Africaine*, éd. IFAN. Dakar, 1970. p. 461.

Parmi les compagnies de navigation qui ont commencé durant cette période à assurer la liaison Sénégal-France, on citera:

- la Société Commerciale de l'Ouest Africain (SCOA), créée en 1880.
- la Compagnie du Sénégal et de la Côte Occidentale d'Afrique, créée en 1881 et relayée en 1887 par la Compagnie Française de l'Afrique Occidentale.
- la Compagnie Cyprien Fabre, fondée en 1881.
- la Compagnie des Chargeurs Réunis ; fondée en 1872, elle exploite d'abord la ligne de la Plata (Argentine) avant de se décider à créer, avec le développement de l'Afrique Noire, des lignes proprement Ouest Africaines.
- la Compagnie Fressinet, fondée en 1889.

(11) Si l'on se fonde sur le recensement des résidents étrangers effectué en 1911 par les autorités françaises au Sénégal à la demande du Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française, les communautés étrangères les plus importantes étaient:

- la communauté française : 3829 personnes
- la communauté syro-libanaise : 308 personnes
- la communauté marocaine : 88 personnes

Les chiffres ci-dessus ne concernent que cinq circonscriptions: Saint-Louis, Dakar, Thies, Rufisque et Tivaouine. Les étrangers résidant dans les autres régions n'ont donc pas été pris en considération. Le manque de précision de ce recensement est confirmé par cet extrait du rapport adressé par le Gouverneur du Sénégal au Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale:

2 - Les régions de provenance des ressortissants marocains

L'enquête que nous avons menée au sein de la communauté marocaine séjournant actuellement au Sénégal permet de situer aisément et avec certitude les régions du Maroc dont ses membres sont issus. La tâche est moins aisée lorsqu'il s'agit des émigrés marocains de la première génération, en raison du manque de données statistiques sur les débuts de cette émigration. Néanmoins, la compulsion de certains documents historiques et les informations contenues dans certains récits oraux permettent de circonscrire les principales régions du Maroc qui ont alimenté l'émigration vers le Sénégal.

A - Les régions du Sud du Maroc

Ce n'est sans doute pas un hasard si Marrakech, Tafilalet et Goulimine furent les principaux centres à partir desquels les émigrés marocains prenaient le chemin du Sénégal. Nul n'ignore, en effet, le rôle primordial tenu depuis longtemps par les villes de Tafilalet et de Goulimine dans le commerce transsaharien qui fleurissait entre le Maroc et l'Afrique de l'Ouest en général et le Soudan en particulier. Au XIX^{ème} siècle, chacune de ces villes constituait un centre privilégié où les caravanes commerciales se rassemblaient¹².

Tafilalet, grâce à son Souk Abou Aâm, point de rencontre des commerçants venant du Maroc et du Soudan, devint un important centre commercial où les denrées, provenant des deux directions, étaient concentrées puis négociées.

La ville de Goulimine, située au carrefour de deux routes sahariennes de Tindouf et de Chenguit, était le lieu de rencontre naturel avec les pays du Sud comme le Sénégal. Si les commerçants originaires de Goulimine n'hésitaient pas à émigrer vers ces pays, c'est parce qu'ils en connaissaient très bien les ressortissants, et, de ce fait, étaient loin de considérer leur émigration vers le Sénégal comme une aventure aux lendemains incertains.

Pour rejoindre le Sénégal, ces émigrés du Sud du Maroc suivirent d'abord un itinéraire qui les conduisait, dans une étape préliminaire, jusqu'à Chingit d'où ils prenaient soit la direction du fleuve Sénégal soit celle du sud-ouest, avec Saint-Louis comme destination ultime. A ce propos, Faïdherbe signale que les informations qu'il possédait sur cette route lui avaient été communiquées par un ressortissant marocain qui l'aurait empruntée à plusieurs reprises¹³. Cette route passait par les territoires des Trarza qui toléraient la traversée de leurs terres par les caravanes. Mais le conflit qui les opposa par la

"J'ai eu l'honneur de vous adresser, par une lettre du 5 décembre 1911, les résultats, malheureusement très incomplets, du recensement fait en 1911 en exécution des instructions de votre télégramme 169 du 23 février, je vous dois à ce sujet quelques explications".

Ni le recensement ni le rapport l'accompagnant n'ont été publiés à ce jour, mais on en trouve les copies originales dans les Archives Nationales à Dakar .

(12) Z. Tamouh, *op. cit.*, p. 30.

(13) Général Faïdherbe, *Renseignement géographique sur la partie du Sahara comprise entre l'Oued Noun et le Soudan*; in *Nouv. Ann. des voyages*, 6^{ème} série, 5^{ème} année. Août 1859. T III, p. 129 et suivantes. Cf : Z. Tamouh, *Op. cit.*, p. 101.

suite à la tribu de Yahia ibn Othmane les contraignit à interdire le passage des caravanes, de peur que celles-ci ne fassent parvenir des armes à feu à leur ennemi¹⁴.

Ce fut là sans doute une des raisons qui amena certains commerçants des régions du Sud à renoncer à cet itinéraire, en plus du climat d'insécurité qui commençait à y régner et de l'augmentation des frais nécessités par le transport des marchandises¹⁵. Nombre de ces commerçants optèrent pour les routes maritimes (via le port d'Essaouira), encouragés en cela par le développement rapide de la navigation et des moyens de transport maritime et par la modicité des frais de douane (2% de la valeur des marchandises)¹⁶. L'utilisation des transports maritimes par les émigrants marocains ne devint cependant systématique qu'après 1919, date à laquelle la compagnie maritime française Delmas lança la ligne Port Etienne-Dakar via Casablanca¹⁷. Le prix peu élevé du billet, le confort et la réduction de la durée du voyage furent pour beaucoup dans l'adoption de ce moyen de transport. Le témoignage d'un émigré marocain, qui réside à Saint Louis et qui emprunta cette ligne dès la première année de son fonctionnement, est révélateur à ce sujet:

(...) Je n'avais alors que sept ans; le bateau était confortable et le voyage ne dura pas plus de cinq jours. Ceux qui avaient voyagé par mer avant la création de cette ligne m'ont raconté que les conditions du voyage étaient très pénibles : les bateaux n'avaient qu'un seul moteur et la traversée durait dix jours... Après, j'ai voyagé sur cette ligne plusieurs fois; le bateau comportait quatre classes: la première, la seconde, la troisième et la "Qamra", qui était la dernière. C'est celle-ci que je préférais, car il n'y avait aucune restriction sur ce qu'on pouvait transporter avec soi, l'ambiance y était plus joyeuse, sans snobisme ni "protocole". Et puis le prix de la traversée était si modeste qu'il ne dépassait guère les 500 francs¹⁸.

B - Tombouctou

La place primordiale que cette ville occupait dans le commerce transsaharien incita bon nombre de Marocains à s'y installer de manière permanente et ce, dès le Moyen-Age. Autour de l'année 1864, on y recensait près de 600 commerçants originaires du Touat et entre 20 et 25 autres de Fès et de Tafilalet¹⁹. Et la prospérité de ces Marocains était telle qu'ils étaient devenus les maîtres de l'économie de la région. Mais cette période devait être le début de profondes mutations dans la région²⁰, avec l'arrivée des Européens dont la concurrence contraignit les commerçants marocains à chercher de nouveaux marchés.

(14) *Ibid.*, pp. 151-152.

(15) Z. Tamouh, *Ibid.*, p. 74.

(16) H. Terrasse, *Histoire du Maroc des origines à l'établissement du protectorat*, 2 volumes, éd. Atlantides. Casablanca, 1949; Cf : Z. Tamouh, *op. cit.*, p. 90.

(17) Seck. Assane *Dakar Métropole Ouest Africaine*, *op. cit.*, p. 462.

(18) Entretien avec M. Abdelaziz Benckroun, 28 mai 1992 à Saint-Louis.

(19) F. Dubois, *Tombouctou la mystérieuse*, éd. Flammarion. Paris, 1887. p. 301; Cf : Z. Tamouh, *op. cit.*, p. 55.

(20) R. Caillé, *Journal d'un voyage à Tombouctou et à Jenné dans l'Afrique Centrale*, Paris, 1830. T. II, p. 203, Cf : Z. Tamouh, *op. cit.*, p. 54.

En effet, jusqu'à cette période, le commerce des tissus européens était entièrement entre les mains des Marocains. Ce commerce leur laissait des bénéfices énormes et leur permettait d'avoir leurs entrées chez les gouvernants et les notables de la région, qui étaient d'ailleurs les seuls à pouvoir s'offrir les tissus européens. A ce propos, Caillé rapporte que le prince Othmane portait des habits taillés dans les tissus européens que lui procuraient les commerçants marocains²¹.

Les mutations que connaissait la région y amenaient de plus en plus d'Européens dont la concurrence mettait en difficulté le commerce détenu par les Marocains qui usèrent de leur influence auprès de certains gouvernants pour que ceux-ci interdisent aux Européens de traverser leurs territoires²². Mais leurs efforts échouèrent face à la détermination des puissances européennes, surtout la France, dont les convoitises sur la région se faisaient de plus en plus nettes.

C'est ainsi que de plus en plus de commerçants marocains virent leurs affaires péricliter et ils préférèrent émigrer vers le Sénégal. Ils furent encouragés en cela par les progrès sensibles en matière de transport et par les diverses mesures prises par les autorités françaises au Sénégal. Faidherbe, dès sa nomination en 1854 comme gouverneur du Sénégal, concentra tous ces efforts sur l'encouragement des échanges commerciaux entre le Sénégal et le Soudan. Il eut vite fait de rétablir la sécurité sur la route reliant les deux pays en réduisant certaines des tribus rebelles et en signant avec d'autres des traités en vertu desquels elles s'engageaient à ne pas agresser les utilisateurs de ladite route. Ce climat de sécurité se détériora quelque temps après le départ de Faidherbe en 1864, mais Galliéni, qui fut nommé en 1879 gouverneur du Sénégal, ramena à nouveau l'ordre. Il fut stimulé en cela par l'intensification de l'action française dans la région, dont l'exemple le plus frappant fut l'occupation de Tombouctou en 1894.

Il faut également signaler que c'est à cette même période que la France ouvrit le fleuve Sénégal à la navigation commerciale et créa (en 1887) la ligne de chemin de fer reliant Dakar et Bamako.

Tous ces facteurs favorisèrent l'émigration des commerçants marocains dont un grand nombre s'installa à Saint-Louis tout en gardant parfois leurs anciens établissements à Tombouctou²³.

(21) Ibid. p. 307, Cf : Tamouh, op. cit., p. 183.

(22) H. Barth, *"Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale pendant les années 1849 à 1855"*, traduction Ithier. Bruxelles, 1860 -1861, T. IV. p. 65; Cf : Tamouh, *Op. cit.*, p. 61.

(23) Selon le témoignage de quelques anciens immigrants, plusieurs des commerçants marocains installés à Saint-Louis sont directement venus de Tombouctou où ils possédaient des établissements commerciaux.

C - Fès

Si l'émigration partie des régions du Sud du Maroc était en quelque sorte dans la logique des choses, étant donné l'ancienneté des relations commerciales entre ces régions et le Sénégal, l'émigration fassie s'explique, quant à elle, par la prospérité économique de la ville de Fès à cette époque. Mais avant d'analyser certains des facteurs qui favorisèrent cette émigration, il faudrait souligner qu'elle se distingue de la première au moins par quatre caractéristiques:

- a. les émigrants originaires de Fès furent beaucoup plus nombreux que ceux venant du sud ;
- b. la communauté formée par les Fassis au Sénégal acquit un poids commercial plus important que celui des gens du sud ;
- c. contrairement à ces derniers, les émigrants fassis choisirent en majorité de s'installer définitivement au Sénégal; et il en est certains qui ne revinrent plus jamais au Maroc ;
- d. les émigrés fassis s'intégrèrent à la société sénégalaise en épousant des Sénégalaises.

Ainsi, durant la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, la ville de Fès vivait un véritable essor commercial favorisé par la stabilité politique que connaissait la ville. Pendant la période comprise entre 1824, date à laquelle Moulay Abderrahmane chassa les tribus Oudayas de la ville, et 1903, début de la révolte de Bouhmara, Fès ne connut en effet aucun trouble politique qui eût pu gêner l'activité commerciale. Bien au contraire, le climat qui régna à Fès pendant toute la seconde moitié du siècle était si sécurisant et si propice que plusieurs institutions commerciales européennes (La Société française Gautsch et les Compagnies allemandes Richter et Morokko Mannesman)²⁴ y fondèrent des succursales et que plusieurs commerçants indépendants, Français et Anglais, y ouvrirent des établissements commerciaux²⁵.

Mais l'intérêt que portaient les Européens à la ville de Fès était également motivé par leur désir d'en faire l'un des marchés principaux d'Afrique et de l'utiliser pour le stockage de leurs marchandises avant leur expédition vers les autres centres commerciaux comme Tlemcen, Oran, Tafilalet, Tombouctou, Saint-Louis, etc. Les Anglais se montraient particulièrement motivés. Leur industrie textile connaissait en effet un développement rapide grâce aux progrès de la mécanisation, et il leur fallait trouver rapidement d'autres marchés pour écouler les quantités énormes de tissus produites par leurs manufactures. Le marché marocain était tout indiqué pour cela, et l'Angleterre n'hésita pas à contraindre les autorités marocaines à signer le fameux Traité maroco-britannique de 1856 qui accordait de précieux avantages aux produits provenant de l'Angleterre. D'ailleurs, les autres puissances européennes, qui avaient des vues sur le Maroc, ne tardèrent pas à bénéficier d'avantages similaires. Les Européens réussirent également à créer des liaisons postales entre Fès et diverses autres villes du Maroc, et plus particulièrement Tanger, qui était une charnière importante dans les relations commerciales entre l'Europe et Fès.

(24) R.Le Tourneau, *Fès avant le protectorat*. éd. de la Porte, Rabat, 1987. p. 432.

(25) *Ibid.*, p. 91.

Ce contact direct avec les Européens eut certainement l'avantage d'ouvrir des horizons plus larges au commerçant fassi. En effet, si celui-ci connaissait depuis longtemps les marchés d'Algérie, d'Égypte et du Soudan, ce n'est que dans les années soixante-dix du XIX^{ème} siècle qu'il commença à investir les marchés situés sur la rive nord de la Méditerranée, allant même jusqu'à atteindre l'Angleterre et l'Allemagne. Certains commerçants établirent des agences commerciales privées à Marseille, Gênes, Manchester, Hambourg, etc. Ces agences, qui dépendaient d'une institution mère dont le siège était à Fès, devaient accomplir les tâches suivantes:

- faciliter le transport des produits marocains vers l'Europe,
- écouler ces produits dans les marchés européens,
- acheter les produits européens et les acheminer vers le Maroc.

Certaines de ces institutions étendirent le champ de leur activité aux pays africains. Ils montèrent des transactions avec les commerçants et exportateurs marocains installés au Sénégal, en Égypte et en Algérie. Ce fut le cas de Dar Lahlou, qui fut fondée en 1874 à Fès par Mehdi Lahlou²⁶. Cet établissement avait à Marseille une succursale qui, dans les années quatre-vingts, acquit une importance telle qu'elle était à elle seule responsable de l'exportation de la quasi totalité des produits importés de France par les commerçants marocains installés au Sénégal²⁷.

La situation que l'on vient de décrire n'est certainement pas étrangère à l'encouragement de l'émigration des Fassis vers le Sénégal. Ce pays était en effet un marché aussi attirant que ceux nouvellement conquis vers le Nord. On peut même dire qu'il présentait l'avantage de garantir l'écoulement de marchandises, comme les vêtements de confection marocaine et les produits de l'artisanat, qu'il était quasiment impossible de placer sur les marchés européens²⁸.

Mais le commerce ne fut pas le seul facteur qui favorisa l'émigration vers le Sénégal, les liens d'ordre religieux et culturel y furent également pour beaucoup. L'on sait en effet que la confrérie Tijania, dont la principale zaouia est à Fès, fit beaucoup d'adeptes au Sénégal et ce, dès le premier quart du XIX^{ème} siècle. Les idées de cette confrérie se propagèrent dans plusieurs régions de l'Afrique de l'Ouest par l'intermédiaire des caravanes et surtout grâce à l'action de la tribu saharienne des Idda ou Ali dont les cheikhs étaient en contact permanent avec la zaouia Tijania à Fès. Cette tribu propagea les principes de la confrérie et fit des adeptes au Soudan et parmi les tribus Toucouleurs et Wolof. Hadj Omar lui-même fut initié par l'un de ces cheikhs²⁹.

Quand l'arrivée des commerçants marocains au Sénégal se fit plus massive vers les années quatre-vingt, une partie importante de la population de la région était acquise aux idées des Tijaniyin. Les habitants voyaient dans chaque commerçant marocain un symbole

(26) *Ibid.*, p. 446.

(27) Selon le témoignage de quelques anciens immigrés marocains au Sénégal.

(28) R. Tourneau, *op. cit.*, p. 430.

(29) Z. Tamouh, *op. cit.*, pp. 296- 297.

et un porteur potentiel de la baraka. Ils les considéraient comme des chérifs (haïdara en langage local), s'inspiraient de leur conduite et allaient même jusqu'à se recueillir pieusement sur les tombes de ceux qui furent enterrés au Sénégal. Quant aux cheikhs locaux, ils faisaient tout pour que ces Marocains deviennent leurs gendres. Voici ce que dit d'Anfreville de cette vénération dont les Marocains faisaient l'objet:

Son titre de Moulay le servait beaucoup sans nul doute auprès de sa clientèle généralement très ignorante, mais d'autant plus fanatique . Il est à noter que les Noirs musulmans, qui entourent de vénération tous les marabouts, apprécient surtout les marabouts de race blanche³⁰.

3 - Les produits commercialisés par les Marocains au Sénégal

L'habit traditionnel marocain constituait sans doute le produit central du commerce des Marocains au Sénégal. Mais ceux-ci y écoulèrent également d'autres produits tels que les tissus européens, les livres de religion, les parfums, les encens, les bijoux.

A - L'habit traditionnel

Les éléments essentiels de cet habit étaient la djellaba, le caftan, le haïk et les babouches. Ces produits arrivaient au Sénégal depuis plusieurs siècles, mais en quantité limitée. Les caravanes marocaines introduisirent ces habits à Tombouctou d'où d'autres commerçants, marocains, sénégalais ou soudanais, les exportèrent vers le Sénégal. Mais ce n'est qu'à partir des années quatre-vingts du siècle dernier, avec la création des lignes maritimes que ce commerce prit un essor remarquable³¹. Les habits furent alors directement importés de Fès et en quantités de plus en plus importantes. Cet essor fut également favorisé par le fait que les adeptes de la confrérie Tijania voyaient dans cet habit un symbole religieux. L'historien sénégalais M. Gueye rapporte que les musulmans sénégalais étaient enclins à croire qu'une prière faite avec une djellaba sur le dos était plus gratifiante³².

Quoi qu'il en soit, il est permis de croire que la réussite que connut ce commerce contribua d'une part à l'augmentation du nombre d'émigrants marocains au Sénégal et d'autre part au développement du secteur de la confection d'habits à Fès. Ainsi, au début du XXème siècle, le nombre des établissements spécialisés dans la confection des babouches, par exemple, se situait entre 1500 et 2000³³ et le nombre de personnes employées par le secteur en entier atteignait 4000³⁴.

La conquête du Sénégal par l'habit marocain fut également favorisée par la perspicacité des commerçants marocains, qui comprirent très tôt que leur produit aurait plus

(30) D'Anfreville, *op. cit.*,

(31) *Ibid.*

(32) Extrait de l'entretien avec M. Gueye, le 26 avril 1992 à Saint-Louis.

(33) R. Le Tourneau, *op. cit.*, p. 347.

(34) *Ibid.*, p. 349.

de chances d'être écoulé s'il s'adaptait aux goûts de la population. En conséquence, les djellabas furent taillées dans des tissus aux couleurs plus chatoyantes prisées par les Sénégalais, et les babouches prirent une nouvelle caractéristique rendue nécessaire par les exigences locales. Écoutons à ce propos le témoignage d'un commerçant marocain établi depuis longtemps au Sénégal :

Vers l'année 1925, je résidais à Luga, un des villages dépendant de Saint-Louis, où j'avais un magasin d'habits marocains. Là-bas, les gens marchaient généralement pieds nus, sans doute parce que la densité du sol rendait le port des babouches assez pénible. Il nous parut donc nécessaire d'apporter une petite modification aux babouches importées de Fès de telle sorte qu'elles puissent mieux coller aux pieds. Dès cette date, les confectionneurs de Fès dotèrent les babouches d'un appendice arrière qui permettait d'emprisonner le talon³⁵

B - Les tissus européens

Jusqu'à la première moitié du XIX^{ème} siècle, le Soudan était le principal fournisseur du Sénégal en tissu. La cotonnade soudanaise était d'assez bonne qualité pour conquérir jusqu'aux marchés de Tafilalet et du Draa³⁶. Mais dès le début de la seconde moitié du même siècle, la concurrence des tissus européens (dont la qualité et le prix étaient meilleurs) mit les tissus soudanais dans une situation de crise telle qu'ils ne trouvaient plus acheteur même à l'intérieur du Soudan.

Durant cette période, et jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la ville de Fès importait une grande quantité de tissus européens. Selon René-Leclerc, l'année 1929 vit cette quantité atteindre la valeur de 925.000 francs pour les tissus importés de France et 900.000 francs pour ceux venant d'Angleterre³⁷. Les tissus ainsi importés étaient très variés : il y avait les cotonnades, la soie, les châles et foulards, les draps et couvertures, et même les chaussettes...

L'abondance de ces produits sur les marchés de Fès et l'existence dans la ville de maisons d'import-export incitèrent certains Marocains du Sénégal à réaliser leurs transactions directement dans cette ville³⁸. D'autres préférèrent s'adresser directement aux

(35) Témoignage de M. Abdelaziz Boutaleb, 29 mai 1992 à Saint-Louis.

(36) Étude d'A. Beaumier sur "les contrées méridionales du Maroc " A.A.E. Mémoire et document du Maroc. vol. N. F 221. verso. Cf : Z. Tamouh, op. cit., p. 142.

(37) Le Tourneau, op. cit., p. 434.

(38) René-Leclerc, op. cit., Le Tourneau, op. cit., p. 233. R. Leclerc cite les noms de six grands commerçants de Fès qui établirent des relations permanentes avec le Sénégal. Il s'agit de:

- Moulay Ali El-Kthiri : 60.000 francs de gains annuels, trois associés au Sénégal.
- Hadj Brahim Soussi : 50.000 francs, quatre associés.
- Hadj Thami Diouri : 20.000 francs.
- Hadj Abdelkader Benjelloun : 20.000 francs. Son père réside au Sénégal.
- Hadj Abderrahman Lahlou : 20.000 francs.
- Bentalha : 20.000 francs.

La plupart de ces commerçants ont émigré au Sénégal où ils ont eu une activité commerciale florissante.

producteurs français soit en se déplaçant eux-mêmes soit en confiant cette tâche à la Maison Dar Lahlou de Marseille. Concernant l'importation des tissus anglais, le premier tiers de ce siècle vit plusieurs commerçants marocains établir des relations directes avec des établissements installés en Angleterre ou en Gambie. Bensouda, originaire de Fès, installa dans ce dernier pays l'une des plus importantes institutions spécialisées dans l'importation et la distribution des tissus anglais. Parlant du rôle joué par l'établissement fondé par son père, Mariam Bensouda déclare :

Mon père avait de solides relations avec les plus grands producteurs de tissus de Manchester. Ils lui faisaient parvenir des chargements qui nécessitaient parfois l'affrètement de bateaux entiers. L'excellence des relations entre notre maison et les exportateurs anglais était telle que mon père ne payait les marchandises reçues qu'après leur commercialisation. Notre établissement était devenu le principal importateur de tissus anglais de la région. Les commerçants marocains du Sénégal venaient régulièrement en Gambie pour se fournir en tissus anglais dont la qualité était supérieure à celle des tissus français³⁹.

Le rôle des maisons commerciales françaises n'était pas moins important dans l'approvisionnement des commerçants marocains au Sénégal. Ces derniers avaient des relations en particulier avec la Maison bordelaise Maurel et Prom et la Société Française d'Afrique de l'Ouest dont le siège était à Marseille. Ces sociétés, qui avaient l'avantage de disposer d'un important réseau de transport et d'agences commerciales disséminées dans toutes les régions du Sénégal, ne trouvaient guère de difficultés à approvisionner leurs clients, même ceux qui avaient leurs établissements dans des régions rurales.

C - Les ouvrages religieux et autres produits

Il semblerait que les livres religieux aient été la principale marchandise que Moulay Ali El-Kthiri apporta avec lui à son arrivée au Sénégal en 1880. Selon d'Anfreville, cette marchandise se vendit rapidement en dépit du prix élevé qu'on en demandait⁴⁰. Nous pensons cependant que, pour des raisons multiples, la quantité importée ne devait pas être très importante. L'on sait, en effet, que durant cette période l'impression des livres (qui se faisait principalement à Fès) était une opération des plus lentes. Selon R. Le Tourneau, l'impression de 500 exemplaires d'un ouvrage de 400 pages pouvait nécessiter plus de 100 jours de travail ininterrompu⁴¹.

L'on sait également qu'à cette époque l'écrasante majorité des Sénégalais était constituée d'illettrés. La clientèle potentielle était de ce fait limitée aux cheikhs des confréries et aux instituteurs. En fait, la commercialisation massive des livres de religion ne commença que dans les années quarante de notre siècle. L'événement déterminant à ce propos fut la création, en 1948 à Dakar, d'une librairie qui devait assurer la distribution,

(39) Extrait de l'entretien avec Mariam Bensouda, le 7 mai 1992 à Dakar.

(40) D'Anfreville, *op. cit.*

(41) R. Le Tourneau, *op. cit.*, p. 474.

dans toute l'Afrique de l'Ouest, des livres de religion musulmane et des ouvrages de littérature rédigés en arabe. Cette librairie, qui existe encore aujourd'hui sous le nom de "Librairie Kettani", fut fondée par Mokhtar El-Kettani et Abdelhay Boutaleb. Elle importait des livres aussi bien du Maroc que d'Égypte et du Liban. Il est cependant évident que jamais le commerce de ces livres ne rapporta des bénéfices comparables à ceux que dégagait la vente des habits traditionnels et des tissus européens. Le témoignage du fils de l'un des fondateurs de ladite librairie est édifiant à ce sujet:

Cette librairie n'a jamais rapporté de gros bénéfices. Les livres n'étaient pas aussi recherchés que les habits traditionnels, et les clients se comptaient surtout parmi les cheikhs de la confrérie Tijania qui, en raison de l'amitié qui les liait à mon père, ne payaient presque jamais les livres qu'ils prenaient. D'ailleurs, mon père n'avait pas ouvert cette librairie pour gagner de l'argent mais pour contribuer au rayonnement de l'Islam en Afrique⁴².

D'autres produits, en plus de ceux que l'on vient de citer, étaient également importés au Sénégal par les Marocains, mais en quantités bien moindres. Il s'en trouva ainsi qui commercialisèrent des épices, des parfums, des encens, des bijoux et même du thé importé d'Angleterre. Toutes ces marchandises pouvaient parfois se côtoyer dans le même magasin, comme c'était le cas de la librairie El-Kettani où livres, parfums et encens occupaient simultanément les rayons⁴³.

4 - Répartition quantitative des commerçants marocains au Sénégal: 1886-1907

Nous ne savons presque rien sur les critères utilisés par les *Annuaire du Sénégal* dans l'établissement des listes de commerçants installés au Sénégal. Si la parution de ces *Annuaire* commença dès 1858, aucun nom de Marocain n'y apparut avant 1886, quoiqu'il ne fasse pas de doute que des Marocains s'étaient déjà installés au Sénégal plusieurs années auparavant. De même, les noms répertoriés par les *Annuaire* après cette année étaient loin de représenter l'ensemble des commerçants marocains déjà établis. Ainsi, si les *Annuaire* de 1905 estimaient à 67 le nombre de commerçants marocains⁴⁴, D'Anfreville avançait, pour la même année, le chiffre de 112⁴⁵. Cette divergence entre les deux sources n'est cependant qu'apparente, car, contrairement au Rapport de D'Anfreville qui recensait tous les résidents marocains commerçants ou non, les *Annuaire* ne retenaient que les commerçants possédant un local sur place. En tout état de cause, les *Annuaire du Sénégal*, malgré quelques lacunes, restent la référence principale et sans doute la plus fiable pour une étude quantitative de la présence économique marocaine au Sénégal durant la période allant de la fin du XIX^{ème} siècle au début du XX^{ème}.

(42) Extrait de l'entretien avec M. Saâd Kettani, le 2 juin 1992 à Dakar.

(43) *Idem*.

(44) *Annuaire du Sénégal*, année 1905.

(45) D'Anfreville, *op. cit.*

Ainsi, en 1886, seuls les noms de deux commerçants marocains de Saint-Louis furent publiés dans les *Annuaire*s. Mais ce chiffre passa subitement à 11 dans le numéro publié l'année suivante. Pour expliquer cette augmentation, on peut avancer plusieurs hypothèses : la première est que ces commerçants n'ouvrirent leurs établissements qu'après 1886, la seconde est que ces commerçants possédaient déjà leur magasin mais n'étaient pas recensés en 1886. Quant à l'hypothèse selon laquelle ces Marocains auraient eu une activité de marchands ambulants, elle doit être immédiatement écartée : d'abord parce que les *Annales* publiaient également les noms des marchands ambulants, mais dans des listes à part, ensuite parce que l'activité de marchand ambulant était la spécialité des Syriens et des Libanais. De plus, personne ne signala jamais le cas d'un Marocain qui se serait adonné à cette activité durant la période en question.

Quoi qu'il en soit, le nombre de Marocains dont les noms furent publiés l'année suivante revint à huit, chiffre que l'on retrouve à la fois dans l'édition de 1888 et de 1889. Cette régression ne concerna cependant que les commerçants marocains, le nombre global des commerçants présents dans la Colonie restant en augmentation régulière. Ceci écarte la possibilité que cette diminution ait été provoquée par une crise économique qu'aurait connue la région. Ceci nous incite à expliquer cette diminution soit par le retour au Maroc de certains commerçants soit par des lacunes possibles dans le recensement fait par les *Annuaire*s.

Les années suivantes connurent une hausse progressive du nombre de Marocains dont le nom apparaît dans les *Annales*. En 1905, la liste publiée comportait 67 noms, ce qui est le maximum jamais enregistré entre 1886 et 1907⁴⁶.

5 - Répartition géographique des commerçants marocains au Sénégal 1886-1907

Si l'on en croit les *Annuaire*s, c'est à Saint-Louis qu'apparut le premier magasin marocain au Sénégal. Quant aux autres régions, ce n'est qu'en 1891 que des Marocains y ouvrirent des établissements. Ainsi, c'est durant cette année que Ech-cherif Sidi Mohamed en installa un à Rufisque et que Tahar Guennoun et Mohamed Ben Jelloun ouvrirent les leurs à Dakar⁴⁷.

En 1905, la moitié des établissements commerciaux appartenant à des Marocains (33 sur 67) se trouvait à Saint-Louis. Le reste était disséminé dans diverses régions du pays, surtout dans des centres urbains en expansion comme Dakar (12 établissements), Thiès (6 établissements) et Rufisque (3 établissements). On en trouvait également plusieurs dans le petit village de Tivaouine, dont le statut de capitale de la confrérie Tijania au Sénégal ne pouvait qu'attirer les commerçants marocains. Comme nous l'avons déjà signalé, les adeptes de cette confrérie sacralisaient tout ce qui provenait du Maroc et, de ce fait, leur capitale

(46) Les *Annuaire*s, numéros de la période 1886-1907.

(47) *Ibid.*, 1891.

devenait un lieu privilégié pour la commercialisation de certains produits comme les habits traditionnels marocains. Les autres régions où l'on a enregistré la présence de Marocains étaient soit des centres agricoles importants soit des villages situés à proximité des stations de chemin de fer, e.g. Kaolak, Luga, Pire⁴⁸.

Tous les Marocains recensés par les *Annuaire*s ont vu leurs noms apparaître sous la rubrique Commerçants, dénomination qui signifiait "petits ou moyens commerçants". La seule exception fut Mokhtar Ben Messaoud dont le nom apparut dès 1887 sous la rubrique Commerçants avant d'être intégré (à partir de 1896 et jusqu'en 1907) dans la rubrique Négociants, c'est-à-dire commerçants de gros. Ben Messaoud, qui avait amassé une fortune importante à Tombouctou où il gardait encore un magasin en association avec un Français, était considéré, au début du siècle, comme l'un des plus grands commerçants du Sénégal⁴⁹. Son poids sur la scène commerciale du Sénégal était servi également par ses relations étroites avec la France. Celle-ci lui avait accordé la nationalité française en 1904 et une carte de séjour qui lui permettait de se déplacer régulièrement en France pour l'importation de diverses marchandises⁵⁰.

A la même époque, c'est-à-dire vers 1905, d'autres Marocains du Sénégal possédaient des fortunes allant de 250.000 à 500.000 francs, ce qui les classait dans la catégorie de ceux qui étaient soumis à l'impôt sur les gros commerces: "patente de première classe"⁵¹. Mais les *Annuaire*s n'ont jamais publié les noms de ces Marocains dans la rubrique Négociants, ce qui donne à penser que cette rubrique n'accueillait que les noms de commerçants dont la fortune devait dépasser au moins 500.000 francs. Mais ceci n'amoindrit point le rôle joué par ces Marocains dans le commerce sénégalais du début du siècle. C'est ce dont témoigne D'Anfreville dans son rapport :

"Plusieurs de leurs boutiques sont aussi bien tenues que celles de nos compatriotes. Leurs propriétaires ont de plus le sens commercial et savent, quand il convient, risquer leurs capitaux⁵²."

En consultant les *Annuaire*s, on constate par ailleurs que, dans une même édition, certains noms de Marocains peuvent paraître dans plusieurs listes correspondant chacune à une ville ou à un village. Ceci s'explique sans doute par le fait que certains de ces commerçants, voyant leurs affaires prospérer, décidaient d'ouvrir de nouvelles boutiques dans d'autres régions. Pour tenir ces nouveaux magasins, le commerçant faisait généralement appel à de jeunes membres de sa famille qu'il faisait venir du Maroc. Ces jeunes passaient

(48) *Ibid.*, 1905.

(49) Témoignage de Mamoun Hammoudi, petit-fils du concerné. Témoignage recueilli le 4 mai 1992 à Dakar.

(50) Ces renseignements ont été tirés du dossier de la demande de la nationalité française déposé par Mokhtar Benmessaoud en 1904 au Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française (Archives Nationales à Dakar).

(51) D'Anfreville, *op. cit.*, mentionne deux personnes: Ibrahim Soussi 500.000 F, Abou Bakr Guennoun 250.000 F.

(52) *Idem.*

une courte période avec leur parent pour apprendre quelques rudiments de la langue locale et pour s'adapter au climat et aux coutumes, avant d'être envoyés dans la région où le nouveau magasin a été ouvert⁵³. Le rôle du jeune émigré envoyé dans une région rurale ne se confinait pas à la tenue du magasin. Il devait lier de solides relations avec les paysans auxquels il devait acheter leurs produits (arachide, gomme). Ces produits étaient ensuite envoyés au parent resté en ville qui les vendait aux exportateurs européens. Il n'en reste pas moins que l'activité principale était la vente des produits stockés dans le magasin, surtout pendant les saisons agricoles particulièrement propices à l'activité commerciale. Par exemple, pendant la saison de la moisson de l'arachide, c'est-à-dire entre juin et novembre, les régions produisant cette denrée accueillait des dizaines de paysans venus de toute l'Afrique de l'Ouest pour travailler dans les moissons⁵⁴. Ces paysans constituaient une clientèle précieuse tout au long de leur séjour et juste avant leur départ, puisqu'ils ne manquaient jamais d'acheter des cadeaux pour leurs proches et de s'approvisionner en marchandises introuvables dans leur région d'origine. A cette saison d'activité commerciale intense succédait une période de stagnation qui faisait que beaucoup de magasins fermaient leurs portes pendant plusieurs mois⁵⁵. Il convient de signaler qu'en raison de l'inexistence d'un système monétaire, la majeure partie de cette activité commerciale était basée sur le troc; les commerçants cédaient leurs marchandises aux paysans en échange de quantités déterminées d'arachide. Voici le témoignage d'un ancien émigrant marocain au sujet de cette pratique :

(...) A cette époque-là les bénéfices étaient considérables. Ces paysans ne connaissaient pas la valeur des pièces de monnaie, ils choisissaient les habits qu'ils désiraient acquérir puis déposaient devant vous l'argent qu'ils possédaient en vous laissant le soin de prendre vous-même la somme correspondant à la valeur de leurs achats⁵⁶.

Les commerçants marocains qui s'établirent dans les campagnes amassèrent d'énormes fortunes, aidés en cela par l'inexistence de toute compétition qui eût pu les gêner. En revanche, leurs collègues des villes, comme Saint-Louis, devaient faire face à une concurrence des plus féroces. Celle qui leur fut livrée dans le domaine des tissus européens tourna bientôt au profit des Syriens et des Libanais qui se faisaient de plus en plus nombreux au début du siècle.

6 - Les mutations économiques du Sénégal et le déplacement des commerçants marocains de Saint-Louis à Dakar

La ville de Saint-Louis constitua, pendant longtemps, le plus important centre de concentration des ressortissants marocains. Dans les années trente de ce siècle, le nombre

(53) Témoignage de plusieurs Marocains installés au Sénégal, mai -juin 1992.

(54) Marfaing, *op. cit.*, p. 78.

(55) Extrait de l'entretien avec M. Abdelwahed Lahlou, 8 mai 1992 à Dakar.

(56) Extrait de l'entretien avec M. Abdelaziz Boutaleb, 9 mai 1992 à Saint-Louis.

d'établissements détenus par des Marocains dans cette ville dépassait la quarantaine⁵⁷. Malgré une sensible diminution pendant la Seconde Guerre Mondiale, le nombre de Marocains présents dans cette ville se maintint à un niveau non négligeable jusqu'en 1957, date à laquelle Saint-Louis perdit son statut de capitale au profit de Dakar⁵⁸.

En fait, Saint-Louis, dont les jours difficiles allaient commencer dès les années quarante de ce siècle, verra sa situation économique se détériorer à cause essentiellement de deux décisions politiques majeures : la fermeture du fleuve Sénégal à la navigation et le transfert de la capitale à Dakar.

Au même moment où s'accroissait le déclin de Saint-Louis, Dakar (qui en 1878 n'était encore qu'une petite localité dépendant du comté de Gorée et dont la population atteignait à peine 1556 habitants) acquérait de plus en plus de poids politique et économique. Ce développement avait en fait commencé dès la fin du XIX^e siècle quand l'administration française, prenant conscience de l'importance stratégique de la ville, créa d'abord la ligne ferroviaire qui la reliait à Saint-Louis et à Bamako, puis construisit le port de Dakar qui allait accueillir l'un des premiers bateaux modernes qui arrivèrent au Sénégal et, enfin, installa dans la ville le siège du Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française. Ces facteurs firent de Dakar la seconde ville du Sénégal après Saint-Louis et entraînèrent une augmentation rapide de sa population, qui passa de 8737 hab. en 1891 à 18.000 hab. en 1904 puis à 34.000 hab. en 1926⁵⁹.

Malgré cet essor rapide de Dakar, la présence marocaine y était à l'époque très limitée : 2 commerçants marocains en 1891, 7 en 1901 et 12 en 1905⁶⁰. Il faut attendre les années quarante de notre siècle pour assister à l'établissement d'un nombre important de Marocains dans la ville. Ceci n'est pas étonnant si l'on considère que c'est à cette période que Dakar devint l'un des principaux centres commerciaux de l'Afrique de l'Ouest grâce, principalement, à son port (réaménagé et agrandi à partir de 1926) par lequel transitait la majeure partie des marchandises qui devaient être exportées vers les autres capitales africaines sous influence française.

A l'instar de leurs confrères, les commerçants marocains prirent rapidement conscience de l'importance des mutations que subissaient les centres commerciaux du pays. Aussi, dans un élan collectif, transférèrent-ils leurs affaires de Saint-Louis à Dakar. Après avoir occupé pendant des décennies les fameuses rues de la Mosquée, André Le Bon et Rubrie de Lisle, on les retrouva, dès les années trente, à nouveau regroupés mais cette

(57) La plupart des anciens immigrés marocains interrogés s'accordent à dire que le nombre de Marocains se trouvant à Saint-Louis à la fin des années trente dépassait 40.

(58) Abdelaziz Bencheikroun et Othmane Hammoudi, deux anciens de Saint-Louis, s'accordent sur leur estimation du nombre de familles marocaines se trouvant à Saint-Louis avant 1957: soit environ 90 familles. Ce nombre n'est plus aujourd'hui que de 10, en plus des familles métissées.

(59) *Bulletin de l'Institut Fondamental d'Afrique Noire*. Tome 42, n^o.1. Dakar, 1980, p. 158.

(60) *Annales du Sénégal*, années 1891, 1901 et 1905.

fois-ci en plein Dakar, sur la Rue Vincent (qui devait par la suite porter le nom du roi Mohammed V). Voici le témoignage d'un commerçant marocain qui vécut cette période:

En 1937, l'activité commerciale à Saint-Louis fut profondément affectée. C'est en cette année que mon père quitta cette ville pour s'établir à Dakar. Comme les autres Marocains, nous avions à la fois notre résidence et notre magasin sur la rue Vincent. Je me souviens que dans les années quarante il y avait entre 40 et 50 magasins marocains sur cette avenue⁶¹.

La concentration des Marocains sur la Rue Vincent fit de celle-ci un endroit typiquement marocain qui n'était pas sans évoquer pour certains anciens immigrés des quartiers de Fès ou de Casablanca⁶².

Ces années quarante furent en réalité le commencement d'une nouvelle phase de l'histoire de la présence économique marocaine au Sénégal. C'est en effet lors de cette période que des commerçants marocains de tissus passèrent de l'importation à la production industrielle de textiles. C'est ainsi qu'une des premières filatures de l'Afrique de l'Ouest, l'IBALAC, fut créée à Rufisque par les Marocains Abdelwahed ben Ammour et Mohamed El Iraqi. L'IBALAC avait des représentants dans plusieurs capitales de la région et produisait, selon le témoignage de M. Abdelkader El Iraqi,⁶³ des tissus dont la qualité concurrençait celle des tissus européens. Il convient également de signaler que l'IBALAC accordait des facilités importantes aux commerçants marocains⁶⁴. En 1953, une autre usine fut créée à Dakar par Bensouda, un des plus grands commerçants marocains installés en Gambie. Néanmoins, cette seconde usine qui, de l'avis de la fille du fondateur, était mal administrée, ne connut pas la réussite de l'IBALAC⁶⁵. C'est également lors de la même période que la SOTIBA fut fondée par Mohamed Mekouar. Cette usine, qui s'était spécialisée dans la confection des habits traditionnels sénégalais, devint dans les années soixante-dix la plus importante entreprise de textiles au Sénégal.

Il convient cependant de signaler que cette activité industrielle était loin d'avoir l'importance du commerce ni sa continuité. Certaines entreprises industrielles cessèrent toute activité à la mort de leurs fondateurs ou au retour de ceux-ci au Maroc. Aussi pensons-nous qu'il serait exagéré de coller l'épithète "industrielle" à la présence économique marocaine au Sénégal, celle-ci ayant toujours été essentiellement commerciale et le reste encore de nos jours.

(61) Extrait de l'entretien avec M. Mohamed Ben Jelloun, 10 mai 1992, à Dakar.

(62) Extrait de l'entretien avec M. Abdelwahed Lahlou, le 8 mai 1992 à Dakar.

(63) Extrait de l'entretien avec M. Abdelkader El Iraqi, ancien président de l'Amicale Marocaine au Sénégal. Juin 1992 à Dakar.

(64) Extrait de l'entretien avec M. Abdelwahed Lahlou, le 8 mai 1992 à Dakar.

(65) Extrait de l'entretien avec Mme Mariam Bensouda, le 7 mai 1992 à Dakar.

7 - Le reflux des commerçants marocains et l'apparition d'une nouvelle génération d'émigrants au Sénégal

Beaucoup de Marocains considéraient leur émigration au Sénégal comme définitive et ne revinrent par conséquent jamais au Maroc. Mais de manière générale, cette émigration avait surtout un caractère temporaire, ce que l'on comprend aisément si l'on garde à l'esprit que leur activité commerciale, le commerce de produits importés, obligeait ces émigrants à se déplacer régulièrement au Maroc pour s'approvisionner en marchandises.

Selon les informations dont on dispose, l'un des tout premiers émigrants marocains à revenir définitivement au Maroc fut le fameux Moulay Ali El-Kthiri. Après avoir passé plusieurs décennies au Sénégal et amassé une fortune considérable, El-Kthiri décida de rentrer à Fès où, en tant que commerçant, il acquit rapidement un poids aussi important que celui qu'il avait au Sénégal. Son retour à Fès ne l'empêcha cependant pas de continuer son activité au Sénégal, puisqu'en 1905 il y possédait encore trois magasins qu'il fournissait lui-même en marchandises⁶⁶. Le rythme de ces retours resta cependant très sporadique, ce qui est assez normal étant donné qu'ils étaient surtout le fait de quelques vieux commerçants ayant parfois séjourné au Sénégal pendant plus d'un demi-siècle et qui, gagnés par la nostalgie, souhaitaient revenir au pays pour y finir le restant de leurs jours. Ce vocu est clairement exprimé par ce mot d'un ancien émigrant marocain :

"Que Dieu en fasse une émigration temporaire et non un exil sans retour."⁶⁷

Avec l'accession du Maroc à l'indépendance, les retours au Maroc se firent plus nombreux et leurs motivations plus pragmatiques. Tout d'abord, la situation politico-économique du Sénégal connaissait d'importants bouleversements dus à l'instabilité qui suivit immédiatement l'indépendance du pays. Ensuite la ville de Dakar, qui était le fief des commerçants marocains, vit sa prospérité décliner progressivement sous l'influence de la concurrence des nouveaux centres commerciaux qui apparurent dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest. Si l'on ajoute à cela l'augmentation constante des frais de douane, on imagine aisément combien la situation économique des commerçants marocains a dû se détériorer. Aussi le Maroc indépendant, où le départ des Français libérait d'importants secteurs commerciaux, apparut-il aux Marocains du Sénégal comme un pays plein de promesses et où ils pouvaient refaire leur commerce. C'est ainsi que la plupart de ceux qui revinrent au Maroc à cette époque s'établirent à Casablanca dont l'importance économique ne faisait que croître. A l'exception de quelques-uns qui choisirent d'investir dans l'industrie, tous les autres reprirent leur ancienne activité : le commerce.

Il convient de signaler qu'à la même période d'autres Marocains (touchés également par la crise) émigrèrent en Côte d'Ivoire. Le choix de ce pays est loin d'être fortuit. En effet, dès les années soixante, la Côte d'Ivoire entra dans une période d'expansion économique dont l'importance fut telle que certains n'hésitèrent pas à parler de "miracle ivoirien". Ce

(66) René-Leclerc, Cf : R. Tourneau, op. cit., p. 233.

(67) Extrait de l'entretien avec M. Driss Ben Abdallah, le 23 mai 1992 à Dakar.

"miracle" était dû à un développement rapide de l'agriculture qui fit du pays l'un des premiers exportateurs mondiaux d'arachide, de café, de bananes et d'autres produits⁶⁸. La prospérité commerciale qui s'ensuivit attira plusieurs Marocains du Sénégal et leur permit par la suite de rétablir ou d'augmenter considérablement leur fortune, surtout que leur activité s'étendit bientôt à des pays voisins comme le Gabon et le Sierra Leone.

Il est difficile, en l'absence de données statistiques sur la question, de connaître le nombre exact de Marocains qui retournèrent au pays et de ceux qui choisirent d'émigrer en Côte-d'Ivoire. On imagine cependant l'importance de ce mouvement. En témoignent aujourd'hui les quartiers traditionnellement occupés par les commerçants marocains : sur l'avenue Mohamed V à Dakar, le nombre de magasins marocains atteint à peine la dizaine alors qu'il était de cinquante dans les années quarante; quant à Saint-Louis on n'y recense plus que trois magasins appartenant à des émigrés marocains⁶⁹.

Pendant la période même où les retours au Maroc se faisaient de plus en plus nombreux, apparut une tendance contraire qui faisait qu'à partir de la fin des années soixante, des dizaines de jeunes Marocains quittaient le Maroc pour aller s'installer au Sénégal. Les motivations de cette nouvelle vague d'émigrants doivent certainement être rapprochées de celles qui, à la même époque, poussèrent des milliers de jeunes (essentiellement d'origine rurale) à émigrer vers les pays européens. La nouvelle émigration vers le Sénégal se distingue cependant par le fait qu'elle est principalement alimentée par de jeunes citadins, dont la majorité était issue de Fès, de Casablanca et de Marrakech. Que des jeunes de Fès et de Marrakech décident de s'installer au Sénégal ne nous étonne pas outre mesure. Ces jeunes ne faisaient donc que suivre l'exemple de leurs ancêtres, d'autant plus que ceux qui partirent devaient être assurés qu'une fois sur place ils pouvaient compter sur l'appui d'un des membres de leur famille ou, au pire, sur celui d'un concitoyen (au sens classique du terme: "habitant de la même cité"). Cette explication est d'autant plus plausible que les jeunes émigrants fassis se retrouvèrent dans l'avenue Mohamed V, lieu d'installation traditionnel des commerçants fassis, alors que les jeunes Marrakchis s'établirent au Marché Tiléné où les émigrés venus du Sud du Maroc avaient pris l'habitude de s'installer. Le pourcentage important de Casablancais parmi ces jeunes émigrants n'est pas non plus surprenant. Ces jeunes ont dû être encouragés par l'existence dans leur ville d'un réseau important de communications qui la relie entre autres à Dakar. Ils ont dû également être influencés par la réussite des Marocains revenus du Sénégal et qui s'installèrent à Casablanca. Notons aussi qu'une infinité de commerçants sénégalais, qui visitent régulièrement cette ville, ont certainement participé à la naissance des opportunités qu'offrait le Sénégal aux jeunes candidats à l'émigration dans le but d'exercer des activités commerciales.

(68) Pierre, Biarnes, *L'Afrique aux Africains*; Paris 1980. p 189. Pour donner une idée de cette prospérité économique, signalons que le revenu individuel moyen a doublé pendant la période comprise entre 1960 et 1978. Au cours de cette année, il a atteint 150.000 F. CFA (environ 700 dollars).

(69) Nous avons pu rencontrer personnellement les propriétaires de ces magasins. Il s'agit de MM. Othmane Hammoudi, Hamid Berrada et son frère Abderrazak Berrada.

De manière générale, ces nouveaux émigrants au Sénégal étaient en majorité (71%) constitués de jeunes qui avaient échoué dans leurs études⁷⁰. Arrivés au Sénégal, ils travaillèrent presque tous dans le commerce (94%)⁷¹. Mais peu d'entre eux parvinrent à réaliser leur rêve qui était de faire fortune, comme leurs aînés : puis revenir un jour au pays. La grande majorité continue encore aujourd'hui à travailler dans des établissements commerciaux détenus par d'autres Marocains. Même la petite minorité qui a réussi à amasser une fortune respectable est consciente de la précarité de sa situation étant donné l'instabilité économique du Sénégal. Voici ce qu'en dit l'un des concernés:

Si j'avais investi au Maroc les fonds que j'ai engagés ici j'en aurais tiré des bénéfices au moins cinq fois plus importants. Ici, il n'est plus facile de se constituer une fortune. Je crois même que ce sera plus difficile dans le futur. Des bruits courent que la valeur du franc CFA pourrait baisser. Et même si cela n'a pas lieu dans le futur immédiat, ce sera presque inévitable après l'unification des monnaies européennes en 1998, puisque la France, quand bien même elle le voudrait, ne pourra plus continuer à soutenir le franc CFA. Pour tout dire, la situation économique du Sénégal est devenue des plus incertaines⁷².

Abdelouahed AKMIR
Institut des Etudes Africaines
RABAT

ملخص

هاجر المغاربة إلى السودان الغربي منذ القديم، ومنذ القديم كانت التجارة والروابط الدينية من الحوافر الرئيسية، وقد نشطت تلك الهجرة بشكل ملموس بعد منتصف القرن التاسع عشر لتصريف المصنوعات المغربية التقليدية التي كانت الأسواق الشمالية والشرقية قد انغلقت في وجهها، ولبيع ما أصبح يتقاطر على المغرب من المصنوعات الأوربية والاستفادة من الرواج الملاحي الذي اشتد بين ضفتي الصحراء بعد وقوعهما في حيز الاستعمار الفرنسي، هذا من جهة التجارة، أما من جهة الصلات الدينية فإن الطريقة التيجانية أحييت معالم العروة الدينية بين القطرين وجعلت فاس محجاً لأهل السودان فبات السودان وجهة مفضلة لدى أهل فاس الذين منهم من أقام هناك فأنصهر ومنهم من عاد بعد قضاء أغراضه؛ ولكن كانت أعداد المهاجرين قد تقلصت بعد استقلال المغرب بسبب تقلص دور السينغال وموانئه في السودان الغربي، إلا أن الشباب المغربي مازال يتوجه إلى الديار بحثاً عن الرزق.

(70) Ces pourcentages ont été calculés sur la base d'un questionnaire qui a été soumis à 34 immigrés de la nouvelle génération. Sur 34 personnes, le niveau scolaire est réparti comme suit :

18 : secondaire, premier et second cycles.

06 : universitaire.

07 : primaire et enseignement coranique.

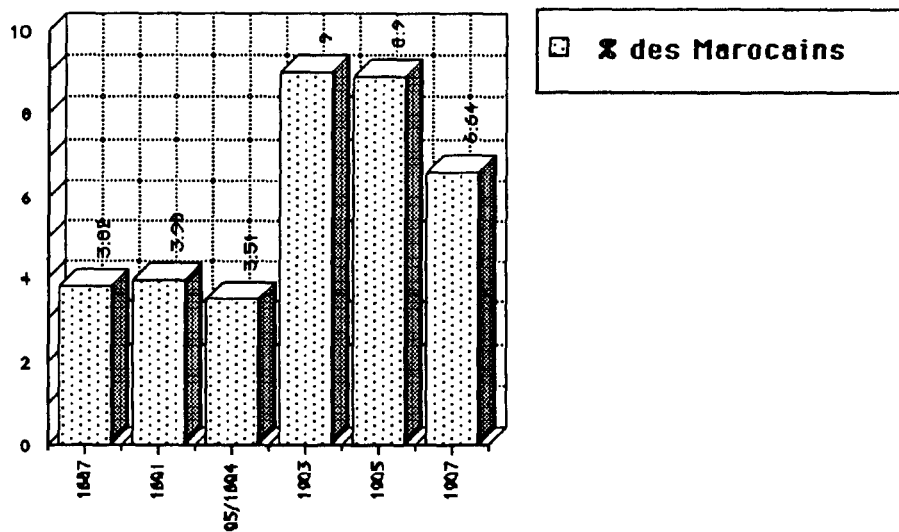
03 : n'ont pas rempli les rubriques concernant le niveau scolaire. Ceci s'explique peut-être par le fait que ces personnes n'ont jamais été à l'école ou par une autre raison.

(71) Sur un total de 34 immigrés, 32 travaillent dans le commerce, 2 dans des restaurants spécialisés dans la cuisine marocaine.

(72) Extrait de l'entretien avec M. Mohamed Lahlou, le 22 mai 1992 à Dakar.

L'effectif des Commerçants Marocains au Sénégal (73)

	1887	1891	1894/95	1903	1905	1907
DIFFERENTES NATIONALITE	288	327	570	655	752	543
MAROCAINS	11	13	20	59	67	56
POURCENTAGE DES MAROCAINS	3.82%	3.98%	3.51%	9%	8.9%	6.64%
TOTAL	299	340	590	714	819	899



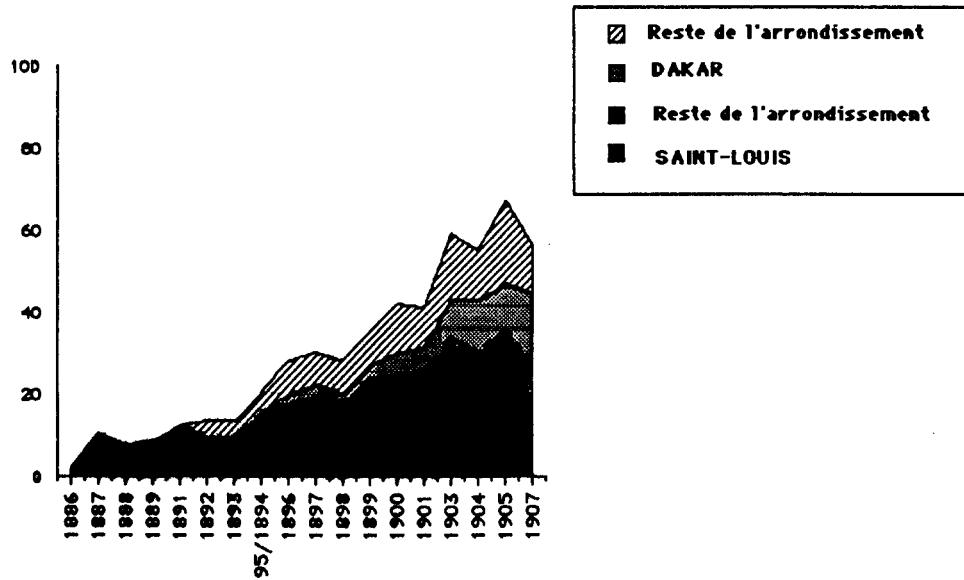
(73) *Annuaire de Sénégal*. Numéro de la période 1887-1907.

**Répartition géographique des commerçants marocains
au Sénégal 1886 - 1907 (74)**

1907	1905	1904	1903	1901	1900	1899	1898	1897	1896	95/1894	1893	1892	1891	1889	1888	1887	1886	Année Localité
18	33	28	31	22	24	22	17	19	17	15	9	9	10	9	8	11	2	SAINT-LOUIS
7	2	2	2	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Reste Arrondissement
20	12	13	10	7	6	4	3	3	3	1	1	1	2	0	0	0	0	DAKAR
11	20	12	16	10	12	8	8	8	8	4	4	4	1	0	0	0	0	Reste Arrondissement
56	67	55	59	41	42	35	28	30	28	20	14	14	13	9	8	11	2	TOTAL

(74) Idem.

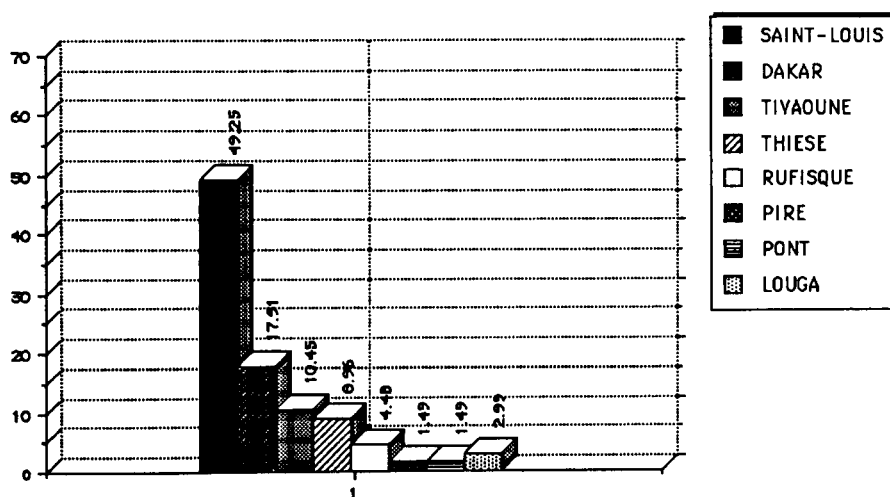
Répartition géographique des commerçants marocains au Sénégal 1886 - 1907



Principaux centres de concentration des Marocains au Sénégal (76)

Pourcentage (%)	Nbre. commerçants	Principaux centres
49.25%	33	Saint Louis
17.91%	12	Dakar
10.45%	7	Tivaoune
8.96%	6	Thiese
4.48%	3	Rufisque
1.49%	1	Pire
1.49%	1	Pont
2.99%	2	Louga

(76) *Ibid.*, *Annuaire de Sénégal*, 1905.



NOTES ET DOCUMENTS
NOTAS Y DOCUMENTOS

LE PERE PEYRIGUERE ET L'INDEPENDANCE DU MAROC*

Michel LAFON

Une personnalité hors du commun

Quand le Père Peyriguère débarque au Maroc, en 1927, il est âgé de 44 ans. Après plus de trente années vécues à El Kbab, près de Khenifra, il devait mourir, en 1959, à l'hôpital de Casablanca, mais la tombe, où il repose de son dernier sommeil, se trouve parmi les fleurs de son jardin.

Qui est donc le Père Peyriguère ? Cette question suscite de multiples réponses suivant les interlocuteurs, si nombreux, qui fréquentèrent cette personnalité hors du commun¹.

Lors d'une soirée, chez un ministre, à Rabat, il y a une dizaine d'années, la conversation en vint à évoquer le Père Peyriguère. L'un des invités, originaire du Moyen Atlas, rappelant l'activité des militants nationalistes de la région, en lutte pour l'indépendance du pays, constate "qu'en ces moments difficiles, nous détestions les Français... Nous ne les détestons plus. Il y en avait un cependant que nous aimions, parce qu'il nous comprenait et nous aimait, c'était le Père Peyriguère"². D'ailleurs, il était tellement "intégré", renchérit un autre convive, qu'on le prenait pour un Marocain, et de rapporter une des anecdotes qui, en son temps, fit le tour du Maroc : "Dans l'autocar, voyant ce grand barbu, enveloppé de son burnous de laine blanche, ses grands pieds dans des babouches, une élégante Française lui lance un impératif "Pousse-toi Ahmed !". Et le soi-disant Ahmed réplique du tac au tac: "Dis donc, Catherine, nous n'avons pas gardé les cochons ensemble, quand nous étions jeunes !". On devine la confusion de la dame, rouge comme une tomate, devant l'éclat de rire général³.

* Ce texte est publié dans la rubrique "Notes et Documents" d'*Hespéris-Tamuda* en raison du fait qu'il est plus un témoignage et un document qu'une étude exhaustive sur le Père Albert Peyriguère. (N.D.L.R.)

(1) Voir Michel Lafon, *Albert Peyriguère, disciple de Charles de Foucauld*, Ed. le Sarmant Fayard, Paris 1993, 150 p.

(2) *Témoignage inédit de M.T.-D., Rabat Juin 1983.*

(3) M. Lafon, *Albert Peyriguère, disciple...*, *op.cit.*, p. 48

D'une teneur bien différente étaient les jugements portés sur le Père Peyriguère par certains responsables du Protectorat, chez qui il provoquait plus d'irritation que d'admiration. Ainsi, à propos d'un article du Père sur le malaise de la montagne berbère⁴, à Rabat on ironise, d'une plume dédaigneuse : "On pourrait intituler ce texte : le dernier sujet d'indignation du Père Peyriguère (...) Il pense et réagit comme les berbères (...) Il fait penser lui-même à ces vieilles femmes berbères... acrimoneuses et injustes"⁵. Le général Miquel, qui tenta de l'expulser, ne cessa d'affirmer que "le Père Peyriguère travaille contre la France. Ce qui le coule, c'est un orgueil incommensurable !". Si des autorités françaises lui reprochent de réagir comme ceux qui l'entourent, c'est justement ce que les Marocains se félicitent de trouver en lui. Tel est, au double regard de ses contemporains, le paradoxe de ce personnage.

Si, délaissant la capitale pour le Moyen Atlas, vous grimpez parmi les lauriers-roses jusqu'à El Kbab, ce village où vécut le Père Peyriguère, et que vous interrogez les habitants, tous vous répèteront à l'envi que le Père Peyriguère - leur *agourram* - passait le plus clair de son temps à soigner et guérir les malades, qui se pressaient à la porte de son dispensaire. Et chacun vous fera le récit d'une guérison, rendue encore plus merveilleuse avec le recul du temps, telle celle-ci : " J'étais très malade depuis plus d'un mois, avec une forte fièvre. Je n'avais pris aucun remède. Ma femme et mon frère m'ont placé sur le dos d'un âne, puisque j'étais incapable de faire un pas, et ils m'ont conduit chez le Père. Après m'avoir interrogé et palpé, tout en hochant la tête, le Père me dit de m'allonger et me fait une piqûre de sa propre main. J'ai aussitôt l'impression que quelque chose parcourt tout mon être, alors qu'en même temps l'odeur du médicament me pénètre... J'ouvre les yeux. Le Père me fait asseoir pour que je me repose quelque temps et il m'apporte à boire un bol de soupe. Je me suis senti tellement bien que, délaissant la monture, je suis revenu chez moi en marchant à pied"⁶. Evoquant toutes ces guérisons, le docteur Rahhali, en témoin autorisé, peut porter ce jugement : "En plus de ses connaissances médicales incontestables, le Père possède une certaine puissance d'âme qui lui permet d'atteindre le miracle"⁷.

Quant aux linguistes, ils connaissent les articles et les études publiés de son vivant par Albert Peyriguère⁸, mais ils regrettent que l'essentiel de son oeuvre scientifique reste inédit. Car il s'est passionné pour la langue et la culture berbères : "Il concevait sa recherche comme moyen de connaissance "du dedans", moyen de révélation des modes de penser et d'agir, débouchant selon son expression sur de grandes perspectives humaines"⁹. Toute la documentation qu'il a amassée, au long de trente années, "touche la phonétique et la grammaire, la stylistique et la danse entre autres"¹⁰.

(4) Article publié, sous le pseudonyme de Paul Hector, dans l'ouvrage collectif *Jeunesse en terre d'Afrique*, Ed. CREER, 1949 (n° spécial de la revue *Terres d'Afrique*, dirigée par Paul Buttin).

(5) Note officielle inédite (Région de Meknès, 1953).

(6) Témoignage de M. Hamri, in M. Lafon, A.P., disciple ..., op.cit., pp. 58-59.

(7) *Ibid.*, p. 58.

(8) Voir Michel Lafon, *Bibliographie d'Albert Peyriguère*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1986, 76 p.

(9) Jeanine Drouin *Colloque du Centenaire* (1983), Presses Universitaires de Bordeaux, p. 26.

(10) *Ibid.* p. 29.

Son rayonnement, après sa mort, s'est étendu bien au-delà des frontières du Maroc. Ainsi, aux hasards des rencontres en France, une religieuse déclare que le Père Peyriguère représente pour elle un maître spirituel, grâce au recueil de correspondance, publié sous le titre *Laissez-vous saisir par le Christ* : "Ce petit ouvrage m'a profondément marquée pendant mon noviciat. Et depuis, il est un des livres auxquels je reviens souvent comme à une source". Combien de milliers de lecteurs et de lectrices, à travers le monde, pourraient tenir un langage analogue¹¹.

Le 20 Juin 1958, S.A.R. Moulay Hassan, futur roi du Maroc, alors prince héritier, au cours d'un voyage officiel, monte à El Kbab inaugurer la nouvelle mosquée. Il fait chercher le Père Peyriguère pour le saluer. Il tient à le remercier chaleureusement "Mon Père et moi, nous savons tout ce que vous avez fait et tout ce que vous faites". Bien sûr, cette phrase évoque toute l'activité de bienfaisance du Père comme son inlassable dénonciation des injustices, mais elle vise surtout un engagement qui manifesta sa solidarité avec le peuple marocain et entraîna des conflits avec les autorités françaises du Protectorat, lors des années douloureuses qui enfantèrent l'indépendance du Maroc.

Peut-on se taire devant l'injustice ?

Le Père Peyriguère tient farouchement à travailler "seul et caché". Il a horreur que l'on parle de lui et il fuit les journalistes. Contre son désir, certains articles pourtant, dans les années trente, font connaître son activité à El Kbab. "Une seule chose me déplaît souverainement. Voilà que la presse se met à parler de moi (...) : le bien ne fait pas de bruit et le bruit ne fait pas de bien. On devrait comprendre que pour ceux qui se réclament du Père de Foucauld, l'essentiel de leur vocation c'est de rester ignorés et de travailler en silence"¹². De telles formules reviennent comme des refrains au long des années : "Qu'on me laisse tranquille ! Pourquoi cette manie de réclame personnelle dans les choses du Bon Dieu"¹³.

Après la Seconde Guerre Mondiale, les événements seront tels qu'ils l'obligeront à sortir de sa vocation de silence pour des prises de position publiques. Dans une lettre de 1946, c'est en témoin déchiré qu'il se confie à sa correspondante. En le lisant, on sent bien que, vivant un tel drame intérieur, il ne peut plus se retenir de clamer sa souffrance et son indignation :

"A ce peuple, qui demande farouchement la justice, l'on apporte des slogans, qui changent plus ou moins à chaque résident général. Mais tout l'humain qu'ils attendent de nous, je veux dire le respect de leur fierté, la sécurité de leurs foyers et de leurs terres, tout cela ils le trouvent de moins en moins auprès de nous et par nous.

(11) L'ouvrage *Laissez-vous saisir par le Christ*, Ed. du Seuil, 1981, est traduit en huit langues.

(12) Lettre du 10/6/1930, in M. Lafon, *Bibliographie d'A.P.*, op. cit., pp. 12-13.

(13) *Idem* (Lettre à M. Dubreuil, le 29/5/1932).

"Il me faudrait être en état perpétuel de révolte contre le laisser-aller, le manque de sens de l'humain chez les autorités. J'ai déjà la réputation d'être "trop difficile" et en fait insupportable".

"Que faire ? Bien souvent, je rougis de ce qui se fait ici au nom de la France. L'injustice règne et que nous n'ayons pas fait régner la justice, cela nous enlève carrément le droit de rester ici. Tout cela ne devrais-je pas aller le dire en France ?"¹⁴.

Quelques mois plus tard, ce qu'il écrit constitue une sorte de communiqué de guerre, qui consacre ce que l'on peut appeler son "entrée en politique":

"Je suis engagé dans de dures luttes(...). La France ne remplissait plus dans la montagne son rôle de justice et de bonté. Après un drame de conscience longtemps porté en moi-même, il m'a fallu parler : voyant ce que je voyais, sachant ce que je savais, me taire eût fait de moi "le chien muet" que fustige la Sainte Ecriture. Quelles tempêtes j'ai soulevées et quelles réactions ! Démarche auprès de Monseigneur [l'évêque de Rabat], qui a pris fait et cause pour moi, menaces, mensonges, basses diffamations, tout a été bon. Il fallait abaisser l'homme et l'oeuvre pour amortir le coup qui avait été porté par mon rude langage. Je fais front (...). C'est la plus grande conception que le missionnaire puisse avoir de son rôle : non pas seulement faire la charité à de pauvres opprimés mais les défendre contre l'oppression et l'injustice"¹⁵.

Le Père Peyriguère écrit: "voyant ce que je voyais", "sachant ce que je savais": par une étonnante convergence des esprits, ce sont de semblables expressions qu'utilise justement Charles-André Julien pour décrire le rôle du Père Peyriguère: "... Aimé des pauvres qu'il aidait et des victimes qu'il soutenait, dénonciateur infatigable des injustices et des abus, le Père Peyriguère était la preuve vivante qu'un vrai chrétien, qui répond à sa vocation en pays colonial, doit avoir des yeux pour voir et des oreilles pour entendre"¹⁶.

Le scandale des réquisitions

Quelles sont ces "dures luttes" auxquelles fait allusion le Père Peyriguère ? Il s'agit avant tout de son action lors des années de disette de 1945-1946.

Alors que la France fête sa libération, la population marocaine connaît le rationnement et de graves difficultés dans tous les domaines, en particulier alimentaire. Tout en s'activant pour y faire face, le Père clame son inquiétude :

"Ici, toute l'activité de la fraternité pour le moment est concentrée vers une seule préoccupation : combattre la misère, une misère épouvantable. Plusieurs années de sécheresse, des réquisitions sans mesure et parfois sans

(14) *Idem*, (A la même, le 12/6/1946).

(15) *Idem*, (A la même, le 4/12/1946). "Chien muet" se réfère au livre d'Isaïe 56, 10.

(16) *Le Maroc face aux impérialismes*, Ed. J.A. 1978, p.161-162.

honnêteté ont mis notre population marocaine à bout. Elle meurt littéralement de faim. De petits enfants meurent de faim (...). Tous les matins, je distribue deux cent quarante grands bols de bouillie. Je tâche de la faire bien nourrissante, bien épaisse, faite avec de la bonne farine de blé, de la viande, de l'huile"¹⁷.

Si l'on en juge par ce qu'il écrit, trois ans plus tard, au sujet de nouvelles réquisitions de blé, qu'il qualifie d'insensées, l'on peut deviner le ton de sa protestation :

"l'on prend à certaines familles tout le blé qu'elles ont récolté, à d'autres, presque tout, et à certaines, plus qu'elles n'ont récolté. Je me sens obligé en tant que français, de réparer, dans la mesure de mes moyens, cette injustice de mon pays, qui lui porte le plus grand tort"¹⁸.

Déjà, en 1942, le Père avait écrit au général Noguès, résident général, pour dénoncer "le scandale de la réquisition des grains en montagne berbère" et pour protester contre "l'iniquité commise contre une tribu qui, depuis sa soumission, a toujours fait preuve du meilleur esprit". Et de conclure par cette question : "Si vous vous obstinez à être sourd à mes appels, que dois-je faire ?"¹⁹. Mais les fracas du débarquement allié au Maroc couvrirent bientôt cette interrogation et laissèrent la lettre sans réponse.

Après la libération de la France, c'est de façon délibérée, on l'a vu, que le Père s'engage dans ce combat, convaincu plus que jamais qu'il n'a pas le droit de se taire. Certes, l'autorité locale s'efforce de répondre à la détresse de la population :

"Grâce à mon intervention, note l'officier qui commande alors à El Kbab, Si Ahmed a pu recevoir (dans le contingent réduit de l'époque), son premier camion qui allait permettre une distribution de céréales américaines (... Le blé a été réparti rationnellement entre tous, son partage ayant été sévèrement contrôlé, par mes soins, sur listes précises"²⁰.

Cette bonne volonté fait irrésistiblement penser à l'histoire du pompier pyromane, qui éteint le feu qu'il a allumé :

la générosité des distributions essayant de compenser les excessives réquisitions. Le Père, lui, trouve que cette action des autorités est insuffisante. En plus de la séance matinale où des centaines d'enfants reçoivent, avec une galette de pain, un bol de ce qu'il appelle une bouillie, " dès l'après-midi, raconte-t-il, ma porte est assiégée par les gens des tentes qui, recevant une allocation de blé insuffisante, que souvent d'ailleurs ils ne peuvent pas payer ni par conséquent acheter... viennent chercher un

(17) Lettre à M. Dubreuil, le 13/5/1945.

(18) A la même, le 23/7/1948.

(19) Lettre inédite du 4/11/1942.

(20) Lettre du Lt Colonel Gilbain. Voir *Lettre d'El Kbab*, n°19, avril 1991, pp. 2 - 3.

supplément auprès du marabout français... Il me faut trouver plus de 26 quintaux de blé par mois : 12 me sont cédés par l'administration au prix officiel de 1050 francs par quintal, le reste, je l'achète au marché à 4200 frs le quintal"²¹.

En France, les amis du Père sont alertés par ses lettres. Ils font connaître ses prises de position et ses activités. Au premier rang d'entre eux, Raoul Follereau, le célèbre apôtre des lépreux, soutient le Père Peyriguère, en lui envoyant des sommes importantes. "Qu'eussé-je fait sans lui ?", reconnaît le bénéficiaire²². Follereau voudrait mobiliser l'opinion publique en faveur du Père Peyriguère. Il envoie, en août 1945, une note au journal *La Croix* de Paris, pour susciter une collecte à travers la France. Et dans un entretien accordé à un journal du midi, il donne ces explications :

"Actuellement, le Père Peyriguère se dépense pour sauver les tribus de l'Atlas de la famine qui y sème la mort et la ruine. Sans trêve, il secoue l'apathie des bureaux et adresse lettre après lettre aux autorités pour qu'elles fassent quelque chose pour ses protégés"²³.

Une telle campagne, servie par le talent oratoire de Follereau, suscite un élan de générosité, mais, à Paris, au Ministère des Affaires Etrangères, on fronce les sourcils et la Résidence recevra du Quai d'Orsay une demande d'explications au sujet de la situation alimentaire de la région d'El Kbab. On devine que tout ce tapage n'incite pas les gens, qui peuplent les bureaux de Rabat, à porter le Père Peyriguère dans leur cœur.

Est-il sorti de son rôle ?

Un prêtre ne devrait-il pas se cantonner dans sa prière et son activité charitable, sans intervenir dans les problèmes de la société ? Le Père Peyriguère est accusé de sortir de son rôle pour "sa critique de l'action du Gouvernement dans la lutte contre la misère qu'il juge insuffisante"²⁴. Faisant écho au blâme officiel, il y a ce que raille gentiment le Père : "les ragots des salons mondains : ma chère, un prêtre, en arriver là, c'est triste tout de même". Non sans humour, le Père ajoute : "Que dire à ces dames qui pourrait leur être utile ? Suivant l'expression de l'abbé Mugnier, elles sont trop pieuses pour se convertir !"²⁵.

C'est l'heure où le Père Peyriguère estime qu'il est de son devoir de parler, lui plus qu'un autre, comme il s'en explique :

"Avec une indignation feinte, je vais être accusé de sortir de mon rôle. Qui, en dehors de moi, sans risquer gros, pourrait parler en ces régions où l'on a

(21) Lettre à M. Dubreuil, le 13/3/1946.

(22) A la même, le 10/10/1945.

(23) Voir note 20, dans cet article.

(24) Document cité note 5, dans cet article.

(25) Note du Père Peyriguère du 8/7/1951.

tout de suite à la bouche le mot d'expulsion, où l'on prétend interdire aux Français de juger la politique de leur pays et où la critique la plus saine et la plus justifiée est immédiatement taxée de crime de lèse-majesté. Ce risque alors, je crois que c'est pour moi un haut devoir de le courir:

"Personnellement je commence d'être habitué aux menaces d'expulsion et je suis quelque peu blasé sur elles. La dernière fois c'était vers mai 1941 : pour avoir osé soutenir non pas clandestinement mais ouvertement qu'on avait le droit en conscience, patriotiquement, moralement et religieusement parlant d'être gaulliste (...), pour avoir protesté contre les réquisitions exagérées de blé que l'on arrachait à nos Berbères pour engraisser les Allemands, je fus menacé d'être chassé de ma mission, où je travaille depuis 18 ans, menacé par de fervents amis de Vichy qui, en novembre 1942, se réveillèrent encore plus amis de De Gaulle"²⁶.

C'est sur ces lignes que se termine la lettre du Père Peyriguère adressée en 1946, à Georges Bidault, alors ministre des Affaires Etrangères. Après la lettre au résident général Noguès (1942) et celle au général de Gaulle (1944), celle à G. Bidault consacre, de façon fracassante, l'entrée du Père en politique.

Dans ce document de six pages dactylographiées, Albert Peyriguère critique vigoureusement les procédés administratifs arbitraires dont on use vis-à-vis des Français résidant dans cette "zone militaire d'insécurité", dont font partie Khenifra et El Kbab. "Depuis plusieurs années, on semble ignorer les exigences les plus naturelles de la simple justice humaine".

Mais surtout, au fil de la plume, le Père se livre à un réquisitoire très vif et très précis à propos du régime de la prison dans la région et réclame une commission d'enquête. Il dénonce "la prison distribuée à tort et à travers (...); la prison où l'on entre sans savoir pourquoi et d'où souvent l'on ne sait pas quand l'on sort (...); la coutume barbare des fers aux pieds ... etc". Et il condamne "un appareil de justice soit pénal, soit civil, primitif, grossier (...) sans juges spécialisés, contre des accusés privés de défenseurs". Et il ajoute qu'il ne trouve "aucune garantie de la liberté individuelle chez ce peuple qui en a le sentiment forcené et que ses institutions avaient su tellement assurer aux plus humbles".

Que l'on n'oublie pas que ces pages, qu'on vient de lire, ont été précédées de plusieurs feuilles de brouillon, zébrées de ratures et aux marges surchargées d'additions, et qu'elles ont été rédigées à la lumière d'une lampe à pétrole, au soir de journées souvent harassantes. Car cette action militante par la plume, les multiples contacts qu'elle suppose, s'ajoute aux séances quotidiennes du dispensaire où le Père accueille et soigne les malades. Combien d'heures lui restait-il à consacrer au sommeil, si l'on songe qu'au milieu de la nuit, il se levait pour une longue prière devant le Seigneur ?

(26) Lettre inédite du 20/7/1946.

Les troubles de la montagne

Ce que le Père Peyriguère appelle "le malaise de la montagne berbère" va éclater au grand jour et provoquer de graves incidents, en particulier à El Kbab. "Exaspérés par les exactions des caïds, sur lesquelles, avec une faiblesse coupable, nous fermons les yeux, en ayant assez et pour se libérer"²⁷, les Ichqern, du moins la plus grande partie d'entre eux, se révoltent en 1951. "Voilà plus d'un an, annonçait en 1947 le Père d'El Kbab, que je vois venir tout cela, que j'avertis. Mes avertissements se font de plus en plus pressants"²⁸. La population a investi la place du souk qu'elle occupe et, quand le général Leblanc monte à El Kbab, sa voiture est accueillie par une grêle de cailloux. Le Père Peyriguère, qui condamne fermement cette violence, se dépense sans compter pour apaiser les esprits et servir de médiateur entre les activistes contestataires et les autorités : l'armée ayant pris position aux portes du village, il s'emploie à éviter toute effusion de sang. Pourtant, on lui reprochera "d'encourager ouvertement les manifestations contre le caïd"²⁹. Et l'on fera courir le bruit jusque dans les bureaux et les salons de Meknès et Rabat qu'il est "l'âme de la résistance berbère".

Ces événements et ces accusations obligent le Père, en juillet 1951, à rédiger une longue *Note*, qu'il fit diffuser parmi ses amis, qui était une mise au point sur son patriotisme. Sa sensibilité d'ancien combattant de 14 le fait se rebiffer quand on le traite de mauvais Français. Ne se sent-il pas cependant écartelé entre ses deux patries, celle qui l'a vu naître et celle qui l'a adopté ? Comme français, il éprouve, plus qu'un Marocain, la liberté d'intervenir auprès de l'autorité locale, qui est française, mais celle-ci, le percevant solidaire de la population marocaine, ne peut pourtant le traiter en marocain quelconque. D'où le dilemme exaspérant pour les capitaines français de l'annexe d'El Kbab, devant ce personnage qui semble jouer sur deux tableaux. "Même en zone d'insécurité, il se considère comme étant chez lui, et non pas sur la propriété particulière du colonel un tel, doublement chez lui, en tant que français et en tant que berbère"³⁰.

Cette *Note* de 1951 définit sa conception de son rôle de prêtre vis-à-vis des autorités du Protectorat comme vis-à-vis de ces montagnards "qui sont devenus siens comme il est devenu leur". Sa mission est supranationale. Il n'est pas fonctionnaire au service de l'administration, obligé d'emboîter le pas derrière elle, obligé de chanter ses louanges quoi qu'elle dise et quoi qu'elle fasse.

"(...) Il ne s'intéresse pas aux incidences purement politiques des comportements administratifs. Pensée et action chez lui sont centrées sur l'aspect humain et les incidences humaines de ce qui est entrepris chez les Berbères. Les liens spéciaux qu'ils veulent bien lui reconnaître avec eux-mêmes, son caractère de prêtre... en même temps que le devoir de parler, lui en créent le droit quand la justice est gravement en cause. La justice est un chapitre de la morale .

(27) Lettre à M.Dubreuil, le 25/6/1947.

(28) *Ibid.*

(29) Document cité note 5.

(30) Voir note 25.

"Protester contre l'injustice, non pas en instituant des meetings dans les souks, mais dans des lettres écrites aux autorités ou dans des entretiens avec elles, cela n'est pas faire de l'agitation. C'est un devoir pour lui. Rien ne le fera manquer à ce devoir et surtout pas les menaces et les chantages administratifs (...).

"Il est normal - et le contraire serait déshonorant pour le missionnaire - que, ces dernières années, les Berbères révoltés en eux-mêmes par les effroyables exactions de leurs caïds, que toléraient et parfois encourageaient les chefs français, révoltés aussi et surtout par des injustices inimaginables des autorités françaises et parfois par leurs lamentables prévarications, il est normal que les Berbères, sans que le missionnaire eût besoin de leur dire, sans qu'il le leur dît, eussent la certitude intime qu'il condamnait ces exactions et ces injustices. Le regardant comme un homme voué à Dieu, ils ne pouvaient penser autrement".

Défendre la justice

Ce manifeste passionné, s'il clarifie la position du Père Peyriguère, du moins à ses propres yeux, pose un problème sérieux, qu'aggravera à l'extrême la tension causée par ce qu'on appelle "la crise marocaine". Les autorités du Protectorat, comme la majorité des chrétiens, pensent que la fonction religieuse du prêtre lui interdit de s'aventurer sur le terrain politique. Le Père Peyriguère le reconnaît lui-même quand il déclare qu'il "ne s'intéresse pas à l'aspect et aux incidences politiques des comportements administratifs".

L'accuse-t-on de faire de la politique ? Il se récrie aussitôt qu'il n'est lié à aucun parti, pas même à l'un des groupes des Français libéraux, comme le mouvement "Conscience française", qu'anime son ami le docteur Delanoë, et il répète qu'il n'est pas de sa compétence de se prononcer sur les solutions politiques à la crise marocaine : "C'est aux hommes d'Etat, écrit-il, aux diplomates, aux administrateurs à trouver la formule"³¹. Lorsqu'au début de l'année 1952, de passage à l'Archevêché de Rabat, il proclame sans hésitation que "l'indépendance du Maroc est non seulement inéluctable mais qu'elle est souhaitable, en particulier du point de vue de la liberté de l'Eglise"³², cette phrase signifie parfaitement à quel niveau il se situe : il ne juge pas les événements en homme politique mais en témoin de l'évangile. Et cette indépendance d'esprit l'entraîne loin : puisque "sa mission est supranationale", il est libre de se désolidariser de la politique menée par son pays. Ceux qui sont chargés de l'exécuter ne peuvent évidemment admettre cette position et sont tentés de regarder son auteur comme manquant de patriotisme.

Il ne doit pas se taire devant les exactions et les prévarications. Et il est persuadé que défendre ainsi la justice, c'est son rôle de prêtre, puisque c'est uniquement prêcher la morale et par conséquent ne pas faire de politique.

(31) Bulletin des C.I.A.N.A. *Foucauld-Lyautey*, n°23, avril 1952, p. 6.

(32) Témoignage dans *Lettre d'El Kbab*, n°21, mai 1992, p. 2.

"Simplement rappeler la doctrine de l'Eglise, sa morale sociale, les exigences de l'idéal chrétien, juger le temporel au nom du spirituel..."

c'est faire de la politique, c'est combattre la France et "travailler contre elle". C'est de quoi j'ai été accusé et pour cela, si je n'avais pas montré les dents, j'allais être expulsé. Quel honneur pour moi, non pas personnellement pour moi, mais qu'il y eût quelqu'un d'Eglise frappé pour avoir clamé le "non licet", alors l'Islam saurait ce qu'est le vrai Christ"³³.

Ne faut-il pas beaucoup de candeur pour imaginer qu'en dénonçant les injustices, qu'en critiquant, par exemple, l'appareil de la justice, on ne met pas en cause une certaine politique ? qu'en revendiquant la liberté de "juger le temporel au nom du spirituel", on ne se laisse pas justement entraîner sur ce terrain politique, où l'on prétend ne pas s'engager ? Qu'il le veuille ou non, qu'il le croie ou non, le Père Peyriguère fait de la politique, et la gravité des événements le conduira davantage dans cette voie. Il se veut défenseur de la justice, "chapitre de la morale", mais "la justice est une politique", comme l'affirme magnifiquement François Mauriac à cette époque, précisément au sujet des événements du Maroc³⁴.

Le Cahier de "Témoignage Chrétien"

Au cours de la première moitié de sa vie au Maroc, Albert Peyriguère manifeste une incompréhensible prévention vis-à-vis des moyens de communication et nourrit une tenace défiance envers la presse qui, selon lui, "abêtit l'intelligence en la dispensant de juger, de penser par elle-même"³⁵.

Mais, depuis son entrée en politique, il est convaincu qu'on ne pourra résoudre la crise marocaine qu'en faisant appel aux autorités et à l'opinion publique de France et que par conséquent, il se doit de recourir à la presse et d'accueillir des journalistes. "L'espoir c'est Paris, déclare-t-il en mars 1953. Il n'y a qu'en France qu'on puisse résoudre le problème"³⁶.

Et un peu plus tard, deux semaines avant la déposition de Mohammed V, il s'écrie : "Il faut éviter la catastrophe, il faut travailler l'opinion française, la France est, au Maroc, en état de péché mortel !"³⁷.

Robert Barrat répercuta, dans l'hebdomadaire *Témoignage Chrétien* et dans son livre, la pensée du Père Peyriguère et ses propos à l'emporte-pièce. D'autres journalistes montent à El Kbab, comme Ignace Lepp, directeur de *Maroc-Monde*, qui proclame partout son

(33) Lettre à M. Lafon, le 6/2/1953. "Non licet" se réfère à une parole de Jean-Baptiste, *Evangile* de Matthieu, 15, 4.

(34) Titre de son article du *Figaro* du 10/2/1953.

(35) Cité par M. Lafon Albert Peyriguère écrivain, *Revue Française d'Histoire du Livre*, n° 25, 1979.

(36) Robert Barrat, *Justice pour le Maroc*, Ed. du Seuil, Paris 1953, p. 70.

(37) *Ibid.* p. 159.

admiration du Père Peyriguère³⁸, comme Eve Paret, qui se présente vêtue en femme arabe, le visage couvert du *litham*, pour tromper les mouchards, comme des enquêteurs du *Figaro*.

A la fin de l'année 1952, le Père sait que le drame va éclater. Plus rien ne le retient de s'engager à fond. Le premier décembre, il envoie à ses amis de *Témoignage Chrétien* une lettre, au ton rien moins que modéré, où s'exprime son angoisse "que ce grand malentendu franco-marocain risque de devenir un grand malentendu Christianisme-Islam". A la lettre, il joint un rapport circonstancié sur "les ratissages en pays berbère", dans lequel il démonte les mécanismes d'une justice partisane, qui pourchasse tous ceux que l'on soupçonne de nationalisme. Et, le 5 décembre, il écrit de nouveau pour dénoncer "le péché mortel de l'oeuvre française au Maroc : la déloyauté et l'hypocrisie".

Grâce au Père Peyriguère, et à bien d'autres, des catholiques de France sont alertés, de telle manière que, lorsque survient la sanglante journée du 8 décembre, à Casablanca, ils ne sont pas pris au dépourvu. Comme l'écrit André de Peretti : "De jeunes catholiques s'alarmaient à Paris en déchiffrant les nouvelles et les témoignages qui leur parvenaient depuis quelques jours, comme cette lettre du 5 décembre 1952, envoyée par le Père Peyriguère, ermite vénéré, écrit à propos d'un "ratissage" en montagne berbère : c'est vraiment très inquiétant, et vraiment un Français qui réfléchit a honte"³⁹.

Le désir de faire la vérité au sujet des événements de Casablanca et d'informer l'opinion publique en France, va susciter, à Paris, le 26 janvier 1953, l'importante réunion du Centre Catholique des Intellectuels Français, suivie de la publication du XXXV^e *Cahier du Témoignage Chrétien sur "le drame marocain devant la conscience chrétienne"*. Ce livret de 72 pages, préfacé par François Mauriac, ouvre son dossier par le rapport du Père Peyriguère, afin de faire saisir "le climat avant le 7 décembre", et se clôt par la publication de sa lettre du 1^{er} décembre. Même si, dans l'un et l'autre cas, le nom de l'auteur n'est pas dévoilé, chacun peut aisément reconnaître de qui il s'agit.

Maniant la plume d'un polémiste, Albert Peyriguère livre au lecteur ses indignations. D'abord dans son rapport, qui se présente comme une "monographie morale et juridique d'un ratissage en montagne berbère" et qui est daté du 1^{er} décembre 1952 :

"Ce matin même, sont partis en exil, arrachés à leur montagne et à leurs familles, tout un groupe de Berbères, dont la plupart n'ont rien à se reprocher (...), la guerre froide ayant été déclarée par l'Administration au peuple marocain et prenant chaque jour plus d'acuité". La suite du rapport dénonce une pseudo-justice, viciée à ses différentes étapes, avant d'ajouter : "C'est actuellement au Maroc une véritable psychose, une véritable frénésie de répression, qui pour s'exercer use partout de ces procédés élémentaires [qu'il vient de décrire]. Partout, et surtout en montagne berbère, dans cette atmosphère de terreur où personne ne se sent en sûreté, la corde est tendue à casser... L'administration (...) perd toute maîtrise d'elle-même, elle veut toujours plus d'arrestations".

(38) En particulier dans son livre *Midi sonne au Maroc*, Ed. Aubier, Paris, 1954.

(39) Dans l'ouvrage collectif *Le chrétien Mauriac*, Ed. Desclée de Brouwer, 1971, p. 170.

Dans sa lettre du 1er décembre, débordant le cadre de sa région et portant son regard sur l'ensemble de la situation marocaine, il s'interroge :

"... Le Christianisme, pour n'être pas rendu responsable des déficiences des impérialismes, ne doit pas apparaître solidaire d'eux et à leur service. Ce grand malentendu franco-marocain risque de devenir un grand malentendu Christianisme-Islam. Les envoyés du Christianisme ne doivent pas être pris pour des envoyés de l'impérialisme (...).

"Ce qu'il y a d'effrayant et de dramatique dans l'aventure franco-marocaine, c'est cette insuffisance tragique des hommes et des méthodes, insuffisance de méthodes à cause de l'insuffisance des hommes. Comment a-t-on pu arriver à un tel vide intellectuel et moral là où il y eut autrefois pensée tellement dense et action faite de tant d'élan ? Comment, dans une telle atmosphère d'exaspération et de terreur, la rencontre France-Maroc étant manquée, pourra se faire la rencontre Chrétienté-Islam ?".

Le droit de parler

A partir des événements de Casablanca, s'amorce la phase dramatique et décisive de la crise marocaine, qui devait aboutir, quelques mois plus tard, à la déposition de Mohammed V.

Deux ans après, le triomphe de son retour annonce l'indépendance du pays, solennellement reconnue le 2 mars 1956. Dans cette période tragique où, dans un climat policier, interviennent ces déportations et arrestations que dénonce justement le Père Peyriguère, celui-ci revendique le droit de parler. Aucune menace ne pouvait le faire taire. "L'on sait mes prises de position que je ne cache nullement, ne voulant pas dans l'au-delà être classé parmi les chiens-muets"⁴⁰.

Mais, on a pu le constater à la lecture de ses textes qui jalonnent cette période, le Père Peyriguère est un passionné. Ses indignations, pour s'exprimer, soit en paroles soit par l'écrit, n'utilisent pas le langage diplomatique. Et l'interlocuteur, s'il n'a pas la chance d'être lui-même un gascon ou s'il n'est pas armé d'un préjugé très favorable, risque d'être déconcerté ou irrité par des propos jugés excessifs ou paradoxaux. Surtout si ses "boutades véhémentes", comme le dit Elisabeth des Allues, "déformées et isolées de leur contexte, perdent leur sens profond, pour revêtir un caractère insurrectionnel"⁴¹. On l'a entendu clamer aux quatre coins du pays: "La France est, au Maroc, en état de péché mortel !" ou qualifier le général Juin, pour son rôle politique dans la crise marocaine, "d'homme catastrophique". Ou bien quand, dès 1946, il écrit : "Que nous [Français] n'ayons pas fait régner la justice, cela nous enlève carrément le droit de rester ici". Sa verve n'a pas de frein

(40) Lettre à M. Lafon, le 28/2/1953.

(41) Elisabeth des Allues *Toumliline, à la recherche de Dieu, au service de l'Afrique*, Ed. du Cerf, Paris 1961, p. 77.

quand il s'en prend à "l'infantilisme administratif" du système en place, à ses "administrateurs improvisés et très souvent incapables", "expéditeurs d'affaires simplistes", ou qu'il se gausse d'autorités qui "s'accrochent à des positions confortables de roi nègre". Et il ne manque pas de flèches contre l'école telle qu'on la conçoit et qu'elle fonctionne dans les années trente : "C'est navrant, cette indigence de conception sur le terrain de la pédagogie... Ils ne se sont pas forcés, ceux qui ont trouvé ça. Ils n'ont pas dû s'en faire éclater la cervelle ni le cœur. Disons-le, tout est à faire. Mais nous ajoutons : tout est à défaire d'abord. Et le plus vite possible"⁴².

Lors des conférences de janvier 1953, à Casablanca, Meknès et Fès, où il parle des "responsabilités chrétiennes devant l'Islam", paraphrasant un texte de l'évangile, il proclame, devant des fidèles quelque peu interloqués : "Au jour du jugement, beaucoup crieront "Christ, Christ !...", qui seront plus loin que ceux qui ne l'ont pas connu"⁴³. Cela rejoint cette prédiction, qui se veut plus qu'une simple boutade qui fasse choc : "Au ciel, il y aura plus de jellabas que de vestons !"⁴⁴.

A une rencontre, à Azrou, en 1953, le ton est grave, douloureux, pour confier sa propre expérience en des phrases que d'aucuns ne lui pardonneront pas :

"Lorsque je me promène ou que je voyage habillé comme les berbères et que l'on me prend pour l'un d'eux, je constate que tous les Français s'écartent de moi comme d'un pestiféré (...) et je vous assure que, lorsque je me sens entouré de ce mépris, je me dis que si j'étais Marocain je haïrais les Français"⁴⁵.

Il n'est pas étonnant que certains écrits du Père, à allure de pamphlets, ou certains de ses propos incendiaires, entraînent à leur suite un sillage d'incompréhensions et d'inimitiés. Le Père Jean Delacommune en porte témoignage : "Le Père Peyriguère ne fut guère populaire parmi les autorités qui voyaient en ce redresseur de torts, en cet avocat de la justice et de la vérité, un gêneur"⁴⁶. Exaspéré par les lettres et les rapports du Père, qui arrivent sur son bureau, le colonel Materné le prend néanmoins avec humour en s'exclamant : "Puisse Dieu tarir l'encrier de son prophète !"⁴⁷.

Pas plus qu'il ne supporte que l'on mette en doute son patriotisme de Français, ancien combattant, Albert Peyriguère ne peut souffrir la moindre injustice, il prend aussitôt feu et flamme. Son sens aigu de la justice vient de loin : il remonte, comme il en fit confidence, à une enfance de petit prolétaire, très vite sensible aux inégalités sociales.

Il sait qu'il est l'homme de la première impression et il hésite à expédier une lettre, rédigée du premier jet sous le coup de l'émotion. Aussi la déposera-t-il pour la nuit sur

(42) *Maroc Catholique*, octobre 1936.

(43) Fès, 22/1/1953, d'après les notes inédites de R. de M.

(44) El Kbab, 1949 (témoignage inédit).

(45) Ouvrage cité note 41, pp. 66-67.

(46) Jean Delacommune, dans *Terre entière* n°12 (1965), p. 29

(47) Document cité note 5.

l'autel de sa chapelle, où il a prié le Seigneur de l'éclairer ; et le lendemain, peut-être ne posta-t-il pas cette lettre ou la corrigea-t-il avant de la recopier ?

Ceux qui l'aiment ont tous noté ses "saintes colères". Le poète breton Xavier Grall l'évoque, dans son roman, "essayant de maîtriser son indignation, pressant son grand pas de prophète, ressemblant avec sa longue barbe blanche et sa gandourah à quelque patriarche"⁴⁸. Robert Barrat le voit, "dès que nous abordons la situation actuelle, entrer dans une sainte colère"⁴⁹. Son ami Raoul Follereau, apprenant sa mort, se souvient : "Nul ne comprenait mieux toutes les humaines misères. Parce que nul ne savait mieux aimer. Personne ne fut plus que lui indulgent, bienveillant, accueillant. Mais de saintes colères flambaient en ses yeux, lorsqu'il s'agissait de protéger ceux dont il fut vraiment le Père, le Patriarche"⁵⁰. Le colonel Bourdelles, témoin favorable, avoue pourtant : "Il n'évoque pas pour moi St François (d'Assise) mais plutôt l'austère Jean-Baptiste ou un ancien prophète d'Israël avec sa colère ou son indignation"⁵¹.

Un grand mariage

"Vous ai-je dit, écrit le Père Peyriguère à un ami, qu'il y a six mois, le général de la région de Meknès s'était vanté, à la fin d'un repas de noces, de me faire expulser dans les trois semaines. J'attends toujours. Il y a seize ans que je ne suis allé en France : un voyage gratuit ne me déplairait pas. Les réactions à cette nouvelle ont-elles été trop fortes ? En tout cas je suis ici encore"⁵².

Le repas de noces, évoqué dans cette lettre, se déroule à la fin de l'année 1952, en pleine crise marocaine. Les sanglants événements de Casablanca viennent de porter la tension à l'extrême à travers le pays. Les prises de position du Père Peyriguère et ses liens avec des milieux parisiens, comme l'équipe de *Témoignage Chrétien*, sont mal vus des autorités du Protectorat, mais si, par dessus le marché, le Père entretient des relations avec des "nationalistes" et s'il vante en public les articles de *Al Istiqlal*, auquel il vient de s'abonner, on comprend qu'en haut lieu, la coupe de l'irritation soit pleine à déborder.

C'est dans ce contexte que, le 22 décembre, le général Miquel, chef de la région, marie sa fille en l'église Notre-Dame des Oliviers de Meknès. La fête se continue par le repas

"L'évêque [Mgr Amédée Lefèvre] y assistait avec les plus importantes autorités du Protectorat. Il subit l'assaut de ses hôtes [concernant le Père Peyriguère], assaut d'autant plus fort que l'on préparait déjà l'exil du sultan"⁵³.

(48) *Africa blues*, Ed. Calmann-Lévy, Paris 1962, p. 52.

(49) Ouvrage cité note 36, p. 69.

(50) *Bulletin Mission de la France*, nov.-Décembre 1959, p. 2.

(51) Lettre du Cl Fourdelles à M. Lafon, le 28/4/1975.

(52) Lettre à L.-F. Hardy, le 27/6/1953, dans Albert Peyriguère *Aussi loin que l'amour*, Ed. du Cerf, Paris 1970, p. 88.

(53) Article cité note 46.

Emporté par sa passion, après l'énumération de ses griefs, le général Miquel s'exclame :

"Qui que ce soit ne m'empêchera pas d'expulser le Père Peyriguère dans trois semaines. Il travaille contre nous. J'ai un dossier gros comme ça"⁵⁴. Les convives dressent l'oreille et l'on entend Mgr Lefèvre déclarer: "Si le Père Peyriguère doit quitter le Maroc, je prendrai le même avion que lui !"⁵⁵.

Cette réplique, manifestant une telle solidarité, surprend et jette quelque froid dans l'assemblée. Mgr Lefèvre est pourtant "ennemi d'instinct de tout éclat". D'aucuns font malicieusement valoir ses origines normandes. Ce qui ne l'empêche pas de savoir être ferme quand il le faut, comme venait de le démontrer sa lettre pastorale du 15 février adressée au clergé et jugée révolutionnaire par de nombreux chrétiens. Quant au Père Peyriguère, au long de ces années mouvementées, "le soutien de son évêque ne lui fit jamais défaut"⁵⁶.

Mgr Lefèvre prévient le Père Peyriguère de ce qui l'attend, en l'arrachant à un séjour studieux et paisible au monastère de Toumliline. "Je lui ai demandé de venir me parler et l'ai informé de ce qui le menaçait"⁵⁷. Mis au courant, le Père ne perd pas de temps. Ayant consulté des avocats, il estime que, par suite de ces paroles, prononcées devant témoins, "il y a là un acte caractéristique de diffamation de nature à me porter un préjudice très grave". Il est donc décidé à assigner en justice le général Miquel et à lui réclamer réparation. Surtout, il désire un procès retentissant pour attirer l'attention de l'opinion publique de France sur le drame du Maroc. "Depuis plus de quatre ans, écrit-il en 1954, l'on fait jouer à la France, au Maroc, une partie truquée. Tout le monde le sait, personne ne veut le dire"⁵⁸.

C'est pourquoi il choisit "à Casa et à Paris deux avocats vedettes, spécialistes des grandes causes". Il fait appel à M^c Jean-Charles Legrand qui, malgré les menaces de mort, défend courageusement les nationalistes marocains, et si, comme il le souhaitait, M^c Floriot se déplaçait de Paris au Maroc, un tel procès mobiliserait la presse de France. Prévenant le général Miquel de ses projets, le Père Peyriguère ajoute :

"Et si vous jugez de la puissance d'un homme par le nombre des galons et par la situation qu'il occupe, vous risquez d'être surpris de l'audience que trouvera en France et au Maroc la cause du missionnaire volontairement enfoui dans la montagne berbère (...) Et maintenant, j'attends votre expulsion. Peut-être secrètement quelque chose en moi la désire. Le scandale

(54) Le P. Peyriguère, dans sa lettre au général, reproduit ces propos tels qu'ils lui ont été rapportés par son évêque. "Il travaille contre nous" : cela signifie, dans la bouche du général, que le Père mène une action anti-française.

(55) Témoignage de J. Delacommune, recueilli le 14/11/1974. Lors de ce mariage, le Père Delacommune (1914-1992) venait d'arriver au Maroc, où il était professeur au Grand Séminaire de Rabat.

(56) Article cité note 46.

(57) Lettre de Mgr Lefèvre au général Miquel, le 3/1/1953.

(58) Lettre à M. Dubreuil, le 8/10/1954.

soulevé - il sera de taille ! - contribuerait peut-être à éclairer bien des esprits en France sur la tragique insuffisance intellectuelle et morale des hommes et des méthodes qui met en péril grave la présence française au Maroc. D'avoir pu rendre ce service à mon pays serait une grande fierté pour moi"⁵⁹

Saisissant l'occasion des vœux du nouvel an, le général Miquel écrit à Mgr Lefèvre : "A la suite de la communication, que vous avez faite au Père Peyriguère, je viens de recevoir de lui une lettre violente, injurieuse et pleine de menaces. Je transmets cette lettre au Résident Général. Les sentiments que vous me connaissez m'incitent à vous en avertir à titre personnel"⁶⁰.

Aussitôt, Mgr Lefèvre répond : "Le Père Peyriguère m'a affirmé n'avoir jamais rien dit, ni fait contre la France. Et tel que je le connais, je crois qu'il est sincère"⁶¹. Cette affaire, alors, n'est-elle pas plus grave qu'un malentendu ? Qu'aurait pensé l'autorité locale - et Monseigneur ? - de cette innocence, s'ils avaient appris qu'un militant avait déclaré au Père Peyriguère : "Pour nous nationalistes, tu es l'un des nôtres" ? Est-il encore insoupçonnable quand il protège deux lycéens, venus à El Kbab faire de la propagande pour le parti de l'Istiqlal - mais était-il au courant ? - et que son intervention leur évite la prison ? Ces jeunes avaient passé la soirée avec le Père à parler religion et, lorsque, quelques jours après, ils se trouvent pris par les gendarmes, le Père déclare qu'ils sont ses hôtes. Il y eut quelques secondes où l'on se demandait ce qu'il dirait, mais on a compris, "à la façon dont il nous regardait, que sa bonté nous aiderait", se rappelle, non sans émotion, le colonel Aziz, vingt ans plus tard. Ce dernier ajoute : "Le Père Peyriguère est un des rares hommes qui dégageait une aura de respect. J'ai vu cela chez lui, j'ai vu cela chez Mohammed V. Arrivé à un certain espace d'eux, il y a quelque chose qui nous retient, qui nous oblige à respecter, qui vous oblige à savoir que vous êtes devant quelque chose d'autre... Moi, personnellement, ce n'est que devant ces deux personnes-là que j'ai expérimenté cela"⁶².

Accusations et menaces

Dans les années de ce qu'il est convenu d'appeler la "pacification", il semblait admis, chez beaucoup de Français, comme un axiome indiscutable, qu'il n'existait pas chez les Marocains de "sentiment national". Pour éviter cette méprise, il aurait fallu prendre en compte la diversité des façons dont les individus et les peuples d'une époque donnée expriment ce que nous désignons par "sentiment national". Celui-ci ne se définit-il pas avant tout "par son effet sur l'ensemble des populations pour les conduire à réagir puis à agir en masse" ?⁶³ Achevant sur ce sujet une étude détaillée, Germain Ayache peut conclure : "Malgré l'absence dans le pays [au début de ce siècle] de tous les caractères

(59) On reproduit ici le brouillon de la lettre du Père au général Miquel (fin décembre 1952).

(60) Lettre du 31/12/1952.

(61) Lettre citée note 57.

(62) Témoignage inédit du colonel Aziz, enregistré à Casablanca en 1975.

(63) Germain Ayache *Etudes d'Histoire Marocaine*, SMER, Rabat 1979, p. 180

constitutifs d'une nation moderne, il s'est agi en fait, dès le principe, d'un sentiment qui s'exprimait sans doute, par tradition et comme d'ailleurs les circonstances l'y invitaient encore, en termes qui opposaient islam et chrétienté, mais dont le contenu était d'essence nationale"⁶⁴.

Un grand nombre de Français étaient bien loin de partager ce jugement, de telle sorte que, lorsque se manifesta le nationalisme marocain, ils ne purent admettre qu'il ait pris naissance dans la conscience même de ses militants : il ne pouvait, selon eux, provenir que de propagandes étrangères. Expliquant l'attitude du général Guillaume, résident général (1951-1954), Pierre July écrit: "Si le sultan repousse ses avances, c'est qu'il est un nationaliste, donc un communiste. Car, pour Guillaume, il n'y a pas de différence entre les deux termes. D'ailleurs, il voit des communistes partout, jusque chez les missionnaires français"⁶⁵. Pas besoin d'être grand clerc en la matière pour deviner que, malgré le pluriel, les derniers mots visent essentiellement le Père d'El Kbab.

N'est-elle pas cocasse l'assimilation, de ce côté de la Méditerranée, du nationalisme au communisme ? "La clé du paradoxe, explique Ignace Lepp en 1954, se trouve dans le fait qu'au Maroc le mouvement nationaliste va dans le sens d'une plus grande libération des peuples alors que dans les "vieux pays" il constitue la force conservatrice par excellence. Il est donc normal que les "réactionnaires" français se montrent adversaires du nationalisme marocain, tandis que les progressistes le soutiennent, tout en s'inquiétant du caractère totalitaire que tend à prendre le nationalisme dans tous les pays ex-coloniaux devenus indépendants"⁶⁶.

Ces notations permettent de comprendre l'état d'esprit du général Miquel, reprochant au Père Peyriguère de "prêcher le communisme". Recevant, le 17 août 1953, le Père Denis Martin, prieur du monastère de Toumliline, accompagné du Père Jean-Marie, le général tient à le mettre paternellement en garde contre de nuisibles fréquentations :

"J'ai peur que le Père Peyriguère ait sur vous une mauvaise influence (...). J'ai ici huit pages de résumé de dossiers considérables que nous avons sur lui. Il faut que vous sachiez que le Père Peyriguère a établi à El Kbab une mentalité révolutionnaire et qu'il y prêche le communisme (...). Il a une chose qui le coule et qui empêche qu'il puisse jamais exercer un apostolat comme le P. de Foucauld, c'est un orgueil incommensurable"⁶⁷.

Au moment de cet entretien entre le général et le Père Denis, on ne parle plus d'expulsion du Père Peyriguère. Les deux protagonistes étaient des passionnés. Les propos du général avaient-ils dépassé sa pensée ? Le Père, dans sa riposte, était-il décidé à aller jusqu'au bout ? Toujours est-il que l'entourage s'efforce de dédramatiser l'incident et que,

(64) Ibid., p. 412.

(65) Pierre July, *Une république pour un roi*, Ed. Fayard, Paris 1974, p. 11. L'auteur fut ministre des Affaires tunisiennes et marocaines, dans le gouvernement d'Edgar Faure en 1955.

(66) Ouvrage cité note 38, pp. 152-153.

(67) Ouvrage cité note 41, pp. 67-68

cédant à d'amicales pressions, le Père remise momentanément les armes qu'il fourbissait et renonce à attaquer le général en justice. L'intervention du général Olié n'est pas étrangère à cet apaisement. Il est l'adjoint du résident général, mais connu pour être un "libéral". On avait conseillé au Père de lui écrire. Le général répond: "Votre rayonnement de religieux et votre action de Français ne me sont pas inconnus, non plus que les sentiments élevés qui inspirent certains de vos actes et de vos propos, même s'ils sont parfois un peu impétueux (...) Il ne m'est pas permis de vous donner un conseil, ceci appartient à vos supérieurs ecclésiastiques seuls. Mais vous autoriserez un soldat chrétien à faire appel auprès de vous à la douceur évangélique du pardon et à l'amour que nous devons avoir pour notre prochain". Et, rassurant le Père: "A ma connaissance, conclut-il, il n'est nullement question à Rabat de vous inquiéter"⁶⁸. Mais le général était-il bien au courant de ce qui se tramait à la direction des Affaires Politiques ?

L'heure de la fin de ce conflit n'a cependant pas encore sonné, on en est à un "cessez-le feu". Le Père Peyriguère, s'il renonce au procès, c'est à regret, comme il l'avoue dans sa réponse au général Olié: "Vous m'excuserez de répondre avec un tel retard à votre lettre (...). Il m'a fallu voir Monseigneur, mes avocats, celui de Casa et celui de Paris, mes amis de Paris, qui avaient pris ma cause en main. Avant tout, mon général, soyez bien assuré que cette expulsion, je ne l'ai jamais crainte : je l'ai vraiment désirée et encore à présent, quelque chose en moi n'arrive pas à m'empêcher de la désirer". Et s'il se range aux avis reçus, il montre bien, en terminant sa lettre, que le débat n'est pas tout à fait clos : "... Dans l'état qui est actuellement celui du Maroc, le scandale d'un tel procès doit être évité (...) Détail important : croyez-vous que je n'ai pas le droit de savoir ce qu'il y a dans ce dossier que l'on a brandi et surtout de savoir par quels moyens il a été constitué. L'un des officiers, qui est à la source, s'était d'ailleurs offert, si on le lui demandait, à me faire fusiller (sic)"⁶⁹.

Si le Père Peyriguère reste sur le qui-vive, prêt à s'enflammer d'indignation, le général Miquel demeure convaincu que le Père joue un rôle néfaste au Maroc. Il l'avait clairement redit au Père Denis Martin, huit mois après l'incident de Meknès. Même longtemps plus tard, évoquer devant lui le Père d'El Khab réveille un courroux inapaisable. Un jour, à sa table, où la récente sortie du livre d'Ignace Lepp⁷⁰ suscite une conversation animée, l'un des convives, le commandant D., conclut ainsi l'échange : "L'auteur de cet ouvrage est à faire fusiller". Le général Miquel répond : "Il y en a un autre dans la région de Meknès...". "Selon le commandant, il s'agit du Père Peyriguère"⁷¹. Le Père "savait que certains, considérant, souvent en toute bonne foi (...), que sa présence était néfaste pour la cause qu'ils prétendaient défendre, parlaient de provoquer un "accident" et on sait ce que cela voulait dire à cette époque. Mais rien ne pouvait faire taire le Père"⁷².

Défendre la justice ne met pas en cause l'existence du Protectorat, telle a été la position du Père Peyriguère dans les années d'avant-guerre. Il semble bien que son "entrée

(68) Lettre du 10/1/1953.

(69) On reproduit ici le brouillon de la lettre datée du 22/2/1953.

(70) Ouvrage cité note 38.

(71) Témoignage inédit, noté le 26/10/1954.

(72) J. Delacommune, article cité note 46.

en politique", en 1946, et surtout la gravité de la crise des années 1952-1955 aient modifié sa vision des réalités marocaines et l'aient acculé à des options qui ont dû être douloureuses. Cette évolution du Père a été bien observée par Madame Laraj. Après s'être demandée, à partir d'un article de 1938, ce que signifie pour le Père "entreprendre une œuvre humaine", elle remarque : "On a l'impression parfois qu'il voulait donner aux Français des moyens plus subtils pour mieux asseoir leur autorité au Maroc". Et elle poursuit: "En homme de foi, il voulait peut-être limiter les dégâts en veillant au "comment" de l'installation de l'autorité française au Maroc. Mais n'est-il pas toujours difficile de trouver un compromis à deux situations antinomiques ? Le Père Peyriguère le sut quelques années plus tard quand il fallut choisir entre la politique française menée au Maroc et l'aspiration des Marocains à l'indépendance. Nous connaissons la suite. Le Père Peyriguère n'avait pas opté pour la situation la plus confortable à l'époque. Il s'était mis contre la France"⁷³.

Cette analyse, justifiant son verdict, aurait comblé d'aise le général Miquel ; elle recoupe d'ailleurs ce que le Père, au moment des troubles de 1951, confiait à l'un de ses amis: "Il m'a fallu en venir ces dernières années à des options pénibles. Pour donner raison à l'humain, il me fallut donner tort à mon pays. La crise marocaine, les troubles en montagne ont été la rançon dont nous avons payé notre infidélité à la haute mission que nous avons assumée ici"⁷⁴.

Le coup de force

Le conflit franco-marocain culmine, le 20 août 1953, avec la déposition du roi du Maroc et son départ en exil: "La France a perdu son honneur au Maroc, écrit le Père Peyriguère, elle l'a perdu aux yeux de l'Islam dans cette immense escroquerie morale, froidement calculée, organisée, oui, froidement, détail par détail, pendant deux ans, et qui a abouti au coup de force de Rabat"⁷⁵. Dix jours avant l'événement, le Père avait écrit au Père Prieur du monastère de Toumliline : "J'ai trouvé la montagne bien en désarroi. Nos Berbères ne comprennent rien à ces grandes hypocrisies des autorités françaises, qui carrément opèrent ces rassemblements autour du Glaoui et veulent faire croire à leur spontanéité"⁷⁶.

Soucieux de l'avenir, le Père réagit aussi en témoin de l'évangile, comme dans sa lettre à *Témoignage Chrétien*, où il avait manifesté sa crainte que "ce grand malentendu franco-marocain risque de devenir un grand malentendu Christianisme-Islam". Pour l'heure, l'ampleur de l'événement ne permet plus de parler de "malentendu". Et le Père, deux mois après le coup de force, fait part de son inquiétude au Père Prieur:

"Ce qui est grave dans cette plaie qui creuse en profondeur, c'est que l'âme musulmane s'est sentie blessée dans ce qu'elle a de plus intime. Pour nos

(73) Ouvrage cité note 9, p. 37.

(74) Lettre du 20/1/1951, ouvrage cité note 52, p. 68

(75) Lettre du 26/11/1953, *ibid.* p. 92.

(76) Lettre du 10/8/1953.

Berbères, l'Islam a été outragé et ils le considèrent comme menacé. C'est la plus grande faute que l'on pût commettre de réveiller la réaction musulmane en montagne. Toute explosion est inhibée encore par la stupeur et la terreur. Nos Berbères se vengent en ce moment en s'évadant dans des messianismes apocalyptiques (...) Prions, mon Père, le Bon Dieu, que le Christianisme ne paie pas les erreurs de la politique. L'Islam marocain risque de le rendre responsable du coup qu'il vient de recevoir"⁷⁷.

Le Père Peyriguère ne se contente pas de déplorer la situation dans le secret de sa correspondance. Sur place, à El Kbab il manifeste publiquement, par des paroles et par des actes, son opposition à la politique française.

D'abord, renonçant à ses séjours dans la paix bénédictine de Toumliline, où il tenait tellement à mettre au propre ses travaux de psychologie linguistique berbère, il rouvre la porte de son dispensaire. Il veut montrer de la tendresse et créer un peu de bonheur, là où l'on vit dans l'anxiété. Il s'en explique à un ami : "Pour mettre dans cette hargne quelque chose d'apaisant, je me suis remis à soigner, ce qui est probablement à mon âge au-dessus de mes forces"⁷⁸. Au Père Prieur, il dépeint le climat dans lequel il a repris ses distributions: "La plupart de nos familles sont ruinées par la perte des troupeaux, et sur ces inquiétudes, vient se greffer pour elles une politique de chasse à l'homme, qui crée chez elles une véritable panique. Tout le monde a peur d'être déporté ou emprisonné. Pour ces gens vraiment aigris, j'ai voulu faire un geste du cœur: je me suis remis à habiller les enfants"⁷⁹.

Les longues heures passées à accueillir les pauvres et les malades n'entrent pas, pour lui, en concurrence avec les longues heures où, agenouillé dans sa chapelle, il s'entretient avec le Seigneur. Il vit intensément la parole de Jésus: "Tout ce que vous faites au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le faites"⁸⁰. Les deux activités, loin de s'opposer, sont en continuité. C'est ce qui fait dire à Monsieur Saoud, originaire lui-même d'El Kbab: "... La prière a toujours précédé l'acte, elle le nourrit et lui succède. Dans mon village et par mon village, ce frère de Jésus a rencontré son Dieu"⁸¹.

Si ses activités de bienfaisance ne sont guère critiquables, d'autres gestes du Père peuvent passer, aux yeux de l'autorité locale, pour de la provocation. Ainsi, apprenant les arrestations, auxquelles on procède dans le village, "ne cachant pas son indignation, le Père Peyriguère va ouvertement rendre visite et consoler les familles touchées"⁸². A la même époque, un militant nationaliste, Moha ou Youssef, a été placé en résidence surveillée et mis en quarantaine: "les gens d'El Kbab, par crainte des représailles, l'évitent. Seul, le Père Peyriguère lui rend visite, le panier chargé de fruits de son jardin. Il le persuade de reprendre

(77) Lettre du 17/10/1953.

(78) Lettre du 23/11/1955, ouvrage cité note 52, p. 108.

(79) Lettre sans date, 1953 (?).

(80) Evangile de Matthieu, 25, 40.

(81) Ouvrage cité note 1, p. 12.

(82) Ahmed Boutaout, ouvrage cité noté 9, p. 68.

ses activités" et il préside ostensiblement à la réouverture de sa boutique⁸³. Une autre fois, sur la place du souk, à une heure d'affluence, il rencontre un individu connu comme mouchard. Ce dernier se précipitant pour saluer le Père et baiser sa main, le Père, se reculant, l'apostrophe: "va-t-en, toi qui trahis tes frères !".

En cette heure où règne la délation, personne n'ose exprimer ses opinions en face des autres. Devant l'entrée du "bureau", quelques jours après la déposition du roi, attendant le car qui, chaque soir, amène le sac postal, se trouvent réunis quelques notables, quelques fonctionnaires avec deux ou trois Français d'El Kbab. C'est alors que, rompant un silence morose, le Père Peyriguère, pris d'une sainte colère, et d'une voix qui voudrait se faire entendre jusqu'au bout du village, proclame: "Mohammed V a été déposé. C'est une grave erreur. Mais il reviendra, il reviendra !..."⁸⁴. Après cet esclandre, on eut peur pour le Père, mais heureusement, rien de ce que l'on redoutait ne se produisit.

Cette période dramatique que vit le Maroc, se prolonge. "La situation pourrit de plus en plus"⁸⁵. Et les incidents se multiplient. A un correspondant qui lui signale un acte de sauvagerie commis par des Marocains, le Père répond:

"D'où que vienne le crime, il est condamnable et je le condamne. Vous me permettez seulement de regretter et d'avoir honte que ce soient les Français qui aient inauguré dans les rapports franco-marocains les procédés de lynchage, à Casablanca, les 14 et 15 juillet. Mais voilà plus de quatre ans que des Français torturent les Marocains dans les salles de commissariat... Vous ai-je dit souvent que la région de Meknès était une chaudière surcompressée et que quand ça éclaterait..."

"(...) Tout ceci, non pour excuser l'acte abominable. Mais en même temps que la conscience des Marocains, examinons notre conscience à nous Français. La sauvagerie déclenche la sauvagerie: il ne faudrait pas que ce soient les "civilisés" qui donnent l'exemple!"⁸⁶. Moins de trois semaines après cette lettre, les premières émeutes éclatent à Khenifra, l'agitation gagne les villes, et c'est la tragédie d'Oued Zem, où le sang coule, celui des massacres et celui de la répression.

Quelques mois passèrent encore avant que la paix se lève sur tant de peur, de sang et de larmes, et qu'intervienne le triomphal retour du roi Mohammed V. On devine de quel élan le Père communique à cette joie profonde dont frémit, unanime, tout le peuple marocain des villes et des campagnes. Tandis que devant le retournement des opportunistes qui, naguère, le vouaient aux gémonies, il observe, mi-indigné mi amusé : "Tout cela pour voir maintenant tant de plats ralliements à l'attitude qui nous valut d'être regardés comme

(83) D'après le témoignage de Moha ou Youssef, cité par A.Boutaout, *Ibid.*

(84) Témoignage du Docteur Rahhali, recueilli le 23/2/1980.

(85) Lettre d'A. Peyriguère, le 18/2/1955 ouvrage cité note 52, p. 101.

(86) Lettre à Philippe Oudart, le 2/8/1955.

des déserteurs de la cause française. La France n'est tout de même pas un syndicat ou une agence d'affaires : c'est avant tout un patrimoine de grandeur morale et de tendresse⁸⁷.

Bientôt il va se réjouir que "des chrétiens de plus en plus nombreux comprennent l'importance et la beauté de l'heure", même s'il y a encore trop de français qui ne réalisent pas qu'il leur faut "passer du stade de maîtres au stade d'amis"⁸⁸. Et il se fixe cette consigne: "C'est de la joie et de la paix que je voudrais faire rayonner par moi dans ce Maroc que nous aimons tant"⁸⁹.

Et, un beau jour de printemps, en 1958, le village est pavoisé et la grande tente de fête est montée sur la place du souk pour accueillir le futur roi du Maroc, S.A.R. Moulay Hassan, alors prince héritier, venu visiter la population d'El Kbab. Il s'est adressé au Père Peyriguère, comme on l'a vu, en ces termes: "Mon Père et moi, nous savons tout ce que vous avez fait et tout ce que vous faites". Alors, le Père, repensant à ces dernières années, à ses prises de position, à ses options parfois déchirantes, aux calomnies et aux menaces dont il a souffert, dans un sourire, répond, non sans fierté, à son royal interlocuteur: "Moi aussi, je suis un martyr de l'indépendance".

Michel LAFON
EL KBAB.

(87) Lettre au Père Abi-Hayla, le 22/4/1956

(88) *Idem.*

(89) *Idem.*

**LE RAPPORT DU CAPITAINE INGLEFIELD SUR LE MAKHZEN ET
LA TRIBU DES ZEMMOURS (1891).**

Khalid BEN SRHIR

Depuis la fin de la mission du représentant britannique John Drummond Hay à Tanger en 1886, les relations entre le Maroc et la Grande-Bretagne se trouvèrent affectées par l'existence de quelques dossiers épineux demeurés en suspens depuis plusieurs années, dont notamment celui de l'établissement de Mackenzie à Cap Juby, et la question du renouvellement du traité de 1856. L'arrivée de son successeur, Kirby Green, n'avait fait qu'empirer les choses entre les deux pays. Il suffit d'évoquer dans ce sens la décision qu'il a prise en 1887 d'établir un câble télégraphique entre Tanger et Gibraltar sans avoir eu le consentement du Sultan, ainsi que les pressions exercées sur le Makhzen pour l'obliger à signer un nouveau traité commercial plus libéral.

Le Sultan Mawlāy Hassan se plaignit à la reine Victoria des agissements de son représentant. Pour témoigner de sa sympathie envers sa personne et ses sujets, elle lui promit de lui faire cadeau d'un éléphant d'origine asiatique. Entre temps, Green mourut à Marrakech à la suite d'une hémorragie cérébrale. L'éléphant arriva à Tanger via Gibraltar, au mois d'août 1891, sous la responsabilité du capitaine Inglefield. Ce dernier avait pour mission, non seulement de veiller à faire parvenir le présent royal auprès du Sultan, tâche si difficile à une époque où le Maroc souffrait d'une absence quasi-totale de toute infrastructure de communication (routes, ponts...), mais il devait en plus profiter de son déplacement pour établir un rapport sur la situation politico-militaire du pays.

Vu l'importance de ce rapport, nous nous proposons ici sa publication dans son intégralité¹. Il se divise en quatre parties distinctes : la première est sous forme d'une narration personnelle très longue, avec une description du parcours de voyage entre Tanger et le camp où se trouvait le Sultan dans l'hinterland des Zemmours. Ce qui semble être intéressant dans cette première partie, c'est sa description minutieuse de tout ce qui se

(1) Confidential Print (6272). Inclosure 2 in n°40, Report by Captain Inglefield, (confidential), Gibraltar, December 26, 1891.

produisait quotidiennement dans la *mehalla* makhzénienne lors d'une des *harkas* chez les Zemmours. La deuxième partie s'intéresse de très près à l'armée makhzénienne, du point de vue des contingents, du nombre, de l'armement, de la tactique guerrière, etc. La troisième partie est consacrée à la tribu des Zemmours et à leur pays qu'il qualifiait d'impénétrable, puisque les cartes les plus récentes du War Office le présentait comme étant une zone inexplorée. Les observations du Capitaine britannique sur les caractéristiques anthropologiques et sociales des Zemmouris ne sont pas dénuées d'intérêt malgré leur caractère un peu hâtif, puisque basées sur un bref séjour de six semaines seulement. La dernière partie du rapport est une suite d'impressions sur le sultan et sa cour.

Khalid BEN SRHIR
Ecole Normale Supérieure
RABAT

Personal Narrative.

(Confidential).

In accordance with instructions received from Mr. White, I left Tangier in charge of the elephant "Stoke", Her Majesty's gift to the Sultan of Morocco, on the 24th August, my destination being Rabat. At the time, I was informed that it was rumoured that the Sultan had left Rabat for Mequinez, and that I might therefore find it necessary to proceed thither. Owing to the fact that the elephant, unless in the company of other elephants, will not enter water to a greater depth than 6 or 7 feet, it was found necessary to select an inland and somewhat circuitous route, crossing the Sebu and other rivers at points where they are fordable. The best road, and, at the same time, the shortest, under the circumstances, was the main road to Fez as far as the River Sebu, and along that road the elephant was therefore dispatched. His coming was known along the whole route to be followed, His Shereefian Majesty having ordered the Kaids and Bashas of the districts to be traversed to pay him and those in charge all honour, and to supply whatever might be required or even asked for. Orders had also been issued to the Kaids to personally escort the elephant through their districts, and, that no hitch or difficulties might occur, His Majesty sent Kaid Maclean to Tangier to travel with the elephant, and render every assistance.

Under Kaid Maclean's supervision a tent to protect "Stoke" from the heat of the sun, and to screen him when in camp from the gaze of the people, was made at Tangier, and sufficient fodder to last a month, with transport for the same, was provided. A native engineer was also sent by the Sultan to Tangier to render assistance.

It was 4 o'clock in the afternoon when Mr. White dispatched "Stoke" from the Tangier Soko. A number of people collected to see the start, but the excitement among the native population was not great, they having had ample opportunity of seeing "Stoke" during the weeks that he had been at Tangier.

For the first few days only short marches were made, the Mahout fearing that harm might befall the elephant if he marched during the heat of the day, and also that he might get footsore.

On the 26th August the territory of the Basha of Larache was reached at Sidi El-Yemani, and here we halted for the night.

The Basha, whose camp was pitched close to ours, displayed the greatest interest in "Stoke", as did also the people from the neighbouring villages. During the day crowds came to our camp eager to see an animal regarding which they had all heard, probably, a

most exaggerated account. The Basha was throughout most courteous and anxious to offer assistance, and when we marched the next morning he struck his tents and followed on, camping close to our encampment.

On the 28th we marched at about 4 A.M., the elephant, escorted by a detachment of Maghazaneers, having left an hour earlier owing to his slow rate of progress (about 3 miles an hour). At daybreak we passed the town of Alcazar, the only place of importance that lay along our route. The inhabitants, on "Stoke's" arrival, had turned out en masse, and I afterwards learnt from the Mahout that they displayed the greatest interest in the animal. On our arrival we were met by a band playing native instruments (an honour only accorded on special occasions), and by a certain number of people, including the officials of the place. The Basha, who struck his camp after our departure, here caught us up and remained with us for some two hours, escorting us to the limit of his territory. That night we encamped at Ben Auda (now called Remush). Within an hour of the village we were met by an escort of tribesmen under the command of the son of the Kaïd, who was in charge of the district in the absence of his father.

What struck me most here was the appearance of the people. They were, for the most part, thin and wiry, of smallish stature, and with faces bearing the imprint of crime. Some of them were conspicuous for the peculiar manner in which they trimmed their hair, which was arranged in tufts on each side of the head. These, I was informed, were warriors, who by virtue of their calling, are permitted to wear their hair in this manner.

On our arrival every man, woman, and child rushed out of the village to see the elephant, and while the camp was being pitched the Basha's sons, Si Mahomed and Si Mekke, and some eight or ten horsemen—all, well mounted and clad in their finest "haiks"—gave an exhibition of "powder play" in honour of the occasion.

On the 29th August we reached the Sebu at about 7 A.M., and crossed the river without experiencing any difficulty, the water being nowhere deeper than 3 or 4 feet. It had been our intention to strike off from here to the right towards Rabat, but this we were unable to do, the Kaïd of the district declining the responsibility of taking the elephant by cross roads through an unfrequented country.

Accordingly, we continued our journey along the Fez road for a distance of some 6 or 8 miles, encamping that night at Sok Jama-el-Hawafi, a village on the left bank of the Sebu. The next day we moved westward, and pitched our camp at Lalliato. We were now on the main road between Rabat and Mequinez, close to the dreaded Zemmur country. Our guard, furnished by the Kaïd of the village, and responsible for the protection of the camp, fell in at nightfall, the men taking up positions at regular intervals round our tents. During the whole night they challenged, rendering sleep difficult if not impossible. Whether on that occasion they displayed greater activity than usual I am unable to say, but, as subsequent events will show, there was some cause for their vigilance.

On the 30th August, at the usual hour (4 A.M.), we left for El Kantra, our supposed last halting place. Along the whole route we passed small parties of tribesmen, every man being armed with the long Moorish rifle and with a long dagger. They were men of most

il-favoured countenance, and belonged to the Beni-Hassan tribe. At the time we were unaware of their destination, but later we heard that they were bound for the village we had just left, which was in fear of being attacked by a party of Zemmurs, and after reaching El Kantra we learned that a fight had taken place at Lalliato, and that several men had been killed on both sides.

At El Kantra we first got definite news of the Sultan's movements. All day long strings of baggage animals, Ministers' harems and attendants, passed by our tents bound for Mequinez, and from them we learned that the Sultan had left Rabat for Mequinez via the Zemmur country, and that he was encamped outside the town at the very spot we had selected for our next camp.

Early on the 31st August we left for Rabat, but after an hour's march retraced our steps, the Emperor having sent us word by special messenger that he was marching that day into the Zemmur country, and would be greatly obliged by my bringing the elephant to his camp. Accordingly we returned to El Kantra, and from thence proceeded, under the guidance of a man sent by the Emperor, by what appeared a somewhat circuitous route, into the unknown land of the Zemmurs. For hours we travelled under a tropical sun along the banks of a stream leading to the Marmura forest. The heat was intense, and our animals suffered cruelly from the bite of horse-flies. Never have I seen them in such numbers or so large. They were like hornets, and at first I took them for such. Even the elephant's hide was punctured, and before reaching the refreshing shade of the forest he was covered with small patches of blood. The mules and horses fared even worse, the blood literally trickling down their necks and sides.

For four or five hours we travelled without seeing a soul. Here and there we came upon the remains of encampments where large tent villages had stood a few days before, but of the people we saw not one, they having all fled from the district on the approach of the Sultan. At last the Marmura forest was reached, and here by mutual consent a halt was called and the situation discussed. In the distance, on our right flank partly hidden by the trees, a party of men had been descried. They could be but Zemmurs. Were they friendly, or were we, on entering the stronghold of one of the fiercest and most unruly tribes in all Morocco, about to be attacked? We could form no certain opinion, being totally ignorant of the state of the country. It was, however, generally thought that His Majesty would not have requested me to proceed to his camp had not provision been made to insure my safety, and therefore, after a halt of a few minutes, we pushed on Kaïd Maclean, myself, and the escort leading, and the baggage animals bringing up the rear, while on each side, at a distance of about 100 yards, rode one of Kaïd Maclean's men, acting as flanking party. For half-an-hour or so we rode on in silence. Suddenly a party of Zemmurs (about ten), all mounted, appeared on our right flank, coming straight towards us. The escort (ten men, some of whom, however, were with the baggage animals) and Kaïd Maclean's men (about half-a-dozen), after murmuring the one word "Zemmurs," silently drew off the cover of their long rifles and advanced towards our supposed enemies, Kaïd Maclean, at the same time, undoing the flap of his revolver case. The Zemmurs carried their rifles horizontally across the bow of their saddles in token that they had no hostile intentions, but this might only be a ruse, and our men were therefore on the alert. As they drew near one of our party rode straight up to them and demanded their business, and we then learned that they had been

watching for us since daybreak, the Sultan having made peace with their tribe, and having sent them out to escort us to his camp. Under their guidance we journeyed on for several hours through an extensive forest of cork trees, emerging eventually on an open plain upon which was pitched the Emperor's camp. Our animals were dead beat, having been eleven hours on the march without a halt, and it was with feelings of great relief that we reached our destination.

Kaïd Maclean at once proceeded to Court, where he met with a most cordial welcome from His Majesty, who expressed great pleasure at his return and satisfaction at the arrival of the elephant. After inquiries regarding our journey, the Sultan requested Kaïd Maclean to convey to me His Majesty's thanks for having brought the elephant to his camp, and, at the same time, he sent me word that he was very desirous of seeing "Stoke", and would be greatly obliged if, before settling down in camp, I would march the animal past his tent. This I did, and His Majesty was greatly pleased at his private view of the elephant, and at being thus enabled to gratify his curiosity without any apparent breach of etiquette, which, in Morocco, demands that nothing be done in a hurry. From between the flies of the tent wall I could plainly see His Majesty and also some of his women, who, in their eagerness to see well, showed themselves. No sooner had "Stoke" arrived in camp than the whole force under canvas, some 30,000 troops and 10,000 camp-followers, flocked towards him, and it required a whole regiment of Askars to keep them back.

After some delay, due to our pack-animals not all having come in, we settled down, our tents being pitched just outside the Askars' camp. By nightfall all our animals, with the exception of two (camels), had reached camp, and these, we next day heard, had been captured by a party of Zemmurs. Fortunately, they only carried forage for the elephant.

The next day, the 2nd September, the Emperor continued his march towards Mequinez. "Stoke" was rather done up after his long and trying march the previous day, but as the distance was not great, he suffered no ill-effects from moving on. An hour after halting every tent was pitched, and at midday the Emperor held his Court. His first care was to make arrangements for receiving over the elephant, which he requested me to deliver to him that afternoon, I having previously signified to His Majesty that I was ready to make the presentation. Accordingly, orders were issued for the whole of the regular army in camp to be paraded, and special instructions were given for the ceremony to be made as imposing as possible.

At the appointed hour "Stoke", with his howdah and trappings on (the greater portion of his body being hidden by a long red cloth which reached to within a couple of feet from the ground), and, preceded by Kaïd Maclean and myself, started in the direction of the Royal tent, where a large open space had been prepared for the presentation ceremony. On the elephant's neck rode the Mahout dressed in red, and on each side walked the two attendants similarly attired, carrying, one of them the howdah-ladder, and the other a spear.

In the centre of the open space was a field-gun, and at one end was a small Royal tent of green and red (the Sultan's colours), the front of which was thrown open. Underneath this tent, and seated cross-legged on a folding camp-bed, sat His Majesty, surrounded by his brother and the following high officials of his Court: Cid

Hamed-ben-Moussa, Master of the Household ; Cid Emfadl Gharnect, Minister for Foreign Affairs ; and Cid Mahommed Serrere, Minister for War. Around the open space, which in form was oblong, were drawn up the troops of the regular army, Askars (infantry), and Maghazaneers and Geesh (regular cavalry). They were formed five and six deep, the Kharabas or regiment of instructors, and the Bokhara regiment, being on the right and left of the Royal tent. On each side of His Majesty, but outside the tent, were the slaves of the Royal Household, numbering some three hundred, and behind the tent, hidden from view by a tent wall, were the ladies of the Royal harem.

His Majesty having signified his readiness to receive me, the Master of Ceremonies advanced to Kaïd Maclean and myself, and, taking me by the wrist, led me across the open space to within some five yards of the Sultan, Kaïd Maclean walking on my left, and the elephant, escorted by his attendants (the Mahout still seated on his neck), following immediately behind. On reaching the Royal presence I saluted, Kaïd Maclean doing so also, but in Moorish fashion. At the same time, the elephant was made to salaam by raising his trunk in the air. His Majesty returned my salute with a bow, and then, through Kaïd Maclean, who acted as my interpreter, inquired whether I had met with every assistance and attention from the Kaïds of the several districts through which I had passed. I replied in the affirmative, and then made the presentation, addressing His Majesty to the following effect :-

"I am charged by Her Majesty Queen Victoria to present your Majesty with this elephant in token of the cordial relations which exist, and which we trust will ever continue to exist, between Great Britain and Morocco. The elephant is a quiet one, and will, it is hoped, bring your Majesty every good fortune".

The Sultan, on my words being conveyed to him, expressed the greatest pleasure, turning towards me and greeting me with the word "Mahabubik" ("Welcome"). At the same time, he placed his hand across his chest, a special mark of favour rarely, if ever, indulged in by the Sultan when addressing a Christian. He then, through Kaïd Maclean, assured me that of all European Monarchs he held Her Majesty Queen Victoria in the highest esteem, and that he greatly valued the handsome present Her Majesty had sent him. In conclusion, he asked after the Queen's health, and made inquiries regarding the date of arrival of Sir Charles Euan-Smith. He also expressed the hope that I would accept some token from him in honour of the occasion.

Turning towards Kaïd Maclean, the Emperor then requested the elephant trappings to be removed, and gave orders for the animal to be fed and watered in his presence. This was accordingly done, the Mahout receiving his instructions in Hindustani from me. The elephant was barely five paces from the Emperor, and for a whole hour His Majesty watched him with the keenest interest, conversing freely with his brother and with the members of his Court, and expressing both wonder and amusement. He also asked many questions concerning elephants in general, and "Stoke" in particular. After the howdah had been removed the Emperor caused the elephant to be washed in his presence, a performance which greatly excited the interest of the thousands present at the ceremony. He also made a very close inspection of the animal, thus prolonging the ceremony far beyond the limits usually assigned to official receptions in Morocco. Before returning to our tents the

elephant, in accordance with His Majesty's express wish, was again paraded in front of the tent-wall surrounding the Royal inclosure for inspection by the ladies of His Majesty's harem.

That afternoon, after delivering "Stoke" to the Sultan, I called on the officers of the French and Spanish Missions, with whom I subsequently had lengthy conversations on the manners, customs, modes of fighting, &c., of the people. The next day, the 3rd September, the Emperor again marched, the Zemmurs having removed all supplies from the district, and there being no corn for the horses ; but on the 4th a halt was made, the first since we left Tangier. That day I interviewed Cid Emfadl Gharnect, Minister for Foreign Affairs, and laid before him certain questions put forward by Mr. White. Cid Emfadl Gharnect received me with marked courtesy. He expressed himself unable to give me a decided reply at once, it being necessary for him to submit all questions to the Sultan, but he assured me that no difficulties would be experienced in the settlement of the matters I had brought to his notice.

Either on that day or the next, the Sultan requested me as a favour to take down the British flag which I had always kept flying from a flagstaff in front of my tent. He sent me word that there were many wild tribesmen in his camp who did not understand the flying of a foreign flag among His Majesty's tents, and that he feared if I did not accede to his request that I might be insulted by some of his people, a circumstance which he would deeply regret. I replied that the flying of the British flag in my camp made it clear that I was Her Majesty's Representative, and should guarantee me from insult. At the same time, as His Majesty made the request, I would be glad to comply with it, and I also later, and for the same reason, consented to wear a turban and a "sulham" (loose Moorish cloak with hood).

On the 5th September the Sultan made a three hours' march. As the camp moved off it was discovered that some of our camel drivers had deserted, and the howdah was in consequence left behind. Orders were therefore issued to the Kaïd of the tribe to which the deserters belonged to at once find substitutes, and this was done, the Kaïd having to pay 12 dollars to have the howdah fetched.

On the 6th the Emperor made a longer march than usual, being five hours in the saddle. En route he halted by a stream, on the banks of which he caused his camp-bedstead to be set up. Seated on this improvised throne His Majesty watched "Stoke" bathe, the members of the Royal Household being seated at some distance in rear on the shingle. First, Kaïd Maclean was called to the Emperor's side, after which His Majesty beckoned to me to approach. On my so doing, His Majesty greeted me with a bow, and expressed the hope that I was not inconvenienced by the heat or by the long march. For some twenty minutes the Emperor remained in conversation with Kaïd Maclean and myself, asking many questions concerning the elephant, and showing great interest in the animal.

Besides ourselves no one was close to the Sultan, the nearest officials being some twenty or thirty paces in rear. Behind the high dignitaries of the Court, at a distance of fifty or sixty paces from the Emperor, were drawn up His Majesty's Guard of Standard-bearers and an escort of cavalry.

At about 4 o'clock in the afternoon, several hours after the camp had been pitched, my attention was drawn to a number of tribesmen fleeing from the camp. They were, I was informed, friendly Zemmurs who had come into camp believing that they were safe. The Emperor had, however, ordered the arrest of some of them, and their comrades in a panic were fleeing to the woods. The tribe had broken faith with His Majesty in some way, but how I was unable to ascertain. A party of these Zemmur in leaving the camp passed by the river, where they made prisoners of several of the Emperor's water-carriers, taking with them also a number of mules.

That night the Sultan sent out a force of 3,000 or 4,000 men with orders to surprise and attack a portion of the Zemmur tribe whom he desired to punish, and the next morning he advanced with the remainder of his troops in camp to their support. I knew nothing of this at the time, neither did Kaïd Maclean, and it was only at about 6 A.M., when on the march, that we became aware of the Sultan's intentions and dispositions. After about an hour's travelling we caught up the Emperor (who was one of the first that morning to leave camp), and with him several regiments posted on the projecting spurs of a range of hills and firing at an enemy concealed in a wooded ravine below us. A mountain-gun was also in action firing in a desultory way at long ranges, and at nothing in particular. No attack was made in force, the troops being only partly deployed. Several regiments were pushed forward into the wooded ravine below us where fighting was going on, while others were posted on the brow of adjacent hills, their duties apparently being confined to watching. An hour later the Sultan moved on towards the right flank of the enemy (some of whom could at times be seen retreating from the ravine where they were first attacked), and having detached a party to guard his right he pitched his camp close to the scene of hostilities. It was not his intention to punish the tribe severely, and he therefore ordered his troops to camp after fifteen of the enemy had been killed and some twenty-five prisoners taken. Of his own men six lost their lives through looting. They entered a village before the tribesmen had been driven out, and being outnumbered were killed.

We had hardly pitched our camp and settled down when information was brought in that the elephant's howdah had been captured and was in the hands of the Zemmurs. Kaïd Maclean at once proceeded to Court to inform the Sultan, and an escort of cavalry was dispatched to the scene of the occurrence. In due course it returned with the frame-work of the howdah, cut about and damaged, and still in its box. The Zemmurs had found it too weighty to remove, and had therefore only taken away the cushions. His Majesty on hearing these particulars expressed the greatest indignation and wrath, and forthwith sent the tribe the following characteristic message : "If the cushions of my howdah are not returned by to-morrow morning, may God make my arm long enough to reach you". Fortunately, they were returned, for had they not been the Sultan would probably have turned back and recrossed the Zemmur country, driving the tribesmen before him and laying waste their land.

For four days, however, he halted, partly, no doubt, owing to the howdah incident, and partly in consequence of difficulties which had arisen with the Beni M'Tir tribe. What these difficulties were I was unable to ascertain. The tribe had somehow incurred His Majesty's displeasure, and, to make amends, had sent in 100 of their wives to ask for mercy. For two whole days these women sat before the Sultan's tents praying for pardon,

their faces unveiled and disfigured by cuts self-inflicted, or plastered with clay. To propitiate the Sultan they also made sacrifices of oxen and sheep, allowing these animals to slowly bleed to death before the Royal inclosure.

The second day in the evening the Sultan bade them send their husbands into camps, and at the same time he gave them assurances that so long as their tribe obeyed him and kept open the roads he would not quarter his army upon them.

On the 12th September, all difficulties having apparently been overcome, the Sultan marched for Mequinez, and that morning pitched his camp within sight of the town. It was expected that on the morrow, or at the latest within forty-eight hours, he would make his public entry ; for never--so I was informed by Kaïd Maclean--had His Majesty encamped outside the walls of one of his capitals without forthwith entering it ; but on the present occasion, instead of entering Mequinez, he moved southward against the Beni M'Tir tribe, who had refused to accept as their Kaïd the man he had placed over them, and quartered his army in their country.

On the 15th and 16th the Emperor halted. His camp was pitched among fields of Indian corn, which served as forage for the horses and baggage animals. All the crops that were within reach of the army were, by the Sultan's orders, destroyed, and all huts or stacks of hay in the neighbourhood were burned to the ground.

On the 16th September the Emperor announced his intention of leaving for Mequinez, but that afternoon he heard that no less than fifty villages had declared against him, the people having struck their tents and fled to the hills. They had been required to send in prisoners as guarantee for their future good behaviour, and this they refused to do. His Majesty accordingly marched after them, and on the 18th he encamped with his whole army within 8 or 10 miles of a saint house, where they had taken refuge in the belief that they were safe from attack. But the Sultan declined to recognize the protecting saint, and as soon as his camp was pitched he gave his troops *carte blanche* to loot the tribes men's camp.

On the order being issued, the majority of the troops in camp--certainly not less than 20,000--sallied forth, the regular cavalry and the tribal levies first, and the Askars (infantry) following. They were absent till nightfall, when they returned laden with loot, tents, carpets, cooking utensils, &c., and driving before them, in separate herds, some 10,000 head of cattle. They also brought in about forty prisoners. It was the Emperor's wish that I should not leave the camp as the country was in a dangerous state, and I therefore remained behind, but Kaïd Maclean went out with the army, and from him I learned that the Beni M'Tir at once fled on the approach of the Sultan's troops. They had pitched their encampment along the foot of a range of hills at the edge of a fertile valley, and on arrival of the Emperor's army retreated up the hills, abandoning all their worldly possessions. As they fled they kept up a running fire with the advancing troops. Regiment after regiment immediately on arrival, before even the village had been evacuated, commenced to loot without taking the smallest precaution to guard against a counter-attack. Fortunately for them none was made, or they would certainly have suffered severely.

The troops looted all the property they and their horses could carry, and what they were unable to take away was by the Sultan's orders destroyed.

The following day the Emperor advanced to the scene of the previous day's operations, and pitched his camp on the very site occupied by the Beni M'Tir, and that morning he again sent a force against them, but this time with orders to fight and make prisoners.

From the camp firing could be seen on the side of a hill about 2 miles distant, and some three or four hours later the troops returned, bringing with them about 400 prisoners and some twenty heads, the custom being to at once decapitate any prisoner who declines to submit to the Sultan. Many were also killed and wounded, but I was unable to obtain anything like a correct estimate of their number. Possibly, the Beni M'Tir may have lost 100 killed and as many wounded.

The next day was spent by the Emperor in issuing orders connected with Beni M'Tir affairs, and receiving the submission of the people. The women again came in and begged for mercy for their tribe, sitting and wailing for hours before the Sultan's tents, some of them wounded, and others carrying wounded children. I was not a witness of this piteous sight, our tents being some distance from the Royal inclosure, but I could plainly hear the wailing of the women.

That evening the Emperor sent for them, and to each he gave a piece of cloth and some money, bidding them return to their homes. He also expressed to them his regret that the misdoings of their husbands should have entailed punishment which necessarily caused them great affliction.

On the 21st September the Sultan started for Mequinez, but that day he only made a two hours' march, encamping about 15 miles to the south-west of Fez, and about 30 miles from Mequinez.

On the 22nd the Emperor again moved forward, his intention being to encamp within 10 miles of the town preparatory to making his public entry the following day ; but during the march he changed his plans and went straight into Mequinez, sending back word to his officials and his troops, who were some miles behind, to follow on.

Owing to the Sultan's sudden change of plans, "Stoke" made his entry with only his pack on. As he reached the gates of the town, an artillery salute from the town battery was being fired in honour of the Emperor's arrival. The road near the gate was blocked for several hundred yards with mules laden with camp equipage, troops mounted and dismounted, Court officials, grandees'harems and camp followers, all striving to reach the gateway, and through this throng "Stoke" forced his way. Kaïd Maclean and I experienced some difficulty in keeping near him, but eventually we emerged through the gateway without mishap. On entering the town a strange sight met our gaze. Along both sides of the narrow dusty road leading to the Palace were densely packed, three and four deep, an immense crowd of Moors, among whom were a large number of women. On the roofs of the houses and adjoining walls were also perched crowds of women, many of them with

children, all gazing with intense interest at "Stoke". So great was their astonishment, that many in their excitement dropped their face coverings. As the elephant drew near, some in the roadway shrank back through fear against the doorways of their houses, while others turned and sought refuge behind a doorway or a wall. Slowly, amidst this scene of excitement and enthusiasm, "Stoke", preceded by Kaïd Maclean and myself, passed through the town to the Palace gates, and from thence to His Majesty's private entrance. Here some delay occurred, the Sultan having arrived unexpectedly, and no arrangements for the reception of the elephant having been made, but as soon as possible a court-yard within the precincts of the Palace was placed at the disposal of "Stoke", and here he remained for several days. Later, better accommodation was provided, an open space near a large tank, in the Sultan's private grounds, being specially reserved for the elephant and his attendants. The following day I visited the city, and in passing under the market gateway counted twenty-six heads nailed by the ear to the wall above the door. These were the heads taken by the Sultan on the 19th. A few days later I repassed the spot, but the heads had disappeared ; they had been sent to Rabat and Morocco, there to be nailed to the gates of the town as a warning to traitors.

On the 25th September the Sultan went to Mosque in state, and "Stoke" appeared for the first time at a public function. He was fully equipped with howdah and trappings, and was given by the Sultan the first place of honour, i.e., immediately in front of the Sultan's led horses. First came the regiment of Instructors, as guard, under Kaïd Maclean, with drums playing ; then the Master of the Ceremonies, followed by the elephant and the Sultan's led horses ; and, lastly, the Sultan in the gilt carriage given many years ago by Queen Victoria to his father. All along the route followed, about half-a-mile, were drawn up the Askars and dismounted cavalry, and as the Sultan approached they saluted, the former by presenting arms, and the latter by bending low to the ground and calling out, in Arabic, "God bless our lord". On the return journey the same order was maintained, but the Sultan rode. On each side of him were a number of slaves of the Royal Household, two of whom kept off the flies by flicking white cloths, while a third held over the Emperor the red umbrella of State, a handsome parasol of red and green silk (made in Paris), mounted on a pole 12 feet long.

On the 26th September I called on the Minister for Foreign Affairs, and was much struck with the interior of his house, which was very artistically decorated, the floors and part of the walls being inlaid with delicate mosaics or small tiles, and the woodwork, doors, arches, and a balcony supported by pillars, being elaborately carved and painted.

While at Mequinez several instances of the manner in which the Law is administered in Morocco came to my knowledge.

The following two occurred during my stay, and are typical cases : -

1. A Moor of position and influence came up to Court on the 29th September, dressed in his finest clothes, and with all the swagger peculiar to the well-to-do Moor, to answer a summons from one of the Sultan's Ministers. No sooner had he put in an appearance than he was seized by two soldiers or slaves, stripped of his fine clothes, daggers, money, &c., and laid out on the ground, where he was flogged by four slaves,

relieved every few minutes. His punishment was 500 lashes, but as the man he had robbed was the one who superintended the administration of justice, he received nearly double. His punishment over he was dragged up, loaded with chains, and thrown into prison. His offence was robbery. He had been intrusted with 5,000 or 6,000 animals (horses, mules, &c.), and told to take them to a certain place. On his arrival there he reported that half his animals had died on the way, whereas he had sold them and kept the proceeds, thereby misappropriating a considerable sum. He must have been fully aware that if detected he would be killed, or half killed, yet he chose to run the risk-as Moors nearly always will. If caught they do not blame themselves or repent, but console themselves with the reflection, "It is the will of God," "It was so written," &c.

2. The Governor of a district, a very powerful man, with palaces and wives, and horses, and slaves, and great wealth, was ordered up to Court on the 28th September by the Emperor, and on arriving there was seized, stripped of his fine garments, put in chains, and sent to prison for life. The following day his slaves, women, household goods, and treasure were brought to the Emperor, who, in consequence of the Kaïd's disgrace, became the rightful owner. In this case the man only got his deserts. He had called on his tribe to wipe out the disgrace of having men in prison by buying them out, and when they had, after months of stinting, collected the necessary sum, he kept the money for his own private use.

While at Mequinez I was on several occasions kept awake by the howlings of a "saint", who, posting himself close to our house, cried out without intermission for hours together. Saints are madmen, or pretended madmen, who pray at the top of their voice night and day. The people give them money, not from motives of charity, but that good may accrue to them. These "saints" will receive money from Christians, but at the same time they will curse them, saying that to give money is all that they are fit for. They are fanatics, and in Mequinez, one of the most fanatical towns in the whole Empire, they abound.

On the 29th the Sultan went to Muley Idris, a saint-house about 15 miles off, to pray, and the following morning he returned to Mequinez.

On the 30th Kaïd Maclean and I went to the Minister of War's house, he having asked me to come and see him. We were shown into a square room, along one side of which were laid couches, occupied by three Moors, friends of the Minister. In the centre of the room were placed three chairs for Kaïd Maclean, the Minister, and myself. Shortly after our arrival (1 o'clock in the evening) tea and sweets, and afterwards coffee, were brought in by two slave girls (unveiled), who were constantly in and out of the room at the call of their master. I was surprised at their being admitted in my presence, and can only suppose that as Kaïd Maclean and I were the only Christians present the Minister did not think it necessary to exclude them. Besides which, they were not the most fascinating members of his harem. The room in which the Minister received us was most artistically decorated, the floor and part of the walls being inlaid with mosaics of many colours, and the plaster or stone of the walls being worked or cut in arabesques of various designs, while over the doorways and in the upper corners of the room were set arches and cornices of woodwork most delicately carved, and coloured in keeping with the arabesques.

Shortly after reaching Mequinez the Emperor sent me positive assurances that my papers would be ready by the 28th September, and that on that day I should be able to start for Tangier, but as the time drew near I was put off. First, I was told that His Majesty had, through indisposition, been unable one day to come to Court, and that there fore there would be delay in the preparation of my letters ; then, such messages as the following were sent me ; "The letters will be ready to-morrow;" or, "Our lord could not send you away in such a hurry;" or, "Our lord will give you a letter to the Queen to say he detained you," &c. The Sultan and his Court could not or would not understand that I was in a hurry, and at last I resigned myself to the inevitable, and gave up all hopes of reaching Tangier by the expiration of my extended leave.

On the 30th September the Emperor sent me by Kaïd Maclean an invitation to "a feast" to be given in my honour on the morrow in the Palace gardens, and at the same time he required me to invite the officers of the foreign Missions should I desire to do so. I at once wrote off to the French and Spanish officers, two of whom accepted. At the appointed hour, 10.30 A.M.; they came to Kaïd Maclean's house, and we rode out together, Kaïd Maclean showing the way.

On arrival we were met by the Sultan's cook, who informed me that the Emperor had placed his uncle's private residence at my disposal, and that the dishes were laid out in one of the upstairs rooms for my inspection. They were arranged in two rows, eight or nine in each row, and consisted of earthenware plates with earthenware covers, and of trays resembling sieves on short legs with straw covers like beehives. Each dish contained about six or eight pounds of meat cooked in various ways. The food was well cooked, but not very palatable, it being strongly flavoured with native seasoning. The party consisted of Kaïd Maclean, the two officers of the Missions, and myself. We were provided with a table which was laid as in Europe, and with knives and forks, and the repast passed off very satisfactorily.

On the evening of the 1st October the Sultan's presents were brought me, a horse with saddle and trappings, a sword of honour, and a gun. I desired the officials who brought them down to convey to His Majesty my best thanks, and having tipped them, in accordance with the custom of the country, they withdrew. The Sultan at the same time sent me four swords, two for officers who accompanied our late Minister to Morocco in December last, one for the Senior Naval Officer, Gibraltar, who rendered great assistance in the disembarkation and re-embarkation of "Stoke" at Gibraltar, and one for Mr. Smith, agent for the line of steamers by which the elephant was brought from India.

The following day, it being discovered that the horse given me was lame through a cut above the fetlock, and that the saddle was damaged, the Sultan gave orders for others to be sent me, and before I left Mequinez the horse was exchanged. The saddle has not yet reached me, but I hear it is *en route*.

On the 2nd October I again witnessed the ceremony observed on the occasion of the Sultan going to Mosque. It was identical to that of the previous week, but on the return

journey His Majesty made a short halt to signify his acceptance of some parcels of silk, presents from the merchants of Mequinez. No sooner had they placed their parcels in the hands of the Royal servants than they turned and fled, the presumption being that the dazzling light of His Majesty's presence compelled them to hurry away.

At last, on Sunday, the 4th October, the brother of the Minister of Foreign Affairs brought me my "road letter". He should also have given me replies to Mr. White's letters, but he only handed me one, promising, however, to give me the remainder in the morning. But when the morning came I was again put off, and I left (at 2.30 P.M.) without the replies. I had over-stayed my leave, and was most anxious to get back to Gibraltar. The Sultan and the members of his Court had been told this again and again, but they would not believe it. To them it was sufficient that I was the guest of the Sultan, and they expressed themselves quite unable to understand how, under such circumstances, I could possibly wish to get away. During my journey to Tangier, and I travelled alone with no European with me, I met with every assistance from the Kaïds in charge of the districts I traversed and from the men of my camp. I made very long, and, for the pack animals, very trying marches, travelling three consecutive days for over twelve hours, yet I never had a word of complaint from the mule-drivers or from my escort, several of whose horses were quite knocked up.

No incident occurred during my march, and I reached Tangier on the morning of the 9th October in time to catch the boat to Gibraltar.

The Army.

I took with me to Morocco a copy of the Confidential Report on Morocco compiled in the Intelligence Department of the War Office, with the view of obtaining information on points required, and of correcting, if necessary, the chapter on the military forces of Morocco which "is largely derived from articles in foreign military periodicals, and is given for what it is worth". This I was able to do to some extent, and it therefore may not be out of place here to record briefly some of the information obtained.

The Sultan's army is composed :

1. Of Askars (*infantry*), which are furnished from all the tribes, including the Bokhara, Sherada, Sheraga, and Ludaya, each tribe being required to send a contingent of men (who are changed practically as often as the Kaïd desires) ; and
2. Of tribal levies (*Naiba*), mounted and foot soldiers, furnished by all the tribes except the four above alluded to.

These four, in accordance with ancient custom, are exempt from furnishing tribal levies, but in lieu they supply permanent cavalry, strength about 3,000, who are employed on Court duties only. They pay no taxes and receive from the Sultan "ratib", a small monthly payment. Besides the above Maghazaneers (all permanent cavalry are called thus), the Kaïds of certain towns enlist men for their own district for escort purposes and police

duties. These men are only paid by "tips", the amount of which regulates the number of men enlisted. Their total strength is about 7,000. To distinguish the Maghazancers of the four favoured tribes from the others, the former are called Geesh.

The Askars are formed into regiments, and number from 20,000 to 30,000 men. They are all, with the exception of one regiment quartered at Rabat, under Kaïd Maclean for instruction, and are drilled according to the English drill-book, English words of command being used. All are armed with breech-loaders, principally Henry-Martins, Fusil Gras, and Comblane rifles. The cavalry and all tribal levies are armed with the long Moorish rifle, and each tribe makes its own gunpowder.

The artillery is under the French Mission. There are a number of guns distributed about the country, but they are of little use. The Sultan has generally one or two mule batteries with him. Moorish gunners do not understand sighting their guns.

Notwithstanding the lack of good communications, the Naiba could be mobilized with great rapidity, the men being always ready to fight, and accustomed to long marches.

The regular army, cavalry and infantry, can march as much as 30 miles a-day for six days. It did so some years ago when fighting in the Soos country, where provisions were scarce.

Lack of supplies along the route is the greatest obstacle to military expeditions, there being no organized transport. The pack animals are sufficient to carry the camp equipage, and that is all. Forage must be obtained locally, or the animals die.

The army sometimes marches at night, when it travels wonderfully well. Even on the darkest nights regiments do not get separated. Moors make capital scouts; they glide along the ground silently and rapidly, often holding a branch in front of them, under cover of which they advance without being noticed. When passing through the Zemmur country the Sultan lost many men in this way, through the tribesmen creeping up to the sentries and stabbing them.

Individually the men are brave, and collectively they will advance under a heavy fire, but they are liable to panics, and on the first reverse will often break and flee. When once launched into action, it is impossible to control their movements.

The Askars are feared by all the tribes, for there is no cruelty they will not perpetrate. They will even hack and mutilate women and children. When prisoners of war are taken they are chained together in gangs of twenty-five, heavy iron collars being fastened round their necks. The chain itself is very heavy, and the men are linked close together. After a few hours' march the weight of the chain becomes almost unbearable, and the weakest succumb and drop. If the Kaïd in charge is kind-hearted he will call a halt, continuing his march a little later when his prisoners have had some rest. If not, and it is to be feared that such is often the case, he will order the guard to thrash or bayonet in the leg or arm any man who has fallen, and by this means he compels him to drag on a little further. At last a time comes when torture has no effect, and the worn-out and

half-senseless prisoner hangs on the chain, unable to move forward. His collar is so arranged that he cannot be released without undoing the collars of those on one side of him as far as the end of the chain, a matter requiring some time and a certain amount of trouble, and therefore to save both time and trouble he is decapitated. The body drops through the chain, the head is placed in a basket, and the gang moves on.

I was aware of this custom when on the 22nd September I passed the 400 Beni M'Tir prisoners marching towards Mequinez, and when I saw them again at 5 o'clock in the evening in a court-yard of the Palace after marching, without a halt, for ten hours, I dreaded to look along the chains for empty collars. They had marched 30 miles under a burning sun, and lay huddled together on the ground motionless, like 400 corpses. A quarter of an-hour later I repassed the spot, and they had all gone to prison, many of them for life. I never heard whether any prisoners were decapitated that day, but I subsequently saw more heads nailed to the market gateway at Mequinez than were reported to have been taken on the day the Sultan fought the Beni M'Tir.

The Sultan's army being composed of men of nearly all tribes, among whom often a deadly feud exists, it happens not unfrequently that disturbances and free fights occur in the Imperial camp. A few years ago the men furnished by four tribes were employed in cleaning out a tank in the Sultan's grounds at Mequinez (the one by which "Stoke" was encamped). Differences arose, and a *mêlée* ensued, each tribe fighting on its own account. Although the Sultan's camp has, I believe, never been attacked at night, the officials at Court consider it is some danger when passing through disturbed districts, and not without reason, for a resolute attack by 5,000 men or even less would probably result in the Sultan being routed, the camp being straggly, and not pitched with a view to resisting an attack. In very dangerous country, on the advice of Kaïd Maclean, the tents have at times been pitched closer together, but this arrangement was distasteful to many, as it caused crowding, and it was therefore not adopted. Sometimes a trench is dug round the camp, a mountain-gun being placed at each corner, and this is considered a safe defence, as Moors do not train their horses to jump. Several thousand sentries are at night on duty, but notwithstanding this, in dangerous country the troops are at times kept under arms all night. This occurred on several occasions when I was with the Sultan in September last. None of the high officials slept on those nights; they feared an attack.

When the army is ordered out of camp, either Kaïd Maclean or the Minister for War commands. One or the other goes out, but both never, that is, not in an official capacity. Sometimes the Emperor himself directs the operations.

Every year the Sultan journeys through some portion of his dominions, taking with him a force of from 30,000 men-sometimes more-for which camp equipment is provided. After a march, the first encampment marked out is the Emperor's, and until the pole of His Majesty's own tent is raised, not a tent is allowed to be pitched.

His Majesty's tent is placed on the highest ground of the encampment, and faces invariably towards the east. Around it is a tent-wall which incloses also the tents of the Royal harem spread over an area of some 2 acres, and outside the tent-wall are the guns, the Royal stables, and the camps of the high dignitaries of the Court and of His Majesty's

Ministers, the whole being surrounded by a circle of tents, the encampments of His Majesty's picked troops. At a distance of some 250 yards from the Royal camp is the Askars' camp, in the centre of which are pitched the Minister of War's tents. Between these two camps is the Soko, or market, where the inhabitants of the district bring in supplies for sale, and around both camps are posted, at a distance varying according to the nature of the country and the state of the inhabitants, the tribal levies, each occupying an encampment of its own, and furnishing sentries for outpost duty at night. The Sultan nearly always marches at dawn. During the time that I was in His Majesty's camp gun-fire was at a quarter-past 4, and at half-past 4, if the Sultan intended to march, the "tibble" (native instrument) was sounded. An hour later every tent was struck, and every pack animal laden, and the whole vast encampment was on the move. All pack animals not carrying tents are fitted with strong pannier baskets, into which all loose articles are placed, and as pack animals never have their packs removed unless a halt for at least forty-eight hours has been ordered, no time is lost. In the same way, in pitching the camp no delay occurs. Once the site for the Sultan's tent is selected, the tent-men of the several camps proceed with their mules and baggage to their camping-ground, the exact site of which is pointed out to them by an official specially detailed for this duty.

The Zemmurs.

The Zemmur country lies between Rabat and Mequinez, reaching close to the former place and to within some three hours of the latter, and is marked on the latest official War Office Map as unexplored country. The inhabitants, allow no one to pass through their country, and it is only traversed when the Sultan marches through it with his army. Even then, although the Emperor may have made peace with the tribe, the road is very dangerous for stragglers, for a Zemmur recognizes no other tribesman as his friend, and never spares a stranger.

No Christian other than Kaïd Maclean, his brother, and the officers of the Foreign Missions attached to the Sultan's camp, had, prior to my arrival with "Stoke", ever penetrated into the Zemmur country, and it was therefore with eagerness that I availed myself of the Emperor's invitation to proceed with him to Mequinez.

My experience of the Zemmurs more than confirmed the accounts I had read of them. They live mainly by fighting and robbery, but not entirely so, the interior of their country, especially towards the east, being here and there cultivated. Barley seemed to be the only crop grown. I nowhere saw Indian corn or gardens, as in other districts.

Although at peace with the Emperor, having paid tribute to His Majesty when at Rabat, certain sections of the tribe refused to come into camp for fear of being made prisoners. But, to show that they recognized the Sultan, they paraded on a hill about a mile from camp, about a thousand strong, and all mounted, and, having shown themselves, retreated to their stronghold, the Marmura forest.

As a race, the Zemmurs are very daring and courageous. They hold life very cheap, and risk their lives daily. Out of fifty brought in one day to the Emperor's camp, there was hardly a man not scarred by a sword-cut or a bullet-wound.

One night, when 3,000 sentries were on duty round the Sultan's camp, patrolling and challenging without intermission, a Zemmur crept through the line of outposts, and, after traversing half-a-mile of open country, reached our camp. Creeping up to within ten yards of our tent he quickly cut the footropes of one of Kaïd Maclean's horses, and, swinging himself across the animal's back, galloped off at full speed across the open plain, down a steep incline, and away into the woods, before any attempt could be made to stop him.

One thing struck me particularly in the Zemmur country : you see hardly any old men. I asked the reason, and was told that, as the Zemmurs were always fighting, they generally met with a violent death before attaining old age.

The interior of the Zemmur country (I refer to the districts lying between Mequinez and Rabat, and not to the south of this line) consists of an open plateau considerably above the level of the sea (perhaps 800 feet or 1,000 feet). To the north and to the west this plateau is inclosed by a forest of cork trees, and to the east by hills, beyond which lies the Plain of Mequinez. Near these hills is a large lake, called Diat Romi, the only one I came across in the Zemmur country. According to the Moors, an earthquake many years ago engulfed a Christian city, and the lake appeared in its place-hence its name.

The Zemmurs are credited with harbouring and enlisting in their ranks outlaws from any other tribe, no matter what their offence may be ; this does not prevent their retaining the same code of honour which characterizes the Moorish race. If a Zemmur pledges himself to be responsible for you, he will, I am told, keep his word.

When at Mequinez, a Zemmur offered to escort Kaïd Maclean back to Rabat through his country, and Kaïd Maclean was inclined to accept the offer, feeling sure that he would be safe under the man's care.

The Zemmur would probably have escorted Kaïd Maclean in perfect safety so far as the authority of the section of the tribe to which he belonged extended, but beyond that his presence would be no safeguard, and therein lay the danger. He would have treated Kaïd Maclean as an honoured guest, have killed sheep in his honour, have made offerings of fowls, &c., and have personally escorted him, but at any minute he might say, "My people are at war with those of the next district ; you must now go on by yourself", and to go on in that country without protection would be certain death.

The Emperor and His Court.

When on the march I frequently saw the Sultan, and I also had several interviews with His Majesty. Whenever I met him he was most courteous in manner, and always most solicitous regarding my welfare. On reaching his camp he placed me under the special care of Kaïd Maclean, to whom he gave instructions that I should be paid all attention. He gave orders to supply me with whatever "mona" I required for myself and for my men, and when I reached Mequinez he offered me a house and a guard. He again and again expressed

great pleasure at Her Majesty's gift, and was for ever sending me messages that he desired me to remain "yet a little longer", that he might show his appreciation of the present I had brought him.

No sooner had he arrived at Mequinez than he sent for his architect, and ordered him to build an elephant-house at Fez, in accordance with a design drawn by Kaïd Maclean and myself. He also gave orders for from 50 to 100 tons of hay to be bought in England and sent to Morocco for the elephant, and expressed his intention of replacing the brass bands round "Stoke's" tusks by gold ones.

The Emperor is one of the busiest men in Morocco, for he transacts all Court business himself. He goes to Court at 5 o'clock every morning, except, I believe, Fridays, and remains there till 10 or 11, or even later. In the afternoon he again holds his Court, transacting business for two or three hours ; and besides this he works in private. During official hours Kaïd Maclean and all the high officials are required to be in attendance.

In matters of importance the Sultan, wisely, often keeps his own counsel, and in minor matters he not unfrequently keeps his plans secret, even from his most confidential advisers. Thus, it often happened in camp that the high officials were in complete ignorance of His Majesty's plans for the morrow, as to whether a halt or a march would be made, or whether an expedition was to be sent out. And at Mequinez a similar uncertainty existed ; one day it would be said that the Emperor had decided to at once leave for Fez, and the next day this would be contradicted.

Owing to the hatred existing between the several tribes forming the Moorish Empire, a general rising against the Emperor (although many would gladly see him deposed) is not greatly to be feared, for His Majesty fosters this intertribal hatred, knowing that in its bitterness lies his strength. If a tribe becomes dangerously powerful, he avails himself of the first opportunity to subdue it by setting the neighbouring tribes against it, and by quartering his army in its country.

Personally, the Emperor is not wanting in pluck, and since his accession to the Throne he has reduced to submission tribes who heretofore defied Sultans to enter their territory.

There are no public executions in Morocco. If the Sultan desires to rid himself of an official, he sends for him and orders him to drink a cup of poisoned coffee in his presence, or he has him flogged and imprisoned for life.

Flogging and imprisonment are the two recognized punishments : 2,000 strokes with cow-hides, laid on by four slaves, relieved when tired, is a punishment not unfrequently given. Sometimes death ensues before it is over, but often the man undergoing sentence lingers for weeks. When at Mequinez I heard of a negro slave who received 2,000 lashes for mounting a horse belonging to the Sultan, and 1,000 lashes every following day till the eighth, when he died.

Before leaving Mequinez I was informed on several occasions by Kaïd Maclean that the Sultan and the Members of his Court were very well disposed towards me, and that if I ever returned to the interior I should be certain of meeting with a welcome reception.

I may add that I would also be in a very favourable position for obtaining information concerning the army, &c., should such be required.

I cannot close this Report without a reference to Kaïd Maclean, to whom I am greatly indebted both for his advice and assistance.

Kaïd Maclean and I started together from Tangier, and for six weeks we shared the same tent. All the necessary arrangements *en route* were made by Kaïd Maclean, and to him is due, in a large measure, the success of the Mission.

During my six weeks in Morocco I was very closely associated with Kaïd Maclean. I was a witness of his influence at Court, of his friendly relations with the highest officials of the State, and of the esteem and regard in which he is held by all in Morocco, from the Emperor downwards. I had also the privilege of his close friendship, and the opportunity of observing how, by sheer honesty of purpose, uprightness, and charm of manner, he has compelled even the most fanatically disposed to respect and honour him.

F. S. Inglefield, captain, East Yorkshire
Regiment, Brigade - Major, Gibraltar.

Gibraltar, December 26, 1891.

VINGT ANS DE RECHERCHES HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES
SUR LE MAROC DANS L'UNIVERSITE FRANCAISE (1972-1992)

Abderrahim BENHADDA
Mohammed LMOUBARIKI

En dépit de l'essor non négligeable qu'a connu la recherche sur le Maroc dans les universités anglo-saxonnes et en particulier américaines¹, l'université française reste le lieu privilégié de la recherche universitaire sur ce pays à l'étranger². Cette importance émane, à notre avis, des raisons suivantes :

- * La proximité géographique facilite la mobilité des chercheurs entre les deux pays.
- * Le lien linguistique permet aux chercheurs de mener aisément leurs investigations puisque, faut-il le rappeler, le français est la première langue étrangère du Maroc.
- * La forte similitude des systèmes éducatifs français et marocain débouche généralement sur des diplômes équivalents permettant la poursuite des études doctorales.
- * La défense de la langue et de la culture françaises s'est traduite par les bourses d'études que propose le gouvernement français aux pays francophones dont le Maroc. Cette politique a connu un certain recul suite à l'orientation européenne grandissante de la politique française et aussi suite à l'évolution du secteur éducatif au Maroc³.
- * Le passé historique franco-marocain a favorisé la constitution d'importants fonds d'archives en France tels que les archives du Ministère des Affaires Etrangères à Nantes, celles du Ministère de la Guerre à Vincennes et celles de la Bibliothèque Nationale à Paris.

(1) Cf. l'article de Mohamed Mansour : Thèses de Doctorat soutenues aux universités américaines concernant les pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye), 1952-1982, in *Revue de la Faculté des Lettres de Rabat*, N°11, 1985, pp. 251-274.

(2) Ceci dit, le nombre des thèses consacrées au Maroc dans les universités françaises a enregistré une baisse relative durant les années 80 si on prend en considération l'évolution générale du nombre des thèses soutenues en France.

(3) Le Maroc compte actuellement 14 facultés de Lettres et de Sciences Humaines pouvant accueillir des chercheurs en troisième cycle.

La période protectorale a permis également la formation d'un riche fonds d'archives à la Bibliothèque Générale de Rabat. Mais ce "filon est accessible au chercheur [...] à partir de critères difficiles à éclairer et grâce à une protection (*himāya*) dont l'acquisition délicate et la conservation aléatoire maintiennent sous pression son bénéficiaire"⁴.

1 - SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

D'emblée, il est à préciser que notre objectif initial est de fournir au chercheurs un outil de travail en leur permettant d'avoir une idée sur les thèmes et le nombre des thèses réalisées en France sur le Maroc dans les disciplines de l'Histoire, de l'Art et de l'Archéologie. Pour atteindre ce but, nous nous sommes basés sur des sources bibliographiques diverses⁵. Nous pouvons en énumérer trois :

a - La première est le CD Thèses qui est un CD ROM⁶ réalisé par la société Laser Média avec le concours de la Délégation de l'Information Scientifique et Technique du Ministère de la Recherche et de la Technologie. Ce fichier comprend les références de 230.000 thèses soutenues en France dans toutes les disciplines entre 1972 et 1992 (à partir de 1983 pour les thèses de Médecine). Les auteurs de cette source bibliographique se sont basés sur le fichier central des thèses de Nanterre (Paris X) pour établir la liste des thèses en Lettres et Sciences Humaines, ce qui donne à leur travail une valeur scientifique incontestable d'autant plus qu'ils n'ont pas hésité à reproduire les résumés et les mots clés des thèses soutenues globalement après 1986. La partie historique englobe 5100 thèses dont 490 pour l'Afrique du Nord, l'espace géographique allant de la Mauritanie à l'Egypte.

Quant à la rubrique Art et Archéologie, elle englobe 1294 thèses dont 82 pour l'Afrique du Nord.

b - Le guide bibliographique intitulé "*Le monde arabe et musulman au miroir de l'université française : répertoire des thèses en Sciences de l'Homme et de la société (1973-1987)*" ou le "*Thesam*" nous a été d'une grande utilité. Le premier tome⁷ est consacré au Maghreb, au Maroc et à la Mauritanie. On y trouve les références de 1411 thèses dont 126 intéressent directement ou indirectement l'histoire du Maroc.

(4) Daniel Rivet : "Archives coloniales et écriture de l'histoire du Protectorat," in *Recherches sur l'histoire du Maroc : esquisse de bilan*, publication de la Faculté des Lettres de Rabat, 1989, p. 25.

(5) Parmi les autres sources bibliographiques, nous pouvons citer le *catalogue des microfiches des thèses françaises*, bibliothèque inter-universitaire de Lyon et qui comprend les références de 11274 thèses au 13/01/93 ; *les fichiers* de la même bibliothèque.

(6) CD ROM signifie Compact Disc Read Only Memory (disque compact à lecture seule). Le premier disque de ce genre date d'octobre 1985. Il fut présenté et réalisé à la foire du livre de Frankfort par le Département de Recherche et de Développement de la British Library à Londres. Il comportait environ 500.000 références bibliographiques.

(7) Réalisé par Marie-José Bianquis, Danièle Bruchet avec la collaboration de M.Codron, J.P. Dahdan et Jacqueline Quilès, Travaux et documentation de l'IREMAM n°10, 1989. Les autres "*Thesam*" concernent respectivement l'Algérie, la Tunisie et la Libye (tome II, 1990), le Machrek (tome III, 1991) et le Monde Arabe et Musulman, l'Afghanistan, l'Empire Ottoman, l'Iran, le Pakistan et la Turquie (tome IV, 1992).

c - L'ouvrage "*Dix ans de recherche universitaire française sur le monde arabe et islamique de 1968-69 à 1979*"⁸ nous a aussi servi. Ses auteurs ont dressé la liste de 5807 thèses enregistrées et pas forcément soutenues dans les universités françaises entre 1968 et 1979. Cette dernière constatation limite, à notre avis, la valeur de ce travail qui, par conséquent, ne peut être considéré comme guide bibliographique complet. En effet, il est des cas où des chercheurs enregistrent des thèses et les abandonnent par la suite.

2 - A PROPOS DE LA CLASSIFICATION

La consultation de ces diverses sources nous a permis d'établir la liste de 232 thèses⁹ consacrées aux disciplines précisées antérieurement¹⁰. Pour mettre de l'ordre dans ces thèses, nous avons privilégié le critère chronologique sur celui de la répartition géographique ou thématique. Autrement dit, notre choix reste subjectif et n'a qu'une valeur indicative visant à rendre plus aisée la consultation de ce travail. Ainsi, nous avons classé les 238 thèses recensées de la manière suivante :

- Histoire Antique et Ancienne : 28 thèses.
- Le Moyen Age : 37 thèses.
- Du XVI à 1830 : 19 thèses.
- Le XIXème siècle : 32 thèses.
- Le Protectorat : 66 thèses.
- De 1956 à nos jours : 15 thèses.
- Art et Archéologie : 41 thèses.

Cette classification amène quelques remarques préliminaires :

Histoire Antique et Ancienne

Le nombre des thèses consacrées à cette période s'élève à 28 ce qui représente 12 % de l'ensemble des thèses recensées. La majorité (19 thèses) porte sur l'histoire et les relations du Maroc avec l'empire romain, trois sur les rapports avec Byzance et deux autres sur les Phéniciens et leurs comptoirs commerciaux en Afrique du Nord. Les quatre autres

(8) Réalisé par l'Association Française des Arabisants avec le concours du ministère de l'Education Nationale et du ministère des Relations Extérieures, édition Recherche sur les civilisations, Paris, 1982.

(9) Nous avons délibérément intégré à ces thèses quelques travaux réalisés dans des départements étrangers à celui de l'histoire en particulier dans ceux des sciences politiques, d'ethnologie, d'ethnographie voire de sociologie et ce en raison de leur intérêt pour la connaissance de l'histoire marocaine.

(10) Malgré tous nos efforts visant à dresser une liste **complète**, nous prions les chercheurs de bien vouloir ne pas nous tenir grief s'ils venaient à constater que des erreurs ont été commises au niveau des titres de leurs travaux ou pire qu'ils ont été oubliés.

thèses intéressent le culte de la déesse africaine Caelestis, l'image du Maroc dans la géographie de Ptolémée, la représentation des Imazighen antiques dans l'historiographie contemporaine et l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique du VI^{ème} siècle avant J.C. au IV^{ème} siècle après J.C.

Le Moyen Age

Cette période a fortement intéressé les chercheurs qui lui consacrent 39 thèses (16.8% du total). Cette importance résulte, semble-t-il, de l'évolution qu'a connue le pouvoir politique au Maroc suite à l'apparition successive de grandes familles dynastiques et de la dimension sans précédent qu'ont prise les relations du Maroc avec l'Europe et en particulier avec la péninsule ibérique. A ce propos, nous constatons que 15 thèses intéressent l'histoire politique, militaire, sociale et culturelle du Maroc contre 10 pour les relations avec les pays européens. Toutefois, il est à souligner l'intérêt accordé à l'histoire des villes marocaines à l'époque médiévales (7 thèses) dont 4 pour la seule ville de Sabta (Ceuta).

Quant aux relations avec l'Afrique noire, elles ont été traitées dans 2 thèses étudiant respectivement les relations commerciales transsahariennes et l'islamisation du Soudan Occidental.

Les cinq autres thèses traitent des sujets divers tels que l'évolution de la science historique au Maghreb (méthodologie d'Ibn Khaldoun, notion de *aşabiya*, formation de l'esprit historien chez les Arabes...) et la question des frontières de l'empire musulman jusqu'au début du X^{ème} siècle.

Du XVI^e à 1830

Cette période ne compte que 19 thèses (7,9 % du total). Un chiffre insignifiant si l'on prend en compte la richesse et l'importance indéniable de cette époque dans l'histoire marocaine. Les thèses recensées peuvent se répartir de la manière suivante :

- Une thèse sur la période sa'dienne. Elle intéresse les luttes qui opposèrent les héritiers d'Ahmed Al-Mansûr.

- Cinq thèses sur l'histoire de la dynastie 'alawite, dont deux sur la politique maritime du Maroc, une troisième sur la vie littéraire, une autre sur les mosquées à *khoiba* du sultan Moulay Sliman et enfin une cinquième sur des documents relatifs à l'histoire marocaine au XVII^{ème} siècle.

- Deux thèses sur l'histoire et les mutations socio-économiques du Tafilalt au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Cet intérêt peut s'expliquer par le fait que cette région a connu à cette époque d'importants événements historiques ayant débouché sur l'arrivée au pouvoir de la dynastie 'alawite.

- Deux autres thèses sur les voyageurs européens au Maroc. Elles couvrent respectivement la période allant du XV^{ème} au XVI^{ème} siècles puis celle du XVIII^{ème} siècle.

- Deux thèses également sur l'histoire du Maroc saharien et ses relations avec l'empire de Sonrhâï.

- Les trois autres thèses concernent des sujets divers notamment le mouvement migratoire dans un village du Haut Atlas, les présides espagnols au Maroc de 1497 à 1564 et l'histoire du maraboutisme et du sharifisme à travers des écrits de jurisprudence religieuse.

Le XIX^e siècle

Pour cette période, nous avons recensé 32 thèses (13,4 % du total). Ce chiffre traduit l'évolution qu'a connue l'histoire du Maroc en particulier et de l'Afrique du Nord en général au XIX^{ème} siècle.

Le thème principal étudié durant cette période concerne les mutations socio-économiques et politiques du Maroc (18 thèses). Ainsi, on constate une forte insistance sur l'évolution de la société marocaine, les relations villes-campagnes, la genèse du nationalisme marocain, les structures religieuses, la question de la *siba* et la politique des réformes (*iṣlāḥ*).

L'occupation de l'Algérie et la recrudescence de la pression européenne sur le Maroc sont aussi des événements importants, voire décisifs, de ce siècle. Une donnée historique exprimée au niveau de la recherche dans 12 thèses portant sur les relations avec la France et avec l'Espagne et aussi sur la propagation des protections étrangères ou consulaires.

Les deux autres thèses intéressent les relations avec l'Afrique Noire.

Le Protectorat

Cette période est sans conteste la période la plus étudiée. Elle focalise 66 thèses (27,7 % du total). Autrement dit, si on ajoute à ce chiffre celui concernant le XIX^{ème} siècle, on obtient 98 thèses, c'est-à-dire 41,1 % du total, voire 50,5 % si on exclut les thèses en Art et Archéologie. Tout cela impose une série de questions. Pourquoi cette insistance sur le protectorat ? Est-ce en raison de l'existence en France des fonds d'archives dont la consultation est ouverte facilement aux chercheurs ? Ou au fait que les universités françaises englobent des spécialistes de l'histoire marocaine contemporaine tels que J. C. Allain, R. Gallissot, J. L. Miège et D. Rivet ? Ou tout simplement parce que la perception de l'identité passe par l'étude d'une période durant laquelle le Maroc a connu le choc colonial ? Ou enfin pour tenter de justifier ou d'expliquer les problèmes du Maroc actuel ? La réponse doit, incontestablement, prendre en compte ces diverses constatations.

En consultant la liste des thèses abordant la période du protectorat, nous constatons l'intérêt particulier accordé aux thèmes suivants :

- Le Rif, et plus précisément la guerre du Rif, constitue l'un des grands thèmes étudiés (12 thèses). Ainsi, on a étudié en guise d'exemples les origines de la guerre du Rif (G. Ayache), la pénétration espagnole et les résistances locales (M. R. De Madriaga) et enfin la France et la guerre du Rif (M. Kharchich).

- Une importance non négligeable est aussi accordée au fonctionnement de l'Etat colonial, au mouvement national et à la position des partis politiques marocains.

- A partir de 1984, nous relevons l'intérêt accordé à l'histoire de la résistance marocaine aux colonialismes français et espagnol. Cet intérêt ne concerne pas uniquement des chercheurs marocains mais aussi des chercheurs français.

- La lecture de la liste révèle aussi l'importance accordée par les chercheurs aux personnalités ayant joué un rôle sous le protectorat français. C'est le cas de Lyautey à qui on a consacré deux thèses. Mais si D. Rivet a mis l'accent sur la personnalité de Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc, N. El Amine Demnati, quant à elle, s'est intéressée à Lyautey dans le cadre de la politique d'implantation française au Maroc en prenant comme exemple le développement de Casablanca de 1907 à 1925.

- Pour ce qui est des régions géographiques étudiées, nous constatons une insistance sur le Rif, le sud et les grandes agglomérations. Toutefois, cette insistance reste liée à l'étude des divers aspects de la politique coloniale. C'est le cas, par exemple, de la thèse de P. Berges sur "La politique espagnole dans la zone d'influence au Maroc de 1926 à 1940" et de celle de A. Bahida sur "Le sud marocain et les Français 1912-1930".

- On ne peut pas non plus négliger l'importance accordée au rôle du Maroc dans la défense de la France et au phénomène migratoire vers ce pays.

De 1956 à nos jours

Pour cette période, nous avons répertorié 15 thèses seulement (5,8 % du total). Ce chiffre réduit s'explique, principalement, par le fait que cette période est courte, par la difficulté de tracer une ligne de démarcation entre la recherche en histoire et la recherche en sciences politiques en ce qui concerne le passé récent et enfin par le retard général de la recherche en France dans le domaine de l'histoire dite "immédiate". Cela dit, la majorité des thèses abordant cette période traite des sujets politiques tels que les mouvements d'opposition au Maroc, la politique étrangère et l'action syndicale.

Art et Archéologie

Dans la partie "Art et Archéologie", nous avons relevé les références de 41 thèses (17,2 % du total) dans lesquelles les chercheurs ont abordé des thèmes divers. Cette diversité

nous amène à inviter le lecteur à se reporter directement à la liste des travaux de cette rubrique pour en avoir une idée.

Ce à étant, on constate une forte domination des études consacrées à l'architecture et au décor architectural au Maroc à travers les âges. Ce thème compte à lui seul 15 thèses. Parmi les sujets traités, nous pouvons citer, pêle-mêle, les inscriptions mérinides de Fès, les mosaïques de Volubilis et l'architecture coloniale notamment à Casablanca.

L'étude de la céramique a elle aussi attiré l'attention des chercheurs qui lui ont consacré 5 thèses. Ainsi, si F. Bejaoui et A. Louhichi se sont intéressés respectivement à la céramique africaine à décor chrétien et à la céramique musulmane de l'Afrique médiévale et si Y. J'bari a étudié la céramique dite à "parois fines" de la Mauritanie Tingitane et de l'île de Mogador, L. Taouchikht et R. Elhraiki ont effectué, de leur part, des recherches ethno-archéologiques sur la céramique marocaine, particulièrement dans la région du Tafilalt.

Enfin les études en histoire de l'Art proprement dite, s'élèvent à 6 thèses abordant des thèmes comme l'expression plastique des femmes du Rif, la peinture marocaine ou encore le décor animalier dans l'art islamique.

3. LISTE DES THESES

Histoire antique et ancienne

BELFAIDA (Abdelaziz), *Le culte des divinités des eaux en Afrique du Nord à l'époque romaine*, Doctorat de 3ème cycle, Université Montpellier III, 1987.

BEN MAISSA GHAZI (Hlima), *Le culte impérial dans les deux Mauritanies d'Auguste à la fin des Sévères (27 avt J.C. 235 après J.C.)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1982.

BOUIYEZEM (Abelkadcr), *La vie du Forum dans les villes romaines de l'Afrique du Nord*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1979.

CARON (Beaudoin), *L'industrie du verre en Afrique romaine (I-VIIe siècles) : essai de typologie et de chronologie*, Doctorat de 3ème cycle, Université Grenoble III, 1986.

CHAHBOUNE (Driss), *La représentation des Imazighen (Berbères) Antiques dans l'historiographie contemporaine*, Doctorat de 3ème cycle, Université de Besançon, 1986.

DESANGES (Elie-Jehan), *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique (VIème siècle av. J.C. - IVème siècle ap. J.C.)*, Doctorat d'Etat, Université Paris IV, 1976

DIALLO (Jean Paul), *Le peuplement des ports de l'Afrique du Nord sous l'Empire Romain de 27 avant J.C. à 395 après J.C.*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1986.

DIOP (Babacar), *La politique africaine de l'Etat Chrétien Romano-byzantin (IV-VIIIe siècle après J.C. : héritages hellénistiques, regards chrétiens sur les populations africaines)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1981.

DRINE (Ali), *Les Cérères en Afrique du Nord*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1986.

DURLIAT (Jean), *Recherches sur l'histoire sociale de l'Afrique Byzantine : le dossier épigraphique (533-709)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1977.

GHAKI (Mansour), *Recherche sur les rapports entre les Phénico-Puniques et les Libyco-Numides Vème siècle-1er siècle avant J.C.*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1979.

GIRARD (Sylvie), *Recherches sur les comptoirs phéniciens d'Afrique du Nord*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1979.

GNATO (Zic), *Recherches sur les relations entre Rome et les populations indigènes d'Afrique du Nord*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1986.

GOMGNIMBOU (Moustapha), *Les ressources économiques des provinces romaines d'Afrique et de Numidie : d'Auguste à la Tétrarchie*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1986.

HAMDOUNE MERMET (Christine), *Ad Fines Imperii Romani, Mauritania Tingitana : recherches sur la géographie et l'administration de la Mauritanie Tingitane*, Doctorat (Nouveau Doctorat "N.D."), Université Paris IV, 1991.

HASSEN (Ridha), *Troubles en Afrique de la mort de Julien à la conquête vandale*, Doctorat de 3ème cycle, Université Lyon II, 1981.

JODIN (André), *Volubilis Regia lubae : contribution à l'étude des civilisations du Maroc antique préclaudien*, Doctorat d'Etat, Université Bordeaux III, 1982.

LAFAYE (Elisabeth), *Recherches sur les clercs africains (303-430) : Lecteurs, sous-diacres, diacres, prêtres*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV.

LENOIR BLANCHARD (Eliane), *Les thermes du nord de Volubilis: recherches sur l'époque flavienne au Maroc*, Doctorat (N.D.), Université Paris IV, 1986.

LEVEAU (Philippe), *Cesarea de Mauritanie et son territoire*, Doctorat d'Etat, Université Aix-Marseille I, 1979.

MODERAN (Yves), *De Bellis Libycis, Berbères et Byzantins en Afrique au VI^{ème} siècle*, Doctorat (N.D.), Université Paris X, 1990.

MONKACHI (Mohamed), *Eléments d'histoire économique de la Mauritanie Tingitane de l'époque préclaudienne à l'époque provinciale à partir des Amphores : le cas de Volubilis*, Doctorat (N.D.), Université Aix-Marseille I, 1988.

MOULAY RACHID (Elmostafa), *La Maurisie et l'imprérialisme de Rome*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Besançon, 1981.

MOULAY RACHID (Elmostafa), *Maurisia : recherches sur la géographie historique du Maroc antique*, Doctorat d'Etat, Université de Besançon, 1987.

ROSSI LANDI (Perrine), *Le culte de la déesse africaine Caelestis*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris IV, 1973.

SCHMITT (Paul), *Le Maroc d'après la géographie de Claude Ptolémée*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Tours, 1973.

SOUNNI (Mohamed), *La Tingitane Romaine : identités et transformations*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Besançon, 1988.

TRANNOY COLETELLONI (Michèle), *Le royaume de Mauritanie (vingt-cinq av. J.C. quarante ap. J.C. : l'expérience d'un protectorat en Méditerranée occidentale*, Doctorat (N.D.), Université Paris IV, 1988.

Moyen Age

ABDELKADER (Ali), *Le gouvernement et l'administration de l'Etat almohade (XII-XIII siècle)*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris X, 1981.

AINOUZ (Abdelaâziz), *Les frontières de l'Empire Musulman de 740 au début du X^{ème} siècle*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Toulouse II, 1985.

ALILI (Rochedy), *Aspects de l'histoire militaire en Afrique au Nord de la conquête arabe à la chute des Almohades*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Grenoble II, 1975.

ALL AMAR (Mustapha), *Littérature et société au Maroc à l'époque des Wattassides et des Saâdiens*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Strasbourg II, 1987.

BELHADI (Mohamed), *Problèmes culturels au Maghreb : étude de la notion de 'açabiya chez Ibn Khaldoun*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris X, 1984.

BENCHAKROUN (Mohamed), *La vie intellectuelle marocaine du XIII^{ème} siècle jusqu'à l'apparition des Sa'diens*, Doctorat d'Etat, Université Aix-Marseille I, 1974.

BENRAMDANE (Zoulikha), *Ceuta au XIII et XIV siècle : essai de reconstitution de la civilisation musulmane*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1987.

BEN ROMDANE (Khaled), *Les monnaies almohades : aspects idéologiques et économiques*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1979.

BENNANI (Abdelhaq), *Rapports et influences entre le Royaume de Grenade et le Maroc mérinide (XIII - XV siècle)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1985.

BENSACI (Mekkia), *Pise et le Maghrib au Moyen Age*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris X, 1979.

CHAOUECH (Salah Eddine), *Les relations de l'Espagne musulmane avec le Maghrib (138-422h/756-1031 J.C.)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1988.

CHERIF (Mohamed), *Contribution à l'histoire de Ceuta aux époques almohade et mérinide*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1987.

DAROUA (Mohamed), *Les oulémas Andalous au Maroc aux époques almoravide et almohade*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1988.

DIALLO (Abdrahmane), *Les relations commerciales et diplomatiques entre l'Occident chrétien et le Maghreb à la fin du Moyen Age (13e-16e siècles)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1986.

DOUMERC (Bernard), *Venise et la Barbarie (de 1230 à 1510)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1981.

DRISSI (Mustapha), *La ville sainte de Mouley Edris Zerhoun (Maroc)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1987.

DUMOUCHEL DE PREMARE (Alfred), *Contribution à la connaissance du Maroc au XVème siècle : les notes de voyage d'Ibn al Hadj al Numayri (édition critique du texte, traduction partielle et commentaire)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Lyon II, 1978.

EL-ALAOUI (Abdelaâziz), *Le Maghreb et le commerce transsaharien (milieu du XI-milieu du XIV siècle) : contribution à l'histoire économique, sociale et politique du Maroc médiéval*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1983.

EL GHAZI (Mohammed), *Les rapports intellectuels entre al-Andalus et Ceuta au XIII siècle*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1988.

EL-MELLOUKI (Mohamed), *Contribution à l'étude de l'histoire des villes médiévales du Maroc : Sijilmasa des origines à 608 de l'hégire (1269)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1985.

FATHA (Mohamed), *Contribution à l'histoire de la ville marocaine des Mérinides aux Wattassides*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1982.

FERHAT (Halima), *Sabta des origines à 1306 : vie et mort d'une cité*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1991.

GHARBI-AMRI (Laroussi), *Pour une sociologie des ruptures la tribu au Maghreb médiéval*, Doctorat (N.D.), Université Paris VII, 1991.

KABLI (Mohamed), *Société, pouvoir et religion au Maroc des Mérinides au Wattassides XIV-XVème siècle*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1984.

KHANEBOUBI (Sidi Ahmed), *Les premiers sultans mérinides: histoire politique et sociale*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1983.

LAMLII (Souad), *Islamisation et commerce dans le Soudan occidental du huitième au onzième siècles*, Doctorat (N.D.), Université Lille III, 1990.

LAMRANI ALAOUI (Mohamed), *Recherches sur les relations commerciales entre le Maghreb et les pays italiens à la fin du Moyen Age*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1988.

MACAIRE (Pierre), *Majorque et le Maghreb au XVème siècle*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris X, 1977.

NAJI (Miloud), *Essai d'analyse sur l'assise économique de l'Etat marocain médiéval : XI-XIII siècles*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1983.

OUMLIL (Ali), *La méthodologie d'Ibn Khaldoun dans ses "Prolégomènes"*, Doctorat d'Etat, Université Paris XI, 1977.

RAIS (Abdelahad), *L'idée de réforme dans le message et l'action d'Ibn Tumart*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1989.

RHOZALI (Benyounés), *Recherche sur le mode de production au temps des Almohades*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1986.

SHATZMILLER (Maya), *Etude comparative des historiens du XIV siècle de la période mérinide et d'Ibn Khaldoun*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1974.

SKALLI ALAOUI CHRIFI LALAOUI (Khadouj), *L'image des Chrétiens dans les sources maghrébines au Moyen Age*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1982.

SOUHAIR (Abdelaâziz), *Le pouvoir judiciaire au pays d'Islam et sa réception au Maroc des Almoravides et des Almohades*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1988.

TRIKI (Fathi), *La formation de l'Esprit historien chez les Arabes*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1986.

ZBIRIA (Farida), *La crise marocaine à la fin du Moyen Age (milieu du quatorzième siècle-milieu du seizième siècle)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1989.

Du XVI à 1830

AHDA (M'hamed), *Structures et mutations économiques et sociales au Tafilalet XVII-XVIII siècle*, Université Toulouse II, 1990.

AMAHAN (Ali), *Migration et immigration dans un village du Haut-Atlas marocain depuis 1700 (Aradou des Ghojdama)*, Doctorat de 3ème cycle, EHESS, Paris, 1978.

BABE ESCOUTE (Monique), *Les voyageurs chrétiens au Maroc aux XV^e et XVI^e siècles*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1984.

BERTHIER (Pierre), *La Bataille de l'oued el-Makhazen dite "bataille des trois rois" (4 août 1578)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1982.

BRAHIMI, *Les voyageurs du XVIIIème siècle en Berbérie*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1976.

BOUCHAREB (Ahmed), *Cryptos-musulmans d'origine marocaine et la société portugaise au XVI siècle*, Montpellier, 1987.

DRAMANI ISSIFOU (Zakari), *Les relations entre le Maroc et l'Empire Sonrhāï dans la seconde moitié du XVI siècle*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VIII, 1975.

GANDIN (Jean-Marie), *Luttes entre les héritiers du sa'dien Ahmed al-Mansour et remise de Larache aux Espagnols en 1610, publication de "Relaciones de Algunos Sucessors Prostreros de Berberia" par Juan Luis de Rojas*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1973.

HAJJI (Mohamed), *L'activité intellectuelle au Maroc à l'époque saâdide*, Doctorat d'Etat, Université Paris IV, 1976.

HAMBURGER (Hafida), *Présentation et traduction de documents relatifs à l'histoire du Maroc au XVII siècle*, Doctorat d'Etat, Université Aix-Marseille I, 1978.

JACQUES-MEUNIE (Germaine), *Le Maroc saharien des origines à 1670 : vie politique, économique et sociale*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1975.

LAAROUSSI (Mohamed), *Le Maroc et l'Orientation vers l'Atlantique : des aspects économiques, politiques et sociaux (1757-1790)*, Doctorat (N.D.), Université de Poitiers, 1988.

LAKHDAR (Mohammed), *La vie littéraire au Maroc sous la dynastie alawite (1075-1311/1664-1864)*, Doctorat d'Etat, Université Paris IV, 1972.

LAMGHARI (Amina), *Les mosquées à khotba du sultan Moulay Sliman (1792-1822)*, Université Paris IV, 1986.

MENFAA (Mohamed), *La politique maritime du Maroc 1757-1830*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1983.

MEZZINE (Larbi), *Contribution à l'histoire du Tafilalt : aspects d'histoire économique et sociale du sud-est marocain aux XVII^e et XVIII^e siècles à travers l'analyse de quatre documents inédits*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris X, 1977.

MEZZINE (Mohamed), *Le temps des marabouts et des chorfas : essai d'histoire sociale marocaine à travers les écrits de jurisprudence religieuse*, Doctorat d'Etat, Paris VII, 1988.

NAAMI (Mustafa), *Recherches sur le pays Tekna dans le sud ouest marocain : l'infiltration des rapports marchands dans une formation économique et sociale pays Telma*, Paris III, 1981.

POLO (Monique), *Recherches sur les enclaves espagnoles au Maroc de 1497 à 1564*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1985.

Le XIXème siècle

AATIF (Jamal), *La guerre de Tétouan (1859-1860) et ses conséquences générales sur le Maroc*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1987.

ALIOUA (Khalid), *Le rapport Etat-société dans le Maroc anté-colonial*, Doctorat de 3ème cycle, EHESS, Paris, 1981.

ALLITI (Abdelmalek), *L'Etat précolonial au Maroc 1792-1912*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris X, 1983.

BENABDELJALIL (Zakia), *Tribalisme et politique au Maroc : la transition précoloniale (deuxième moitié du XIXème siècle)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1983.

BEN MESSAOUD (Belkacem), *Hommes politiques et réformateurs orientaux et maghrébins à Paris (1884-1914)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris III, 1973.

BEKRAOUI (Mohamed) *La révolte de Bou Hmara (l'homme à l'ânesse) : contribution à l'histoire du Maroc pré-colonial*, Doctorat de 3ème cycle, Université Poitiers, 1980.

BERRADA (Rachida), *Enseignement traditionnel à la veille du Protectorat : contribution à la crise marocaine*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VIII, 1990.

BOUCHAMA (El Houcine), *La guerre de Tétouan (1860)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Montpellier, 1984.

CAGNE (Jacques), *La genèse du nationalisme marocain : contribution à l'histoire de la nation marocaine à l'époque contemporaine (XIXème-début du XXème siècle)*, Doctorat d'Etat, Université Lyon III, 1977.

DERNOUNY (Mohamed), *Etude du passage de cultures régionales à une culture unifiée au Maroc (à travers l'analyse de données historico-légendaires, de pratiques socio-rituelles et de chants)*, Doctorat de 3ème cycle, EHESS, Paris, 1983.

EL-BOUDARI (Hassan), *La maison de "cautionnement", les shurfa d'Ouezzane de la sainteté à la puissance : Etude d'anthropologie religieuse et politique (Maroc XVII-XX siècle)*, Doctorat de 3ème cycle, 1984.

EL MNAOUAR (Mohamed), *La trajectoire historique d'une famille du Maroc méridional : Nassiriyyine (du XV au XX siècle) à travers l'étude de quatre manuscrits inédits)*, Doctorat de 3ème cycle, Université de Reims, 1984.

EL-RIFAL (Kamel), *La dissidence dans le Maroc précolonial : essai sur le phénomène de la siba*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris XI, 1986.

FILALI (Latifa), *Le Tafilalet précolonial : essai d'étude socio-économique à la recherche des origines historiques du déséquilibre régional*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1984.

FOLLIN (Raymond), *Les ports de la Méditerranée de 1870 à 1905 : essai d'étude statistique et graphique*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1982.

HAMMAN (Abdelhafid), *L'influence de la pénétration française sur la situation économique et politique du Maroc de 1830 à 1880*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1987.

JAMOUS (Raymond), *Honneur et baraka, les structures politiques et religieuses des Isar'iyyen (Maroc) à la fin du XIX ème siècle*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris V, 1977.

KENBIB (Mohamed), *Les protections étrangères du Maroc au XIX-début XX siècle*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1980.

KONTE (Cheickh), *Etude du monde ouvrier et des mouvements sociaux aux XIX^e et XX^e siècles : les conflits algéro-marocains et leur insertion dans les relations internationales*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1986.

LAHRIM (Noureddine), *Les milieux d'affaires lyonnais et le Maroc 1830-1940*, Doctorat (N.D.), Université Lyon II, 1990.

LAROUÏ (Abdellah), *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain (1830-1912)*, Doctorat d'Etat, Université Paris IV, 1976.

MAAROUFI (Hmida), *L'image de Tanger dans la littérature française, 1830 à 1912*, Doctorat (N.D.), Université Bordeaux III, 1992.

MOATASSIME (Mohamed), *Les Berbères et l'évolution politique au Maroc*, Doctorat d'Etat, Université Paris II, 1975.

MOHSEN (Najura), *Les attitudes des voyageurs arabes vis à vis de la civilisation européenne (1825-1918)*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Aix-Marseille I, 1979.

MOUADEN (Noureddine), *Rapports villes-campagnes au Maroc (1860-1912) : aspects sociaux, économiques et politiques*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Toulouse II, 1987.

NORDMAN (Daniel), *La notion de frontière en Afrique du Nord, mythes et réalités (1830-1912)*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Montpellier III, 1975.

SAYAGH (Saïd), *Le Makhzen, les tribus frontières et la France de 1873 à 1902*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Aix-Marseille I, 1983.

SEBTI (Abdelahad), *Aristocratie citadine, pouvoir et discours savant : contribution à une relecture de la littérature généalogique fassie (XV^e - XX^e siècle)*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris VII, 1984.

SIMOU (Bahija), *L'islah au Maroc : les réformes militaires de 1844 à 1912*, Doctorat (N.D.), Université Paris III, 1987.

TAMOUH-AKHCHICHINE (Zohra), *Le Maroc et le Soudan au XIX^e siècle (1830-1894) : contribution à une histoire inter-régionale de l'Afrique*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris I, 1982.

YABI (Adimi Theo), *Les relations économiques, humaines et politiques entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Noire, fin 19^e siècle*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Aix-Marseille I, 1980.

ZURCHER CHAPPERT (Magali), *Pénétration française et rivalités européennes au Maroc sous le règne de Moulay Hassan (1877-1894) : rôle des officiers, ingénieurs, médecins au service du Makhzen*, Doctorat de 3^{ème} cycle, Université Paris III, 1984.

Le Protectorat

ALLAIN (Jean-Claude), *Joseph Caillaux et la seconde crise marocaine*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1974.

AL ZAIDI (Hassan), *Les relations internationales des pays arabes avec les pays de l'Europe de l'Ouest, de l'Est et les puissances régionales moyen-orientales depuis la Première Guerre Mondiale jusqu'à nos jours*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1989.

AYACHE (Germain), *Les origines de la guerre du Rif*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1979.

BAHIDA (Abderrahman), *Le sud marocain et les Français 1912-1930*, Doctorat de 3ème cycle, Université Rennes II, 1986.

BAIDA (Jamaâ), *L'image du Maroc et des relations franco-marocaines dans la presse quotidienne parisienne 1950-1956*, Université Paris III, 1982.

BAITA (Abdeslam), *L'Etat colonial au Maroc, 1912-1956*, Doctorat d'Etat, Université Paris X, 1986.

BEKRAOUI (Mohamed), *Le Maroc et la Première Guerre Mondiale 1914-1920*, Doctorat d'Etat, Université Aix-Marseille I, 1987.

BELMAHJOUBI (Mohammed), *L'institution de la hisba : de l'authenticité à la modernité (le cas du Maroc)*, Doctorat (N.D.), Université de Montpellier I, 1991.

BENARROCH (Elie), *La France et le mouvement sioniste au Maroc 1897-1956*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1984.

BEN FREDJ (Chokry), *Aux origines de l'émigration nord-africaine en France : itinéraire social et culturel d'une communauté ouvrière 1900-1939*, Doctorat (N.D.), Université Paris VII, 1990.

BENLAHCEN (Mohamed), *La résistance marocaine à la pénétration française dans le pays Zaïan (1908-1921)*, Doctorat (N.D.), Université Montpellier III, 1991.

BEN MLIH (Abdellah), *Structures politiques du Maroc colonial*, Université Paris II, 1988.

BERGES (Patrick), *La politique espagnole dans la zone d'influence au Maroc de 1926 à 1940*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1982.

BOUAZIZ (Mostafa), *Le mouvement national marocain 1912-1975 : permanences et tentatives de renouvellement*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1987.

BOUHASSOUN (Baghdad), *La Pénétration espagnole dans le Rif (Maroc) : 1909-1921*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1989.

BOUZIDI (Rachida), *Presse du Parti de l'Istiqlal 1946-1986*, Université Paris II, 1990.

CHAFAI EL-ALAOUI (Elhassan), *Naissance et développement d'une municipalité marocaine sous le protectorat français : Sefrou (1912-1956)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1983.

CHRAYAH (Mohamed), *Les groupes industriels et financiers étrangers au Maroc*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VIII, 1983.

COULAND (Jacques), *Etudes sur le mouvement ouvrier arabe dans son environnement historique*, Habilitation, Université Paris VIII, 1988.

CREMADEILLS (Jacques), *Le Parti Communiste Français et le Maroc (1920-1928)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1975.

DE MADRIAGA (Maria Rosa), *L'Espagne et le Rif : pénétration coloniale et résistances locales 1909-1926*, Doctorat (N.D.), Paris I, 1988.

DEVOIS (Jean Michel), *La guerre du Maroc et l'opinion publique espagnole du désastre d'Anoual à l'avènement de la dictature de Primo de Rivera : 1921-1923*, Doctorat de 3ème cycle, Université de Pau, 1981.

DRISSI (Mustapha), *La ville sainte de Mouley Idris du Zerhoun (Maroc)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1987.

EL AMINE DEMNATI (Nadia), *Lyautey, une politique d'implantation française au Maroc : le développement de Casablanca de 1907 à 1925*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1979.

EL-HADRY (Jamal), *Le Maghreb à l'époque du Front Populaire (1936-1938)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris II, 1985.

EL RHAZI (Sebhallah), *Les institutions de la République des tribus confédérées en Rif marocain*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1980.

FREMEAUX (Jacques), *L'administration française en Afrique Blanche et Noire (1830-1930)*, Doctorat d'Etat, Université Montpellier III, 1987.

GALLISSOT (René), *La question nationale et coloniale, le nationalisme historique*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1988.

GIORGI MINGOT (Béatrice), *Les milieux politiques français et les groupes de pression face à la guerre du Rif 1924-1927*, Doctorat de 3ème cycle, Université de Poitiers, 1983.

GRAGUI (Brahim), *Le mouvement national et le Parti de l'Istiqlal au Maroc*, Doctorat (N.D.), Université Montpellier I, 1985.

GUIGUI (Albert), *Monographie d'une communauté juive marocaine : Meknès (1912-1956)*. Doctorat de 3ème cycle, Université Paris III, 1974.

HADHRI (Mohieddine), *Contribution à l'étude de la question nationale et coloniale dans la politique de la Troisième Internationale : le Komintern et le Monde Arabe 1919-1943*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1978.

HADHRI (Mohieddine), *La politique soviétique et le Monde Arabe (1917-1945)*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1983.

HAJJARABI (Fatima), *Les souks féminins du Rif central : anthropologie de l'échange féminin*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1987.

HAMDOUCHE (Bachir), *Le régime de "La porte ouverte" et le sous-développement au Maroc (1912-1956) : essai sur les effets structurels des échanges extérieurs*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1974.

HAOUACH (Mohamed), *Le Maroc des années 30, les grandes mutations socio-économiques et leurs prolongements sociaux et politiques*, Doctorat (N.D.), Université Lyon II, 1989.

HASSANI (Ali), *Nationalisme marocain, Islam et modernité 1920-1956*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1990.

IHRAI (Amina), *La presse marocaine d'opposition au protectorat 1933-1956*, Doctorat de 3ème cycle, Université Toulouse II, 1979.

IIRAI AOUCHAR (Amina), *Colonisation et transformation d'une société : l'Outat (Haute-Moulouya)*, Doctorat d'Etat, Université Bordeaux III, 1985.

IZOULET (Jacques), *L'Islam d'Afrique du Nord à travers la presse périodique catholique française (1930-1962)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1983.

KATAN BENSAMOUN (Yvette Esther), *Oujda, une ville frontière du Maroc (1907-1956) : essai sur les mutations, les relations et les ruptures de sociétés en milieu colonial*, Doctorat (N.D.), Université de Reims, 1989.

KHARCHICHE (Mohamed), *La France et la guerre du Rif*, Doctorat (N.D.), Université Lyon II, 1989.

KHELIFA (Salah), *Alawisme et Madanisme (des origines immédiates aux années 50)*, Doctorat d'Etat, Université Lyon III, 1987.

KHEYI (Mohammed), *L'émigration marocaine : du fait colonial à la perspective incertaine*, Doctorat de 3ème cycle, Université Lyon II, 1980.

KOULAKSSIS (Ahmed), *Le parti socialiste SFIO et l'Afrique du Nord 1919-1939*, Doctorat de 3ème cycle, Université de Nice, 1984.

KUBAS MARCHIS (Jeanne), *Les aspects militaires et politiques de la pacification du sud marocain de 1930 à 1934*, Doctorat de 3ème cycle, Université de Poitiers, 1984.

LEBRAZI (Elhoussine), *L'Afrique du Nord à travers "Le Monde". Thématique et rhétorique d'un discours libéral en période coloniale : Algérie (1953-1962), Tunisie, Maroc (1953-1956)*, Doctorat d'Etat, Université de Rennes I, 1987.

LEVISSE (Christine), *Le rôle de l'Afrique du Nord dans la défense nationale de la France de 1919 à 1939*, Doctorat de 3ème cycle, Université le Mans, 1980.

LEVISSE TOUZE TOUZE (Christine), *L'Afrique du Nord : recours ou secours Septembre 1939 - Juin 1943*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1991.

LMOUBARIKI (Mohamed), *La résistance du sud-est marocain à la pénétration française 1908-1934*, Doctorat (N.D.), Université Lyon II, 1991.

MAAMRI (Lahbib), *Le Parti Communiste marocain des origines à 1956*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris X, 1985.

MESTARI (Sayf El-Islam), *L'Internationale Communiste et les pays arabes du Maghreb et du Proche-Orient 1919-1930 (Maroc, Algérie, Palestine)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1989.

M'HADDARHA (Ahmed), *La résistance des Djebala vis-à-vis de la colonisation espagnole*, Doctorat de 3ème cycle, EHESS, Paris, 1984.

MUNOZ (Sylviane), *Monographie historique et économique d'une capitale colonial: Rabat de 1912 à 1939*, Doctorat d'Etat, Université de Nice, 1986.

OUJAMAA (Mohamed), *Le Maroc devant le parlement français 1920-1934*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1983.

OVED (Georges), *La gauche française et le nationalisme marocain (1905-1955)*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1983.

RIVET (Daniel), *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc 1912-1925*, Doctorat d'Etat, Université Paris XII, 1985.

SHIN (Jae-Chang), *La guerre du Rif et la vie politique française*, Université Paris I, 1977.

SMAILI (Moulay), *Les relations des Français et des Marocains de l'Orient de 1900 à 1923*, Doctorat de 3ème cycle, Université ParisVII, 1980.

SOUGRATI (Moulay Elhassen), *L'historien Mohamed Al Mokhtar Soussi*, Doctorat de 3ème cycle, Université Montpellier III, 1987.

TAGHBALOUTE (Aziz), *Le fellah marocain, l'exemple d'une tribu berbère : les Beni M'tir*, Doctorat de 3ème cycle, Université de Saint Etienne, 1989.

TURPAULT (Pierre), *La France et les problèmes de l'Afrique du Nord de 1945 à 1954 vus par la presse genevoise*, Doctorat de 3ème cycle, Université Grenoble II, 1972.

ZAKI (M'barek), *Le Maroc : de la résistance à la pénétration pacifique au mouvement de libération nationale 1845-1958*, Doctorat d'Etat, Université Aix-Marseille I, 1987.

ZANHAR (Selwa), *L'image du Monde Arabo-musulman et la politique française à travers la presse quotidienne en 1920*, Doctorat de 3ème cycle, Université Bordeaux III, 1976.

ZEINEDDINE (Ahmad), *L'information dans la coopération stratégique arabe depuis 1945*, Doctorat (N.D.), Université Rennes II, 1990.

ZOUGGARI (Ahmed), *Islam et mouvement national au Maroc (1912-1956)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris V, 1977.

De 1956 à nos jours

ABDENNABI (Mabrouk), *La ligue des Etats arabes et les conflits inter-arabes (1962-1980)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1985.

BELAID (Habib), *La crise syndicale au Maghreb (1956-1965) : de l'alliance avec les partis nationaux au contrôle par les Etats indépendants*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1983.

BNOU YASSIR (Abdelouahed), *Le culte des saints dans la société de Marrakech*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris V, 1983.

BOUGHALI (Mohamed), *La représentation de l'espace chez le marocain illettré*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris V, 1972.

CHERIF (Abdelkrim), *Perception des politiques de défense des pays arabes par l'opinion française (1967-1973)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Montpellier III, 1979.

ERIK (Essousse), *Le Cameroun et le Monde Arabe de 1960 à 1980*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1982.

ES-SAADI (Mohammed), *La zaouia des Charkaoua à Boujad : mythes et cultes populaires*, Doctorat de 3ème cycle, Université Strasbourg II, 1984.

GUERMOUNE (Mohammed), *L'unité du Maghreb jusqu'à l'affaire du Sahara Occidental*, Doctorat (N.D.) Université Paris I, 1988.

MOUNJIB (Maâti), *L'Istiqlal, l'U.N.F.P. et le Pouvoir au Maroc 1955-1965*, Doctorat (N.D.), Université Montpellier III, 1989.

RAJAB (Ali), *Le Maroc et l'affaire du Sahara occidental : les données politiques, économiques et juridiques du problème (1956-1975)*, Doctorat (N.D.), Université Lyon II, 1989.

REMAOUN (Hassan), *Mouvement national révolutionnaire dans le Monde Arabe analyses et positions du mouvement communiste international (1955-1978)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1982.

SAADI (Brahim), *Essai sur la vie urbaine et la transformation culturelle des ruraux immigrés à Oujda*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris V, 1984.

TANANI (Hassan), *De l'Istiqlal à l'U.N.F.P : de l'unité à la rupture dans le discours politique marocain, 1955-1960*, Thèse de 3ème cycle, Paris III, 1983.

WAHMI ZAHIR (Khadija), *Les méthodes d'enseignement de l'histoire : des instructions et programmes aux réaliés pratiques : enquête dans l'agglomération de Rabat-Salé dans l'enseignement public secondaire*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VII, 1987.

ZAKI (M'barek), *Les mouvements d'opposition au Maroc de 1956 à 1970*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1973.

~~Art et~~ Archéologie

AOUAD (Zineb), *"Les Mosaïques de volubilis" Etude analytique, Essai de synthèse*, ~~Thèse de~~ 3ème cycle, Paris I, 1988.

AKERRAZ (Omar), *Le Maroc du sud, de Dioclétien aux Idrissides*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1985.

~~ACUNI (Lina) Moussa~~, *Etude des inscriptions mérinides de Fès*, Doctorat (N.D.), Aix-Marseille I, 1991.

BAHNASSI (Afif), *L'art moderne dans les pays arabes*, Doctorat d'Etat, Université Paris I, 1976.

BARBAT COSSIN (Isabelle), *La représentation de l'architecture dans les miniatures des ~~manuscrits~~ arabes des XIIIe et XIVe siècles*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1984.

BELAICHE (Rachida), *Expression plastique des femmes du Rif et du Moyen Atlas marocains*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris VIII, 1990.

BELCADI AWAD (Zineb), *Les mosaïques de Volubilis*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1988.

BELLOUCH (Aziz), *Paléoenvironnement de fossile Holocène au Maroc : l'Apport de la polyndogie*, Thèse de 3ème cycle, Université Bordeaux I, 1986.

BEJAOUI (Fathi), *Recherches sur la céramique africaine à décor chrétien*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1982.

BOKBOT (Youssef), *Habitats et monuments funéraires au Maroc protohistorique*, Doctorat (N.D.), Université Aix-Marseille I, 1991.

BOUBE (Jean), *Sala, les nécropoles*, Doctorat (N.D.), Université Toulouse II, 1990.

CHKIHIMI (Mustapha), *Les zelliges et leur effet décoratif au Maroc : traces régulateurs*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1985.

CRESSIER (Patrice), *Prospection archéologique dans le rif (zone de l'ancien royaume de Nakur) : premiers résultats*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1981.

EL-HAJRAOUI (Mohamed Abdeljalil), *Les industries préhistoriques de la région de la Mamora dans le contexte géologique et paléopédologique*, Université Bordeaux I, 1985.

ELHRAIKI (Rahma), *Recherche ethno-archéologique sur la céramique marocaine*, Doctorat (N.D.), Université Lyon II, 1989.

FADDADI (Brahim), *Chapiteaux de Volubilis : étude du décor architectural*, Doctorat (N.D.), Université Aix-Marseille I, 1991.

FERCHIOU (Naïde), *Le décor architectonique de l'Afrique proconsulaire, de la chute de Carthage à l'époque d'Hadrien*, Doctorat d'Etat, Université Aix-Marseille I, 1985.

FORTUNER (Dolores), *Les arcs de triomphe et les portes monumentales en Proconsulaire et en Numidie*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1975.

FRANCESCHI HIMEUR (Marie-Agnès), *Les demeures des grands notables de Meknès au XIXème siècle*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1986.

GUI (Isabelle), *Essai de typologie architecturale des églises paléochrétiennes d'Afrique du Nord*, Doctorat (N.D.), Université Paris IV, 1985.

HASSAR BENSILIMANE (Joudia), *Recherches archéologiques à Salé : étude d'un quartier (essai de méthodologie de recherche)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1979.

JACOB (Paul-André), *La mort et l'au-delà d'après les inscriptions chrétiennes d'Afrique, de Gaule et d'Espagne*, Doctorat de 3ème cycle, Université Aix-Marseille I, 1981.

J'BARI (Yussef), *Céramique dite à "Parois Fines" de la Mauritanie Tingitane et de l'île de Mogador (Maroc)*, Université Paris II, 1990.

KALLAB (Ilham), *Le décor animalier dans l'art islamique de l'époque umayyade*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1977.

KHANOUSSE (Mustapha), *Mercure dans l'Afrique romaine*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1977.

KHARBACH (Abdellatif), *Les chapiteaux de Banasa*, Doctorat (N.D.), Université Paris I, 1991.

KHARBACH GANTOURI (Aïcha), *Le moulin hydraulique de Fès*, Doctorat (N.D.), Université Paris I, 1990.

LAMGHARI (Amina), *Les Mosquées à khotba du sultan Moulay Slimane, (1792-1822)*, Thèse de 3ème cycle, Paris IV, 1986.

LIMANE (Hassan), *Contribution à l'étude des sigillées d'importation en Mauritanie tingitane au Premier et Deuxième siècles après J.C. Etude du matériel de Lixus, Banassa et Tamuda*, Doctorat (N.D.), Université Aix-Marseille I, 1988.

LOUHICHI (Adnene), *La céramique musulmane d'Afrique médiévale importée à Tegdaoust (Mauritanie Orientale)*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1984.

MIDANT REYNES (Béatrice), *Les gravures rupestres de Nubie : bibliographie critique*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1975.

M'RABET (Khalil), *La peinture marocaine à l'épreuve de l'authenticité*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1979.

OUADDA-IDRISSI (Mostafa), *L'architecture coloniale à Casablanca, naissance et formes : politique urbaine sous le protectorat, 1912-1956*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1984.

PONSICH (Michel), *Recherches archéologiques en Mauritanie Tingitane et en Bétique*, Doctorat d'Etat, Université Bordeaux III, 1972.

POZNANSKI (Lucien), *Contribution à l'étude de l'onomastique théophore antique dans le bassin méditerranéen*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris I, 1974.

RBATI (Larbi), *L'habitat urbain traditionnel à Tétouan du XVI au XVIIIème siècle étude d'architecture, d'archéologie et essai de typologie*, Doctorat (N.D.), Université Lyon II, 1989.

SEEFRIED (Monique), *Les pendentifs en verre sur noyau des pays de la Méditerranée antique*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1978.

TAOUCHIKHT (Lahcen), *Etude ethno-archéologique de la céramique du Tafilalet (Sijilmassa) : état des questions*, Doctorat (N.D.), Université Aix-Marseille I, 1989.

TERRASSE (Michel), *L'architecture hispano-maghrébine et la naissance d'un nouvel art marocain à l'âge des Mérinides*, Doctorat d'Etat, Université Paris IV, 1979.

TOURI (Abdelaziz), *Les oratoires de quartier de Fès : essai d'une typologie*, Doctorat de 3ème cycle, Université Paris IV, 1980.

TOURI (Abdelaziz), *L'habitat domestique de Marrakech et autres recherches d'archéologie marocaine*, Doctorat d'Etat, Université Paris IV, 1987.

Abderrahim BENHADDA
Faculté des Lettres
FES-SAIS
Mohammed LMOUBARIKI
Gremolmac,
UNIVERSITE LYON II

COMPTES-RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

RESEÑAS BIBLIOGRAFICAS

Ibn Khaldūn : *La Voie et la Loi, ou le Maître et le Juriste*, traduit de l'arabe présenté et annoté par René Pérez, Ed. Sindbad, La bibliothèque de l'Islam, Paris, 1991,308p.

Le Shifā' as-sā'il li-tahdhīb al-masā'il, d'Ibn Khaldūn, traduit, présenté et annoté par René Pérez, paru sous le titre *La Voie et la Loi ou le Maître et le Juriste*, ne peut être considéré comme une œuvre mineure de l'auteur de la *Muqaddima*. Comme le souligne R. Pérez, *le Shifā' as-sā'il li-tahdhīb al-masā'il* qu'il traduit par "la réponse satisfaisante à celui qui cherche à élucider les questions", précédant la rédaction du *kitāb al-'Ibar*, est utile non seulement pour comprendre la sensibilité religieuse d'Ibn Khaldūn mais aussi pour éclairer les conditions dans lesquelles a été conçue la *Muqaddima*. Plus que cela, il nous semble que ce court traité représente une source intéressante pour l'histoire culturelle et religieuse de l'Occident musulman ainsi que pour l'histoire des idées et des mentalités au XIV^{ème} siècle.

Deux aspects de cette œuvre nous semblent particulièrement intéressants : d'une part l'intérêt de la problématique posée, d'autre part l'art avec lequel Ibn Khaldūn débat d'une question qui suscitait de vives controverses à Grenade au cours des années 1372-74. Dès le préambule de ce traité, Ibn Khaldūn pose clairement le problème : "un mémoire, arrivé de la Rive d'al-Andalus" et adressé aux savants de Fès, "demandait qu'on fit la lumière sur < une question concernant > la Voie des Soufis (...) à savoir : pouvait-on tenir pour valable le cheminement selon cette Voie (...) en suivant l'enseignement des livres composés par ses adeptes et en réglant sa conduite sur les doctrines < qu'ils y exposent > ? Ou bien faut-il absolument un Maître spirituel (*Shaykh*) qui signale clairement les repères pour s'y orienter...?1.

Ibn Khaldūn n'aborde la controverse proprement dite que dans la cinquième partie, qui couvre une quarantaine de pages, de ce traité, qui en compte dans la traduction 150, prenant grand soin dans les quatre parties qui précèdent de définir les concepts et de situer la problématique dans l'histoire du *taṣawwuf*.

Dans la première partie, Ibn Khaldūn définit le soufisme, analysant l'étymologie du mot,² s'interrogeant sur son origine, concluant, s'inspirant de la *Risāla* de Qushairī : "Reste donc à dire que c'est là < simplement > un surnom (*laqab*) attribué à ce groupe de gens comme un nom propre les distinguant des autres"³. Puis l'auteur définit le *taṣawwuf* comme "l'observation vigilante (*ri'āya*) du comportement bienséant vis à vis de Dieu, dans les œuvres extérieures et intérieures par l'exacte fidélité à Ses ordonnances ..."⁴.

Ibn Khaldūn s'attelle tout d'abord à la réfutation de ceux qui, comme Ghazālī, opposent *faqīh* et *mutaṣawwif*. Certes il souligne que très tôt on distingua le *fiqh* de l'extérieur (*fiqh-az-zāhir*), du *fiqh* de l'intérieur ou *taṣawwuf*.⁵ Mais il ajoute, en bon juriste qu'un *faqīh* peut être détenteur de ces deux *fiqh* à la fois⁶.

(1) *La Voie et la Loi*, op. cité p. 102.

(2) *Ibidem*, pp. 119-120.

(3) *Ibidem*, p. 121.

(4) op. cité, p. 121.

(5) op. cité, p. 112.

(6) op. cité, p. 115.

Dans la seconde partie l'auteur approfondit l'étude du *taṣawwuf* et analyse la démarche mystique en tant que combat spirituel. Dans quatre discours préliminaires, il procède, en se référant à Ghazālī, à la définition de concepts tels "esprit", "âme"... Puis l'auteur expose, en se basant sur les textes soufis, et en suivant de près la *Risāla* de Qushairī, les étapes du combat spirituel : le combat de la piété (*taqwā*), le combat de la rectitude (*istiḳāma*) et le combat du retrait du voile (*kashf al-ḥijāb*).

En conclusion de cette partie l'auteur examine "le statut juridique de ces trois combats au regard de la Loi révélée" annonçant ainsi son opinion quant à la question posée.

Ibn Khaldūn estime, en effet, que le premier combat, celui de la piété, est "d'obligation personnelle pour tout adulte responsable" ; que le second, le combat de la rectitude, "est prescrit par la Loi (*mashrū'a*) pour l'ensemble de la communauté musulmane et d'obligation personnelle pour les Prophètes". "Quant au troisième combat spirituel, écrit-il, celui du retrait du voile, notre opinion personnelle est qu'il est sous le coup de l'interdiction attachée au blâmable (...) ou même davantage"⁷.

Dans la troisième partie Ibn Khaldūn expose l'évolution que connaît le *taṣawwuf* à son époque et critique les thèses des soufis "modernes". Il condamne la multiplication des courants soufis et dénonce leurs recherches ésotériques qui s'éloignent de la Loi révélée au nom de l'expérience intime (*wijdān*). L'auteur donne l'exemple extrême de la dérive ésotérique en évoquant la magie, "la science des secrets des lettres" et autres sciences occultes auxquelles avaient recours certains soufis en quête de la *mukashāfa*.

Au début de la quatrième partie, Ibn Khaldūn précise son opinion quant à ceux qui avancent que l'étude des livres des auteurs soufis suffit à qui veut suivre leur voie. Ayant examiné pourquoi le livre ne peut être d'aucun secours sur la voie mystique, Ibn Khaldūn examine dans quel cas on peut avoir recours au *shaykh*. Pour le combat de la piété, écrit-il, le recours au Maître n'est pas obligatoire. Il en est de même pour le combat de la rectitude. Quant au combat du retrait du voile, il exige obligatoirement le recours au *shaykh* ; si la *Shari'a* écrit Ibn Khaldūn, est "une voie commune à l'usage de l'ensemble des croyants", ce combat spirituel, qui n'est réservé qu'à "des gens animés d'exigences spirituelles", "a donc toutes les allures d'une *Shari'a* particulière, possédant son statut et son code de bienséances et dans laquelle on n'imité personne d'autre que ceux qui l'ont posée comme règle de conduite"⁸.

C'est donc à la lumière de ces considérations qu'Ibn Khaldūn examine, dans sa cinquième et dernière partie, les thèses développées par les deux camps de la controverse de Grenade. Il expose longuement leurs conceptions, les critiquant, réfutant argument par argument. L'auteur rappelle que de nombreux jurisconsultes ne reconnaissent pas ce combat spirituel du *Kashf*. Mais s'il ne partage pas leur opinion, il fait du recours au *shaykh*, qui initie et accompagne l'aspirant mystique tout au long de son expérience spirituelle, une condition impérative.

(7) p. 167.

(8) op. cité, p. 200-201.

Dans une *fatwa*, qui date probablement de la même époque que ce texte, et que publie R. Pérez à la suite du *Shifā*, Ibn Khaldūn se montrera autrement plus sévère à l'égard des courants soufis modernes.

Ainsi, au delà de la controverse et des arguments échangés qui sont, bien entendu, liés à une conjoncture précise, ce texte nous est apparu particulièrement intéressant de par sa forme, de par la rigueur et la qualité de l'argumentation, de par la méthode suivie dont les qualités pédagogiques et didactiques, comme on a pu s'en rendre compte à travers ce bref résumé, sont incontestables. Mais le problème posé à travers la question du *shaykh*, celui de la place du *tasawwuf* dans la vie intellectuelle et religieuse comme aussi de sa place dans la cité n'a-t-il pas interpellé les élites et ce jusqu'au XX^{ème} siècle ? N'est-il pas à la source du mouvement salafī ?

Ce texte parfois obscur, souvent ardu, est lumineusement traduit et présenté par R. Pérez. Certes de par sa formation dominicaine, nourrie de Saint-Thomas d'Aquin mais aussi d'Aristote, dont on connaît l'influence sur les penseurs arabes du Moyen âge, de par ses études d'arabe poursuivies à l'Université Mohammed V, de par aussi son intérêt ancien pour le soufisme qui l'a poussé, dans le cadre d'une thèse soutenue à Lyon à s'intéresser à un ouvrage contemporain du *Shifā' as-sā'il*, la *Rawddt at-ta'rif bi-al-hubb ash-sharīf* d'Ibn al-Khātib, René Pérez était particulièrement qualifié pour éditer ce traité d'Ibn Khaldūn.

La traduction, tout d'abord, se veut scrupuleuse, le traducteur n'hésitant pas à recourir parfois à des néologismes (*hidāya* traduit par guidance⁹ pour mieux faire apprécier l'expression, prenant soin de transcrire entre parenthèses les principaux concepts utilisés par l'auteur). Mais, malgré le parti pris d'accorder la priorité à la fidélité au texte, nous avons là une traduction claire qui permet d'apprécier la progression de l'argumentation. Bien entendu, il aurait été d'un grand intérêt de disposer, côte à côte, des deux textes arabe et français.

Cette traduction s'enrichit d'un appareil de notes conséquent, révélant l'érudition du traducteur, qui va bien au-delà de l'appareil de notes classique, amorçant un véritable commentaire du texte traduit, explicitant la traduction de telle phrase ou de tel concept, éclairant les paragraphes allusifs, informant sur les œuvres citées et leurs auteurs, à propos desquels de précieuses notices biographiques sont présentées en annexe, comparant les divergences entre les différents manuscrits disponibles.

Mais c'est l'introduction, près d'une centaine de pages, qui permet de restituer cette œuvre dans son contexte non seulement historique et politique, mais surtout culturel et religieux. C'est avec un soin exigeant que René Pérez examine l'authenticité du *Shifā' as-sā'il*, n'éluant pas les doutes concernant l'attribution du traité à l'auteur ou les dates présumées de la composition de l'ouvrage, Ibn Khaldūn ne citant nulle part ce livre parmi ceux de sa composition. En se basant sur une comparaison du texte avec la *Muqaddima*, qui en reproduit de larges extraits mais aussi sur les copies connues à ce jour du manuscrit ainsi que sur leurs éditions partielles, R. Pérez en conclut que le *Shifā' as-sā'il* est bien un traité d'Ibn Khaldūn.

(9) p. 108.

Par ce texte, comme l'écrit le traducteur, Ibn Khaldūn écrit une véritable *fatwa* qu'il faut situer dans la crise politique, certes, mais surtout religieuse suscitée par la publication de la *Rawdat at-ta'rif* d'Ibn al-Khāṭib.

René Pérez situe cette interrogation dans l'histoire plus large du soufisme dans l'Occident musulman, mouvement qui amorce une mutation au cours de cette période, dans le contexte plus vaste de l'évolution religieuse du Maghreb qui voit s'opposer le Juriste, étroitement respectueux de la Lettre, méfiant à l'égard de toute innovation en matière religieuse, représentant souvent un Islam lettré et citadin, au mystique, plus sensible à l'esprit des textes, peut-être plus exigeant dans le domaine spirituel, plus en prise avec les manifestations populaires de la piété.

Amina AOUCHAR
I. U. R. S.
RABAT

Ruqiya Belmuqaddam : *Awqaf Maknas fi 'ahdi-Mawlay Isma'il (1672 / 1082-> 1727/1139)* , Matbu'at wazarati al awqaf wa shu'un al-islamiya. Rabat, 1413/1993, vol. I. 331 p. Vol. II. 314 p.

Ce travail est un essai bien mené pour lever le voile sur quelques enseignements des documents *habousiens* et les mettre à la portée des historiens. Madame Belmuqaddam en a fait une utile lecture et en a tiré des résultats qu'elle illustre par des textes placés en annexe et qui occupent le quart de son ouvrage.

Celui-ci, outre l'introduction et la conclusion, se compose de trois parties. Dans une première partie, Madame Belmuqaddam rappelle ce que sont les biens *ḥabūs*, ainsi que la terminologie qui leur est propre et les différents types d'exploitation et de bénéficiaires. Dans une deuxième partie, elle en retrace l'évolution historique avant le règne de Muḥammad al-Isma'īl. La troisième partie en effet, et la principale, est consacrée aux *ḥabūs* de Mekkân du temps de ce grand prince. L'institution est alors analysée avec une minutieuse attention, ainsi que ses conséquences sur l'urbanisme et sur la vie sociale et économique de cette cité au XVII^{ème} siècle. Mais ce type d'études, à l'évidence, pose des problèmes ardues dont la solution ne peut venir que de la multiplication des études comparées.

En ce qui concerne les origines des *ḥabūs*, l'auteur après en avoir évoqué les aspects linguistiques et juridiques, rappelle qu'elles font toujours problème. Pourtant, l'institution a une longue histoire derrière elle. Elle a rapidement fleuri au Maroc et le public y a participé avec ferveur pour ses bienfaits privés et sociaux. Elle s'est implantée avec l'expansion de l'Islam dans le pays, et avec la fondation de Fès plus particulièrement. Puis la multiplication des mosquées et l'organisation de la récitation du Coran du temps des Almoravides et des Almohades lui ont donné de la vigueur. Mais ce sont les Mérinides qui lui ont donné son véritable essor. Ce fut alors que les principaux traits de l'institution ont été fixés. L'importance du *Jihād*, le développement de l'enseignement et des actes de bienfaisance ont fait du premier siècle mérinide une ère faste pour les *ḥabūs*. Le deuxième siècle, en revanche, (fin XIV^{ème} - début XV^{ème}) fut une période de repli, contre lequel les Banū Wattās restèrent impuissants en raison de leurs faibles moyens financiers et de la multiplication des fronts de lutte. Les Saâdiens purent y remettre quelque ordre, en créant des chaires et en veillant à la bonne tenue des mosquées et des bibliothèques, surtout dans les provinces du Sud dont ils étaient originaires. Dans l'ensemble cependant, ils sont restés en deçà de ce qu'ont fait les Mérinides.

Quant à l'organisation de l'institution avant le règne de ces derniers, elle était du ressort de ceux qui *haboussaient* eux-mêmes ou de leurs délégués. Les *cādī* n'en prirent la charge que sous les premiers sultans mérinides. Les premières *nazarat* furent créées dans différentes villes. Bientôt, les *nāzīr* constituèrent une véritable corporation de gestionnaires. Le sultan Abū Inān fonda une "caisse spéciale pour les dépôts des rentrées des *ḥabūs* avec deux clefs, l'une pour le *cādī*, et l'autre pour le *khātib*. Dès cette époque donc, il y a une dialectique des *ḥabūs* et du Makhzen.

Cette dialectique est étudiée en détail par Madame Belmuqaddam dans le cas de Meknès sous Mulāy Ismā'īl. Celui-ci créa trois *naẓārat* dans sa capitale : une pour les *ḥabūs* de l'ensemble du royaume; une autre pour ceux de la grande mosquée de Meknès; une, enfin, pour les *ḥabūs* de la ville. La direction générale en fut confiée à Muḥammad ibn Muḥammad al-Khaṭīb al Qaysī al-Andalusī qui exerça sa charge avec les pouvoirs les plus larges. Quant à la *naẓārat* des *ḥabūs* des pauvres, elle est restée aux mains des *ulamā* les plus réputés pour leur droiture, leur sens de la justice, leur sérieux, mais aussi leur passé makhzénien et leurs relations sociales.

Le développement des *ḥabūs* à Meknès sous Mulāy Ismā'īl, semble lié au développement global de la ville. Aussi les murailles externes et internes de la *qaṣbah* makhzénienne, la construction de la *citée ar-Riāḍ al'Anbarī* et son équipement, la construction des *qaṣbahs* défensives au Nord, à l'Ouest et au Sud de l'enceinte, les conduites de l'eau vers l'intérieur de la ville ont été affaires de *ḥabūs*. De tout cela, Madame Belmuqaddam fait une belle illustration, avec des tableaux, des graphiques et de nombreuses photos. Mulāy Ismā'īl usait souvent de l'échange (*Mu'āwada*) pour refaire un patrimoine *habousien* compact et homogène. Ainsi ont été réparées les dilapidations passées et mis en *ḥabūs* de nouveaux fonds en grande quantité. Par exemple, il fut créé un *ḥabūs* des pauvres, un *ḥabūs* de la muraille, et des *ḥabūs* pour protéger l'environnement agricole et arboricole de Meknès.

Le Makhzen donc intervenait franchement dans les *ḥabūs*. Pour disposer de leurs fonds, parfois il demandait une *fetwa* aux *ulamā*. Ainsi fit Abū Sa'īd al-Marīnī lorsqu'il eut besoin d'argent pour mener quelques campagnes intérieures. Aḥmad al-Manṣūr adh-Dhahbī, dont le règne fut pourtant prospère, exploita également les rentes des *ḥabūs* pour ses harkas intérieures ou pour reconstruire un pont sur le Sebou, mais sans demander l'avis des *'ulamā*. En fait, la force ou la faiblesse du pouvoir se reflétait sur les *ḥabūs*. Un état fort y remettait de l'ordre. Un état faible les abandonnait aux appétits privés.

Mulāy Ismā'īl n'a fait que suivre la tradition et se conformer à la réalité. Les documents analysés par Madame Belmuqaddam montrent qu'il a, lui aussi, puisé dans la caisse des *ḥabūs* pour des entreprises privées. Mais ils prouvent aussi qu'il a souvent aliéné les biens du *bayt-al-māl* aux bénéficiaires des *ḥabūs*. Par ailleurs, lorsqu'une dépense est faite sur la caisse personnelle du Sultan, cela est dit clairement dans les documents. Lorsqu'il y a silence sur l'origine de la dépense, c'est généralement, qu'elle a été faite à partir de la caisse des *ḥabūs*. Ce qui frappe, en tout cas, c'est la précision des données chiffrées aussi bien pour les recettes que pour les dépenses. Mais on reste, malgré tout, en deçà de ce que l'historien aurait voulu savoir de la vie économique de cette époque en parcourant ces archives spéciales.

Noufissa DHAHBI
Faculté des Lettres
KENITRA

Assia Bena'dada : *Zahr al-Ākām de Abdelkrim Ibn Mūsā ar-Rifī-Etude et édition critique*. Imprimerie Al Ma'ārif al-Jadida, Rabat, 1982., 321p.

Il faut rendre grâce à Madame Assiya Ben'adada d'avoir pris sur elle de mettre à portée des spécialistes comme des non-spécialistes du règne de Muḥayyir Ismā'il et de la décennie qui a suivi sa disparition, ce texte peu connu et difficile d'accès puisqu'il n'en existe, nous dit-elle, qu'une seule copie, celle que le Professeur Muḥammad Manūnī a bien voulu mettre à sa disposition. *Zahr al-Ākām* de 'Abdelkrīm ibn Mūsā ar-Rifī est en effet une histoire du premier siècle alaouite, depuis la *bay'a* de Muḥayyir M'ḥammad ibn ash-Sharīf en 1640 jusqu'à la troisième *bay'a* de Muḥayyir 'Abdallah vers 1740. Le texte en lui-même n'est pas des plus longs: 90 pages de manuscrits, 180 avec les notes dans l'édition de Madame Ben'adada; ce qui ne serait qu'une partie d'un ouvrage qui aurait été plus développé. En tout cas, c'est ce qu'affirme celui qui a établi la copie qui nous est parvenue et qui n'est autre que l'autre historien du premier siècle alaouite, Muḥammad aḍ-Ḍu'ayyif ar-Rbātī, en l'occurrence copiste et émule de son prédécesseur.

La première qualité de cette histoire condensée est d'être de la plume d'un contemporain des événements. Les documents historiques dans lesquels vibre un peu de la chaleur du vivant sont trop rares dans nos sources arabes pour que l'apport de 'Abdelkrīm ibn Mūsā ne soit pas apprécié à sa juste valeur. Non que notre auteur ait été un des témoins les plus immédiats de tout ce dont il fait la narration. Il semble avoir écrit plus par ouï-dire que par témoignage direct. Des expressions comme "On m'a dit" ou "Un témoin crédible m'a affirmé", reviennent souvent sous sa plume. Nonobstant cela, il nous offre, ce qui est loin d'être négligeable, les réactions et les appréciations de ce qu'on peut considérer comme étant l'opinion de la moyenne des lettrés marocains à la fin du règne de Muḥayyir Ismā'il et durant les règnes agités de ses premiers successeurs. L'ouvrage aurait sans doute gagné en vie et en signification si l'auteur avait laissé transparaître un tant soit peu de sa vie propre et de sa personnalité. Malheureusement, on ne sait ni qui il était ni dans quelle ville il a vécu et rédigé son travail. Tout ce qu'on peut dire avec assurance, c'est qu'il était du Rif. Faisait-il partie d'une des nombreuses familles rifaines qui ont servi Muḥayyir Rashīd et après lui Muḥayyir Ismā'il ? Toujours est-il qu'il porte une attention soutenue aux affaires du Rif; ce qui ne laisse pas de tourner parfois à une franche *'aṣabiya*. Dans les sanglantes querelles de la ville de Tétouan avec le Bāshā du Rif, Aḥmad ibn'Alī, au lendemain de la mort de Muḥayyir Ismā'il, 'Abdelkrīm Ibn Mūsā n'a qu'un camp, celui du Bāshā.

D'un point de vue thématique, le livre se divise en trois parties d'égale longueur. Dans une première partie, l'authenticité des ascendances chérifiennes des Alaouites est d'abord rappelée. Puis sont évoquées les circonstances de leur émigration de Yanbū' en Arabie à Sijilmassa. *L'aura* dont ils bénéficièrent là-bas depuis leur arrivée au XIV^{ème} siècle les désigna tout naturellement à la succession des Sa'adiens au XVII^{ème}. Aussi bien, cette partie se termine-t-elle par deux petits chapitres consacrés aux épopées de Muḥayyir M'ḥammad et de Muḥayyir Rashīd.

La deuxième partie est toute entière consacrée au long règne de Muḥayyir Ismā'il, avec ses guerres avec son neveu, puis avec le bloc sanhaja, puis avec ses propres fils, ensuite les

guerres de reconquête de la Mamora, de Larache, de Tanger, et le siège de Ceuta, sans oublier les affrontements avec les Turcs d'Alger. Une longue liste de ses enfants avec le nom de leur mère permet de s'y reconnaître un peu dans une progéniture dont le plus certain reste qu'elle était innombrable. Sont évoqués aussi les noms des principaux serviteurs de ce grand prince dans les différents départements de l'Etat. Ses constructions et sa politique d'urbanisme à Méknès et à Mulāy Idrīs du Zerhūn sont soulignées avec insistance.

Quant à la troisième partie, elle fait l'historique des treize années qui ont suivi sa mort, avec le détail de la sanglante course au pouvoir qui mit aux prises certains des ses enfants, appuyés selon les circonstances sur la garde noire atomisée, ou sur leurs "oncles maternels", c'est-à-dire sur les tribus dont leur mère respective était originaire, quelquefois sur une force urbaine, voire sur un grand caïd régional.

Il serait hors de propos de reprendre ici toutes les péripéties de cette longue guerre civile. Notons pour l'essentiel que l'auteur est préoccupé en tant que citoyen et en tant qu'historien par l'éclatement de l'Etat isma'ilien. Comment ce grand édifice qui s'est maintenu durant plus d'un demi siècle a-t-il pu s'effondrer en l'espace de quelques mois ? La forte personnalisation de l'Etat l'exposait aux contingences humaines. Pour Abdelkrim ibn Mūsā, fils de son temps et de son milieu, la crise se réduisait à une pénible compétition pour le trône. La dynastie alaouite n'était nullement remise en question, ni la constitution musulmane qui fait obligation aux croyants de se ranger derrière la descendance du Prophète. Il prend même bien soin de ne pas charger la Garde Noire, dont il justifie les débordements par le fait que, n'étant plus régulièrement approvisionnée, elle était contrainte de gagner sa vie à la force du poignée.

Mais l'historien moderne, mieux armé pour les analyses en profondeur, peut extraire de ce texte de plus amples enseignements. Le principal à mon sens est qu'entre l'anarchie absolue et la monarchie absolue, il y a la dialectique de l'œuf et de la poule. Le fractionnement tribal ne pouvait être transcendé que par un pouvoir despotique. En conséquence, le pouvoir despotique ne pouvait se maintenir que par le fractionnement. Le recrutement des grands officiers de l'Etat isma'ilien pourrait servir d'illustration à la fameuse théorie du damier. L'Etat marocain en ces temps-là, était un appareil enraciné. Mais il était aussi une volonté de puissance. Qu'elle vint à défaillir (comme ce fut le cas avec Mulāy Aḥmad Dhahbī, plus préoccupé, nous dit Ibn Mūsā, de ses plaisirs que de ses responsabilités) ou qu'elle fût utilisée à mauvais escient (comme ce fut le cas avec Mulāy 'Abdallah, sur les cruautés duquels Ibn Mūsā passe avec rapidité) et tout s'effondre. Or lorsque le Makhzen, qui est au sens propre le trésor public, était dilapidé et incapable de remplir ses fonctions, tout élément défavorable de la conjoncture (sécheresse, disette, épidémie comme celles de 1736-1738) venait surmultiplier les malheurs du temps. On sait que l'auteur du *Nashr al-Mathānī*, Tayyib al-Qādirī a désigné cette période comme ayant été une *fatra* mot intraduisible mais qui veut dire, en somme, que la société et l'Etat marocains y ont été réduits à leur étiage.

Brahim BOUTALEB
Faculté des Lettres
RABAT

Omar Afa : *An-nuqūd al-maghribiya fi al-qarn at-thāmin'ashar*. Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série "Recherches et Etudes", n°6, 1993,

M. Omar Afa, dont le grand travail sur les questions monétaires dans le Maroc du XIX^{ème} siècle fait désormais autorité, donne, dans ce nouvel ouvrage, réduit par le volume mais riche d'enseignements, une autre démonstration de son long et patient effort pour faire la lumière sur notre vieux système monétaire. Un *faqih* du Sūs ayant eu le bon réflexe, à la fin du XVIII^{ème} siècle, de fixer dans deux courtes dissertations ce qu'il saisissait de la circulation des monnaies de son temps, M. Afa nous les livre ici avec une remarquable présentation et une édition critique des plus approfondies. Ce qui permet non seulement de prendre connaissance de deux textes jusque-là peu connus et difficiles d'accès, mais aussi d'en comprendre les arcanes en dépit de leur spécificité. Le premier est un exposé de la circulation monétaire au Maroc à la fin du XVIII^{ème} siècle. L'auteur en l'occurrence a été amené à en faire l'historique depuis les Saadiens. Le deuxième fait la revue des monnaies en cours, mais cette fois selon leur poids et l'évolution séculaire du change. Le premier texte, disons-le, a déjà été publié et traduit par D.Eustache et Mohammad Laalaoui dans le volume I du *Corpus des Monnaies Alaouites* (pp.586-623), à partir, il faut le dire aussi, d'une copie établie par M.Afa sur le manuscrit de la Bibliothèque royale. Le deuxième texte, par contre, est publié pour la première fois. Au demeurant, les copies des deux documents ne semblent pas manquer puisqu'il s'agissait en fait de deux petits "manuels" pratiques.

L'auteur, 'Umar ibn 'Abd al-'ziz al-Garsifi, appartenait à l'une des plus vieilles familles du "Sūs savant". Homme de foi et de loi, il a éprouvé le besoin de mettre quelque ordre dans une circulation qui procédait plus par accumulation que par élimination. "La raison de ce *taqyid*, dit-il au début de sa deuxième dissertation, est de faire la lumière sur les difficultés qu'éprouvent les gens de notre temps à saisir la réalité des poids cités dans les livres de certains savants ou les expressions des actuels du temps passé consignées dans les vieux actes de cette province du Sūs (...), et cela du fait de l'action oblitérante du temps, du fait du changement des mœurs et des intérêts, mais aussi du décès de ceux qui connaissaient les valeurs sans lesquelles la loi ne peut se prononcer. Nos contemporains sont bien embarrassés, lorsqu'ils veulent lever une hypothèque ou partager des héritages, sur la manière de déterminer les prix déclarés dans les contrats d'achat, de mariage ou autres. Ils ne trouvent le plus souvent pour les y aider que des gens pour battre la campagne dans la plus noire des ténèbres".

Or si l'intelligence du vieux système monétaire était inaccessible à ceux qui le pratiquaient, le comprendre de nos jours, après sa disparition, confine à la gageure. Mais M. Afa a gagné son pari. En deux tableaux et un graphique, il a su ramasser toutes les données établies par 'Umar al Garsifi. Dans un premier tableau (p.93) sont consignées les différentes unités monétaires selon le métal ou les poids, puis selon qu'elles sont réelles ou nominales, avec leur équivalence en grammes de nos jours. Le *dirham* de ces temps-là était à géométrie variable. Il était monnaie de compte. Mais il était un poids aussi. Il était monnaie réelle. Mais il pouvait être sa propre fraction. Il en était de même pour l'once et pour le mitqāl, en monnaie d'or comme en monnaie d'argent. On note qu'à partir du XVIII^{ème} siècle, la monnaie d'or n'est plus exprimée qu'en dinār. C'était la principale variable par rapport aux siècles précédents.

Dans le deuxième tableau (p.100) est résumée l'évolution du change pour le mitqāl-argent entre 1070(H) et 1187(H)[1660 à 1773] avec sa contre-valeur en onces puis son poids en grains d'orge, étalonnage canonique, ensuite en grammes de nos jours pour affiner les évaluations. Un graphique (p.102) dessine la courbe de tous les mouvements. De 1660 à 1720, la tendance est à la baisse. Mais en 1720, la courbe se redresse en une franche verticale. Ensuite, la tendance à la baisse est de nouveau enregistrée. Mais en 1770, survient un nouveau redressement. Ces variations étaient liées aux intérêts de l'Etat. La politique de reconstruction de Mulāy Ismā'il ne pouvait que drainer l'argent-métal vers les caisses du Makhzen d'où la baisse de la teneur du mitqāl dans le Sūs périphérique. Un siècle plus tard, le même mouvement se répéta. En effet, les réformes monétaires de Sidi Muḥammad ibn 'Abdallah ont été entreprises dans les années 1770.

Ce qui frappe cependant, c'est la faiblesse de l'écart séculaire 4,1/2 en 1660, 1,3/4 en 1720, 4,2/5 en 1773. Ces chiffres évoquent tout le contraire de l'instabilité. L'écart au XIX^{ème} siècle allait atteindre jusqu'à 140 points, comme l'a montré M.Afa dans son premier ouvrage. Au XVIII^{ème} siècle par contre, le Maroc était encore un marché autonome. Les perturbations du change étaient d'abord provoquées par la complexité et la pauvreté d'une circulation où la monnaie se distinguait encore mal de son état physique. Mais elles pouvaient aussi être le fait du prince, ou plus simplement, de la contradiction de la *shari'a* avec les coutumes locales tenues par des impératifs locaux. Par exemple, le *dirham* canonique était fixé à 50,4 grains d'orge de taille moyenne, soit 0,05777 gramme. Or le grain d'orge du Sūs d'après les calculs de M. Afa, ne dépassait guère 0,04412 gramme. Tous les jeux étaient possibles et en tout cas toutes les erreurs. Au passage quelques-unes ont été réctifiées. Le dirham *ktāmi* n'a rien à voir avec Ktāma du Rif ni avec les manipulations de Mulāy al Mustāḍī, comme l'a cru D. Eustache dans son grand ouvrage, mais résulte de la frappe du minerai d'Aqutam, mine d'argent du Sūs. C'est dire tout le profit qu'on peut tirer de ce petit livre dont les notes abondantes et précises constituent à elles seules un ouvrage dans l'ouvrage.

Brahim BOUTALEB
Faculté des Lettres
RABAT

Daniel Schroeter, *Merchants of Essaouira : Urban Society and Imperialism in South-western Morocco, 1844- 1886*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988, 322 p.

La fascination du XIXe siècle est certainement le trait le plus saillant qui a marqué la recherche historique marocaine pendant les trente dernières années. Les raisons de cette fascination sont multiples. Pour les jeunes historiens marocains, il s'agissait d'abord de reconstruire l'image d'un Maroc disparu tel qu'il se présentait juste avant qu'il ne croule sous les coups de l'impérialisme européen. Mais il y avait aussi l'effet de l'école nationaliste, dont le programme consistait à réfuter les thèses de l'historiographie coloniale, à savoir l'impuissance de l'Etat marocain et son incapacité à contrôler le pays, et la fragmentation de la société à un degré tel qu'on pouvait à peine parler d'une nation marocaine. Toutefois, malgré la prolifération relative des études sur le XIXe siècle, beaucoup de questions essentielles restent toujours en suspens. Parmi celles-ci figure naturellement le rôle qu'a joué l'Europe dans le Maroc du siècle dernier.

Evoquer le rôle de l'Europe dans le Maroc précolonial, renvoie immédiatement à une œuvre monumentale qui a dominé les études sur le XIXe siècle marocain et qui n'a pas cessé de susciter des débats parfois passionnés autour de cette période. Il s'agit de la thèse de Jean-Louis Miège sur *Le Maroc et l'Europe*. Quoique l'on dise de cette œuvre incontournable, il n'y a pas de doute qu'elle a donné l'impulsion à toute une école historique qui, à partir des années 70, s'est engagée dans la voie de l'histoire sociale. Bien qu'elle soit presque entièrement établie sur les archives européennes, cette thèse peut être considérée comme le premier pas vers la décolonisation de l'histoire marocaine et son orientation dans la voie de l'école des *Annales* dont l'influence sur l'auteur est indéniable.

L'idée défendue par Jean-Louis Miège peut être résumée comme suit : l'interaction du Maroc avec l'Europe au XIXe siècle, en particulier à travers le commerce, a eu pour résultat l'intégration du pays dans le système économique mondial, avec des répercussions profondes sur la société marocaine. L'ouverture du Maroc aux influences européennes après 1830 a conduit à des bouleversements sociaux d'une importance capitale, non seulement dans les ports où résidait la colonie européenne, mais aussi dans l'arrière-pays. L'un de ces bouleversements consistait dans l'émergence d'une économie capitaliste dans laquelle une bourgeoisie, et en particulier "la bourgeoisie juive", a joué un rôle de premier plan. En d'autres termes, la pénétration européenne au cours du XIXe siècle aurait permis au pays d'accomplir sa "révolution capitaliste". Bien qu'il se garde de s'identifier avec un quelconque modèle théorique, Miège évoque clairement l'interprétation marxiste de l'impérialisme : le contact avec l'Europe capitaliste a engendré au Maroc une classe bourgeoise qui était la première à accueillir la colonisation européenne (vol. IV, p.415).

Merchants of Essaouira n'a probablement pas été conçu comme une réfutation des thèses de Jean-Louis Miège par son auteur, Daniel Schroeter. Cependant, on ne peut s'empêcher de remarquer que ses conclusions se sont avérées diamétralement opposées à celles de Miège. On a aussi l'impression que l'auteur a voulu se mesurer à un géant sans qu'il ait vraiment réussi à démanteler ses arguments.

Le fil conducteur du livre de Schroeter est l'idée selon laquelle Miège aurait exagéré l'impact que l'Europe aurait eu sur la société et l'économie marocaines au XIX^{ème} siècle. *A priori*, le cas choisi par Schroeter semble tout à fait adéquat pour tester les arguments développés par Miège. Essaouira était en effet le port principal à travers lequel transitait une partie importante du commerce avec l'Europe et par l'intermédiaire duquel l'impact européen se faisait sentir dans plus d'un domaine. La ville avait aussi une communauté juive très active dont l'élite commerciale tirait profit du négoce européen plus que n'importe quelle autre composante de la société marocaine. La documentation utilisée par Schroeter se prêtait également à la tâche qu'il s'était fixée, à savoir la réfutation des arguments de Miège. Dans cette documentation, figure non seulement les archives européennes mais aussi la correspondance officielle marocaine (archives du palais royal), et surtout des fonds privés d'archives familiales juives.

Pour en revenir à Jean-Louis Miège, et comme on l'a fait remarquer plus haut, *Le Maroc et l'Europe* est essentiellement une explication de l'histoire marocaine au XIX^e siècle par l'ampleur de l'impact européen. Avec le développement du commerce maritime et la croissance des ports, c'est toute l'activité économique qui bascule vers la côte. Les ports atlantiques en particulier sont devenus des pôles d'attraction pour la bourgeoisie mercantile mais aussi pour d'autres couches sociales. Les rapports sociaux se trouvèrent ainsi transformés, pas seulement dans les villes mais aussi dans l'arrière-pays où s'est opéré "un bouleversement en profondeur" avec l'émergence d'une agriculture capitaliste. Pour Schroeter tout cela devrait être révisé. "L'approche de Miège qui se base sur l'intégration du Maroc au système économique mondial doit être inversée", écrit-il dans son introduction (p.5). Tout en admettant l'importance accrue des ports atlantiques comme instruments de la pénétration européenne au cours du XIX^e siècle, Schroeter ne croit pas que le rôle de l'Europe ait été aussi important dans la transformation du tissu économique et social marocain. Les villes de l'intérieur comme Fès ou Marrakech n'ont nullement été éclipsées par les villes - ports de l'Atlantique. D'ailleurs, ces villes côtières n'ont pas enregistré une croissance démographique impressionnante, et le gros de la main d'œuvre qui y travaillait retournait à la campagne (p.75). Quant aux négociants, ils demeuraient, malgré leurs liens avec le commerce européen, solidement ancrés dans le tissu social et culturel marocain. Cela est valable, tout aussi bien, pour l'élite commerciale juive dans laquelle on a tant voulu voir le cheval de Troie de l'impérialisme européen. En général, les intérêts européens sont restés trop limités pour permettre une restructuration de l'économie et de la société marocaines. Sans nier l'impact de la pénétration européenne, Schroeter soutient que "les constantes de la société 'traditionnelle' marocaine étaient également propulsées par leur dynamique propre" (p.6). En d'autres termes, nous dit l'auteur, nous sommes en mesure de saisir la dynamique du changement au cours du siècle dernier sans faire appel à l'Europe. Au lieu du "Maroc et l'Europe" de Miège, Schroeter nous propose un "Maroc sans l'Europe".

L'analyse de Schroeter tourne essentiellement autour de l'évaluation qu'il a faite du rôle de la bourgeoisie marchande. Pouvons-nous parler, comme l'a fait Miège, d'une "bourgeoisie mercantile" dont le sort était intimement lié à l'expansion du commerce européen ? Dans son étude sur les origines du nationalisme marocain, Abdallah Laroui s'est contenté de poser la question (p.107). En fait, ce que Schroeter reproche à Miège, c'est qu'il a essayé de transposer "un modèle européen de transition vers une économie capitaliste dans un contexte marocain "qui avait ses propres spécificités (p.22). Selon lui, les commerçants

marocains du XIXe siècle "ne sont jamais devenus un groupe socio-économique bien défini, ni une classe homogène jouissant d'une certaine autonomie politique" (*Ibid*). Les grands négociants, qu'ils soient musulmans ou juifs, étaient trop dépendants des privilèges makhzeniens, en particulier des prêts sans intérêt, et par la suite du capital européen, pour qu'ils pussent évoluer en 'bourgeoisie' capable d'assumer un rôle notable dans la vie politique et sociale du pays.

Daniel Schroeter n'apprécie pas non plus l'usage que fait Miège de certains concepts européens comme celui de "l'antagonisme des classes" pour caractériser le décalage croissant entre les riches et les pauvres. En se référant à la vie du *mellah*, Schroeter considère que les tensions sociales, qu'a remarquées Miège entre les commerçants aisés et le petit peuple, n'étaient en fait que des conflits résultant des activités de plus en plus importantes des organisations juives européennes. Toutefois, Schroeter admet dans le dernier chapitre de son livre que "les disparités sociales entre les riches et les pauvres sont devenues plus éclatantes" (p. 214) et que le sort des pauvres parmi les Juifs s'est détérioré parce qu'ils devaient supporter une plus grande charge fiscale au moment où les riches commerçants, parmi eux, pouvaient bénéficier de la protection étrangère (européenne) et se soustraire ainsi aux impôts makhzeniens (p. 201). Concernant ce point, il faut remarquer que Miège lui-même avait déjà pris le soin de nuancer ses arguments quand il admettait qu'une expression comme "antagonisme social" était peut être inadéquate et qu'il serait beaucoup plus prudent de parler de "distancement entre les classes sociales" (vol. IV, p. 408).

Enfin, Schroeter met en question l'image répandue par Miège et d'autres historiens sur le rôle de l'élite juive en tant que support de la pénétration impérialiste. Tout en rejetant l'idée d'une "bourgeoisie juive" porteuse de valeurs occidentales, l'auteur maintient que jusqu'à la fin du XIXe siècle, l'élite juive marocaine est restée solidement ancrée dans "la culture bourgeoise marocaine" (p. 59). Loin de servir comme agents de l'expansion européenne, les *tujjar-s* juifs et leurs compatriotes musulmans représentaient, en fait, "les vestiges d'un ordre ancien, une 'bourgeoisie' enracinée dans l'histoire qui a servi comme le dernier rempart contre la pénétration capitaliste" (p. 22). Cependant, et malgré les attaches solides qui les liaient à la culture marocaine, un nombre croissant de commerçants juifs se tournait de plus en plus, surtout pendant la deuxième moitié du siècle, vers le capital européen. Après avoir suivi minutieusement le parcours de plusieurs familles commerçantes d'Essaouira, Schroeter ne manque pas de remarquer que si les commerçants juifs ont mieux réussi que leurs compatriotes musulmans, ce fut grâce aux liens qu'ils avaient avec l'étranger et qui faisaient défaut à ces derniers (p. 54). Comment donc concilier cela avec le rôle qu'il leur attribue de dernier rempart contre la pénétration étrangère ? Comment le concilier avec la rébellion de plus en plus manifeste des Juifs contre le statut de *dhimma*, et leur aspiration à la protection, voire à la citoyenneté européenne ?

Ici comme ailleurs, les arguments de Daniel Schroeter ne sont pas convaincants. Le lecteur a finalement l'impression que le travail de Jean-Louis Miège ne peut pas être ébranlé aussi facilement. Celui-ci a probablement exagéré l'impact qu'a eu l'Europe sur le Maroc du XIXe siècle; mais depuis la parution de son étude, la recherche sur cette période privilégiée de la recherche historique n'a fait que confirmer que le Maroc d'alors ne peut être compris "sans l'Europe". Mais l'étude de Schroeter est beaucoup plus qu'une simple réfutation de

Miège. C'est incontestablement un travail de recherche bien documenté et bien construit qui enrichit notre connaissance du Maroc à l'âge de l'impérialisme.

Mohamed EL MANSOUR
Faculté des Lettres
RABAT

Juan Bta.Vilar : *Mapas, planos y fortificaciones hispanicos de Marruecos (s. XVI-XX)* Cartes, plans et fortifications hispaniques au Maroc - XVI^{ème}-XX^{ème} siècles, Madrid, 1992, 609 pp., 22X30 cms, 225 plans et cartes reproduits dans le texte.

Nous sommes en présence d'un ouvrage de grande envergure et d'un grand intérêt pour le Maroc : une recherche qui ouvre aux chercheurs marocains et étrangers de nouvelles perspectives en vue de mieux connaître le passé et le présent du Maroc. Il s'agit de la présentation de 842 pièces cartographiques d'origine hispanique concernant le territoire marocain et ses cités, de l'an 1500 à 1912; pièces qui sont cataloguées et décrites en détail : le tout précédé d'une introduction détaillée où l'on justifie le travail, et présente le Maroc dans la cartographie moderne espagnole, ainsi que la structure de l'ouvrage et la méthodologie employée, avec pour finir une information sur les fonds répertoriés. Le texte de cette longue introduction est bilingue, espagnol et français. Le livre a été publié par ICMA (Instituto de Cooperacion con el Mundo Arabe, de Madrid). Son auteur, le célèbre professeur de l'Université de Murcie (Espagne), Juan Bautista Vilar, connu pour ses recherches et ses publications historiques sur l'Afrique du Nord, et notamment par les ouvrages du même genre sur les plans et cartes hispaniques de l'Algérie (Madrid, 1988) et de la Tunisie (Madrid, 1991) ; celui sur la Libye doit bientôt paraître.

Le corpus, donc, de ce gros livre est constitué par la présentation et la description analytique de ce grand nombre de pièces cartographiques, parmi lesquelles 225 sont reproduites. L'auteur y présente tout ce matériel sur le Maroc en quatre parties : I - *Cartes générales*, II - *Cartes sectorielles*, III - *Plans thématiques* (la "Guerre d'Afrique" hispano-marocaine de 1859-1860 ; l'intervention espagnole au Maroc avant le Protectorat ; itinéraires de voyages, 1800-1912), IV - *Plans des villes* .

Un coup d'œil attentif à l'introduction peut faire saisir tout de suite le bien-fondé d'un tel ouvrage, étant donné l'importance des fonds cartographiques en Espagne sur le Maroc. La proximité géographique entre les deux pays et les relations de toutes sortes qu'ils ont eues entre eux tout au long des siècles sont à l'origine de ce grand nombre de cartes relevées par les cartographes hispaniques. A l'auteur, revient le mérite d'attirer l'attention sur le mot "hispanique", car, écrit-il, il s'agit bien de pièces cartographiques dont les auteurs sont, ou bien des Espagnols ou bien des ressortissants de la monarchie espagnole - surtout des Italiens et des Allemands, etc.- ou, finalement, des cartographes qui n'ont pas eu de liens particuliers avec l'Espagne de leur vivant, mais dont les ouvrages sont conservés dans les Archives d'Espagne.

Nous retenons volontiers la remarque faite par l'auteur au sujet de ce fond cartographique "hispanique" lorsqu'il écrit que "ces sources documentaires hispaniques ... complètent nécessairement d'autres documents européens mieux connus par les Marocains, comme les documents français d'avant 1912, dont ils ont dépendu presque complètement jusqu'à présent ..."; et d'ajouter "qu'il n'y aura rien de plus positif et de plus enrichissant qu'une relecture *hispanique* - sans exclure les sources portugaises - de l'histoire du Maroc, ce qui est une tâche dont la plus grande partie reste encore à réaliser, et qui dans l'avenir représentera un important défi pour les hispanistes marocains" (p.80).

L'ouvrage est divisé, comme il a été dit, en quatre grandes parties, mais lorsqu'on va aux détails, on s'aperçoit que chaque plan et chaque carte sont étudiés par le Pr. Vilar sous divers aspects: auteur, époque, éditeur, description analytique et géographique, aménagements urbains, points de vue militaire, commercial, économique..., outre la bibliographie. Les 225 plans et cartes sont reproduits dans le texte, en couleur ou en noir et blanc. Certains sont à une échelle réduite. Cependant les chercheurs auront toujours la possibilité d'approfondir leur étude à partir du livre, car chaque pièce est localisée dans les archives espagnoles où elle est conservée.

Parmi tout ce matériel cartographique d'origine "hispanique" sur le Maroc - en grande partie inédit jusqu'à présent-, je voudrais signaler spécialement la partie consacrée à la présentation et à l'analyse des plans des villes, de la zone côtière en général, mais aussi de quelques-unes de l'intérieur. Cette section s'ouvre avec les numéros 511-541, les plans du Tanger portugais, espagnol, anglais et marocain ; mais elle s'étend jusqu'aux numéros 699-717, avec les plans de Fès, Meknès, Marrakech et autres villes de l'intérieur, après avoir, naturellement, annoté, décrit ou reproduit les plans hispaniques existants sur les villes d'Asilah, Larache, Ksar el Kebir, la Mamora ancienne et la Mehdia moderne, Salé, Rabat, Fédala (Mohammadia), Dar al-Bayda (Casablanca), Azemmour, Mazagan (Jadida), Safi, Mogador (Sawira), Santa Cruz d'Agadir, et autres ports du sud, ainsi que, au nord, les villes de Tetouan, Sebta, el Arej ou Mar Chica et les criques du Rif (pp.377-531). L'auteur ne se contente pas de la simple présentation et de la description analytique de ces plans appartenant à diverses époques historiques de chaque ville; il offre aussi un aperçu descriptif de chacune et un abondant choix de la bibliographie qui s'y rapporte.

Il s'agit bien là d'un important apport pour la connaissance de l'histoire du Maroc : un apport documentaire d'origine espagnole qui, forcément, doit encourager les chercheurs Marocains et Espagnols à une collaboration toujours plus accrue dans la recherche du passé commun de ces deux pays riverains.

Ramon LOURIDO DIAZ

Contributions en langue arabe

أبحاث باللغات الأجنبية

تسوده ثقافة وذهنية تقليديتان. وقد كان من أبرز سمات هذا المجتمع البدوي سيادة التقليد والجمود الفكري والمعرفي وضآلة إمكانات التعليم والتعلم. وبذلك كانت أسباب الترقية العلمية ضئيلة للغاية. ولم يكن في إمكان خطة هذه ظروفها أن تقوم بمهمة الكتابة والتوثيق بأساليب غير تقليدية، لكن مصداقية الوثيقة لم تكن تصاب بأي خلل بسبب ذلك. فعلى الرغم من ركاكة الأسلوب وغموض المحتوى وغياب الدقة والضبط في جل الوثائق العدلية، فإنها مع ذلك تعتبر من المصادر الأساسية لدراسة تاريخ البادية المغربية. فمن خلالها نستطيع استكشاف جوانب مازالت مغلقة من مختلف مظاهر حياة السكان اليومية؛ وبواسطتها نتمكن من تسليط الأضواء الكاشفة على بعض المعالم من التاريخ الاجتماعي والاقتصادي والذهني في معظم ربوع تادلا. لذلك فهي وسيلة لا غنى عنها، شأنها شأن باقي الوثائق والشواهد والمستندات، لكتابة التاريخ. وعليه، فلا بد من الاعتناء بالتنقيب عنها وجمعها وترتيبها وتصنيفها وتمهيدها⁽⁶⁴⁾.

محمد بن البشير بوسلام

Résumé

Les actes adoulaïres sont une source incontournable pour reconstituer une partie de l'histoire économique et sociale marocaine. Le cas du Tadla au XIXe siècle en fournit la preuve. En dépit d'un environnement plus propice à la propagation du savoir et de la culture écrite, les *adūl*, dans cette province, ont pu consigner dans une langue quelquefois malmenée, plusieurs aspects de la vie économique et sociale propres à la société musulmane. L'aperçu qui en est ici donné laisse voir les enseignements qu'on peut tirer de ce type de documents.

(64) كناش الخزنة الحسنية رقم 234، ص. 131؛ وأيضا محفظة الخزنة الحسنية، رقم 467.

حظوظ الإرث وطلب الفدية والدية والإشراف على ما تنتجه الأرض والأشجار والمواشي من منتجات.

د - التوسط لإصلاح ذات البين :

لم يكن المجتمع التادلي، كغيره من المجتمعات، يخلو من نزاعات بين السكان كانت تختلف حدتها باختلاف أسبابها. وإذا كان يصعب حل بعضها على يد بعض أفراد الأسر ذات النفوذ أو داخل الجوار القريب، فإن بعضها الآخر كان غالباً ما يجد حله المناسب على يد الجيران والأقارب وكبار الجماعة والمرابطين الذين كانوا يتوسطون بين المتنازعين ويعملون على استرضائهم واستدراجهم إلى الصلح. وكان هذا التوسط يقع إما قبل رفع القضايا المتنازع عليها إلى القضاء أو بعده حسب الحالات، لكن ما وقفنا عليه من نزاعات تم التوسط بين المتنازعين فيها لإصلاح ذات بينهم كان معظمها يصل إلى درجة عليا من التعقيد، فتطول مدة الترافع بشأنها إلى القضاء دون كبير طائل، إما لطول المسطرة القضائية أو لغياب الحجج والدلائل الكافية، فكان اللجوء إلى الصلح لا يأتي إلا بعد طول نزاع. لذلك كان يتدخل كل من «له رغبة في الأجر والثواب وحسم مادة النزاع»⁽⁶⁰⁾ للفصل في نزاع طال أمده وعطل أصولاً عن الإنتاج وأوقف أشغالاً ولم ينتج عن «الترافع لدى مجلس القضاء» بشأنه أي طائل⁽⁶¹⁾. وكانت أسباب النزاعات في معظمها تتعلق بوسائل الإنتاج الأساسية من أرض ومياه سقي وجنانات ودور ومطاحن ومواش ورقيق وغيرها⁽⁶²⁾. وكانت بعض هذه النزاعات تكاد تصل إلى درجة المواجهة المسلحة بين الأطراف المتنازعة : ليس فقط بين المتنازعين أنفسهم، بل بين مختلف الجماعات التي كانوا ينتمون إليها. فقد كادت جماعة الصومعيين أن تدخل في اصطدام مسلح مع جارتها جماعة أهل مغيلة بسبب نزاع بين شخصين أحدهما صومعي وثانيهما مغيلي على رقيقين، لولا توسط أعيان الجماعتين وكبارها ومرابطيها لإصلاح ذات البين ورثق ما انفتق بين المتنازعين⁽⁶³⁾.

وبالجملة، فإن خطة العدالة التي كان «القطر التادلي» في حاجة ماسة إليها لتدوين الوثائق الضرورية لاستمرار بعض العلاقات بين السكان، كانت تمارس عموماً في مجتمع قروي

(60) وثيقة خاصة بمجرتنا، رقم 286-84 مكرر، الملف 9، بتاريخ 1 يونيو 1870 : صلح وتراض بين المسمى حمادي عباس العكيوي الملاي ومحمد بن الصغير الصومعي.

(61) نفسه.

(62) كانت معظم النزاعات تقع حول الزيتون، ثم الأراضي ومعاصر الزيت وأرجحة الطحن والعرصات والدور.

(63) وثيقة خاصة بمجرتنا نسخة منها، رقم 203-83، الملف 9، بتاريخ 14 ماي 1877 : نزاع على وصيفين بين محمد وأحمد الصغير الصومعي من جهة وحمادي الحسن الملاي المغيلي من جهة ثانية.

والتعاون بين الناس ونادرا ما كان يتخلف عنها. وقد كان السكان يحتاجون إلى شهادات بعضهم البعض إما لإثبات حق ضائع أو رفع ضرر أو جلب منفعة⁽⁵⁶⁾. ومما لاحظناه في الوثائق التي اطلعنا عليها أن مشاركة النساء في الشهادة كانت منعدمة تماما، كما وقفنا على أن أكثر أنواع الشهادات تداولاً كانت هي الشهادة الكاملة التي يشارك فيها اثنا عشر نفرا⁽⁵⁷⁾.

• الانتصاب للوكالة :

لم تكن الظروف تناسب كل الناس لمواجهة قضاياهم المدنية والشرعية لدى القضاء، فكان بعضهم يلجأ إلى تنصيب وكيل ينوب عنه ويقوم مقامه. ولم يكن التوكيل يقتصر على ذلك بل يتجاوز إلى مجال الاستغلال الفلاحي ومجال الكسب والرعي والتجارة والإشراف على مختلف أنواع الممتلكات والعقارات.

وكان يقوم بمهمة الوكالة أشخاص يقترحون أنفسهم لذلك أو يختارهم غيرهم للنيابة عنهم شريطة أن يقبلوا كتابة هذه المهمة ويلتزموا بها. وكان الوكلاء ينوبون عن موكلهم إما بالجان أو بمقابل غير مرئي لفائدة أشخاص من داخل أسرهم نفسها أو من خارجها ممن يطلب خدماتهم بمقابل عيني أو مالي. وكان كل الوكلاء يثبتون، بوثيقة عدلية مكتوبة، تكليفهم الشرعي بهذه المهمة حتى يسمح لهم في «مجلس الشرع والقضاء» بالدفاع عن موكلهم وتمثيلهم⁽⁵⁸⁾.

وتفيدنا الوثائق العدلية بأن النساء هن اللواتي كن يوكلن من ينوب عنهن من الرجال في أغلب الحالات. كما كان الأطفال القاصرون واليتامى والأرامل والأشخاص الغائبون عن المنطقة يوكلون من ينوب عنهم. أما حالات توكيل الرجال للرجال الحاضرين، فكانت قليلة بالرغم من أنها لم تكن منعدمة البتة⁽⁵⁹⁾.

وكان هؤلاء وأولئك يطلبون من وكلائهم أن يمثلوهم في أنواع لا حصر لها من النزاعات الشرعية والمدنية. نذكر من بينها على سبيل المثال : البيع والشراء والطلاق والشفعة واستخلاص

(56) وثيقة خاصة بمجرتنا، رقم 147-82، الملف 3، بتاريخ 4 مارس 1791 ؛ ووثيقة رقم 296-84، الملف 10، بتاريخ 25 أبريل 1899 ؛ ووثيقة رقم 184-83، الملف 10، بتاريخ 12 شتنبر 1901 ؛ ووثيقة رقم 187-83، الملف 10، بتاريخ 29 أبريل 1925.

(57) وثيقة خاصة بمجرتنا نسخة منها، رقم 184-83، الملف 10، بتاريخ 12 شتنبر 1901 : شهادة عدلية أدلى بها اثنا عشر شخصا بأسمائهم وأوصافهم الكاملة.

(58) وثيقة خاصة بمجرتنا نسخة منها، رقم 297-84، الملف 2، بتاريخ 28 نونبر 1856.

(59) وثيقة خاصة بمجرتنا، رقم 297-84، الملف 2، بتاريخ 28 نونبر 1856.

ذلك ما صرفه والد الزوج على زوجة ابنه بمناسبة خطبتها. أما المصاريف الأخرى، فتمثل أولاً في الصداق وهو الأكثر ثقلاً على الزوج ثم في «هدية الأملاك»⁽⁵⁰⁾ التي دفع بعضهم فيها «غرارة»⁽⁵¹⁾ ثلثها قمح وثلثها شعير ورطل من السمن وثلاثة رؤوس من فحول الضأن»⁽⁵²⁾ وغيرها من لوازم تجهيز الفتاة المخطوبة⁽⁵³⁾.

ب - وثائق الطلاق : على الرغم من أننا لا نتوفر على الحجج الكافية في هذا المجال للاستدلال على ما نقول، باستثناء ضالة عدد عقود الطلاق التي عثرنا عليها ضمن الوثائق المحلية بالمقارنة مع كثرة عدد عقود الزواج، فإننا نرجح مع ذلك أن الطلاق وما كان يرتبط به من نزاعات وما ينتج عن ذلك من ترفع إلى القضاء، كان أقل انتشاراً من الزواج. ذلك أن قاعدة «أبغض الحلال إلى الله الطلاق» كانت سارية المفعول من جهة، كما كانت النزاعات العائلية غالباً ما تجدد من يسعى إلى حلها داخل الأسرة الكبيرة والعشيرة الأقربين. وعليه، فقد كانت علاقات الطلاق قليلة، لأنه لم يكن إلا آخر مرحلة يصل إليها الزوجان بعد نفاذ كل خطوات إصلاح ذات البين. وحتى إذا وقع الطلاق، فإن الأمل في فسخه والعمل على إبعاده كان يظل قائماً، بل إن الزوج المطلق نفسه، بعد تلاشي حدة الغليان ودوافع الانفعال، كان غالباً ما يعود إلى طلب إرجاع زوجته ومصالحتها. فقد طلق أحدهم زوجته في حدة الغضب بالثلاث لغوا «طلاقاً ثلاثاً لا رجوع فيه»⁽⁵⁴⁾، لكنه عندما راجع نفسه وجد أنه لم يطلقها سابقاً إلا مرة واحدة فطلب إعادتها بعد أن ساءل مفتياً في أمره. وقد سمح له هذا المفتي بفسخ طلاق زوجته ودعاه إلى حسن معاشرتها وتجنب اللغو في علاقته بها⁽⁵⁵⁾. وطلق غيره زوجته كتابة بعد جفاء وقع بينهما دون إخبارها أو إخبار أهلها، إلا أنه سرعان ما ألغى ما كتب بوثيقة جديدة فأبقى عليها في منزلها دون إشعارها بأنها طلقت مرة أولى.

ج - أداء الشهادة والانتصاب للوكالة :

* أداء الشهادة :

كان أداء الشهادة لمن يطلبها في تادلاً عموماً يعتبر من باب أوجب واجبات التكافل

(50) وثيقة خاصة بمجوزتنا، رقم 193-83، الملف 10، بتاريخ 1 أبريل 1881.

(51) الغرارة : مكيال لوزن الحبوب يعادل ثلاثين صاعاً.

(52) وثيقة خاصة بمجوزتنا، نسخة منها رقم 202-83، الملف 10، بتاريخ 9 نونبر 1837.

(53) نفسه.

(54) وثيقة خاصة بمجوزتنا، رقم 199-83، الملف 7، بتاريخ 6 شتنبر 1869.

(55) وثيقة خاصة بمجوزتنا، رقم 201-83، الملف 7، دون تاريخ : نازلة وفتوى بتاريخ 6 شتنبر 1869.

وقد لا يستطيع الزوج، بالرغم من التأجيل الطويل المدى دفع الصداق كاملا لزوجته، خاصة إذا تعدد أطفاله وتنوعت أعباء أسرته وتشعبت مصاريفها ومتطلباتها اليومية فيعجز نهائيا عن تسديده. لذلك، فإن هذا الصداق المؤجل كان ثقلا ماديا يرهق كاهل الزوج ويمنعه من تطبيق زوجته إن هو هم بذلك، ولا يستبعد أن يكون هذا هو الهدف الأساسي منه.

وإذا كان بعض الأزواج لا يعيرون أي اهتمام لهذا الصداق المؤجل، لأنهم يعلمون بأن غايته الأساسية كانت هي حماية الأسرة من الطلاق، فإن بعضهم الآخر كان يستثقله ويعمل قدر إمكانه إما على أدائه بالتقسيط، وهذا أمر قليل ونادر، وإما على البحث عن عدة سبل للتخلص منه. في هذا الإطار مثلا، طلب أحد الأزواج من ولي زوجته رفع هذا الثقل عنه. وبما أن صهره كان على علم بأن زوج ابنته كان غير قادر على الأداء، فإنه شهد له أمام عدلين «شهادة الطوع والرضى (بأنه) أبرأه منه إبراء تاما مطلقا»⁽⁴⁶⁾. أما إذا كان ولي الزوجة متوفيا أو رفض التنازل عن باقي الصداق وهو على قيد الحياة، فإن الزوج كان يسترضي زوجته لكي تنازل له عما بقي بدمته من الصداق «على وجه الخير والإحسان»⁽⁴⁷⁾ خاصة إذا كان الصداق مرتفعا جدا يبلغ «قدره مائة وعشرين مثقالا متناصفة بين نقد وكالي»⁽⁴⁸⁾. وكانت الألفة قد توثقت عراها بين الزوجين ووصل التفاهم بينهما - بحكم التعايش اليومي - مستوى لم تعد معه الحياة الزوجية تحتاج إلى ضغوط مادية.

وبالإضافة إلى غلاء المهور كانت مصاريف الزواج كثيرة ومتنوعة، منها ما كان يدفع لأهل الزوجة قبل الخطبة وما يصاحبها وما كان يقدم في مختلف المناسبات الدينية والاجتماعية للمخطوبة وأفراد عائلتها وما كان يصرف على الأفراح الزوجية وتغطية تكاليفها. وقد احتفظت الوثائق العدلية بنماذج متنوعة من هذه المصاريف، منها على سبيل المثال أن والدا سجل في وثيقة بأنه اشترى لزوجة ابنه دملجين من الفضة بتسعة عشر مثقالا ونصف، وزوجين من الأقراط الفضية بإثني عشر مثقالا، وسلسلة فضية بخمسة مثاقيل ونصف، وأغطية للرأس من حرير وكتان بخمسة عشر مثقالا. كما اقتنى كل ما تحتاجه زوجة ابنه من وسائل التزيين والتجميل من حناء وصابون، زيادة على الفواكه الجافة التي تقدم عادة في مثل هذه المناسبة، إضافة إلى منصورية ونعل بإثني عشر مثقالا ونصف⁽⁴⁹⁾.

(46) وثيقة خاصة بحوزتنا، نسخة منها رقم 195-83، الملف 10، بتاريخ 5 أبريل 1852 : رسم عدلي يبرئ فيه المسمى محمد بن العربي صهره من مهر ابنته.

(47) وثيقة خاصة بحوزتنا، نسخة منها رقم 198-83، الملف 10، بتاريخ 26 يونيو 1847.

(48) انظر الهامش أعلاه رقم 2.

(49) وثيقة خاصة بحوزتنا، رقم 192-83، الملف 10، بتاريخ 22 يناير 1856 : مصاريف الصغير بن محمد الصومعي على زوجة ابنه.

ذلك مثلا تسليم أرض عارية من شخص إلى آخر «لغرسها زيتونا وتينا ومشمشا وغيره»⁽³⁹⁾ ورعايتها إلى أن تغل مقابل نصف إنتاجها السنوي. كما تشير إلى كراء أراض أو مياه أو إنبابة أشخاص للإشراف على جمع منتجات زيتون وأشجار مثمرة وبيعها مقابل جزء منها⁽⁴⁰⁾ وإلى عمليات اقتراض عينية أو نقدية على وجه السلف والتوسعة والإحسان⁽⁴¹⁾ وغيرها من الأنواع التي فصلنا فيها الحديث ولا داعي لتكرارها⁽⁴²⁾.

2. وثائق العلاقات الاجتماعية وتتضمن :

أ - وثائق المصاهرة والزواج : كانت علاقات الزواج والطلاق وما يتبعهما من أفراح ونزاعات، من أهم ما تزخر به الوثائق العدلية التي تفيدنا بمعلومات هامة حول الزواج وشروطه وظروف الطلاق وملابساته.

ومما تشير إليه هذه الوثائق أن الزواج كان محاطا بصعوبات متنوعة أهمها ارتفاع مصاريف الخطوبة وغلاء المهور وتقييد الزوج بشروط مادية متنوعة.

فقد تزوج المدعو محمد بن الصغير الصومعي فتاة دمناتية الأصل وهي «ثيب حل للنكاح خالية من موانعه»⁽⁴³⁾ على صداق قدره ونهايته أربعون مثقالا نصفها مقدم ونصفها مؤجل. ونظرا لارتفاع قيمة هذا القدر المقدم، فإن الزوجة لم تأخذ منه إلا سبعة مثاقيل دفعها لها الزوج على يد عدلين شاهدين عند الخطوبة والتزم بدفع ما بقي منه قبل التحاق الزوجة ببيت الزوجية. أما القسم المؤجل، وقدره عشرون مثقالا الباقية، فالتزم بدفعها «على أعقاب عشرين عاما»⁽⁴⁴⁾. ولما تزوج أحمد بن الصغير الصومعي، الأخ الأصغر للزوج المذكور، دفع بدوره لزوجته أحد عشر مثقالا معجلة من صداق قدره أربعون مثقالا أيضا والتزم بدوره بأداء الباقي «على أعقاب السنين حتى يأتي عن آخره»⁽⁴⁵⁾.

(39) وثيقة خاصة بموزتنا، نسخة منها رقم 10-78، الملف 6، بتاريخ 18 فبراير 1888.

(40) وثيقة خاصة بموزتنا، نسخة منها رقم 01-78، الملف 3، بتاريخ 18 دجنبر 1846.

(41) وثيقة خاصة بموزتنا، نسخة منها رقم 328-85، الملف 1، بتاريخ 21 دجنبر 1867.

(42) محمد بلشير بوسلام، تاريخ قبيلة بني ملال، مصدر سابق، ص. 82-98.

(43) وثيقة خاصة بموزتنا، رقم 196-83، الملف 10، بتاريخ 21 مارس 1851 : عقد زواج السيد محمد بن الصغير بأمنة بنت علي الأحيوية الدمناتية.

(44) نفسه. تقسم الوثائق المحلية الصداق عادة إلى نفذ أو نفذ وهو القسم المعجل الذي يدفع للزوجة أو ولها قبل إبرام عقد الزوجية ؛ وكالي أو مكالي أو مكال أو كلي، وهو القسم المؤجل من الصداق.

(45) وثيقة خاصة بموزتنا، نسخة منها رقم 185-83، الملف 10، بتاريخ 24 فبراير 1868 : عقد زواج المرابط أحمد بن الصغير الصومعي بالسيدة حادة بنت باسو الكطائية (من قبيلة كطاية إحدى قبائل أيت الربع الأربعة المشهورة).

احتاج المدعو العربي بن علال البوبراهيمي⁽³³⁾ الساكن بالصومعة في فصل شتاء سنة 1882 إلى صاع وربع من الذرة، فلجأ إلى تسلمه من ادريس بن المعطي الوحشي الذي يشترك معه في ملكية جنان من الزيتون فرهن له نصيبه فيه «إلى وقت الفراغ من دراس الزرع»⁽³⁴⁾، إلا أنه اشترط عليه أن يتحول الرهن إلى بيع نافذ إن وصل وقت جمع المحصول الزراعي⁽³⁵⁾ ولم يدفع له ثمن القدر من الذرة فقبل ذلك، مما يعني أن هذا الشخص الأخير قد بلغت به الحاجة منهاها.

وفي وقت لاحق، رَهَنَ المسمى المعطي بن هشوم وأمه فاطمة بنت عبد الرحمان للمرابطين محمد وأخيه أحمد الصغير الصومعيين حَظَّهُمَا من أشجار الزيتون «لمدة خمسة أعوام ... (مقابل) عشرين ريالاً رومية بعضها معاينة وبعضها اعترافاً وأسقطا عنهما استغلالها (طوال) المدة المذكورة وبسطا لهما يد التصرف (فيها)»⁽³⁶⁾. لكن الملتزمين عجزا عن رد مبلغ الرهن لصاحبيه اللذين عجزا بعقد صفقة جديدة أضافا فيها للراهنين واحدا وعشرين ريالاً آخر مقابل استغلال الأشجار «أربعة أعوام (أخرى) زيادة على الأمد المذكور»⁽³⁷⁾.

وبما أن الأشخاص الذين أخذوا الرهن لم يستطيعوا رد المبلغ الأول وهو ضئيل، فإنهما قد عجزا عجزاً نهائياً عن رد ضعفه. وهنا بادر المرابطان الصومعيان إلى دعوة غريميهما إلى الالتزام لهما، في عقد جديد، بأنهما قد أضافا للدائنين - دون أي مقابل هذه المرة - «عشرة أعوام (أخرى) على المدة المذكورة ... وبسطا لهما يد التصرف فيه حتى يقدرنا على افتكاكه»⁽³⁸⁾. ولن نحتاج إلى مزيد من التعليق والتوضيح لنبين أن أشجار الزيتون قد انتقلت بصفة نهائية من مالكيها الأولين إلى الدائنين، ولم تبق إلا مرحلة إعلان العجز النهائي وكتابة عقد أخير يتم فيه إقصاء المالكين الأصليين مقابل تعويض تافه أو بدون تعويض.

ب - في مجال استغلال الممتلكات :

هذا النوع من الوثائق هو الأكثر انتشاراً. وهو يتعلق بجوانب مختلفة من حياة السكان الاقتصادية في تادلا، وخاصة تلك التي ترتبط باستغلال الماء والأرض. وتذكر هذه الوثائق من

(33) نسبة إلى زاوية سيدي علي بن إبراهيم الموجودة في أكرض بدير الأطلس المتوسط على بعد حوالي 36 كيلومتراً جنوب غرب مدينة بني ملال.

(34) وثيقة خاصة بجوزتنا، رقم 29-87، الملف 6، بتاريخ 12 دجنبر 1882.

(35) تشير إليه الوثيقة بلفظة «العنصرة»، وهو توقيت فلاحي معروف ومتداول بين المزارعين.

(36) وثيقة خاصة بجوزتنا، رقم 28-78، الملف 6، بتاريخ 27 أبريل 1884.

(37) نفسه.

(38) نفسه.

وقع ذلك مثلاً في نهاية القرن 19 في بني ملال، حين توفي المسمى التباع بن عبد العزيز الصومعي ولم يدفع لغريم له ما كان بذمته له في حياته. إلا أنه خلف لزوجته فطومة بنت عبد القادر الاعتابية ولأخ شقيق له «دار السكنى بالرميلة وبغلا أخضر وبقرة حمراء وضروبة دبساء»⁽²⁶⁾ وشيئا من الشعير والقمح وأواني الدار وأثاث النساء وحليهم واتانا خضراء ودحشا أخضر ومكحلة⁽²⁷⁾. وبعد إحصاء التركة وحصر عدد الوارثين، تقدم الدائن وطلب استيفاء دينه من الرجل المتوفى بالاتصال بجماعة المرابطين الصومعيين التي كان ينتمي إليها بدوره. وقد بادرت الجماعة إلى الاتصال بمن «لهم المعرفة بتقييم الأملاك والبهايم وأحوالها»⁽²⁸⁾. فقيموها ودفعوا للدائن ما يستحق بالحجة والبرهان، وسلموا ما فضل من التركة للوارثين - وكان قدره تافها - فاقتمسته زوجة الهالك مع أخيه.

وقد لجأ نفس الشخص الدائن فيما بعد، في منتصف العقد الأول من القرن العشرين، تلافياً لتكرار ما وقع له مع التباع سابق الذكر، بعد أن باع للمسمى محمد بن صالح «قلة زيت صافي القطرة»⁽²⁹⁾ إلى دعوته صراحة إلى قبول مصادرة ثلاثين زيتونة من أحسن أشجار زيتونه في حالة عدم دفع ما عليه من دين في حينه. كما اقترض منه المدعو المولودي بن حدو المغيلي «ثمانية أصواع من الذرة»⁽³⁰⁾ مقابل شرط جد مجحف وهو مصادرة وثائق دار سكناه إلى حين الوفاء بثمنها⁽³¹⁾.

* وثائق الرهن :

يشبه هذا النوع من التبائع - إلى حد كبير - بيع الإقالة المعروف ببيع الثنيا⁽³²⁾ المذكور سلفاً. وقد كانت العلاقات التبادلية الناتجة عنه تتحول بدورها إلى نوع من الابتزاز المشروع. وهذه نماذج من هذا النوع من التعامل.

(26) الرملة حي مشهور في مدينة بني ملال الحالية يقع بين حي بوعشوش والمدينة الجديدة. البغل الأخضر هو البغل شديد السواد ؛ والضروبة دبساء هي العجلة الصفراء التي يميل لونها إلى البياض ولم تصل بعد إلى مرحلة الإنجاب ؛ والدحش هو الجحش.

(27) وثيقة خاصة بحوزتنا، نسخة منها رقم 334-87، الملف 1، بتاريخ 18 شتنبر 1883.

(28) نفسه.

(29) وثيقة خاصة بحوزتنا، رقم 332-86 مكرر، الملف 1، بتاريخ 6 ماي 1905.

(30) وثيقة خاصة بحوزتنا، رقم 329-86، الملف 1، بتاريخ 17 أبريل 1905.

(31) نفسه. مما ورد في هذه الوثيقة : «وبقي الثمن بذمته إلى إبان الكرموس الآتي ووثق له دار سكناه في العدة المذكورة».

(32) لا نعرف بالضبط أصل هذه الكلمة بالرغم من سيادة انتشارها، وقد تكون تحريفاً لفظياً لكلمة دارجة تفيد معنى «أعاد المبيع مرة ثانية إلى مالكة الأصلي».

الوثائق العدلية ما كان يترك المدة مفتوحة ويجعل «بيع الثنيا متعقبا بالإقالة على وجود الثمن، متى حضر (تكون) الإقالة»⁽²²⁾. لذلك كان هذا النوع من البيع يلحق كبير الأضرار بالسكان الفقراء على الخصوص، فنتجت عنه علاقات متوترة بين الأثرياء وذوي الفاقة مما كان له انعكاس على الأمن والهدوء في بعض أرجاء تادلا. وقد بادر بعض القواد في هذه المنطقة إلى إعلام السلطان مولاي الحسن بذلك، فاضطر إلى التدخل فوراً للدعوة إلى الحد من انتشاره وكتب رسالة مستعجلة في هذا الشأن أمر فيها قواد تادلا بإلغاء «العمل به وحسم مادته»⁽²³⁾. لكن ذلك لم يكن كافياً لوضع حد نهائي لهذا النوع من البيع الذي كان يستمد جذور استمراره من بنية اجتماعية من أبرز مميزات انعدام التكافؤ في الفرص والاختلاف في الملكيات وانعدام المساواة فيما يتعلق بمصادر العيش وتوزيع وسائل الإنتاج.

أما البيع بالتأجيل، فهو بيع يدفع بواسطته البائع مبيعه إلى المشتري الذي لا تتوفر له إمكانيات الأداء حالا، فيتعهد للبائع كتابة بالالتزام بدفع الثمن «متى طلبه منه»⁽²⁴⁾.

* وثائق الاقتراض :

كان سكان تادلا، شأنهم في ذلك شأن باقي سكان المغرب، يحتاجون إلى بعضهم لاستكمال ما لا يتوافر لهم من مصادر عيش، فيلجأون إلى تبادل بعض المنتجات فيما بينهم بشكل مجاني جرت به الأعراف فيما بينهم. ويندرج هذا النوع من العلاقات في إطار التعاون والتكامل والتكافل بين الناس، ويقع «على وجه السلف والتوسعة والإحسان»⁽²⁵⁾. وغالبا ما كانت المواد المتبادلة في هذا الباب تافهة أو قليلة. أما إذا أصبحت كثيرة أو ارتفعت قيمتها، فإنها تتحول إلى مستوى الاقتراض. في هذا المستوى، كان التبادل بين الطرفين لا يتم إلا كتابة، تحسبا لكل طارئ. فإذا التزم المقترض برد ما عليه في الوقت المحدد في الوثيقة، فذاك؛ وإلا لجأ صاحب الدين إلى المطالبة بحقه باللجوء إلى الجماعة المحلية أو إلى القضاء المحلي أو الجهوي.

(22) وثيقة خاصة بموزنتا، نسخة منها رقم 80-81 مكرر، الملف 4، بتاريخ 13 فبراير 1908 : وثيقة مكتوبة بين بوزكري بن الحاج المعطي واليهودي موشي بن عقيب الساكن بملاح بني ملال وأشخاص باعوا لهما أشجار زيتون. لكن البائعين لم يقدروا على استرداد المبيع فعمد المشتريان إلى تمديد مدة البيع مرة أولى وثانية قبل أن ينتهي أمر الزيتون بالانتقال النهائي إلى المشتريين.

(23) وثيقة رسمية واردة في كناش الخزانة الحسنية بالرباط رقم 185، ص. 72، وهي مؤرخة في 8 محرم 1310 - 1 شتنبر 1892.

(24) وثيقة خاصة بموزنتا، رقم 335-87، الملف 1، بتاريخ 15 مارس 1873 : تعهد مكتوب بين محمد بن الصغير ومحمد بن محمد أوعلي الووزغتي الأصل «الساكن في بني ملال قرب سابق». باع الأول للثاني قفطانا من الملف وأجل عليه دفع ثمنه إلى وقت لاحق.

(25) وثيقة خاصة بموزنتا، نسخة منها رقم 328-85، الملف 1، وهي بتاريخ 21 دجنبر 1867.

II. أنواع الوثائق العدلية ودورها في تدوين بعض جوانب تاريخ تادلا

تنقسم هذه الوثائق إجمالاً إلى قسمين :

1. وثائق العلاقات الاقتصادية وتتضمن :

أ - في مجال التبادل :

* وثائق البيع والشراء :

وهي كثيرة الانتشار في منطقة تادلا. وتنقسم فيها عمليات البيوع إلى بيع نافذ وبيع الإقالة (أو بيع الثنيا) وبيع بالتأجيل.

فالبيع النافذ هو البيع النهائي الذي لا رجعة فيه، ويتم عادة في صفقة واحدة وتسميه الوثائق المحلية بالبيع النافذ والقاطع والقطعي. وتنص كل الوثائق بالضرورة بصريح العبارة على أنه بيع نهائي على عكس بيع الإقالة⁽²⁰⁾.

ويعتبر بيع الإقالة بيعاً مؤقتاً يحق للبائع فيه أن يسترد المبيع في حالة وجود قيمة البيع ودفعها للمشتري. وقد كان هذا النوع من البيع كثير الانتشار في قبيلة بني ملال على الخصوص ودير تادلا عموماً في القرن 19، وهو يشبه تماماً الرهن في الأسلوب والهدف، إذ أنه غالباً ما كان ينتهي بتنقيط وسيلة الإنتاج من مالكة الأصلي إلى شخص آخر لم يكن له أي حق سابق في ملكيتها، زيادة على أنه يخرج الأصل المبيع من ملكية صاحبه لمدة قد تطول أو تقصر، فتنقل الاستفادة من إنتاجه خلال هذه المدة إلى المشتري بالإقالة ويحرم منه مالكة الأصلي. ويتم التنقيط على هذا الشرط الأخير صراحة في وثائق هذا النوع من البيع تلافياً لكل نزاع بين المتعاقدين، وذلك أمر كان يرضخ له البائع تحت ضغط الحاجة الملحة. وكانت الوثيقة، بالإضافة إلى ما ذكر، تحدد الأجل الذي يمكن خلاله للبائع أن يرد قيمة المبيع للمشتري، وإلا تحولت الملكية بعد انصرامه بصفة نهائية إلى المشتري. وكانت هذه المدة تختلف باختلاف الوثائق : فمنها ما كانت لا تتجاوز السنة الواحدة أو السنتين على الأكثر، لكن بعضها كان يتعدى الثلاث والأربع والخمس سنوات، بل كان منها ما تفوق مدته العشر سنوات⁽²¹⁾. ومن

(20) وثيقة خاصة بحوزتنا، نسخة منها رقم 77-81، الملف 5، بتاريخ 8 يونيو 1902 : حفدة العربي بن المعطي ببيعون زيتونا يوجد فوق ساقية مغيلة ببني ملال لمحمد بن الصغير الصومعي «بيعا قاطعا».

(21) وثيقة خاصة بحوزتنا، نسخة منها رقم 87-81، الملف 4 بتاريخ 11 أبريل 1890 : عقد مكتوب بين محمد بن الصغير الصومعي الذي اشترى من الحيلالي بن العربي بن عبد الواحد الوحشي الماللي نصف زيتونه «الكائن بالحفرة شراء صحيحاً جارياً على بيع الثنيا المتعقب بالإقالة بعد مضي عشرة سنين (كذا) ... وأسقط عنه ما يلزمه شرعاً من الاستغلال وبسط له يد التصرف فيه».

وهذه نماذج متنوعة من هذه الوثائق رتبناها في خانتين : خانة خاصة بالقضايا الشرعية وأخرى متعلقة بالقضايا المدنية :

نوع الوثيقة	تاريخها	اسم العدل الأول	اسم العدل الثاني	اسم القاضي أو نائبه
القضايا الشرعية	اسقاط حضانة	2 دجنبر 1803	غير واضح	محمد بن المكي الحسني
	عقد زواج	26 يونيو 1847	محمد بن احمد	عبد الكبير بن العربي
	إثبات بنوة	31 غشت 1854	احمد بن عبد الحليم	محمد بن سعيد
	نفقة خطبة	22 يناير 1856	محمد بن العربي	بدون
	نازلة وفتوى	6 شتبر 1869	غير واضح	محمد بن المكي الحسني
	وصية	8 ماي 1881	غير واضح	محمد بن المكي الحسني
	طلاق	29 أبريل 1925	الجيلالي (كذا)	بدون
	قاضي تادلا ونواحيها	قاضي تادلا ونواحيها	قاضي تادلا ونواحيها	قاضي تادلا ونواحيها
القضايا المدنية	شراء ماء	24 مارس 1818	محمد بن احمد	محمد بن سعيد
	تنازل عن دعوى	29 نونبر 1856	أحمد بن عبد الحليم	عبد الكبير بن العربي
	شراء زيتون	22 شتبر 1884	محمد الشيطمي	عبد الكريم بن محمد الحسني
	نزاع على زيتون وماء	24 يوليوز 1899	بدون	بدون
	توزيع مياه سقي	12 ماي 1927	سيدي الجيلالي (كذا)	محمد بن سعيد

مصدر الجدول : وثائق خاصة بموزتنا أصولها أو نظائرها :

- 83-198 الملف 10 . 83-192 الملف 10 . 83-187 الملف 10 . 83-183 الملف 10 .
 84-298 الملف 9 . 81-86 الملف 4 . 81-125 الملف 4 . 84-293 الملف 7 . 83-199 الملف 7 .
 89-400 الملف 16 . 87-340 الملف 1 . 86-331 الملف 1 .

ومن خصوصيات الوثائق العدلية أنها لم تكن تحمل أي تشطيب أو بتر. وإذا احتاج الموثق إلى أي زيادة أو نقصان، فإنه يضيف ذلك في الطرة أو في أسفل الوثيقة ويجبر القارئ بذلك كتابة في أسفل الوثيقة.

5 . مصداقية الوثيقة العدلية

كان الشاهد العدل هو الموثق الرئيسي في تادلا، لجميع العلاقات والمعاملات. وجرت العادات والأعراف لدى سائر الناس بأن ما يكتبه يعتبر رسماً صحيحاً سالماً من كل عيب وله قوة كبرى تعادل اليوم ما يكتبه الموثق الرسمي⁽¹⁶⁾. لذلك كانت الرسوم العدلية حجة دامغة تتيح لأصحابها حق التصرف القانوني في الممتلكات، مما يعني أن مصداقية الوثيقة العدلية في تادلا لم يكن يرقى إليها أي شك مهما كان محتواها ومستواها. وقد كانت الوثائق تنقسم من حيث نوعية التوثيق إلى ثلاثة أنواع :

- 1 - وثائق يكتبها عدل واحد ويوقعها، وهي أقل الوثائق انتشاراً في تادلا⁽¹⁷⁾.
- 2 - وثائق يكتبها عدل أول ويوقعها ثم يسلمها إلى عدل ثان يطلع عليها ويوقعها قبل توجيهها إلى القاضي أو نائبه ليؤشر عليها، وهي أكثر انتشاراً من النوع الأول⁽¹⁸⁾.
- 3 - وثائق يكتبها عدل أول ويوقعها ثم يسلمها إلى عدل ثان يطلع عليها ويوقعها بالعطف على الأول، وهي أكثر الوثائق انتشاراً في تادلا⁽¹⁹⁾.

(16) نقصد به الموثق العصري المعروف «le notaire».

(17) وثيقة خاصة بموزنتا، رقم 176-83، الملف 10، بتاريخ 8 غشت 1845 : شراء الصغير بن العافية لجزء من ساقية مخصصة لطحن الحبوب كنموذج.

(18) وثيقة خاصة بموزنتا، رقم 174-83، الملف 10، بتاريخ 9 شتنبر 1877 : محمد بن الصغير ومن معه يشترون ربع سادسة من رحى طحن حبوب كائنة على ساقية فعال ببني ملال كنموذج.

(19) وثيقة خاصة بموزنتا، رقم 214-83، الملف 9، بتاريخ 8 دجنبر 1869 : نزاع حول زيتون بين مرابطين صومعيين وشرقايين. نموذج لهذا النوع.

- التعريف بالمتعاقدين :

ويقع ذلك بشكل مستفيض أو مقتضب، دقيق أو مبهم، حيث يذكر المعنيون بالوثيقة، وتحدد أوصافهم الخاصة ومهنتهم وأصولهم ومكان إقامتهم. ويكون التعريف بالشخص مقتضبا كلما كان من ذوي الثروة والجاه ومن ذوي الشهرة والنفوذ في المنطقة ؛ ويحدث عكس ذلك للأشخاص المغمورين.

- تقديم نوع الصفقة :

بعد التعريف بالمتعاقدين، ينتقل العدل إلى نوع الصفقة فيحدده ويقدم وصفا مختصرا عن الأصول والممتلكات وغيرها مما يخضع للتوثيق. فإذا كانت الوثيقة تتعلق بقطعة أرض، حددها من الجهات الأربع وذكر مكان وجودها وما يوجد بداخلها من الأشجار والمزروعات وثمنها ونوع وطريقة تبادلها (بيع، شراء، رهن، الخ) ووسيلة أداء قيمتها وما إلى ذلك. وإذا كانت تتعلق برهن أو قرض مثلا، حدد مبلغ كل منهما وطريقة إرجاعها لأصحابهما مع التأكيد على آجال التسديد. أما إذا كانت زواجا، فإنه يعرف بالزوج المقبل على الزواج أو من ينوب عنه وبولي أمر الزوجة، ويحدد قدر الصداق، ويبين طريقة دفعه والقدر الذي دفع منه وما زال بذمة الزوج، وغيرها من الإشارات التي تكاد تتكرر لدى الشهود بصيغ معروفة ومتشابهة في جميع الوثائق.

- تأريخ الوثيقة وتوقيعها :

ينهي الشاهد العدل الوثيقة المكتوبة بإثبات تاريخها الهجري مبتدئا بذكر اليوم والشهر والسنة قبل توقيعها وتسليمها في الغالب إلى شاهد ثان ليطلع عليها ويوقعها بدوره. وقد يكتبان معا في بعض الأحيان أسماءهما الكاملة قبل التوقيع وأحيانا أخرى يقتصران على توقيعهما. بعد ذلك، تسلم الوثيقة - وقد لا تسلم دائما - إلى القاضي المجاور للاطلاع عليها وإثباتها فيوقع عليها بدوره باسمه الكامل أو بتوقيعه فقط ويعلم على ذلك بخط يده كتابة بصيغة «أديا فقبلا وأعلم بثبوتها» أو ينب عنه من يقوم بذلك. وعندما أصبح القاضي يتوفر على خاتم خاص به ابتداء من عهد الحماية، وهو إهليليجي الشكل في الغالب، لم تعد الوثائق كاملة الإثبات إلا بحتمها به قبل توقيعها⁽¹⁵⁾.

(15) انظر ذلك مثلا في أسفل الوثيقة المرفقة في ص. 7 مشار إليه بسهم كهذا (←). يشير السهم إلى خاتم القاضي الاهليليجي الشكل. وثيقة خاصة بحوزتنا نسخة منها تحت رقم 400-89 الملف 16، يوجب نصها الكامل بخط واضح في، ص. 294 من كتاب «تاريخ قبيلة بني ملال»، المصدر السابق.

وأنواع التعاقد. إلا أنه قد يتقلد هذا المنصب من لا تتوافر فيه هذه الشروط كلها أو بعضها، فلا تجد فيما يكتبه جودة الخط ولا دقة الوصف ولا حضور البديهة. وغالبا ما كنت تصادف في وثائق تادلا عقودا مهمة التركيب والمضمون رديئة الخط غير دقيقة الأوصاف والمعاني، مما يعني أن الحاجة إلى التوثيق كانت أكثر إلحاحا من الشروط الأخرى⁽⁹⁾.

ب - وسائل الكتابة : كانت الوسائل الرئيسية هي الحبر والقلم والورق كما ذكر. وكان الحبر يقتنى قطعا متحجرة من العطارين المتجولين في البوادي أو من دكاكين القارين منهم في القصبة الربعية أو القصبة الكوشية أو الزاوية الشرقاوية⁽¹⁰⁾، وكان يصل إليها إما من فاس أو مراكش⁽¹¹⁾. أما الورق فكان يجلب من المراسي مع غيره من البضائع المستوردة من أوربا عبر القوافل الآتية من فاس ومراكش ثم الدار البيضاء في مرحلة لاحقة⁽¹²⁾، وكانت معظم الأوراق المستوردة تحمل إسم المكان الذي انتجت فيه بأوربا وكذا إسم المصنع الذي انتجها وأحيانا أخرى خاتم صاحب هذا المصنع نفسه أو علامته⁽¹³⁾.

ج - أسلوب الكتابة : كان العدل يوثق كل ما يعرض عليه من عقود التبادل والاستغلال والتكامل والتكافل والمصاهرة وما إليها⁽¹⁴⁾. وكان أسلوب الكتابة يختلف باختلاف الأشخاص ومستوى بداهتهم وتمكنهم من وسائل الضبط والتركيب. إلا أن القاسم المشترك بين الوثائق العدلية كان هو الأسلوب المهلهل المتميز بالغموض وغياب الربط، وانعدام التنقيط والتماسك، وسيادة الركاكة.

وعلى الرغم من أن كتابة الوثائق العدلية كانت تختلف من عدل إلى آخر ولم تكن تخضع لمقاييس مضبوطة، فإنها تقوم على العناصر التالية :

(9) توجد بموزنتا العشرات من هذه الوثائق، إما أصلية وإما مصورة، حيث الخط رديء والتعبير ركيك والوصف غامض. ومع ذلك، فإنها لا تخلو من أهمية لأنها موقعة من لدن شاهد أو شاهدين، كما تكون أحيانا كثيرة مثبتة من قبل قاضي تادلا أو بني ملال أو أبي الجعد أو من ينوب عنه.

(10) كانت قصبة تادلا تدعى القصبة الربعية، كما كانت بني ملال تسمى القصبة الكوشية في القرن 19.

(11) يكون هذا الحبر في الأصل صوفا مودحة متلبدة بجوار المخارج البولية للأغنام مختلطة بمختلف الأوساخ، يعتمد إلى إحراقها وطبخها إلى أن تمتزج ببعضها. وكان يتم الحصول على حبر الكتابة أيضا بإحراق قرون الأغنام والماعز وخلطها باللك، وينقسم الحبر عادة إلى جيد ومتوسط ووديء، ولكل نوع مستهلكوه في الحواضر والبوادي.

(12) R. Peyronnet, *Tadla, Moyen Atlas, pays Zaïan*, Alger, 1923, p. 306.

(13) يتضح ذلك من خلال تصفح الأوراق التي كتبت عليها العقود (بالعين المجردة أو بالمجهر) في تادلا. كما يتضح من خلال تصفح أوراق الوثائق المحفوظة في المديرية الملكية للوثائق والخزانة الحسنية بالرباط.

(14) وذلك شريطة أداء واجب الأتعاب وألا يحرم العقد المكتوب حلالا أو يحل حراما (وثيقة خاصة بموزنتا رقم 286-84، الملف 7 : نازلة وفتوى حول صلح انعقد بين شخصين بعد طول نزاع، دون تاريخ).

اليوم، بل إن هذا التوثيق التقليدي مازال يتعايش مع قطاع التوثيق العصري في المسائل الشرعية المتعلقة بالزواج والطلاق والإرث والوصية حتى في الحواضر نفسها.

وقد بدأت هذه المهمة في أول أمرها كعمل ظرفي يلجأ إليه بعض «الطلبة» لاستكمال موارد عيشه. ومع مرور الزمن يتخلى هؤلاء الطلبة عن التدريس وغيره من المهام الموازية له ليتفرغ لمهمة التوثيق بعد أن يتأكد من أنها تفتح له أبواب رزق واسعة بالمقارنة مع المداخيل الهزيلة التي كانت توفرها له مهمة التدريس وما يرتبط بها فيتخلى عن «التدريس وإمامة الصلوات وإرشاد المرضى وغسل الموتى»⁽⁴⁾. وقد كان الانتقال من مهمة التدريس إلى التوثيق بشكل نهائي يعتبر إحدى سبل الارتقاء المعروفة التي كان يتوق إليها كل حامل للقرآن في مغرب القرن 19 في تادلا، تليها في الأهمية خياطة الجلابيب والسلاهم إلى درجة أن الخياطين في تطوان مثلا كانوا يشتكون من مزاحمة هؤلاء الطلبة لهم في هذه المهنة⁽⁵⁾. إلا أن أحسن ما كان يتوق إليه كل طالب هو أن يصبح موثقا (عدلا). وقد يجمع أحيانا بين التدريس والخياطة كما قد يجمع بينه وبين التوثيق⁽⁶⁾. أما أن يعتمد لاستكمال موارد عيشه إلى ممارسة الأشغال الزراعية أو التجارية أو إلى تعاطي الحرف، فذلك أمر لا يمكن قبوله ولا تصوره في صفوف الطلبة حاملي القرآن في تادلا خلال القرن 19⁽⁷⁾. إلا أن ذلك لا يمكن تعميمه على باقي المغرب. ففي تطوان مثلا جمع الفقيه محمد بن أحمد النجار الأنصاري وعلي بن المفضل أفيلال بين التدريس والإمامة والخطابة وتجارة الصوف، كما جمع الفقيه محمد بن الأبار بين التدريس والتجارة في كل من مليلية وتطوان والرباط والدار البيضاء وطنجة «حتى فاضت عليه أموال كثيرة»⁽⁸⁾.

4. وسائل الكتابة العدلية وأساليبها

أ - مؤهلات الكاتب العدلي : كانت من أبرز مؤهلات خطة العدالة بالإضافة إلى إتقان القراءة والكتابة ومعرفة حدود الشرع والاشتهار بين الناس بالحزم والرزانة والعدل جودة الخط وحضور البديهة والقدرة على الوصف الدقيق للأشخاص والممتلكات ومختلف الصفقات

(4) D. Denoun, Notice sur la tribu arabe saharienne du Arib, Rabat, 1929, p. 20.

(5) عبد العزيز السعود، تطوان في أواخر القرن 19، ص. 50، د.د.ع كلية الآداب والعلوم الإنسانية بالرباط، السنة الجامعية 1992، بإشراف ذ. إبراهيم بوطالب.

(6) A. Massonnaud, L'évolution des corporations depuis notre installation au Maroc, in B.E.S.M., vol. 4, p. 169, 1937.

(7) محمد بن البشير بوسلام، تاريخ قبيلة بني ملال 1854-1916، جوانب من تاريخ دير الأطلس المتوسط ومنطقة تادلا، الرباط، 1991، ص. 155.

(8) عبد العزيز السعود، تطوان في أواخر القرن 19، ص. 112، مصدر سابق.

لتنسيق حياتهم دون تدوينها. لذلك كان تدوين بعض هذه العلاقات يتخذ طابعا إلزاميا ولا يمكن تصور استمرارها بدون توثيقها. ومن هنا كان العدل الموثق يستمد أهمية دوره في حياة سائر الناس داخل القبائل التبادلية وفي بعض مراكزها الحضرية كأبي الجعد وقصبة تادلا وقصبة بني ملال وغيرها.

وعلى الرغم من أن ما دونه الشهود (العدول) لا يتعلق إلا بمظاهر معينة من مظاهر حياة السكان في تادلا، فإن ما خلفوه من وثائق تواترت إما لدى الأفراد أو الجماعات أو في بعض الزوايا يعتبر منها لا غنى عنه لدراسة بعض الجوانب التاريخية في منطقة تادلا. وقد جمعنا من هذه الوثائق - ومازلنا نعمل إلى اليوم - ما يمكننا من تسليط بعض الأضواء على أوجه مختلفة من الحياة الاجتماعية والاقتصادية والثقافية والذهنية في تادلا خلال القرن 19، ولو أن ما انتهى إلينا منها لا يمثل إلا نسبة ضئيلة. وعلى الرغم من أن جل ما تم تدوينه قد تلاشى وخرج عن مجال الاستعمال، فإن عدة عائلات وزوايا ومساجد وثكنات في تادلا تتوفر على الكثير منها وقد يفتح آفاقا واسعة للبحث التاريخي في المنطقة.

3. من كان يتولى منصب العدالة في تادلا ؟

لم تكن خطة العدالة مهنة مستقلة على غرار الحرف والحفظ التي كانت معروفة في مغرب القرن 19⁽²⁾، لكن مجرد الانتصاب، بدافع ذاتي أو بدعوة من الجماعة، كان يعطي الحق للشخص في ممارسة التوثيق. وكان ذلك لا يتطلب أكثر من معرفة بسيطة بقواعد القراءة والكتابة والتوفر على الحبر والقلم التقليدي والورق⁽³⁾. وقد ظل ذلك ساري المفعول في جل بوادي المغرب وحواضره إلى أمد غير بعيد وما زال سائدا في بعض البوادي والجهات النائية إلى

(2) لم يكن ذلك حتى في الحواضر المغربية الكبرى كفاس ومكناس ومراكش والرباط وسلا وغيرها من مدن مغرب القرن 19، على الرغم من أن الكتاب الموثقين كانوا مجتمعين في بنائهم خاصة بهم يعرضون فيها خدماتهم على سائر الناس.

(3) يدعى الحبر التقليدي عند عامة الناس الصمغ أو السمغ أو الصمغ أو السمغ أو السمق. وكان القلم التقليدي مجرد قطعة من القصب يهيوها من يحتاج إليها، وهي عبارة عن قلم من قطعة واحدة لا يفصل فيها المسك عن قلم الكتابة. وقد كانت فاس لعدة قرون من أكبر مراكز إنتاج وسائل الكتابة وتوزيعها في شمال المغرب كما كانت مراكش تقوم بنفس الدور في الجنوب. ففي فاس مثلا، كان يباع الحبر والورق والأقلام في سوق العطارين مع ملح البارود والرصاص والكبريت والصابون والغاسول والأعشاب الطيبة والدهون والمرهات والعقاقير التقليدية وغيرها، انظر :

A. Barthélémy, «Tazra, tapis et bijoux de Ouarzazate», *Revue du Monde Musulman*, tome 58, p. 22,

1924 ; voir également «Aix-en-Provence», 1990, pp. 105 et 107.

I. خطة العدالة وأهميتها في تادلا

1. الإطار الثقافي والذهني السائد في تادلا في القرن 19

كانت الأمية منتشرة في صفوف السكان في تادلا في القرن الماضي، لا يستثنى من ذلك إلا نسبة قليلة من الناس كانت تحسن المبادئ الأولية للقراءة والكتابة. وحتى من كان منهم يقرأ ويكتب، فإنه لم يكن قادرا على القراءة والكتابة بمفهومها الحالي بل كان لا يتعدى قراءة القرآن أو استظهاره في أحسن الأحوال وقراءة بعض كتب السيرة والمغازي والأزليات والأساطير وأحيانا بعض كتب التاريخ والحديث والفقهاء والتفسير وما شابهها. أما في مجال الكتابة، فإنه لم يكن بوسعها تجاوز كتابة بعض التقييدات العادية أو بعض الرسائل والصكوك والعقود وما شاكلها بأسلوب ركيك أحيانا وغير سليم التركيب والمضمون في غالب الأحيان.

وكان المستوى الذهني السائد لدى عامة الناس وخاصتهم في تادلا بسيطا في مجمله، ويصل عند البعض إلى حد السذاجة المفرطة. فقد كانت الخرافات منتشرة بين الناس: إذ بها كانت تفسر معظم الظواهر الطبيعية والتصرفات الإنسانية. كما سادت أساليب السحر والتدجيل وضروب الشعوذة والممارسات الشاذة والكاذبة مما لا أساس له من الصحة ولم يكن يساهم في تطوير العقلية وتحسين سبل الترقى وبناء الذات⁽¹⁾.

ضمن هذا الإطار الثقافي والذهني، عاش الشاهد العدل الذي كانت توكل إليه مهمة التوثيق وتسجيل العقود والالتزامات. ولا نحتاج إلى التأكيد على أنه هو نفسه كان يصنف ضمن النسبة القليلة من الناس الذين أتاحت لهم فرصة استظهار القرآن وحفظ بعض الأحاديث النبوية وأقوال الصحابة وبعض الأحكام الفقهية وما يسير في مسارها.

2. أهمية خطة العدالة في المجتمع التادلي

لقد فرضت متطلبات العيش وتنوع مآرب الحياة اليومية داخل المجتمع التادلي قيام علاقات متعددة الأشكال بين سكانه. وإذا لم يكن بوسع سكان تادلا، شأنهم في ذلك شأن باقي سكان المغرب برمته، أن يدونوا كل كبيرة وصغيرة من علاقاتهم اليومية، لأن قسما لا يستهان به منها كانت تحكمه العوائد والأعراف، فإن بعضا من جوانب واقعهم لم تكن

(1) تتوفر على وثائق ورسوم محلية متنوعة تبين هذا الوضع الثقافي والذهني، منها: وثيقة خاصة بمجرتنا، نسخة منها تحت رقم 84-284 الملف 7، وتتضمن وصفا لقضاء حاجة وتفريج كربة؛ وأخرى تحت رقم 84-184 الملف 7، وهي عبارة عن طلاسمة متنوعة لتقوية الجماع وحلق الألفة بين الزوجين؛ وثالثة تحت رقم 84-285 في نفس الملف وتعلق بصكوك لحفظ مسافر من آفات السفر وغيرها.

مساهمة الوثائق العدلية في كتابة بعض الجوانب من تاريخ البادية نموذج تادلا في القرن 19

خلف الشهود الموثقون المعروفون في المغرب «بالعدول» عددا لا حصر له من الوثائق المحلية وساهموا في صيانة العديد من المستندات. إلا أن التاريخ قليلا ما اهتم بهم لحد الآن الاهتمام الكافي، علما بأن ما لا يستهان به من الباحثين قد اعتمد على القليل أو على الكثير من مخطفاتهم.

لذلك سنحاول في هذه العجالة تسليط بعض الأضواء عليهم وإبراز الدور الذي لعبته وثائقهم في تدوين بعض الجوانب من علاقات السكان وحياتهم اليومية معتمدين على نماذج مما أتاحت لنا فرصة العثور عليها منها في منطقة تادلا في القرن 19.

سننتقل إلى ذلك في قسمين رئيسيين :

يتناول القسم الأول الإطار الثقافي والذهني العام الذي كانت تمارس فيه خطة العدالة، مع التعريف بوظيفة الشاهد العدل، وذكر مؤهلاته ووسائل كتابته وأسلوبها ودرجة مصداقية ما يكتب من وثائق.

أما القسم الثاني، فسنبين فيه أنواع الوثائق العدلية ومساهمتها في تدوين بعض الجوانب من حياة السكان وعلاقاتهم في تادلا.

ويندرج ضمن هذا القسم الثاني محوران : محور يتعلق بوثائق العلاقات المدنية في مجال التبادل (بيع، شراء، قرض، رهن، إئخ) ومجال الاستغلال الفلاحي (مغارسة، مساقاة، معاملة، إئخ) ؛ ومحور يختص بالعلاقات الشرعية من زواج وطلاق وإنابة وغيرها مما دوتته الوثائق العدلية واحتفظت به من القرن الماضي.

حواش ووثائق :

- 119 ميشيل لافون. - الأب بيريكير واستقلال المغرب
141 خالد بن الصغير. - تقرير القبطان إنكليفلد عن المخزن وقبيلة زمور (1891)
عبد الرحيم بنحادة ومحمد المباركي. - عشرون سنة من البحث التاريخي
والأركيولوجي حول المغرب في الجامعة الفرنسية (1972-1992)
163

عروض بيليوغرافية :

- ابن خلدون. - شفاء السائل لتذهيب المسائل. نقله إلى الفرنسية وقدم له
189 وعلق عليه ريني بيريز (أمانة عوشار)
رقية بلمقدم. - أوقاف مكناس في عهد المولى إسماعيل
193 1727/1139-1672/1082 (نفيسة الذهبي)
195 آسية بنعدادة. - زهر الآكام لعبد الكريم بن موسى الريفي (إبراهيم بوطالب) ..
197 عمر أفا. - النقود المغربية في القرن 18 (إبراهيم بوطالب)
دانيال شروطير. - تجار الصويرة : المجتمع الحضري والإمبريالية جنوب غرب
199 المغرب (1844-1886) (محمد المنصور)
خوان باوتيسطا فيلار. - الخرائط والتخطيطات والتحصينات الإسبانية عن
203 المغرب فيما بين القرنين 16 و 20 (رامون لوريدو دياث)

هيسبريس تمويها

المحتويات

باللغة العربية :

أبحاث :

- 7 محمد بن البشير بوسلام. - مساهمة الوثائق العدلية في كتابة بعض الجوانب
من تاريخ البادية (نموذج تادلا في القرن 19)

باللغة الأجنبية :

أبحاث :

- 7 حليلة غازي. - موتيناس، الليبي الفنيقي (212-190 ق م)
الموساوي العجلوي. - منجم الفضة لإيميزار ومسألة تودغة
- 11 (القرن 8-10 م) : بعض الفرضيات
خوليا ماريا كاراباثا برافو. - الزراعة بين العلم والممارسة
- 35 في إشبيلية في القرن 11 م
حليلة فرحات. - الكتاب أداة علم وبضاعة في المغرب الكبير
- 53 خلال القرون الوسطى
نادية الرزيني. - السرايو : القصبة والمسجد اللذان شيدهما
- 63 الباشا أحمد بن علي الريفي خارج سبتة
محمد العزيز بنعاشور. - السياسة الإصلاحية على محك المجتمع :
- 81 نموذج تجربة خير الدين في تونس
عبد الواحد أكميز. - الوجود الاقتصادي المغربي في السنغال
- 91

حقوق الطبع محفوظة لكلية الآداب
والعلوم الإنسانية بالرباط
بمقتضى ظهير 1970/7/29
رقم الإيداع القانوني : 1960/31
رقم التسلسل الدولي : 1005 — 0018

جامعة محمد الخامس
منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية
بالرباط



هيسبريس تموكدا

العدد XXXII

1994

هيسبريس تهوڪيا

هيسبريس تمودا

تحت إشراف
قيدوم كلية الآداب والعلوم الإنسانية
السيد عبد الواحد بن داود

* * *

هيئة التحرير

ابراهيم بوطالب

عبد اللطيف بن شريفة

رحمة بورقية

عبد الرحمان المودن

محمد كنيب

عبد الأحد السبتي

تعنى مجلة هيسبريس تمودا بدراسة مجتمع المغرب وتاريخه وثقافته وبكل ما يتصل
بمجتمعات الغرب الإسلامي بصفة عامة، وتصدر كل سنة في جزء واحد أو عدة أجزاء،
ويتضمن كل جزء مقالات أصلية ودراسات وعروض بيبليوغرافية ودراسات نقدية بالعربية
والفرنسية والاسبانية والانجليزية أو بلغات أخرى عند الاقتضاء.

وتسلم المساهمات لزوما في ثلاث نسخ مصححة بكامل العناية ومرقونة على واجهة
الصفحة فقط مع أكثر ما يمكن من التهوية بين السطور.

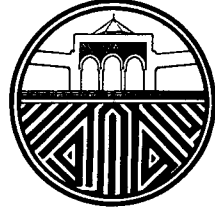
ويُذيل كل مقال بملخص محرر بلغة غير اللغة التي وضع بها في الأصل، ولا ترد
المقالات التي لا تنشر إلى أصحابها الذين يشعرون بذلك.

ويسلم لكل مؤلف خمسون فصلة من مقاله إضافة إلى الجزأ الذي يصدر ضمنه.

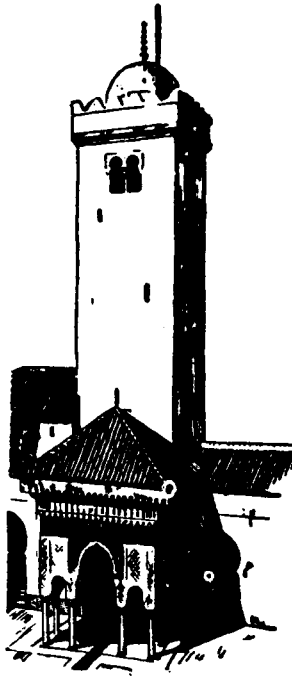
* * *

تطلب جميع المنشورات من مصلحة التوزيع
بكلية الآداب والعلوم الإنسانية، ص. ب. 1040، الرباط

جامعة محمد الخامس
منشورات كلية الآداب والعلوم الإنسانية
بالرباط



هيسبريس تهوكدا



العدد XXXII
1994